

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

SENEQVE

Præceus DES De Lyon

BIENFAITS,

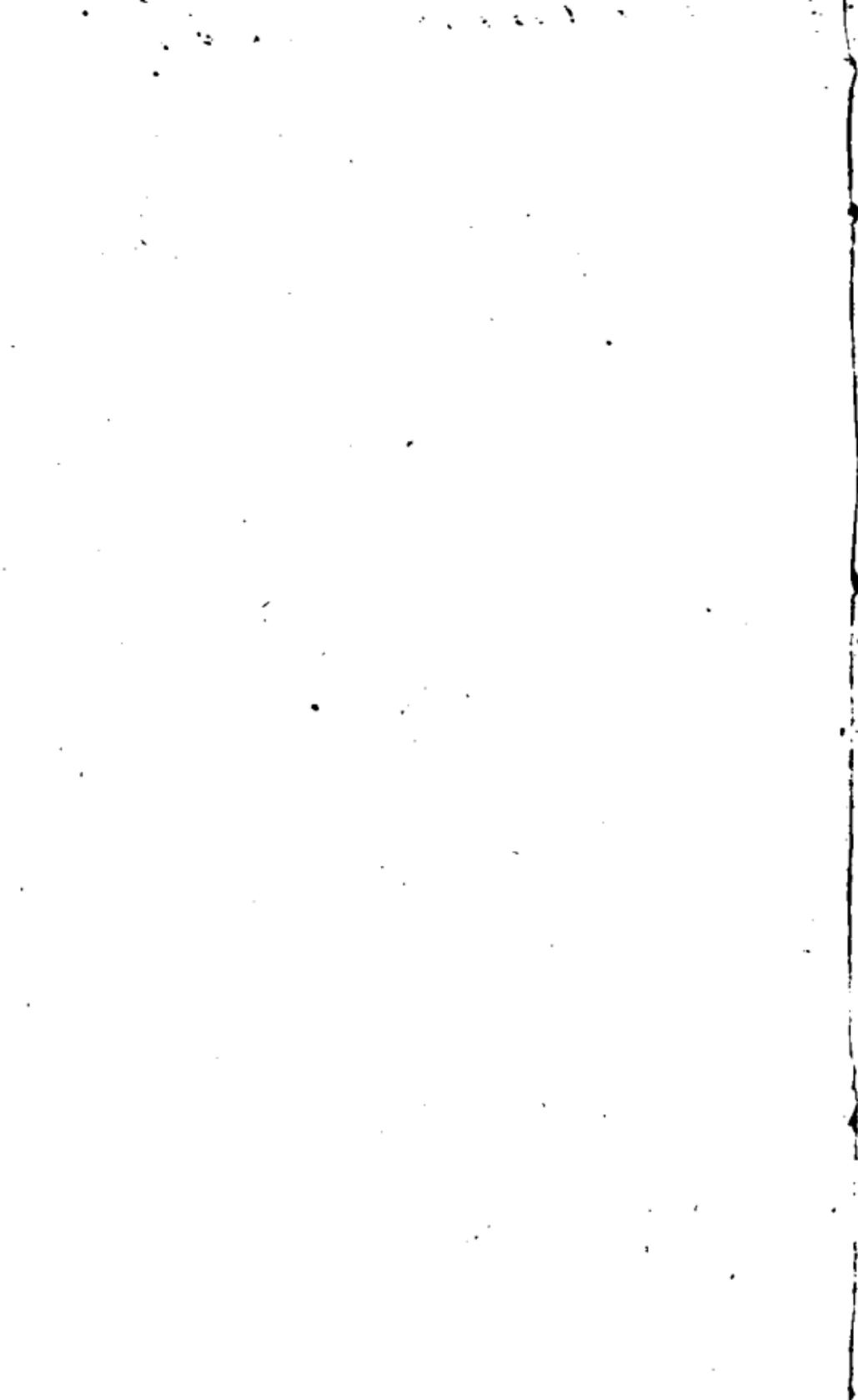
DE LA VERSION

De M^{re} FRANÇOIS DE MALHERBE,
Gentil-homme ordinaire de la
Chambre du Roy.

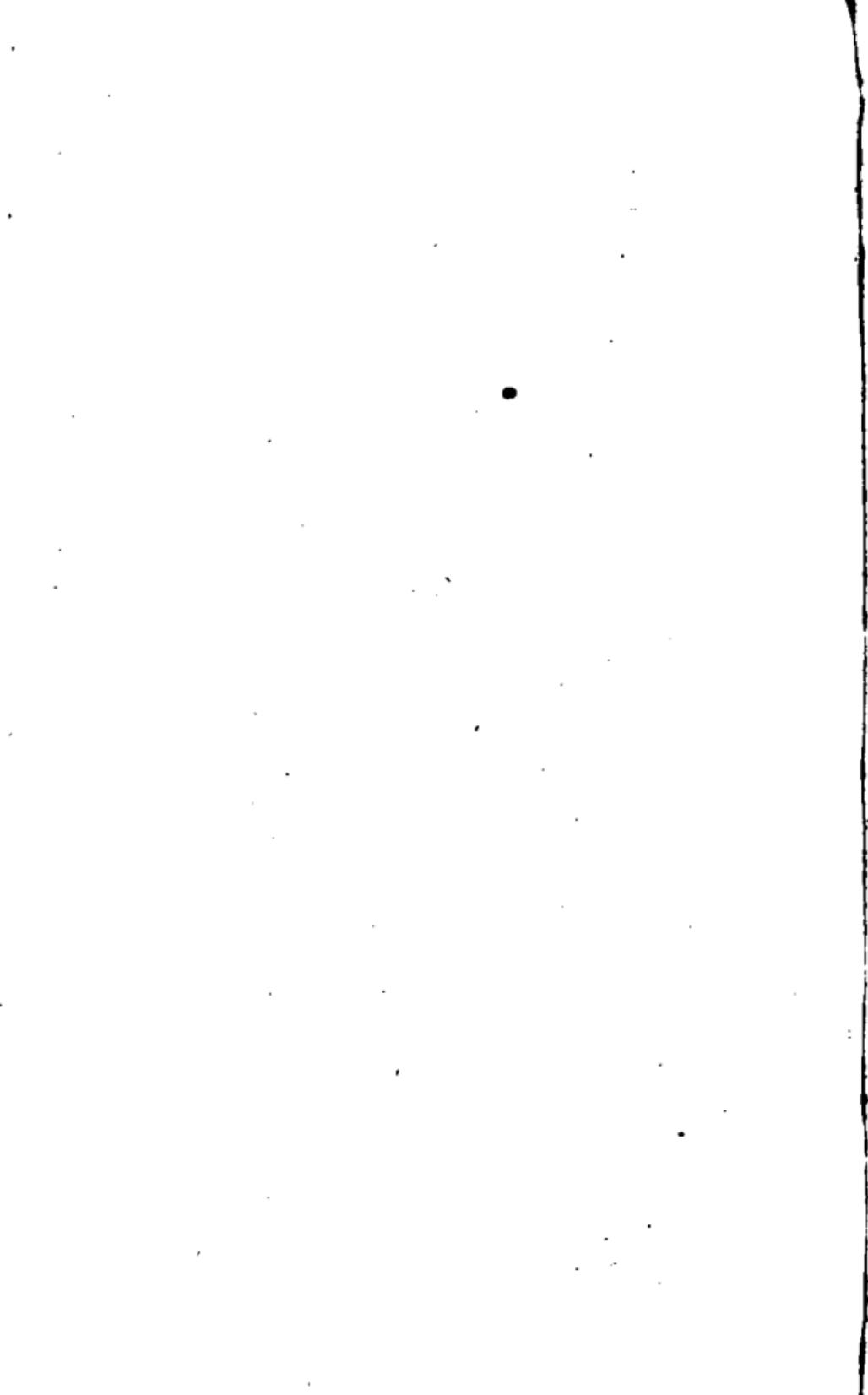


A PARIS,
Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE,
en la petite salle du Palais, à
l'Escu de France.

M. D C. L.
Avec Privilège du Roy.









SENEQUE
DES
BIENFAITS.

LIVRE PREMIER.



L arrive ordinairement que pour ne prendre pas garde à nos actions, & les remettre plustost à la fortune que de les conduire par discours, nous faisons vne infinité de fautes. Mais à mon aduis celle de toutes qui nous porte plus de preiudice, c'est que nous ne sçavons ny faire vn plaisir, ny le recevoir. Car vne chose mal donnée, ne sçauroit estre bien deliée, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point, parce qu'à l'heure mesme que nous la donnons, nous la perdons, Et ne faut point s'estonner que de tant de vices qui regnent au monde

le plus frequent soit l'ingratitude, parce qu'il y en a beaucoup d'occasions. La premiere que nous faisons plaisir sans eslection. C'est vn cas estrange que s'il est question de prester de l'argent, nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais fouillons iusques dans la cuisine & dans la garderobbe pour sçauoir s'il y a quelque meuble qui vaille de nous respondre de nostre prest. Si nous voulons semer, nous prenons garde que ce soit enterre capable de quelque rapport; & s'il est question de faire quelque plaisir, nous y allons à yeux clos, & iettons plustost que nous ne donnons. Et certainement ie ne sçay où il y a le plus de honte, à desaduouier vn plaisir quand nous l'auons réceu, ou à le redemander quand nous l'auons fait. Car la nature de ce prest est telle, qu'il n'en faut retirer que ce qui nous en est rendu volontairement. Mais aussi de le méconnoistre, il y a de la vilenie extreme, quand ce ne seroit que cette consideration, que sans nous incommoder autrement la volonté seule suffit à nous aequiter. Celuy qui doit de bon cœur, est quitte. Mais comme il y a de la faute en ceux qui ne veulent pas mesmes auouier qu'on leur ait fait plaisir, il y en a aussi de la nostre. Nous en trouuons beaucoup d'ingrats, & en faisons encore dauantage;

DES BIENFAITS. 3

pource que tantost nous reprochons vn plaisir avec impatience, tantost nous exigeons le payement de mauuaise grace, tantost nous nous repentons de l'auoir fait; tantost nous murmurons pour peu qu'il y ait de retardement à nous le rendre. Et de cette façon nous luy faisons perdre toute sa grace, non seulement apres l'auoir fait, mais bien souuent à l'heure mesme que nous le faisons. Car lequel est-ce de nous que s'il a baillé quelque chose, ne se l'est fait demander beaucoup de fois, & avec beaucoup de submission. Qui sentant venir quelqu'un pour le requérir, ne s'est ridé le front, n'a tourné la veüe d'autre costé, n'a feint d'auoir des affaires, ou mis en auant des discours qui n'auoient point de fin, sans autre sujet que pour oster l'occasion de faire la demande, & cependant laisser passer la necessité? Qui, s'il a esté pris de court, n'a ou demandé terme, c'est à dire, refusé timidement, ou promis avec tant de peine, & de si mauuaise façon, qu'il a semblé qu'il eust de la peine à parler? C'est vne maxime qu'on ne doit iamais de bon cœur ce qu'on n'a pas receu, mais fait sortir à force de presser. Comme seroit-il possible que ie sceusse gré d'un plaisir qu'on m'auroit ietté d'une façon arrogante, cōme par dépit, & pour se deliurer de mon importunité? Qui lasse vne personne à le remettre

4 SENEQUE

d'un iour à l'autre, & le gésne à le faire attendre ? il se trompe s'il espere ny reuanche ny ressentiment. Le plaisir est deu, comme il est fait, & pource il ne faut pas faire le nonchalant quand on donne quelque chose. Qui reçoit de cette façon n'est obligé qu'à soy mesme. Aussi ne faut-il pas estre long, pource qu'estant le bienfait de cette nature qu'on y regarde principalement l'affection, il est à presumer que qui a esté long-temps à le faire, a esté long-temps sans le vouloir. Sur tout il se faut bié garder d'offenser en faisant plaisir ; car puis que c'est chose naturelle que nous sommes bien plus viuement touchés du mal que du bien, & que passant légèrement par dessus vn plaisir que nous auons receu, nous nous attachons aux iniures, & en gardons la memoire avec obstination, que doit esperer celuy qui outrage en obligeant ? On le reconnoist assez, de luy pardonner le plaisir qu'il a fait. Au demeurant il ne faut point que le grand nombre des ingrats nous oste la volonté de bien faire. Car premierement, comme il a desia esté dit, nous sommes cause qu'il en est dauantage. Secondement nous auons l'exemple des Dieux, qui pour l'impieté d'un nombre infiny de sacrileges, & de gens qui les méprisent, ne laissent pas de continuer d'aimer les hommes, & de leur verser du bien

DES BIENFAITS. 5

avec le mesme soin & la mesme profusion qu'ils ont accoustumé. Leur inclination est de bien faire, ils la suiuent, & faisant generalement du bien à tout le monde, ils sont contents d'y comprendre ceux-mesmes qui disent mal de leur liberalité. Imitons-les autant que l'humanité le peut faire. Si nous faisons du plaisir, donnons-le, ne le prestons point. Il n'y a point de mal de ne rien rendre à celuy qui en baillant s'est proposé de recevoir. Mais ie ne m'en suis pas bien trouué. Ce n'est pas en cela seulement que les choses ne nous succedent pas comme nous le desirons. Nous sommes bien souuent trompez de nos femmes & de nos enfans, & pour cela ne laissons pas de nous marier, & d'engendrer; & sommes si opiniastrés contre les experiéces, que pour estre battus nous ne nous dégoûtons point de la guerre, & quoy que nous ayons fait naufrage, nos habits ne sont pas encores secs, que nous pensons desia de nous rembarquer. Combien nous seroit-ce plus de merite de nous roidir en la volonteé de faire plaisir, & nous représenter que ne donnant point parce qu'on ne nous a point rendu, nous faisons connoistre que nous auons donné pour recevoir, & de cette façon colorons la malice des ingrats, qui semblent alors auoir dispense de ne rien rendre, quâd ils peuuent dire qu'on leur a donné sujet

de ne rendre point? Combien est-il d'hommes indignes de voir la lumiere, & cependant le Soleil ne laisse pas de se leuer? Combien en est-il qui se plaignent d'estre nais, & neantmoins la nature est tousiours preste à produire de nouveaux homes, & fait estre ceux qui quelque iour aimeroient mieux n'auoir esté. Vne ame est vrayement genereuse, qui fait bien pour l'amour du bien-mesme, sans penser ailleurs, & qui pour auoir trouué beaucoup de méchans, ne laisse pas de chercher vn homme de bien. Si la reuanche estoit indubitable, quelle gloire y auroit-il de faire plaisir? Le merite des bienfaits est de ne s'en proposer point de recompense, & dés qu'on les a semez, faire conte que le fruit en est recueilly. Tant s'en faut que cela nous doiue frustrer, & nous tirer d'vne action la plus belle du monde, que si ie pensois ne rencontrer jamais vne reuanche, i'aymerois mieux y renoncer, que de me priuer du contentement de faire plaisir. Qui ne donne point, coupe chemin à l'ingratitude. Diray-ie ce qu'il m'en semble? Qui ne rend point vn plaisir peche dauantage, qui n'en fait point peche le premier.

*II. Quand les bienfaits sont iettez en commun,
Il s'en perd bien deuant qu'il s'en gaigne vn.*

Au premier vers il y a deux choses blasma-

DES BIENFAITS. 7

bles : car il ne faut ny communiquer les bienfaits sans eslection , ny les ietter sans mesure. Ce ne sont plus bienfaits , & ne les peut-on plus ainsi nommer quand le iugement en est separé. Le second vers est admirable , qui veut que le gain d'un bienfait heureusement employé, soit la consolation d'un grand nombre qui auront esté perdus. Mais voyez ie vous prie , si nous ne dirions point encore mieux , & si nous ne ferions point plus pour la reputation de celuy qui donne , de luy conseiller que quand iamais un de ses bienfaits ne luy deuroiét reüssir , il ne laisse pas d'exercer l'inclination qu'il a de faire bien. Cela aussi est faux ; *Il s'en perd bien.* Il ne s'en perd point ; parce que celuy qui les perd en auoit fait compte Il n'y a qu'un point en matiere de bienfaits. Donnant, si on s'en reuanche, vous auez autant gagné ; si on ne s'en reuanche point, vous n'auéz rien perdu , vous auiez donné pour donner. Il ne s'en void point qui fassent papier de ce qu'ils donnent , ny qui comme rigoureux creanciers en demandent le payement à point nommé. Un homme d'honneur n'y pense iamais, sinon quand en le luy rendant on l'en fait ressouvenir. S'il en fait autrement, c'est argent presté que le plaisir qu'il a fait. Qui met les bienfaits en dépense, & en dresse des parties, fait l'acte d'un vsurier. De quelque façon que

nostre liberalité nous succede, ne nous laissons point de la continuer. Si les bienfaits doivent estre perdus, il vaut mieux qu'ils le soient chez les ingrats que chez nous, & peut-estre qu'un iour, ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple leur donneront un meilleur aduis. Ne nous ennuyons point de donner, faisons ce qui dépend de nous, & montrons que nous sommes gens de bien. Aydons l'un de nos moyens, répondons pour l'autre, assistons l'autre de nostre faueur, donnons du conseil à l'autre, & faisons des remonstrances à l'autre, qui les gardent de se precipiter en quelque malheur.

III. Les bestes mesmes qui n'ont point de raison, ont sentiment du bien qu'on leur fait. Il n'en est point de si sauvage qu'avecque le tranail on n'appriuoise, ny de si cruelle, que par la mesme voye on ne rende capable d'amitié. Les maistres des lions leur mettent la main entre les dents sans en estre offensez. Les elephans par le bon traitement se laissent iusques à la seruitude. Tant les choses mesmes qui ne sçauent que c'est d'obligation, ne sont pas inexpugnables à la continuation de les obliger. Qui n'a reconnu le premier plaisir, reconnoistra le second. Si l'un ny l'autre n'ont retissé, le troisieme fera quelque chose, & ramentera ceux mesmes qui estoient oubliez. Ce-

DES BIENFAITS. 9

luy vraymēt les a perdus, qui les a estimez perdus incontinent apres les auoir donnez. Mais celuy qui presse, qui recharge, & ne se lasse point, quand il auroit affaire à vne ame de bois ou de pierre, il faut qu'il luy donne du sentiment. Il n'est point d'homme si effronté à qui tant de bienfaits ne fassent baisser les yeux. Qu'il vous trouue en quelque part qu'il vous tuye, assiegez-le d'obligations. C'est vn suiet que ie me propose de traiter bien particulièrement; mais deuant que passer plus outre, vous me donnerez congé, s'il vous plaist, de dire icy quelque chose, qui toutesfois n'y vient pas fort à propos; Pourquoi on dit qu'il y a trois graces; pourquoy on les estime sœurs; pourquoy elles se tiennent par les mains, pourquoy on les peint riantes, ieunes, en robes transparentes, & sans ceinture. Les vns veulent que cette description signifie que l'vne donne, l'autre prend, & la troisiēme rend. Les autres, qu'elle nous represente trois sortes de bienfaits, donnez, rendus, & pris, & rendus tout ensemble. Prenez celle qu'il vous plaira de ces opinions; ce n'est point chose qu'il importe de sçauoir. Que veut dire qu'elles dansent en rond & en la main de l'vne de l'autre? C'est que le bienfait doit aller aux mains de celuy qui le reçoit, & reuenir à celuy qui l'a donné, & que cet ordre qui a de la grace

tant qu'il garde sa liaison & sa vicissitude, n'en a plus si-tost qu'il est interrompu. On les fait riantes, pource que tel est ordinairement le visage de ceux qui font le plaisir, & de ceux qui le reçoivent. Jeunes, pource qu'il ne faut jamais laisser enuieillir la memoire d'un bienfait. Pucelles, pour la sincerité incorruptible, & sacrée qui y doit estre. Sans ceinture, parce qu'il n'y faut rien de ferré ny de contraint. Et les robes à iour, parce que la gloire des bienfaits est qu'ils soient regardez. Je veux bien qu'il y en ait de si passionnez pour le party des Grecs, que toutes ces imaginations leur semblent necessaires; mais ie ne pense pas qu'il s'en trouue vn qui cherche quelque substance aux nōs qu' Hesiodé leur a donnez, ny croye qu'il n'y ait rien de considerable en ce qu'il a nommé l'aînée Aegle, la seconde Eufrosine, & la dernière Thalie. Chacun en fasse l'interpretation comme il luy plaira, & tasche d'en rendre quelque raison; de moy ie suis cōtent de croire simplement que ce sont noms qu'il leur a donnez pour son plaisir. Aussi Homere, sans s'arrester à cette nomination, en a appellé vne Pasithée, & luy a donné mary, afin que vous ne pensiez pas que ce soient des religieuses. Il se trouuera quelque autre Poëte qui leur baillera des ceintures, & des robes fourrées. Aussi ne faut-il pas penser que ce

DES BIENFAITS. II

que Mercure est peint en leur cōpagnie , ce soit pour signifier que la grace d'un bienfait doit venir du lāgage qui l'accōpagne, mais pource que ç'a esté le caprice du Peintre de les représenter de cette façon. Chrysippus mesme, qui par ses subtilitez fait profession de trouver ce qui est en toutes choses , qui n'a des paroles que pour se faire entendre, a prist tant de goust en ces niaiseries, qu'il en a remply son liure; & sans parler que fort peu de la maniere de donner, prendre, & rendre un bienfait, a plustost meslé son discours à ces fables, que ces fables à son discours. Car outre ce qu'Hecaton en a tiré, il dit qu'il y a trois Graces filles de Iupiter & d'Euronimé, pl^e ieunes que les Heures, mais bien plus jolies, & que pour cela on les a baillées à Venuus pour luy tenir compagnie. Il trouue aussi le nō de la mere mystereux, & tient qu'elle a esté appellée Eurinomé, parce que la liberalité ne peut venir que de l'abondance, comme si c'estoit la coustume de nommer les filles premier que les meres, ou que les Poëtes ayent donné des nōs qui peussent rendre la signification veritable par ee qui puis apres en arriueroit. Cōme quelquefois un Noméclateur, si la memoire luy manque, a recours à l'impudence, & nōme cōme il luy vient en la bouche ceux de qui il a oublié le nō; aussi les Poëtes ne se pensent pas obligez à la verité; mais selō qu'ils

sont cōtraints par la mesure du vers, ou flattez par la beauté de quelque parole, donnent à chacun le nom qui leur vient le plus à propos, & ne sont point blasmez d'auoir enrichi la matiere de quelque chose de leur inuention. L'vn ne donne point la loy à l'autre. Autant qu'il y a d'écriuains, autant chaque chose peut auoir de noms, si bon leur semble. Et qu'il ne soit ainsi, Thalie plus souuent que nulle autre est mise au nombre des Graces par Hesiode, & Homere la fait passer pour vne Muse.

I V. Mais de peur de tomber en la faute que ie condamne, il vaut mieux que ie laisse tout ce discours, qui est tellement hors de la chose, qu'il n'en approche pas seulement. Mais au moins souuenez-vous de me defendre si quelqu'vn trouue mauuais que i'aye mis Chryssippus sur les rangs. Je ne veux pas dire qu'il ne soit vn grand personnage, mais tousiours c'est vn Grec, de qui les pointes trop deliées se rebouchent le plus souuent, & sont si foibles, que mesmes quand elles semblent faire quelque force, elles ne font autre chose qu'égratigner bien le cuir en la superficie, & ne passent point plus auant. Je ne sçay pas à quoy cela peut seruir. Il est question de traiter les bienfaits, & de regler vne chose qui plus que nulle autre sert de liaison à la société des hommes. Il faut prescrire des

DESBIENFAITS. 13

loix à la vie, afin d'un costé que voulans estre liberaux, nous ne deuenions faciles mal à propos, & que de l'autre par l'observation que nous y apporterons, nous ne nous réstraignions, mais gardions en cette action vertueuse vn temperament qui ne soit ny defectueux ny superflu. Il faut tout de mesme instruire ceux qui reçoivent, de le faire de bon cœur, rendre de mesme, & se proposer vne contention genereuse de n'égaliser pas seulement, mais s'il est possible, vaincre en affection ceux qui les ont obligez en effect. Car en matiere de reuanche, qui ne passe n'attaint point. Il faut enseigner les vns à ne rien mettre en ligne de compte, les autres à pēser deuoir plus qu'ils ne doiuent. Les belles raisons que Chrysippus amene pour nous mettre en cet honorable duel; c'est qu'il faut craindre que pource que les Graces sont filles de Iupiter l'ingratitude ne soit vn sacrilege, & qu'on ne fasse outrage à de si belles filles, ne reconnoissant pas dignement vn plaisir qu'on a receu. Mais, ie vous prie, au lieu de toutes ces bayes, dites-nous quelque chose qui nous rende capables de donner & de prendre, & qui mette les obligeans & les obligez en vne louïable dispute, les vns d'oublier tout à l'heure, & les autres de se souuenir eternellement. Toute cette maniere de fable est du gibier de Poëtes, qui n'ont

autre but que de dire quelque chose de bonne grace. Mais si vous voulez guerir les ames, retenir la foy au commerce des hommes, & grauer dans les cœurs la memoire des bienfaits, tenez-nous vn autre langage, & vous efforcez d'autre façon; sinon que peut-estre il vous soit aduis qu'auccque ces contes de vicille, il vous soit possible de remedier à la plus pernicienſe chose qui soit au monde, *La carte blanche des bienfaits.*

V. Mais comme ie passeray par dessus ce qui ne sert de rien, aussi veuX-je bien particulièrement traiter ce qui me semblera necessaire, & vuides ce point le premier, *Que c'est que nous deuous quand on nous a fait plaisir.* L'vn dit qu'il doit de l'argent, vn autre vn Consulat, l'autre vne Prelature, l'autre vn Gouvernement. Et toutesfois ce ne sont pas bienfaits, ce n'en sont que les marques. Vn bienfait ne se manie point, il n'est visible qu'aux yeux de l'esprit. Il y a bien de la difference entre la matiere du bienfait & le bienfait. Ce qui nous vient de la liberalité de nos amis, or, argent, & toute autre chose, ne sont pas proprement bienfaits. Le vray bien-fait est la volonté seule de celuy qui donne. Le vulgaire ne prend garde qu'à ce qu'il void, qu'il touche, & qu'il possede, de ce qui est le plus cher & le plus estimable, il n'en fait point de conte. Toutes ces vanitez que nous voyons, que nous

DES BIENFAITS. 19

manions, & que nous recherchons si passionnément, sont autant de suiets où la fortune exerce sa tyrannie. Vn malheur nous les oste, vne iniure nous les fait perdre. Vn bienfait suruit à la chose donnée. Car à parler comme il faut, cela se peut dire vraiment bienfait, qui est fait en sorte que rien ne le puisse ruïner. I'ay retiré mon amy de la main des Corsaires; si apres cela il tombe és mains d'vn autre ennemy qui le mette en prison, l'usage de mon bienfait est perdu pour luy, mais mon bienfait demeure. I'en ay sauué du naufrage, ou du feu, qui depuis sont morts ou de maladie, ou de quelqu'autre inconuenient. Ce que i'ay fait pour eux ne laisse pas d'estre, encore qu'ils ne soient plus. Ainsi toutes ces choses qui faussement vsurpent le nom de bienfait, ne sont pas bienfaits proprement, mais ministeres, par lesquels ceux qui ayment donnent de l'exercice & du tesmoignage à leur bonne volonté. Ce n'est pas en cecy seulement que cette consideration a lieu, il est assez d'autres occasions où l'apparence de la chose & la chose ne sont pas ensemble. Vn General d'armée a donne à vn Soldat vne couronne murale ou ciuique. Qu'y a-t'il de beau en cette couronne? Qu'y a-t'il de beau en vn pretexte, en des trousseaux de verges, en vn tribunal, ny en vn chariot?

Ces choses-là sont bien marques d'honneur, mais elles ne sont pas l'honneur mesme. Ainsi en vn bien-fait, ce qu'il y a de visible n'est que l'apparence & la marque du bienfait.

V I. Qu'appellez-vous donc bienfait? Vne action de bienveillance faisant réjoüir & se réjoüissant reciproquement, qui de son inclination & de son mouuement propre se dispose à faire ce qu'elle fait. Ainsi l'importance n'est pas à donner ou peu ou beaucoup, mais à donner de bon cœur; parce que le bienfait ne se considere pas en la chose faite ou donnée, mais en l'affection de celuy qui la donne ou qui la fait. Et que cela soit, on le reconnoist en ce que tousiours le bienfait est bon, & la chose faite ou donnée est indifferente. C'est l'affection qui releue les choses basses, qui fait luire les obscures, qui deshonne ce qu'on estime, & donne du prix à ce qui n'en a point. Les choses que les hommes desirent sont d'vne nature neutre; l'esprit de celuy qui les possède en est le directeur, & leur donne la forme qu'il luy plaist. Ce n'est donc pas en ce qui se compte, & qui nous passe par les mains, que consiste le bienfait. La pieté ne consiste pas en la graisse des victimes, mais en la deuotion des sacrifiens. Et certainement on se tromperoit de penser qu'vn homme de bien, pour n'offrir qu'vn

DES BIENFAITS 17

peu de farine en vne écuelle de terre, eust moins de religion qu'un meschant, de qui les Dieux auroient tous les iours vne écotombe sur leur autel.

VII. Si les bienfaits estoient en la chose & non pas en la volonté, l'estimation s'en feroit par la valeur de la chose qu'on auroit donnée, ce qui est faux. Car si un amy m'a fait un petit present avec beaucoup d'affection, s'il m'a donné peu, mais librement, & pour secourir ma necessité, a fermé les yeux à la sienne, & y a apporté, non de la volonté, mais du desir, s'il m'a baillé cōme s'il eust pris, s'il m'a fait plaisir sans en penser iamais rien auoir, s'il a fait cas de la reuanche que j'en ay prise comme s'il n'eust iamais rien fait pour moy; & non seulement n'a point laissé passer l'occasion de s'employer à mon affaire, mais l'a recherchée avecque soin, & preuenue avecque diligence, ie suis ingrat à la verité si ie ne m'estime plus son redevable, que d'un Roy qui auroit voidé les coffres de son épargne pour m'enrichir. Au contraire les choses extorquées par importunité, ou laschées par nonchalance, quand ce seroient des sceptres & des diademes, donnent tousiours quelque dégoust à ceux qui les reçoivent. Vne main liberale recommande plus un present, qu'une main pleine. Le present qu'il m'a fait est petit, mais

il ne le pouuoit pas faire plus grand : Or bien, ce qu'il m'a donné vaut beaucoup, mais il a delibéré s'il me le deuoit donner ou non, il m'a fait languir à l'attendre, il a fait vn soupir en me le baillant, il me l'a baillé superbement, il en a fait sa monstre par les carrefours, & n'a rien oublié pour me le faire trouuer mal-agreable. C'est vne gratification qu'il a voulu faire, non à moy, mais à sa vanité.

VIII. Socrate auoit vn grand nombre de ieunes gens qui le venoient voir, & qui tous, selon ce qu'ils pouuoient, luy faisoient quelque present. *Æschines* qui en estoit aussi, mais qui par faute de moyens ne pouuoit faire comme les autres, luy dit; Je ne reconnois que ie suis pauvre qu'en cette incommodité, que ie n'ay rien à vous offrir qui soit digne de vous. C'est pourquoy l'élection m'estant defenduë, ie vous donne vne seule chose que i'ay, qui est moy-mesme. Je vous prie me faire cet honneur d'accepter mon present tel qu'il est, & vous représenter que si mes compagnons vous en ont fait de plus grands, ils vous ont toutefois donné bien moins que ce qui leur est demeuré. La responce de Socrates fut, Qu'il ne deuoit point douter qu'il ne fist cas de son present, sinon que d'aduanture luy-mesme il en eust mauuaise opinion. Es

DES BIENFAITS. 19

quoy qu'il en fust, que si iusques à cette heure il ne s'estoit pas estimé ce qu'il deuoit, il espéroit le rendre tel, qu'il auoit occasion de se priser dauantage à l'aduenir. Alcibiades auoit du bien autant que du courage, & tous les autres escholiers estoient enfans des premieres maisons de la ville, & cependant, *Æschines* sceut si bien faire, que son present fut trouué plus riche que tout ce qu'ils auoient sceu donner.

IX. Voyez, ie vous prie, la dexterité d'un bel esprit, que la misere ne peut tellement abbatre, que denué de toutes choses il ne trouue de quoy fournir à sa liberalité. Il m'est aduis que le l'ois qui tient ce langage à la fortune; Et bien, tu m'as fait pauvre, mais qu'as-tu gagné? ie n'auray pas moins de quoy faire un present digne de l'homme à qui ie le veus donner. Puis que ce ne peut estre du tien, ce sera du mien. Ne pensez pas que pour ce qu'il se bailloit soy-mesme en payement de son apprentissage, il fit peu de conte de soy: mais cette inuention luy sembla bien à propos de se donner à son maistre, afin de conuier son maistre à se donner à luy. Il faut regarder qui donne, & non ce que l'on donne. C'est le trait d'un corrompu, quand il est recherché de quelque chose qu'il n'y a point d'apparence d'accorder, de faire bonne mi-

ne, & tascher de gratifier en paroles ceux qu'il ne peut contenter en effet. Mais encor aimerois-je mieux auoir affaire à luy qu'à vne maniere de presomptueux, qui avec vn langage superbe & vne mine pesante, rabroüent si dédaigneusement les personnes, qu'ils ne semblent faire monstre de leur fortune, que pour acquerir des ennemis. Aussi nous les adorons bien en apparence, mais nous les detestons en nostre ame, & hayssons en leurs actions ce que nous imiterions si nous estions en leur place. Il y en a qui se seruent des femmes de leurs voisins, non pas secrettement avec quelque honte, mais scandaleusement à la vëüe de tout le monde, & ne trouuent point mauuais qu'on leur rende la pareille. Si quelque mary ne permet point à sa femme de se promener tout le long du iour emmy les ruës, & à la portiere d'vn carrosse s'exposer aux yeux & aux desirs de toute vne ville, tout le sexe le décriera pour vn mal habile homme, qui ne sçait que c'est d'honneur, & de qui la conuersation ne peut apporter que du mal. Si quelqu'vn n'a point de maistresse, & n'entreprend la recherche de quelque femme d'importance, ce sera vn homme sans courage, vn estallon de chambrières, & qui ne merite pas de manger vn friand morceau. De là vient que l'adultere est auourd'huy la plus honneste

DES BIENFAITS. 21

& la plus approuvée façon qu'on ait de se marier. Vne femme ne semble pas bonne, si on ne l'a dérobée. Apres auoir bien amassé, on épand; apres auoir épandu, on ramasse avec la mesme auarice qu'auparauant. Il n'y a plus ny foy, ny conscience. Si quelqu'un est pauvre on le méprise, on apprehende de l'estre, & comme s'il n'y auoit point d'autre mal au monde, on ne pense à rien qu'à s'en garentir. Iamais vne miure n'est pardonnée, les forts gourmandent les foibles, & ne penseroient pas leur faire connoistre leur puissance, s'ils ne leur faisoient sentir leur oppression: Car de ruiner les prouinces, & mettre la iustice à l'enchere, c'est chose qu'on ne treuve point étrange, pource que par le droit des gens, on peut vendre ce qu'on a acheté.

X. Mais l'abondance du sujet m'a fait continuer ce discours plus que ie ne deuoia. Finissons-le donc, & pour ne faire point deshonneur à nostre siecle, concluons que la plainte que nous faisois à cette heure que tout est en desordre, qu'il n'est point de preud'homme, que tout s'en va perdu, nos peres l'ont faite deuant nous, & nos enfans la feront encore apres que nous ne serons plus. Le monde est & sera tousiours d'une façon. S'il y a du déreglement vne fois plus que l'autre, c'est chose qui va & vient comme le flux & le reflux de la mer. Tantost

l'impudicité gagnera le dessus, & mettra les adulteres en reputation. Tantost la superfluité des festins aura son tour, & la friandise des cuisines; qui est la plus hôteuse ruine que puisse auoir vne bonne maison. Tantost la dépense des habits sera débordée, & la déformité des esprits se fera connoistre par le soin qu'on aura de l'embellissement du corps. Tantost de la liberté mal dispensée naistront les insolences & les outrages, d'où peu à peu les humeurs, tant en general qu'en particulier, s'achemineront à la cruauté, & enfin éclorront des guerres ciuiles, où toutes choses seront violées, & ne sera rien de si saint qu'on ne prenne la hardiesse de profaner. Il viendra peut-estre vn tēps où l'yurongnerie aura du credit, & ce sera vertu que de bien boire. Les vices ne sont pas tousiours en vne place, ils sont mobiles, & se font guerre perpetuelle pour s'entrechasser. Pour ce qui nous touche, nous pouuons dire de nous vne chose qui sera tousiours veritable, que nous ne valōs rien, que iamais nous n'auons rien vallu, & ce que ie suis bien marry de dire, que nous ne vaudrons iamais rien. Le monde ne sera iamais sans homicides, sans tyrās, sans larrons, sans adulteres, sans voleurs, sans sacrileges, & sans traistres. I'y adiousterois sans ingrats, si ce n'estoit qu'il n'est point de méchanceté que l'ingratitude ne produise, & que bien à peine vn mauuais acte se peut resou-

DES BIENFAITS. 23

dre, que detabominable vice n'y ait quelque part Fuyons-le comme le plus grand crime qui se puisse commettre, supportōs-le comme la plus petite iniure que nous puissions recevoir. Le pis qui nous en puisse arriuer, c'est que nous perdons le plaisir que nous auons fait. Ce qui est de meilleur nous en demeure, nous l'auons fait. Or cōme il faut prendre garde d'obliger plustost que nul autre ceux que nous pensons qui en auront du ressentiment: aussi est-il de certains plaisirs que nous ne deuous pas laisser de faire, encor que ceux qui en ont besoin nous soient suspects d'ingratitude, & que mesme ils nous l'ayent déjà fait recognoistre en quelqu'autre occasion. Cōme si vn pere qui a ses fils en danger, les peut recouurer par mō moyen, & que pour m'y employer ie n'ē recoiue point d'incōmodité, ie seray bien aise d'y faire ce qui me sera possible. Si ie puis sauuer la vie à vn qui le merite, ie le feray aux dépens de la mienne, & ne feray point de difficulté de courre ma part de sa fortune. Si vn maraut est entre les mains des voleurs, & qu'en criant ie leur puisse faire lascher prise, ie ne seray point marry d'ouurer la bouche pour le salut d'vn homme.

XI. Nous auons à cette heure à discourrir des plaisirs que nous deuous faire, & de quelle façon il y faut proceder. Il y a trois sortes de choses qu'on peut donner. Les necessaires sont les premieres, les profita-

bles les secondes, & les dernières celles qui ne sont que pour le plaisir. Mais sur tout, quoy que nous donnions, il faut prendre garde que ce soient choses qui ne s'évanouissent pas légèrement. Il est raisonnable de donner le premier rang aux nécessaires. La vie va devant toutes choses. La conservation nous en est plus chère que l'ornement. En vne chose dequoy nous auons moyen de nous passer, nous pouuons faire les degoustez, & dire, le n'en ay que faire, ie me contente de ce que i'en ay. Et cependant nous n'auons pas tant d'enuie de la rendre que de la ietter. Des choses nécessaires, i'en fais encore de trois sortes. Les vnes sont celles sans qui nous ne pouuons viure; comme estre deliuré des mains d'un ennemy, de la cholere d'un tyran, d'un arrest de mort, & d'autres inconueniens qui ordinairement tiennent la vie assiégée de toutes parts. Tant plus nostre affliction aura esté grande, tant plus serons-nous redevables à celuy qui nous en aura démeslez. Car à toute heure la forme effroyable du mal échappé nous repasse par la memoire, & n'est rien de si doux en la deliurance, que de se rammenteuoir l'apprehension qu'on a eue d'en estre iamais deliuré. Toutesfois nous ne nous persuadons pas que si dès aujourdhuy nous pouuons sauuer vn homme, nous le deuions laisser languir iusques à

demain

DES BIENFAITS. 25

à demain ; pour en faire peser dauantage l'obligation qu'il nous en aura. Apres les choses de cette nature , il y en a d'autres sans qui nous pouuons bien viure, mais nous ne le deuons pas faire, parce que sans elles nous aurions meilleur marché de ne viure point, comme la liberté, l'honneur, & la santé de l'esprit. A celles-cy succedent les dernieres du nombre des necessaires, qui sont celles sans qui nous ne prendrions point de plaisir de viure, comme sont les choses que la conionction, le sang, la continuation, ou la longue conuersation nous font aimer, les femmes, les enfans, les lieux de nostre naissance, & autres obiets à qui nostre esprit se colle & s'attache avec tant de passion, qu'on a quelquefois moins de regret de mourir que d'en estre separé. Quant aux choses profitables, qui tiennent le second rang apres les necessaires, la diuersité en est grande, & le nombre infiny. L'argent est de ce rang-là (toutesfois iusqu'à la suffisance seulement, & au deça de la superfluité) les honneurs, les auancemens de ceux qui ne sont point contents de leur fortune. Car la premiere vtilité, c'est d'estre vtile à soy-mesme. Il ne reste plus à parler que des choses que l'abondance fait naistre, & qui seruent plus aux delices, qu'à la necessité, ny au profit. Quand nous voulons donner quel-

que chose de cette qualité, voyons de le faire en sorte que l'opportunité la rende agreable. Que ce soit chose non vulgaire, mais ou qui aye tousiours esté rare, ou qui le soit de nostre temps, ou qui, si d'elle-mesme elle n'est pas bien precieuse, soit présentée en vne saison, ou en vn lieu si à son auantage, que le iugement de celuy qui l'enuoye luy fasse auoir de la reputation & du credit. Pensons ce qui sera le mieux receu, ce qui plus souuent se representera deuant les yeux, afin que celuy à qui nous donnons pense estre aussi souuent avec nous comme il sera avec nostre present. Sur tout gardons-nous de donner des choses inutiles, comme vn épieu à vne femme, ou à vn bon homme de quatre-vingts ans, à vn payfan des liures, ou à vn homme d'estude des toiles & des filets. Mais d'autre part aussi, prenons garde que tandis que nous voulons donner des choses agreables, nous en donnions qui semblent reprocher quelque defaut; comme à vn yurongne, du vin, ou à vn homme mal disposé, des medicaments. Toute chose qui porte quelque marque de l'imperfection de celuy qui la reçoit, luy est plustost iniure que present.

XII. Si nous auons l'élection de donner ce que bon nous semblera, prenons garde de donner des choses de la plus lon-

DES BIENFAITS. 27

que durée que nous les pourrons choisir. Car il n'est gueres d'hommes si nais à la reconnoissance, qu'ils ne perdent la memoire d'un present aussi tost qu'ils en ont perdu la veuë, comme au contraire, pour ingrat que soit un homme, c'est force que l'objet excite sa memoire, & qu'en dépit de luy quand il voit le present il se ressouvenne de l'auteur. Il y a encor un autre point qui nous doit conuier à donner des choses durables. C'est que depuis que nous auons donné vne chose à quelqu'un, il ne luy en faut iamais plus parler. Ainsi l'aduertissement que nous n'osons faire, le present le fera. Je donneray plustost de l'argent en œuure qu'en monnoye, & des statuës plustost que des habits, on quelque autre chose qui soit vlté au premier iour. On cesse de sçauoir gré, quand on cesse de posseder. Il y en a peu qui fassent autrement. La souuenance prend fin ordinairement comme l'usage. C'est pourquoy ie veux, si ie puis, que mon present ne soit point de chose qui se consume facilement. Je veux qu'il demeure, qu'il s'attache, & qu'il viue avecque mon amy. Je crois qu'il n'y a homme de si peu de iugement, qu'il le faille aduertir de n'auoyer des gladiateurs, ny des animaux pour combattre apres que le spectable aura esté representé, non plus que de l'étamine en Ianuier, & de la fourrure en Iuillet. Vne

chose plaist en vne occasion qui en vne autre seroit desagreable. Il faut considerer le temps, le lieu & les personnes à qui nous auons à faire. Vn sens commun sans science est capable de cette obseruation. Combien prend vn homme plus de plaisir quand on luy donne ce qu'il n'a point, que ce qu'il a en abondance? ce qu'il cherche il y a long tēps, que ce que la plus chetieue boutique de la ville luy peut fournir? Quoy que l'on donne, & à qui que l'on donne rien n'est contemptible quand il est rare & recherché. Vn present mesme de pommes communes, & qu'au bout de quelques iours on ne voudroit pas seulement regarder, peut auoir de la grace quand il ne s'en trouue point encores, & qu'elles sont venues long temps auant leur saison. Il y a de l'honneur aussi à donner vne chose que ccluy à qui nous la donnons ne pouuoit auoir d'autre que de nous, ou que nous n'auons iamais donnée à d'autre qu'à luy.

XIII. Alexandre de Macedoine estant de retour de sa cōqueste du Leuant, les Corinthiens enuoyerent vers luy pour luy témoigner la ioye qu'ils auoient du succez de son voyage, & luy dire qu'ils le faisoient bourgeois de leur ville. Luy qui ne pensoit pas estre moins que Dieu (tant les prosperitez l'auoient aueuglé!) s'estant mis à rire cōme par mocquerie du present qu'on luy

DES BIENFAITS. 29

faisoit; vn des Ambassadeurs luy dit; C'est chose que nous n'auons iamais donnée qu'à vous & à Hercule. A cette heure-là ne prenant pas garde qui donnoit la bourgeoisie, mais qui estoient ceux à qu'on la donnoit, il la receut fort volōtiers & festina les Ambassadeurs, & leur fit toutes les demonstrations de bonne volonté dont il se pût auiser. Cēt homme qui n'auoit autre passion que la gloire, combien qu'il n'en conaust ny la nature ny les bornes, marchant sur les pas d'Hercule & de Bacchus, & se proposant de faire encores plus de chemin qu'ils n'auoient fait; osta les yeux de dessus les Corinthiens pour les tourner sur le compagnon qu'ils luy bailloient, & se voyant mis du pair avecque Hercule, se persuada qu'à ce coup il estoit à l'effet de la vaine & presomptueuse imagination qu'il auoit tousiours eue d'aller au ciel. Je voudrois bien qu'on me dit qu'elle comparaison il pouuoit y auoir d'vn ieune euenté, de qui toute la vertu n'estoit autre chose qu'vne assistance extraordinaire que la fortune faisoit à ses temeritez, & de celuy qui ne cherchoit autre fruit de ses victoires que le repos du monde, & l'auoir couru d'vn bout à l'autre, non pour en desirer la conqueste, mais pour en procurer la deliurance. Que pouuoit auoir de semblable l'ennemy iuré des meschans, le protecteur

des gens de bien, & le pacificateur de la mer & de la terre, avec vn miserable nourry dès son enfance aux volleries, pillent de peuples, autant ruineux à ses amis qu'à ses ennemis, & qui ne pouuoit trouuer de titre plus conuenable à son humeur, que d'estre la terreur de l'vniuers? ne se souuenant pas que si les bestes furieuses sont formidables pour leur force, celles qui n'ont du tout point de courage ne le sont pas moins pour leur poison.

XIV. Mais retournons à nostre propos. Vn plaisir qu'on fait à tout le monde n'oblige personne. Je ne scay point de gré à vn qui tient hostellerie de m'auoir logé. Aussi ne fais-ic à vn qui donnant à manger à toute vne ville, m'a mis en vn rang d'où il n'a excepté personne. Qu'est-ce qu'il a pour moy, sinon cela mesme qu'il a fait pour vn badin, pour vn belistre, & pour vn que peut estre il n'auoit iamais veu? il n'a point eu bonne opinion de moy, mais il a voulu contenter sa vanité. Voulez-vous rendre vne chose agreable, rendez la rare, Qui est-ce qui voudroit qu'on luy mist en compte ce qu'il a recueilly d'vne chose qu'on iettoit sur toute vne multitude indifferemment? Je ne veux pas que cecy soit pris pour vne bride que ie baille à la liberalité. Je trouue bon qu'elle aille si auant qu'il luy plaira; mais ie ne veux pas qu'elle

DES BIENFAITS. 31

aille en desordre. Il y a moyen de faire en sorte que donnant à beaucoup, il n'y en aura pas vn qui ne se fasse croire que nous l'auons gratifié d'autre façon que le commun. Il faut que chacun ait quelque marque particuliere, qui luy fasse penser qu'on a fait plus de cas de luy que de nul autre. Vn tel a eu autant que moy, mais ie l'ay eu sans l'auoir recherché. Il a eu autant que moy; mais ie l'ay eu tout incontinent, & il a esté long-temps à le gagner. On peut bien donner à plusieurs vne mesme chose, que ce ne sera pas avecque mesmes paroles, ny avecque demonstration d'vne mesme volonté. Il a eu autant que moy, il a prié pour l'auoir, & i'ay esté prié pour le prendre. Il a eu autant que moy, mais on scauoit bien qu'il auoit dequoy rendre. Il est vieil, & n'a point d'enfans, il s'en reuanchera quand il fera son testament. I'ay plus eu que luy, encores qu'il ait eu autant que moy, parce qu'on me l'a donné sans esperance de le retirer. Comme vne Courtisane se diuise si iudicieusement à ses poursuiuans, qu'il n'y en a pas vn qui ne pense estre celuy qu'elle ayme le mieux; ainsi faut-il que celuy qui veut que ses bienfaits soient aimables, se conduise à les distribuer si dextrement, que tous ceux qui les reçoient estans obligez l'vn comme l'autre. chacun neârmoins se fasse croire qu'on

a fait quelque chose pour luy plus que pour son compaignon. Quant à moy ie laisse les coudées franches aux bienfaits. Tant plus ils seront grands, & tant plus il y en aura, tant plus grande fera la loüange de celuy qui les fera. Tout ce que ie veux; c'est qu'on y apporte du iugement. Il n'est point d'homme si sensible, & si ouuert à toute sorte de traits, que ce qu'on luy donne fortuitement le touche au cœur. C'est pourquoy si quelqu'un pense que ce lagage tende à ramener la liberalité dans ses limites, & luy resserrer ses bornes, il ne gouste pas bien ce que ie dis. Car y a-t'il vertu que ie reuere ny que ie preche dauantage? Et qui a plus de sujet de le faire que moy, qui me propose de donner des regles à la société humaine, & procurer en ce que ie puis son établissement?

XV. Qu'on ne fasse donc autre interpretation de tout mon discours, sinon que pource que les meilleures actions de l'ame de quelque bonne volonté qu'elles parrent, ont vne certaine mesure hors laquelle il est impossible qu'elles acquierent le titre de vertu, ie n'approuue ny l'intemperance ny le desordre en la liberalité. Il y a bien du contentement à receuoir vn bienfait, voire de luy rendre les mains, quand vne élection iudicieuse se presente à ceux qui en sont dignes, non pas quand vne occa-

DES BIENFAITS. 33

tion fortuite, ou vne passion indiscrette de celuy qui donne nous le fait tomber entre les mains. Qu'elle apparence y a t'il de nommer bienfait vne chose de laquelle on a honte de confesser l'auteur? L'obligation est alors vrayement agreable, & descend au fonds de l'ame pour y demeurer eternellement, quand nous nous ramentouons plus volontiers le meritede celuy qui nous oblige, que la valeur du plaisir qui nous est fait. Crispus Passienus disoit ordinairement, qu'il y auoit de certaines gens de qui il estimoit plus le iugement, que le bienfait, & d'autres aussi de qui il aimoit mieux le bienfait que le iugement, & en donnoit cet exemple. L'aime mieux, disoit-il, le iugement d'Auguste, que le bienfait de Claudius. Pour moy ie ne scaurois faire cas du bienfait d'vn homme de qui ie mepriserois le iugement. Mais quoy? falloit-il donc refuser ce que donnoit Claudius? Non, mais il falloit prendre de luy comme de la fortune, que l'on s'asseure d'auoir pour ennemie au premier iour. Comment donc separons-nous des choses si coniointes? Ce qui est de meilleur en vn bienfait, c'est d'estre donné avec iugement. S'il y manque, il n'y a plus de bienfait. Autrement vne grande somme d'argent donnée mal à propos, n'est pas plus bienfait que si elle estoit mise en tresor. Or il y a beau-

74 SENEQUE
coup de choses qu'il faut recevoir, & tou-
tefois ne penser pas en estre obligé.



SENEQUE

DES

BIENFAITS.

LIVRE SECOND.

I.  Continuons nostre discours, & voyons de quelle façon il faut faire plaisir : la chose est aisée à mon avis. Donnons comme nous voudrions recevoir volontairement, promptement, & sans marchander. Ce que nous donnons n'a point de merite, quand nous auons du regret à le voir partir d'entre nos mains, & semblons plustost nous l'arracher, que de le donner à nostre amy. Si nous ne pouvons faire qu'il n'y ait quelque retardement, gardons pour le moins qu'on y apperçoie point de deliberation. Celuy qui delibere oblige aussi peu que celuy qui refuse : parce qu'en la volonté seule du bienfaisant est toute la reputation du bienfait. Qui donne & voudroit bien ne donner.

point, ne donne pas, mais il est serré de si près, qu'il laisse aller ce qu'il ne peut retenir. Il en est assez qui donnent parce qu'ils n'ont pas l'assurance d'esconduire. Les bienfaits vraiment agreables, sont ceux qui n'ont difficulté ny longueur, que la modestie de ceux qui les reçoivent. Donnons si nous pouuons deuant qu'on nous demande; si nous ne pouuons, donnons incontinent apres qu'on nous a demandé: Toutesfois le premier est le meilleur: parce qu'un homme de courage ne venant iamais aux requestes, qu'il ne rougisse & baisse les yeux, on ne luy fait pas peu de courtoisie de l'exempter de cette necessité. Qui prie, achepite bien ce qu'il reçoit: ç'a toujours esté l'opinion des gens d'honneur, qu'il n'y a rien de mieux vendu, que ce que les prieres font obtenir. Si les vœux se faisoient à haute voix, ils seroient plus rares qu'ils ne sont: Et quoy que ce soit chose très'honneste, de prier les Dieux, si le faisons-nous ordinairement, en quelque solitude, & si secretement qu'il se reconnoist bien que nous ne prenons pas plaisir d'estre veus en cette action.

II. C'est vn fascheux mot que, Je vous prie, si nous voulons gratifier vn amy, nous ne luy deuons pas donner la peine de le dire. Apres qu'il est dit, donnons si tost que nous voudrons, nous ne pouuons donner

que trop tard. Ce seroit beaucoup qui pourroit denier ce qu'on veut de nous, & aller au deuant, d'une necessité que peut-estre on n'a pas la hardiesse de nous declarer; vn homme obligé de cette façon, ayme sa debte, & s'en ressouuiet eternellement. Si la demande nous a preuenü, ne nous laissons point faire de longues harangues, semblons plustost aduertis que priez, & promettons si promptement quel'on croye que c'estoit chose que nous estions resolu de faire quand on ne nous en auroit point parlé. Comme vne viande ou vn verre d'eau sont quelquesfois donnez si à propos à vn malade, qu'ils luy sauuent la vie, ainsi le plaisir le plus petit & le plus contemptible qui se puisse imaginer, s'il est fait au besoin; il n'y a point de doute qu'il ne deuienne aussi precieux, qu'un de bien plus grande importance, sur lequel on a esté longtemps à deliberer. Il est certain que celuy qui donne tost, donne avec affection; Aussi luy voyez-vous paroistre le cœur au visage, & sa façon riante donne vn témoignage indubitable du contentement qu'il a de faire plaisir.

III. Il y en a qui avecques vne grauité melancholique, tantost faisans les muets, & tantost parlans comme s'ils auoient la peine d'ouurir la bouche, gastent le plaisir qu'ils veulent faire, & ne semblent pas tant

DES BIENFAITS 37

promettre que refuser. Nous ferons mieux en semblables occasions, d'accompagner les bons effets de bonnes paroles, & dire à celuy qui nous prie, vous avez tort que ie n'ay plustost sçeu que ie fusse capable de vous seruir, il semble que vous vous soyez adressé à moy avecques quelque défiance, c'est chose où vous n'avez que faire de l'entremise de personne, vous me faites beaucoup d'honneur de me commander, ie suis content pour ce coup d'excuser vos ceremonies, pourueu qu'une autre fois quand ie pourray quelque chose qui vous soit agreable, vous en usiez avec autorité. Sans doute celuy qui receura de cette façon estimera nostre volonté plus que la chose mesme qu'il nous demandoit, & s'en ira disant en luy-mesme; l'ay fait vne belle acquisition aujourdhuy, ie suis plus satisfait de la rencontre d'un si honneste homme, que si i'auois gagné beaucoup d'auantage par autre moyen: Il n'est pas possible que ie me puisse iamais acquitter en son endroit.

IV. Il y en a d'autres, lesquels apres qu'avec vn langage & vne demonstration toute manifeste de leur arrogance, ils vous ont fait repentir de les auoir employez, sont encores si longs & si pesans à liurer ce qu'ils ont promis, qu'on auroit meilleur marché de s'en auoir rien obtenu. Car à

toute heure il faut auoir leur courtoisie en la bouche : & bien souuent cette derniere sollicitation a plus d'espines que la premiere. Il faut trouuer vn amy qui les en fasse ressouuenir, & vn autre qui le reçoie. De maniere qu'vn present ayant à passer par tant de mains, c'est force que les intercesseurs en partagent l'obligation avecques l'auteur. Voulons nous auoir le remerciement tout entier, faisons que le bienfait tout entier arriue entre les mains de ceux à qui nous l'auons promis, qu'il n'y ait point de courtier qui s'en mesle, point de frippier qui en retienne rien, la gloire de nostre liberalité ne se peut communiquer à vn autre qu'avec diminution de ce qui nous en appartient.

V. il n'y a point de gese si grande que de languir apres l'attente de quelque chose. Les esperances comptées sont plus supportables que les suspenduës, & toutesfois la pluspart des hommes a cette miserable vanité que s'ils ont fait quelque promesse, ils en remettent l'execution d'vn iour à l'autre, pour le contentement qu'ils ont d'auoir tousiours quelqu'vn qui les suiue. Ainsi font ordinairement les officiers des Princes qui ne sont pas bien aises qu'ils n'ayent vn monde de gens à leur queue, & penseroient pouuoir moins, s'ils n'auoient de quoy monstrier qu'ils peueët beaucoup.

DES BIENFAITS. 39

Ils ne vous expedieront iamais à l'heure mesme, & vous n'aurez iamais rien qu'une piece apres l'autre Aux iniurés ils courent la poste, aux bienfaits ils clochent & vont bien à peine le petit pas. Le dire du Comique est tres-veritable. Quand tu veux faire plaisir, souviens-toy que ce que tu donnes au temps, tu l'ostes à l'obligation. De là viennent ces murmures que fait naistre le iuste despit : Faites-le si vous le voulez faire, la chose ne vaut pas tant de façon. Si vous n'en voulez riē faire, il ne faut que le dire. Quelqu'un pensera qu'il y ait de l'ingratitude en ce langage, il n'y en a point; car comme seroit un ingrat à ceux qui vendent si cher une si mauuaise denrée? Mais il n'est pas possible qu'un homme qui a du courage ne se lasse de faire le valet, qu'il ne se despitte contre ses affaires, & ne cesse de desirer ce qu'on luy fait poursuiure avec trop de court & de longueur. C'est cruauté de faire durer le supplice d'un criminel, & misericorde de le despescher promptement. En l'extremité de sa peine, est la fin de la douleur. Le temps qui precede son execution, est la plus grande & la plus cruelle partie de son supplice. Il en est de mesme aux bienfaits : Tant plus on donne tost, tant plus on oblige ce luy qui reçoit, l'attente du bien a du trouble & de la sollicitude. Et parce que la plus part des bienfaits

font recherchez pour le remède de quelque incommodité, si nous pouuons mettre incontinent vn homme hors de peine, & cependant nous le laissons trop long-temps endurer, ou le faisons resioûir trop tard, nous estons l'ame à nostre courtoisie. Vne bonne volonté n'est iamais lente, & le propre de celuy qui fait volontiers, c'est de faire vistement? Qui est long à donner, ne donne pas de bon cœur, & perd ensemble deux choses de grande importance, le temps & le tesmoignage de l'affection, vouloir tard, est vne marque de ne vouloir pas.

VI. Toutes nos actions ont des circonstances. selon lesquelles elles doiuent estre considerées, & le plus souuent comme on est long ou prompt à faire vne chose, elle reüssit ou bien ou mal, vne flèche ne blesse pas tousiours d'vne façon, non que ce ne soit tousiours le mesme fer, mais parce que selon qu'on la décoche elle fait des ouuertes inégales. Vne espée qui n'a fait qu'egratigner la peau, eust percé la peau d'ou-
tre en outre, si le coup eust esté plus violent. La façon de donner fait differer les choses qu'on donne, encores qu'elles soiēt du tout semblables. C'est bien du contentement & de la gloire, de ne permettre pas qu'on nous remercie, & de l'heure mesme qu'on donne, ne se souuenir plus d'auoir

DESBIENFAITS. 41

donné. Quoy qu'il y ait, il ne faut iamais tanfer ceux à qui nous deuons : Le plaisir & l'iniure sont incompatibles, quiconque les assemble monstre qu'il a faute de iugement. Le bienfait est vne chose douce, n'y apportons point d'aigreur: laissons le sucre sans absynthe, & si nous auons quelque chose à dire, attendons qu'il s'en presente vne occasion plus à propos.

VII. Fabius Verrucosus comparoit vn plaisir fait de mauuaise grace, à du pain pierreux que l'on préd parce qu'on a faim, mais mal volontiers ; parce qu'il ne vaut rien. Tybere vn iour prié par vn Allius qui auoit mangé tout son bien, de luy donner dequoy s'acquitter, il luy commanda de luy bailler le rolle de ceux à qui il deuoit, cela n'estoit pas dōner, mais bien sonner la trompette pour luy attirer sur les bras tout ce qu'il auoit de creanciers: Enfin il luy fit expedier vne rescription, mais avec des remonstrances si outrageuses, qu'ayāt emporté ce qu'il demādoit, il ne fut rien moins que gratifié, il le desgagea des autres, & ne se l'engagea point: ie croy bien que prenoyant beaucoup de pareilles importunittez, il leur vouloit couper chemin par cette inuention qui peut-estre n'est pas mauuaise pour tenir en bride ceux qui dépendent incōsidérémēt: Mais en matiere de faire plaisir, ce n'est point ainsi qu'il y faut proceder.

VIII. Quand nous donnons quelque chose, apportons-y tout ce que nous pouvons pour la faire bien recevoir. Donner comme Tybere, c'est gourmander; & pour en dire mon avis, les Princes en cela n'ont point plus de privilege que les autres. Il se proposoit d'eiter vne chose, & ne laissa pas d'y tomber. Car il s'en trouua qui luy firent la mesme requeste que Allius, il leur donna bien quelque argent, mais ce fut apres qu'il leur eut fait rendre compte de leurs debtes en la presence du Senat. Je trouue cette procedure plus tyrannique que liberale. Je n'appelle point faire du bien quand on me le fait d'une façon qu'il faut que ie rougisse lors qu'il m'en souuient, on m'a fait aller deuant le Iuge, si ie n'eusse plaidé, ie n'eusse rien eu

- IX. Ceux qui font des regles de sagesse, font de deux sortes de plaisirs: les vns qui veulent la monstre & la lumiere, les autres qui cherchent le secret & l'obscurité. Les recompenses d'un seruice fait à la guerre, les tiltres d'honneur & autres telles choses à qui la publication donne de l'embellissement, se doiuent bailler deuant le monde.
- Au contraire les plaisirs qui semblent apporter quelque diminution à l'honneur, & à la qualité, comme sont les remedes deus à quelque misere ou incommodité, ne veulent estre veus de personne que

DES BIENFAITS. 43

de celuy qui les reçoit, & s'il estoit possible de le tromper luy-mesme, en sorte qu'il eust ce qui luy est necessaire, & ne sceust point d'où il seroit venu, ce seroit conduire la courtoisie au dernier point de sa reputation.

X. On compte qu'un iour Arcesilaus estant allé visiter un sien amy malade, & le remarquant desnudé de toutes choses, mais si opiniastre avec cela à dissimuler toutes ses necessitez que la maladie mesme ne les luy pouuoit faire declarer; il pense qu'il le falloit assister sans qu'il en vit rien, & luy coula doucement sa bourse sous son oreiller, afin que ce pauvre homme, à qui la honte faisoit dommage, fust tenu de deuoir à la fortune, ce qu'il faisoit scrupule de deuoir à son amy. *Quoy!* feray-je donc du bien à un homme, & il ne sçaura point qui le luy aura fait? Premièrement, si l'ignorance est vne partie du plaisir, ie veux qu'il l'ignore, & apres cela ie luy en feray tant d'autres, que par les derniers il cognoistra qui luy aura fait le premier: Et enfin quand il ne le sçauroit pas, il me suffira que ie le sçay. Vous me direz que ce n'est pas assez. Aussi ne seroit-ce si ie m'estois proposé de bailler à vsure, mais si ie n'ay pensé qu'à rendre mon bienfait agreable, il ne me faut point d'autre tesmoignage que le mien, autrement ie ne prens pas plaisir à bien faire,

mais à estre regardé quand ie fais bien. Vous voulez qu'il le sçache, parlez plus ouvertement, vous voulez qu'il le vous rende. En quelque façon que ce soit, ie veux qu'il le sçache. Mais quoy? si c'est son profit, son honneur & son contentemēt, qu'il n'en sçache rien, pourquoy ne consentirez-vous à cette ignorance? Ie veux qu'il le sçache. ie voy bien que c'est, vous ne voudriez pas de nuict empescher vn homme d'estre tué; ie ne dy pas que quand honnestement il se peut faire, on ne puisse recueillir quelque ioye de voir que ce que l'on donne soit receu de bonne volonté; Mais si le besoin de mon amy est de cette condition, que le secours luy en fasse honte, & que ce que ie fais pour luy, s'il est publié, luy soit plus tost iniure que plaisir, ie suis bien content qu'il n'en soit rien mis au papier de ma dépense. Serois-ie si mal aduisé de luy dire, que c'est de moy qu'il a receu ce plaisir? Et si hardy de reprocher vne chose qu'il ne m'est pas seulement permis de ramenteuoir? La loy d'un plaisir qu'un amy fait à l'autre, c'est que l'un tout incontinent oublie d'auoir donné, l'autre se souuienne eternellement d'auoir receu.

XI. On ne sçauroit mieulx gesner vn homme, que de luy repeter souuent qu'on luy a fait vn plaisir. Vn à qui du temps du Triumvirat vn des amis de Cesar auoit

DES BIENFAITS. 45

sauvé la vie, apres auoir enduré long-temps de l'authorité que cette obligation luy faisoit prendre sur luy, fut à la fin contraint de luy dire tout haut, remettez-moy à Cesar, ou cessez de me représenter que ie fusse mort sans vous. Si vous me laissez la liberté de m'en ressouuenir à ma discretion, vous m'avez sauvé la vie, s'il faut que ie m'en ressouuienne à la vostre, vous m'avez tué. Je ne vous ay point d'obligation de m'auoir gardé pour vn échantillon de vostre credit. Laissez-vous de me pourmener. Trouuez bon que i'oublie mon infortune, & triomphez de moy vne fois pour routes. Depuis qu'vn plaisir est fait, il n'en faut plus parler, qui le ramentoit, le redemande : le meilleur est de n'y penser plus, & de n'en rafraischir iamais la memoire que par vn autre bienfait. Il ne le faut pas mesme compter aux autres : Sinon, on vous dira comme à vn qui publioit par tout vn plaisir qu'il auoit fait ; vouléz-vous nier que vous n'en soyez payé : Quand ? autant de fois que vous auez fait le compte. Ce n'est point à vous d'en rien dire, il sera plus honeste qu'vn autre le fasse, & quand il le fera, ne doutez pas qu'on ne mette au nombre de vos loüanges, ce que vous ne meritez pour n'en auoir point parlé : Mais peut-estre vous auez peur que si vous ne le dites, personne ne le sçache, & que cela ne me

donne occasion de ne vous en sçauoir point de gré. Tant s'en faut que cela soit, qu'au contraire, s'il s'en parle en vostre presence, vous deuez incontinent respondre. Vrayment il merite bien dauantage, ie suis seulement marry que ie ne puis accompagner de plus de preuues la volonté que i'ay de le seruir. Et pour vous monstrier que vous ne tenez pas ce langage en bouffonnant, ny comme font plusieurs par vne modestie simulée, dédaignant en apparence ce qu'en effet ils desirent de toute leur affection: Adioustez-y toute la demonstration d'humanité que vous sçauriez vous imaginer. Le Laboureur qui ne se soucie de son bled que quand il le seme, ne fera iamais de bonne recolte. Ce n'est pas sans peine que le bled monte en espy. Iamais vne diligence n'est fructueuse, si elle n'est continuée iusques à la fin. Peut-il estre de plus notables bienfaits, que ceux des peres à leurs enfans? Et toutefois ils sont inutiles, si la pieté se lasse de les entretenir. Il en est de mesme de tous les autres bienfaits. Si nous ne leur aydons, nous les perdons. Ce n'est pas assez de les auoir fait naistre, il les faut faire viure. Aymons-les, si nous voulons qu'on nous en sçache gré. Mais sur tout, comme i'ay dit, gardons la langue. Le ramenteuoir importune, le reproche fait des ennemis. Il n'y a rien si cuitable que l'arrogance, quand on

DES BIENFAITS. 47

fait plaisir. Laissons la vanité, les choses parleront, pourueu que nous ayons la patience de nous taire. Quelque bien-fait que ce puisse estre, il est impossible qu'il ne soit hay quand il est fait arrogamment.

X II. Cajus Cesar donna la vie à Pompeius Pennus (si c'est la donner que de ne l'oster point) & comme il l'en remercioit, il luy bailla son pied gauche à baiser. Ceux qui l'excusent, disent que ce ne fut point par outrecuidance, mais pour enuie qu'il auoit qu'on vist sa pātouffe, qui estoit d'or en broderie de perles. Et disent dauantage, que peut-estre il eust égard à la qualité consulaire de ce bon homme, de luy bailler de l'or & des perles à baiser, parce qu'il reconnoissoit qu'en tout le reste de son corps il n'auoit rien de si net, ny de si digne d'estre baissé. Ce miserable, né pour la ruine entiere des mœurs Romaines, & pour l'establissement de la seruitude perpetuelle, n'eust pas esté satisfait de voir en la presence d'une grande & honorable compagnie, vn vieil Senateur, remarquable pour vne infinité de belles charges qu'il auoit eues, prosterné deuant luy comme vn vaincu deuant vn victorieux, s'il n'eust encores trouué quelque chose au dessous des genoux pour y faire descendre la liberté. Il n'eust pas pensé auoir bien foulé aux pieds la Republique, s'il ne luy eust fait cet ou-

trage du pied gauche, & si apres auoir tellement defestimé la vie d'un Sénateur, que d'en faire le iugement capital en pantouffes, il ne luy eust encor donné du pied par les dents, pour rendre l'iniure accomplie au gré de son insolence & de sa fureur.

XIII. O vanité compagne d'une grande fortune ! ô maladie qui ruine les esprits les plus sains ! Puis que ton contentement est, de changer les bienfaits en iniures, ton gouft d'aimer ce qui n'a point de mesure, & ton industrie de ne faire iamais rien de bonne grace, combien pense-tu que tu fais de plaisir à ceux à qui tu n'en fais point ? Plus tu te hausses, plus tu demeures basse, & monstres que tu connois mal la condition de ce qui te fait en orgueillir. Tu ne donnes rien que tu ne gastes. Je voudrois sçauoir d'où te vient ce iugement peruertey de te vouloir faire voir en masque, plustost qu'en ton visage naturel. Un plaisir m'est agreable, quand il m'est fait agreablement, quand celuy qui ne me le fait, s'il est plus grand que moy, ne me met pas pourtant le pied sur la gorge, mais se radourcit à ma mesure, oste la pompe à sa courtoisie, & n'a pas seulement égard à me secourir en ma necessité, mais y adiouste encor ce respect, de considerer de quelle façon ie veux estre secouru. Il n'y a qu'un moyen de ramener ces audacieux à leur deuoir; c'est de leur

DES BIENFAITS. 49

leur faire connoistre que pour tout le bruit qu'ils font, ny eux ny leurs bienfaits n'en sont pas estimez dauantage, que par leur presumption ils font rire le monde, & sont cause qu'on veut mal à ce qui seroit aimable, s'il estoit manié d'autre façon.

XIV. Il est des choses de cette nature, que qui les bailleroit à ceux qui les demandent, elles feroient occasion de leur ruine. Quand cela s'offre, qui refuse oblige, & non qui donne. Ne nous arrestons pas à ce que nos amis veulent, regardons ce qui leur est bon. Les passions bien souvent esbloüissent la partie raisonnable de l'ame, & nous donnent de mauuaises intentions. Mais quand cette premiere faillie est passée, & que le refroidissement nous a rendus capables de conseil, nous detestons indubitablement ceux qui nous ont détruits pour nous auoir gratifiez. Comme nous refusons de l'eau à vn malade, vn couteau à vn desesperé, & à vn amoureux tout ce que le dereglemét de son affection luy fait desirer à son preiudice: ainsi de quelque vehemence que nos amis nous prient, quelques submissiõs qu'ils nous fassent, & quelque pitié mesmes que nous en ayons, nous ne deuons iamais nous laisser aller à faire pour eux chose qui leur puisse apporter du déplaisir. La fin du bienfait

est plus considerable que le commencement. Ce n'est rien que ce qu'on donne plaise à l'heure qu'on le reçoit, s'il ne plaist encor après l'auoir receu. Il y en a qui disent. Je sçay bien que ce qu'il me demande luy fera mal, mais qu'y feray-ie? Il me prie, ie ne le sçauois éconduire C'est à luy d'y penser. S'il ne s'en trouue bien, qu'il s'en prenne à soy - mesme, & non pas à moy. Vous-vous trompez; c'est à vous qu'il s'en prendra. Sa raison fera, que vous luy aurez aidé à se perdre. Sçauoit-il auoir vn plus iuste suiet de vous haïr. C'est vne bonté bien cruelle, que de se lascher aux prieres de ceux qui veulent que nous les assistions à se ruiner. L'acte est glorieux & magnanime de sauuer la vie à vn homme, encore que peut-estre le desespoir où il est l'empesche d'y consentir; mais de donner vne chose qu'on sçait bien qui sera la confusion de celuy qui la demande, qu'est-ce autre chose qu'une malueillance, qui n'ayant pas assez de courage pour se produire par la force, est bien aise de pouoir nuire sous la couuerture d'un plaisir? Donnons des choses que la continuation de l'usage rende d'un iour à l'autre plus agreables, & par qui celuy qui les aura receuës, ne puisse iamais auoir d'ennuy. Je ne bailleray point d'argent à mon amy, que ie sçay qui me le demande pour debau-

DES BIENFAITS. 51

cher vne femme , parce que ie participerois à son crime. Je l'en diuertiray , si ie puis , sinon , ie ne fauoriseray point vn méchant acte. Si la colere l'emporte au delà du deuoir , si l'ambition luy persuade des entreprises mal-assurées , ie ne luy donneray point de suiet de pouuoir iamais dire , Vn tel m'a perdu pour m'auoir trop aimé.

XV. Ce sont bien souuent mesmes choses , que les plaisirs des amis , & les vœux des ennemis. L'enuie des vns nous desire du mal , l'indulgence inconsiderée des autres nous le procure. Mais , ie vous prie , quelle honte est-ce , que par faute de nous sçauoir conduire il n'y a point de difference entre faire du bien & vouloir du mal ? Et cependant c'est chose que nous voyons arriuer ordinairement. Ne faisons iamais rien pour personne aux dépens de nostre honneur. La premiere loy d'amitié , c'est l'égalité des amis. Quand on pouruoit à l'un , il ne faut pas abandonner l'autre. I'assisteray mon amy necessiteux ; mais ce sera sans me laisser tomber moy-mesme en necessité. S'il est en peine , ie tascheray de l'en tirer ; mais ie me garderay de m'y mettre sinon que l'affaire ou l'homme fussent de quelque merite extraordinaire ; qui valust de me resoudre à courre fortune. Je ne donneray iamais ce que i'auois honte de de-

mander. Je priseray les choses ce qu'elles valent. Si le plaisir est petit, ie ne le magnifieray point comme grand, s'il est grand, ie ne le mesprimeray point comme petit. Les bien-faits s'ils sont mis en ligne de compte, n'ont point de grace, s'ils sont monstrez, ils sont reprochez. C'est vne belle & necessaire consideration de mesurer ses moyens, pour faire iustement ce qu'on peut, & rien dauantage; mais aussi ne faut-il pas auoir moins d'égard qui sont ceux à qui nous donnons. Tout ne conuient pas à toutes personnes. Il est des choses si petites, qu'vn homme qui a quelque marque ne les sauroit ny donner ny prendre sans se faire tort. Comparons donc les bien-faits & les personnes, de peur qu'il n'y ait rien de defectueux ou superflu, & que nous ne donnions quelque chose qu'on dedaigne, ou que du tout on ne vueille pas receuoir.

XVI. Ce grand Alexandre, de qui la vaine gloire auoit porté l'esprit au delà de toutes imaginations ordinaires, fit vn iour presēt d'vne ville à quelqu'vn, qui de peur de l'enueie la refusa, comme chose disproportionnée à sa petitesse. Je ne m'informe pas, dit Alexandre, de ce que tu peux accepter selon ta fortune, ie regarde à ce que ie dois donner selon la mienne. Cette parole, à ne la prendre que par dessus, sēble gene-

DES BIENFAITS. 53

reuse & vrayment royalle, & toutefois il ne pouuoit dire chose qui fust si mal à propos. Rien ne sied bien de soy-mesme, l'observation seule des circonstances fait l'approbation de nos actions. Pauvre creature, enflée au dessus de ta cōdition ! comme est-il possible qu'à toy le donner soit honneste, & à luy des-honneste le receuoir ? Les personnes & les qualitez sont considerables. La vertu n'approche point d'une extremité plus que l'autre. L'excez est aussi bien vice que le defaut. Si la fortune t'a fait capable de donner des villes, encores que tu pouuois acquerir plus de gloire à ne les prendre point, qu'à les prendre pour en faire ionchée comme tu fais, ce n'est pas à dire qu'il n'y ait quelque homme au monde si petit, qu'honnestement tu ne luy puisses mettre vne ville entiere en la manche.

XVII. Vn Cynique demanda vn talent à Antigonus ; il luy respondit que c'estoit plus qu'un Cynique ne deuoit demander. Et là dessus le Cynique luy demandant vn denier, il luy repliqua que c'estoit moins qu'un Roy ne deuoit donner. Cette defaite fut bien aussi vilaine que subtile. Il trouua moyen de ne donner ny l'un ny l'autre. Au denier il regarda la magnificence d'un Roy, au talent la profession d'un Cynique, au lieu qu'il pouuoit donner le denier cōme à un Cynique, & le

talent comme Roy. Je veux bien qu'il soit des choses si grandes, qu'honnestement vn Cynique ne les puisse accepter ; mais il n'en est point de si petites, que la bonté d'un Roy ne puisse donner honnestement. Toutesfois si vous me demandez ce qui m'en semble, ie trouue qu'Antigonus fit bien. Ce sont choses incompatibles, de demander de l'argent, & de le mépriser. Vous avez déclaré la guerre aux biens du monde, vous en faites profession ; que ne iouïez-vous le personnage que vous avez pris ? Si vous voulez auoir le plaisir d'estre riche, pourquoy affectez-vous la gloire d'estre pauvre ? Regardons ce que nous sommes, aussi bien que ce que sont ceux à qui nous voulons donner. Chrysippus traittant cette matiere s'est seruy de la similitude du ieu de paume, que ie ne trouue pas mal à propos. Il n'y a point de doute que si la pelotte tombe, ce ne soit par la faute ou de celuy qui la iette, ou de celuy qui la reçoit, & qu'elle ne demeure haute tant que d'une part & d'autre elle sera ietée & receuë comme il faut. Vn bon iouïeur la iette d'une façon à vn grand homme, & d'une autre à vn petit. Il en est ainsi des bienfaits. S'ils ne sont accommodez autant à celuy qui les prend qu'à celuy qui les donne, il est impossible qu'ils soiēt ny bien pris ny bien donnez. Si nous auons à faire à

DES BIENFAITS 55

Vn qui iouë bien, nous serons plus hardis à frapper la pelotte, parce que de quelque façon qu'elle aille de son costé, nous ne doutons point qu'il ne la sçache bien renvoyer; là où si nous iouïons avec vn qui soit encores escholier; nous relascherons quelque chose de nostre science, & frapperons si bellement, que nous luy porterons la pelotte iusques dâs la main. Les bienfaits doiuent auoir la mesme consideration. Il est des hommes qu'il faut instruire, & se contenter quand avec quelque effort, ou par quelque trait de hardiesse ils font demonstration de leur volonté. Nous sommes bien souuent cause nous-mesmes qu'il est des ingrats, & leur aydons à l'estre par vne fausse opinion que nous auons qu'il n'est point de grands bienfaits que ceux qui sont hors de reuëche; comme ceux qui iouïent malicieusement, ne pensent pas vn bon coup, s'ils ne le couchent en sorte qu'on ne le puisse releuer, & de cette façon se priuent du plaisir que le ieu donne quâd l'vn & l'autre apporte du consentement à le faire durer. Quelquesfois nous sommes de si mauuaise nature, & auons tant de peur de demordre ce peu que nous pensons auoir d'auantage sur vn amy, que nous aymons mieux perdre le bien que nous luy auons fait, que de luy donner suiet de se penser decharger de l'obligation qu'il

nous a. Mais combien ferons nous plus honnestement de luy donner moyen de s'acquitter, interpreter toutes choses en bonne part, prendre vn remerciement pour vn reuenche, & monstrier à le faire demeurer quitte de la mesme affection que nous auons eue à l'obliger? Vn vsurier est aussi fascheux s'il est long & difficile à receuoir son interest, comme quand il est rigoureux à l'exiger. Il ya du mal à refuser vne reconnaissance, autant qu'à la demander. Le meilleur est de donner sans se faire prier, & ne redemander iamais ce qu'on a donné. Si on nous le rend, s'en reioüir comme d'vne chose qu'on auoit du tout oubliée, & le prendre non pour vne dette qu'on nous paye, mais pour vn plaisir qu'on nous fait.

XVIII. Mais il est temps de passer à l'autre partie de mon discours & de traiter de quelle façon il faut receuoir. L'arrogance y est éuitable comme à donner. En tout office qui touche deux personnes, les obligations sont reciproques. Le pere doit au fils, le fils au pere, le mary à la femme, la femme au mary. Ils sont obligez de part & d'autre autant à faire qu'à receuoir. Hecaton en trouue la regle difficile, aussi est elle. L'honesteté est vn point où il n'est pas bien aisé de donner, qui en approche fait beaucoup; Car il n'est pas question

DES BIENFAITS. 57

de faire, mais de bienfaire ce qui ne peut estre, si la raison ne preside à nos actions depuis le commencement iusqu'à la fin. Il n'y a rien de si petit ny de si grand où il ne la faille appeller. Si nous donnons, il faut que ce soit par son conseil. Le premier aduis que nous en aurons, ce sera de ne prendre pas de tout le monde indifferemment. De qui donc? De ceux à qui nous voudrons donner. Il faut vn'goust aussi delicat à choisir à qui deuoir, comme à qui prester. Car quand il n'y auroit point vn nombre infiny d'incommoditez qu'il y a, nous sommes assez gesez de deuoir à vn à qui il nous déplaist d'estre obligez, comme au contraire c'est vn contentement extreme, que nostre creancier ait des qualitez capables de se faire aimer quand mesme il nous auroit offensez. Il n'y a point de creuecœur plus grand à vn homme d'honneur, que s'il faut qu'il aime ce qu'il ne prend point plaisir d'aimer. Je ne parle pas de ceux qui sont si sages, que s'il se presente quelque chose, qu'il faille ou faire ou souffrir, ils y disposent aussi tost leur consentement, qui tiennent leurs volontez en leur puissance, & prennent d'eux-mesmes vne loy qu'ils ne violent point; mais de ceux-là seulemēt qui sont au chemin de cette perfection & qui desirent de viure en gens d'honneur, mais

leurs passions leur donnent de la peine, & n'obeissent qu'entant que la force les fait plier. Il ne faut pas donc, quand i'ay besoin d'un plaisir, m'adresser au premier venu. Je le dois elire, comme i'elirois vn à qui ie voudrois emprunter del'argent, & encore avecque plus de soin. Car à cettuy-cy, ie suis quitte quand ie luy ay rendu ce qu'il m'a presté: mais à l'autre, il faut que ie luy rende dauantage, & qu'apres cela ie me repute encores son obligé. Je recommence à luy deuoir quand ie l'ay payé. C'est pourquoy comme il faut du choix & de la diligence quand il est question de faire des amis, aussi ne faut-il pas entrer indifferemment au commerce des bienfaits avecque toutes sortes de personnes, puis que c'est de là principalement que procede l'amitié. Vous me direz que nous ne sommes pas tousiours libres de ne receuoir pas, & que quelques-fois il faut prendre en dépit que nous en ayons. Vn tyran outrageux, & qui pour peu de chose se met en colere, m'offre quelque chose. Si ie la refuse, ie l'offense. Ne la prendray-ie point? Tenez vn Roy pour voleur & pour corsaire, quand il fait ce qu'un voleur & vn corsaire fait. Que dois-ie faire? Il ne me semble pas digne que ie luy sois obligé. Quand ie vous parle de choisir, c'est pourueu que la crainte & la violence ne nous en empes-

DES BIENFAITS. 59

che. Car alors il n'y a plus d'electiō. Quand il est en vous de vouloir ou ne vouloir pas, auiſez-y. Si la fortune vous oſte cette liberté, vous ne prenez pas, vous obeiſſez. Vous ne ſçauriez eſtre obligé pour auoir pris ce que vous n'auiez pû refuſer. Voulez-vous ſçauoir ſi ie veux ? faites qu'il me ſoit libre de ne vouloir pas. Ouy, mais il vous a donné la vie. Ce n'eſt pas là qu'eſt l'importance. Il eſt queſtion ſi i'ay voulu ptēdre ce qu'il m'a voulu donner. Vous m'auiez ſauuē la vie, ie le veux, ce n'eſt pas à dire que ie la vous doiue. Les poiſons ont quelquefois eſté remedes, mais pourtant on ne les compte pas entre les medicamens ſalutaires. Il eſt aſſez de choſes qui profitent, & toutesfois n'obligent pas.

XIX. Il eſt arriué qu'vn qui eſtoit allē pour tuer vn tyran, luy a percē vne apoſtume, où les barbiers n'auoient oſē mettre la main. Pour cela le tyran ne luy doit ſa guerison. Celuy de qui le deſſein eſt de me nuire, peut bien faire choſe qui me profite, mais il ne me ſçauroit obliger. La fortunē fait le plaſir, l'homme l'iniure. De noſtre temps vn lion en l'amphitheatre ayant reconnu que l'vn des exposez auoit eſté ſon geuuerneur, le defendit des autres beſtes qui le vouloient offenſer. Luy fit-il plaſir ? Non, parce qu'il n'en eut pas l'intention. Le fait du lion & de celuy qui vou-

loit tuer le tyran sont semblables. L'vn & l'autre ont donné la vie, & ny l'vn ny l'autre n'a fait plaisir. La gloire de donner ne peut estre où est la necessité de recevoir. Je ne dois point ce qu'on m'a fait deuoir par force. Vous voulez que ie vous doive, laissez en ma liberté le prendre & le refuser.

XX. On dispute ordinairement si Marcus Brutus ayant dessein en son ame de faire mourir Cesar, fit bien de recevoir la vie de luy. La resolution qu'il prit en ce fait, a de la matiere pour vn autre discours. Mais si, diray-je en passant, que soit qu'il eust en horreur le nom de Roy, qui est vne domination, quand elle est iuste, preferable à toute autre sorte de gouvernement, soit qu'il esperast que la liberté se pût remettre en vne ville où le prix estoit si grand de commander & de servir, soit qu'il pensast qu'après vne introduction de nouvelles mœurs les choses peussent retourner à leur premier établissement, & les loix reprendre leur autorité parmy tant de milliers d'hommes qu'il auoit veu combattre, non pour n'auoir point de maistre, mais pour en eslire vn; encore qu'en assez d'autres occasions, il se soit monstré grand personnage, si est-ce qu'en cette cy ie ne trouue pas qu'il y ayt moyen de le deffendre, sinon d'autre faute, pour le moins de n'auoir pas bien pratiqué ce que l'eschole des

DES BIENFAITS. 61

Stoïques luy pouuoit auoir appris. Et quâd ces considerations ne seront point, auoit-il oublié le cours du monde, & la condition particuliere de la ville où il estoit? Ne deuoit-il pas iuger que pour vn qu'il auroit fait mourir, il s'en trouueroit vne douzaine d'autres qui auroient la mesme volonté; veu qu'apres tant d'exemples de Rois tuez ou de glaiue ou de foudre, Tarquin n'auoit pas laissé de faire ce qu'il auoit fait? Il fit bien toutesfois de prendre la vie de luy, & pour cela ne fut pas obligé de le tenir pour pere, puisque par iniustes moyens il auoit acquis le droit de la luy donner. Celly qui m'a pû tuer & ne l'a pas fait, ne m'a ny sauué la vie, ny obligé. Tout ce que i'en puis dire, c'est qu'il m'a laissé aller.

XXI. Mais voicy bien vne question plus difficile à refoudre. Je suis prisonnier. Vn homme impudique, & vicieux contre nature, offre de payer ma rançon. Que feray-ie? M'obligeray-ie à vn meschant? Si ie m'y oblige, que feray-ie pour m'en acquitter? Seray-ie, ou si sale que de viure avec vn homme qui n'a rien de pur, ou si ingrat que de ne viure pas avec vn homme par qui ie vis. Je vous diray ce qui m'en semble. Puis qu'il est question de ma vie ie prendray de l'argent de luy, quelque meschant & sale qu'il soit; mais ie le prendray comme prest, & non comme bienfait.

Au partir de là ie le luy rendray, & s'il tombe en peine d'où ie le puisse tirer, ie feray pour luy ce qu'il a fait pour moy, mais de contracter rien de plus particulier avec luy, ie ne le feray pas. L'amitié ne peut estre qu'entre personnes semblables. Si ie luy sçay gré, ce ne sera pas de m'auoir sauué la vie, mais de m'auoir presté de l'argent, qu'il faut que ie face compte de luy rendre. Il s'en offre vn à me faire plaisir, qui merite bien que ie luy 'sois obligé, mais il ne le peut faire qu'il ne se face desplaisir. Je ne prendray rien de luy, quand ce ne seroit que pour cette volonté seule qu'il a de me faire du bien à son prejudice. Je suis accusé, il me veut defendre: mais s'il le fait, le Roy luy en voudra du mal. Je suis son ennemy, si puis qu'il veut courre fortune pour moy, ie ne prens la voye la plus aisée, qui est de la courre sans luy. Hecaton allegue à ce propos, mais hors de propos, ce me semble, l'exemple d'Arcefilaüs, qui refusa de l'argent que luy offroit vn fils de famille, de peur que son pere, qui estoit vn homme auare, n'en fust offensé. Que peut-on louer en cette action? Est-ce qu'il n'a pas voulu prendre vne chose desrobée? ou bien qu'il a mieux aimé ne prendre point, que d'estre en peine de rendre? Quelle abstinence y a-t'il à ne prendre point le bien d'autrui? Si nous voulons vn exemple qui

DES BIENFAITS. 63

ait du mérite, prenons celuy de Græcinus, Iulius, grand personnage certainement, & que Caius Cesar fit mourir sans autre suiet, que pource qu'en l'establissement de sa tyrannie vne preud'homme comme la sienne luy estoit suspecte. Vn iour qu'il faisoit la dépense de quelques ieux, & qu'à ce faire il estoit secouru par la contribution de ses amis, il ne voulut pas prendre vne bonne somme de deniers que Fabius Persicus luy enuoyoit. Et comme quelques-uns, qui regardoient plus au present qu'à l'homme, luy remonstrassent qu'il auoit eu tort de l'auoir refusé; Pensez-vous, leur dit-il, que ie voulusse deuoir quelque chose à vn homme, à qui ie ferois difficulté de dire grand-mercy s'il auoit beu à moy? Rebilus, qui ne valoit gueres mieux, encores qu'il eust esté Consul, luy enuoya dauantage, & la pressa fort de le receuoir. Excusez-m'en, s'il vous plaist, dit-il, ie n'ay pas pris ce que Persicus m'auoit enuoyé. *Que* direz-vous de cette consideration? Pouuoit-elle estre, ny plus scrupuleuse, ny plus exacte, quand il eust esté question, non de receuoir des presens, mais d'élire des Senateurs.

XXII. Apres que nous aurons resolu de prendre, apportons à cette action vne contenance si gaye, & faisons voir des marques si visibles de nostre contentemet, que

celuy qui nous donne s'en apperçoive, & dès l'heure mesme il commence de recevoir quelque fruit d'auoir donné. Il y a tousiours dequoy se réioüir quand nous voyons nostre amy ioyeux, mais certainement le suiet en est plus iuste que nul autre, quand il est ioyeux par nostre moyen. Montrons luy que ce nous est plaisir d'en auoir receu de luy? Ne resserrons point nostre affection, faisons-la paroistre, non en sa presence seulement, mais en toutes compagnies où nous nous trouuerons. Qui a receu de bonne grace vn bien-fait, il en a payé l'interest de la premiere année.

XXIII. Il y en a qui sont bien contents de prendre, mais ils veulent que ce soit secrettement. Ne doutez point que telles gens n'ayent mauuaise intention. Il y a autant de gloire à celuy qui reçoit vn bienfait de le publier, comme à celuy qui le donne de n'en faire cognoistre que ce que celuy qui l'a pris veut qu'on en sçache. Il y en a d'autres, qui ne remercient iamais qu'à la derobée, en quelque coin, & à l'oreille; en sorte que personne n'en puisse rien appercevoir. Ce n'est pas estre honteux, c'est vne maniere de desaduolter ce qu'ils doiuent. Il y a de l'ingratitude à remercier sans témoins. Il en est qui ne veulent employer courtiers, notaires, ny témoins en leurs affaires, & mêmes ne veulent pas faire de ce-

DES BIENFAITS. 65

dules Ceux qui s'efforcent de celer vn plaisir qu'on leur a fait, en font tout de mesme. Ils voudroient bien, s'ils pouuoient, imputer à leur merite ce qu'ils doiuent à l'assistance de leur amy. Si quelqu'un les a gratifiez en chose qui touche leur vie ou leur honneur, ils ne le voyent plus si souuent que de coustume, & monstrent leur ingratitude, pensans cacher leur obligation.

XXIV. Les autres disent plus de mal de ceux qui leur ont fait plus de bien. Il en est qu'il vaut mieux offencer qu'obliger. Ils cherchent en la haine vn témoignage de ne deuoir rien. Or il n'y a chose qui se doie conseruer avec plus de soin que la memoire d'un bienfait. Il se la faut ramenteuoir d'une heure à l'autre, parce que si on ne s'en souuient, il est impossible qu'on s'en acquitte, & quand on s'en souuient, on a desia commencé de s'en acquiter. Aussi faut il bien se garder, quand on nous donne quelque chose de faire les delicats en la prenant, car si nous ne faisons bon visage en vne occasion où la nouveauté donne de la grace à des bienfaits qui n'en ont du tout point, que faut-il qu'on espere de nous quand le temps nous aura fait enuieillir le premier contentement d'auoir receu? Vn autre fera le froid & le dédaigneux en prenant, comme s'il disoit, Ce n'est pas chose qui me fasse besoin, mais puis que vous

avez si grande enuie que ie l'aye, ie vous laisse faire. Vn autre y procedera si nonchalamment, que celuy qui luy fait plaisir doutera qu'il ne s'en soit pas apperceu. Vn autre en disant deux ou trois mauuais mots avec peine, & comme s'il luy faschoit de remuer les léures, fera mieux connoistre son ingratitude, que s'il n'auoit du tout point parlé. Il faut proportionner les remercimens au bienfait, & quelquesfois, parce qu'il n'y a personne qui ne prenne plaisir de voir que les effets de sa liberalité s'estendent bien loin, si ces paroles y peuuent trouuer place, il n'y aura point de mal de les y adiouster; Vous avez fait plaisir à plus de gens que vous ne pensez: Vous ne sçauiez pas combien vous m'avez obligé; Je feray si ie puis que vous le sçauerez; Vous en croyez moins qu'il n'y en a. Qui se charge de cette façon, fait de bonne heure paroistre la volonté qu'il a de se descharger. La reuence m'en est impossible, mais au moins en confesseray-ie la debte, & en publieray le ressentiment autant de fois que l'occasion s'en presentera.

XXV. Rien ne mit si bien Furnius auprès d'Auguste, que ce qu'apres qu'à son intercession il eut pardonné à son pere, qui auoit tenu le party d'Antoine, en le remerciant il luy dit: Sire, voicy la seule iniure que ie puis dire auoir receuë de vous, que

DES BIENFAITS. 67

pour la grandeur du bien que vous me faites, il faille que ie viue & meure avec regret de ne m'en pouuoir iamais acquitter. Quelle plus claire marque peut donner vn homme de sa disposition à la reconnoissance, que de ne se pouuoir contenter en façon quelconque, & renoncer à toute esperance de pouuoir iamais satisfaire au plaisir qu'il a receu. C'est avecque ce langage & autres qui le ressemblent, qu'il faut tesmoigner son affection, rompre les nuages que la fortune luy oppose, quand nous ne parlerions point, pourueu que dans l'ame nous ayons la volonté que nous deuons auoir, la conscience nous paroistra sur le visage. Qui se doit ressentir d'un bienfait, se prepare à le reconnoistre dès l'heure mesme qu'il le reçoit. Chrysippus en fait comparaison aux coureurs qui sont à l'entrée d'une barriere, qui n'attendent sinon qu'on leur fasse signe de partir. Il a besoin d'aller viste, & faire tout ce qu'il pourra, s'il veut atteindre celuy qui est party le premier.

XXVI. Il faut à cette heure voir ce qui fait les hommes ingrats. Il y en a trois occasions principales. L'opinion que nous auons de nous mesmes, si bonne, que nous ne faisons cas que de nous & de ce qui nous touche, la conuoitise d'estre plus que ce que nous sommes, & l'euie que nous por-

rons à ceux que nous pensons auoir , avec moins de merite , autant ou dauantage de bien que nous n'auons. Commençons par la premiere. Nous sommes tous iuges favorables en nostre cause , & ne la decidons iamais qu'à nostre profit. De là vient que quoy que l'on fasse pour nous , nous le prenons comme en deduction de plus grande somme qui nous est deuë , & ne croyons pas qu'on nous puisse estimer ce que nous valons. Il m'a donné cela , mais combien l'ay-ie attendu ? De combien de tranaux ay-ie acheté le peu qu'il m'a fait de bien. Qui pouuois-ie seruir que ma condition n'eust esté meilleure ? Et quand ie n'eusse voulu estre qu'à moy-mesme , ma fortune pouuoit-elle estre pire à ne bouger de ma maison ? Ce n'est pas ce que ie m'estois promis. Il m'a mis au rang du commun. Il n'a pas pensé que ie meritasse beaucoup , puis qu'il m'a donné si peu. Il m'eust bien fait plus d'honneur de ne se souuenir du tout point de moy.

XXVII. Cneus Lentulus Augur de qui la richesse est mise entre les exemples , s'estoit veu en dix millions d'or. Je parle bien car il n'en auoit eu que la venë , ses affranchis qui le ruinerent en auoient eu la iouissance. Ce pauvre homme , qui auoit l'ame foible , & l'esprit incapable d'aucune conception , estoit auare , & mesquin s'il en fut.

DES BIENFAITS. 69

iamais, & toutesfois on en tiroit plustost de l'argent que des paroles, tant il estoit pauvre de langage. Tout ce qu'il auoit de fortune, il le deuoit à Auguste, car au commencement qu'il vint à luy, c'est chose assez connue qu'il n'y apporta qu'une pauvreté bien empeschée à cōseruer la qualité de noblesse. Comme depuis il fut deuenu le plus riche & le plus apparet de la ville, il se plaignoit qu'Auguste luy auoit fait quitter ses estudes, disoit que tout ce qu'il auoit eu de luy n'estoit rien au prix de ce qu'il luy auoit fait perdre pour ne luy auoir pas laissé continuer sa profession d'Orateur. Et tant s'en faut que cela fut, que tout au contraire il n'auoit point de plus grande obligation à Auguste, encor qu'il luy en eust une infinité, que de l'auoir tiré d'un mestier où il ne connoissoit rien, & où il ne faisoit que donner à rire à tout le monde. Apres cette bonne opinion de nous mesmes, la conuoitise est la seconde cause de l'ingratitude. Il n'est point de contentement pour une esperance qui n'a point de mesure. Quoy qu'elle ait, elle a trop peu. L'auarice est comme la flamme, qui s'élance d'autant plus haut qu'elle part d'un plus grand embrasement. En une richesse commune, les mouuemens peuuent auoir quelques bornes, mais en une fortune extraordinaire, il n'est rien d'assez fort pour l'arrester.

L'ambition n'a pas les imaginations moderées ; elle se treuve tousiours au deça de son merite , quand mesme elle est au delà des honneurs que la honte luy auoit defendu de souhaitter. Le Tribun se plaint qu'on ne l'a fait Preteur , le Preteur , qu'on ne l'a fait Consul , & le Consul , s'il ne l'est plus d'vne fois , ne pense pas qu'on luy ait fait l'honneur qui luy appartient. Il nous manque tousiours quelque chose de nostre cōpte. Quelque chemin que nous ayons fait , nous voulons passer plus outre : & faite que nous ne nous representons pas d'où nous sommes partis , mais où nous voudrions bien estre , nous n'apprehendons iamais nostre felicité. L'enuie est la troisiéme cause qui fait les hommes ingrats ; maladie certainement plus vehemente & plus facheuse que nulle autre , & de qui les comparaisons sont les plus cruelles gesnes qui nous puissent tourmenter l'esprit. Il a fait cela pour moy , mais il a plus fait pour vn autre. Tous ceux qui en ont eu autant , n'ont pas tant languy que moy. Iamais l'enuieux ne defend la cause de personne ; il est tousiours pour soy contre tout le monde.

XXVIII. Combien seroit-ce vne simplicité plus loüable , de priser vn bienfait plus qu'il ne vaut , & recognoistre qu'il n'est pas possible qu'vn autre nous estime ce que nous mesmes nous estimons. Le de-

DES BIENFAITS. 71

vois bien recevoir plus que ie n'ay receu, mais il ne me pouvoit donner plus que ce qu'il m'a donné. Il en auoit beaucoup à gratifier. Ce qu'il en a fait n'est qu'un commencement. Si ie le reçois de bonne grace, cette demonstration de ma volonté luy donnera suiet de continuer la sienne. Il a plus fait pour un tel que moy, mais il a plus fait pour beaucoup d'autres. L'ay plus de merite que celuy qu'il m'a preferé, & luy ay fait plus de service; mais il a trouué quelque chose en luy plus à son goût. Et puis que ie face tant de plaintes que ie voudray, ne me redray-ie pas plustost indigne de ce qu'il m'a donné, que digne qu'il m'en donne dauantage? Ceux qui ont eu plus que moy, sont gens depourueus d'honneur & de qualité. Qu'importe? Est-ce chose bien ordinaire que la fortune ait du iugement? Dequoy nous faschons-nous tous les iours, que de la prosperité de ceux qui ne valent rien? & qu'à toute heure la gresle laisse les champs de tout ce qu'il y a de mauuais garçons en vne contrée, pour s'en venir fondre sur le bled d'un homme de bien? Aux amitez, comme en toute autre chose, il faut prendre ce qui tombe en nostre part. Il n'y a bienfait si grand où la malice ne trouue à redire; ni si petit qui ne soit passable, pourueu qu'on le vueille bien interpreter. Prenez les choses de mauuais

biais vous ne manquerez jamais de sujets de murmurer.

XXIX. Voyez, ie vous prie, comme la pluspart du monde, voire mesme de ceux qui font profession de sagesse, n'estiment pas comme ils doiuent les biens que les Dieux nous ont faits, & en parlent indifcrettement. Ils se pleignent que les elephans sont plus grands, les cerfs plus vistes, les oiseaux plus legers, que les baleines ont la peau plus solide, les daims plus belle, les ours plus épaisse, & les lièvres plus delicatés; que les chiens ont le sentiment du nez plus aigu, les aigles la veüe meilleure, les corbeaux la vie plus longue, & qu'une infinité d'animaux ont encores cet auantage par dessus l'homme, qu'ils sçauent nager sans auoir appris. Et combien qu'il y ait beaucoup de choses qui selon l'ordre de nature ne se peuuent trouuer ensemble, comme l'extreme vistesse & l'extreme force, il leur semble que nous deuions auoir esté composez de qualitez incompatibles, & qu'on nous a fait tort en ce que nostre santé n'est pas inexpugnable à toutes sortes de desbauches, & que nous ne pouuons pas deuiner ce qui nous est à venir. Que se peut il adiouster à cette impudence, sinon qu'ouuertement ils se plaignent que les Dieux sont au dessus de l'homme, & qu'ils ne l'ont pas fait aller du pair avec eux.

Combien

DES BIENFAITS. 73

Combien seroit-ce mieux fait de se retourner à la contéplation de tant & de si grands biens qu'ils nous ont faits, & les remercier de ce qu'il leur a plu que sous eux nous soyons maistres de tout ce qu'ils ont mis sur la terre. Est-il possible qu'il se soit trouué des hommes si mal-advisez de faire comparaison de nous à des animaux, qui n'auroient du tout point esté créez, s'ils n'auroient esté iugez necessaires pour nous servir. Il n'y a point de doute qu'õ ne nous a peu donner ce qu'on ne nous a point donné. Et pource quiconque tu sois qui iuges si mal à propos de la condition des hõmes, considere combien tu as d'avantage sur le reste des animaux, combien tu en assuettis de plus forts que toy, combien tu en atteints de plus vistes, & enfin qu'il n'y a rien de mortel que tu ne sois capable de faire mourir. Regarde combien tu as de vertus & de sciences. Mais par sus tout admire cet esprit vraiment admirable, qui se trouue au bout du monde plustost qu'il n'a fait dessein de partir pour y aller, & de qui la promptitude plus diligente beaucoup que celle des astres, fait dès aujourd'huy les courses qu'ils feront plusieurs siecles apres que tu seras dans le tombeau. Iette les yeux sur tant de fruits, tant de richesses, & tant de toutes sortes de biens; ne laisse rien que tu ne voyes. Et pource que de

tout ce qui est au monde tu ne trouueras rien que tout ensemble tu aimasses mieux estre que ce que tu es , choisis de chaque suiet quelque particularité que tu voudrois bien auoir. Cela fait, ou tu n'es pas iuge équitable, ou tu trouueras que vrayment la nature r'a fait pour estre les delices, & que tout le reste du monde n'a pas tant de marques de son indulgence comme toy seul. Cela est vray; les Dieux nous ont aimez, & nous aiment. Ils se sont reseruez sa premiere place, & nous ont donné la seconde; qui est l'honneur le plus grand qu'il nous est possible de receuoir. Nous en auons eu de grands biens, & n'auons pas esté capables d'en auoir dauantage.

X X X. I'ay voulu faire ce discours, pour ce que parlant des petits bienfaits i'ay pensé que ce n'estoit point sortir de la matiere de faire quelque mention des grands, & aussi pource que de cette ingratitude si notable, comme d'vne premiere source, deriue indubitablement celle de qui nous voyons si souuent pratiquer les exemples parmy nous. A qui sçaurons nous gré, si nous n'en sçauons point aux Dieux? Quelle obligation nous semblera grâde, si nous ne faisons point de cas celles que nous leur auons? A qui voudrons-nous deuoir l'ame & la vie; si nous n'auons pas de la tenir de ceux à qui nous la demandons tous les

DES BIENFAITS. 75

iours. Quiconque donc presche contre l'ingratitude, il parle autant pour les Dieux que pour les hommes, sinon que peut-estre, pource que leur condition les a exemptez de toute necessité, & les a mis hors de desir, il semble qu'il soit impossible de s'acquitter en leur endroit. Qui a cette opinion s'abuse. Il ne faut point que l'impuissance ou la pauvreté seruent de pretexte à l'ingratitude. Toutes ces paroles sont valantes; Que feray-je? Où prendray-je de quoy les reconnoistre? Seray-je si mal aduisé, que d'offrir quelque chose à ceux de qui le patrimoine est tout l'univers? Le m'en vais vous monstrier qu'il n'est rien de si peu de frais, si vous craignez de dépendre, ny de si peu de peine, si vous fuyez de travailler. Au mesme temps que vous recevez, vous estes quitte si vous voulés; pource qu'un plaisir est payé, quand il est reçu de bonne grace.

XXXI. Ce paradoxe est presché dans les escoles des Stoïques pour vne maxime indubitable; & de moy ie n'y trouue pas seulement de l'apparence, mais aussi de la verité. Car puis que tout consiste en la volonté, chacun d'une part & d'autre a fait ce qu'il a voulu; & par la mesme raison que la pieté, la foy, la iustice, & generalement toute autre vertu a sa perfection en soy-mesme, sãs rechercher aucune operatiõ exterieure,

c'est chose possible que par la seule affection vn homme acquitte le plaisir qu'il a receu. Il n'y a point de doute que celuy qui fait quelque chose, n'ait le fruit de sa peine quand il arriue à ce qu'il s'est proposé. Que se propose celuy qui fait vn plaisir, sinon du bien pour autruy, & du contentement pour soy? Si cette intention luy est reüssie, & si me faisant paroistre son affection il a reconnu la mienne, il a ce qu'il a demandé. Car il n'a pas fait compte que ie luy deusse bailler quelque autre chose en recompense, autrement il auroit pensé faire vn échange, & non pas vn plaisir. Celuy qui voyage, est content quand il est arriué où il vouloit aller, & celuy qui tire, quand il a frappé le but où il visoit. Celuy qui fait vn plaisir, veut qu'on le reçoie de bon cœur. Si cela luy succede, que doit-il desirer dauantage? Mais il attendoit quelque commodité. Ce n'est donc pas faire plaisir que ce qu'il faisoit, veu que la qualité propre & naturelle de cette action est de ne penser iamais à la recompense. Ce que i'ay pris, si ie l'ay pris de la mesme affection qu'on me l'a donné, ie l'ay rendu, autrement ce seroit gaster vne chose tres agreable par vne tres fascheuse condition. Pour n'estre ingrat on me renuoye à la fortune. Peut-estre n'en tireray-ie point de secours. N'importe: Je suis quitte, puis que i'ay vo-

DES BIENFAITS. 77

lonté de m'acquitter. Et quoy donc ? ne feray-ierien ? Ne chercheray-je point quelque occasion de pouvoir servir mon bienfauteur ; & de luy rendre, si ie puis, vn muid pour le boisseau que i'en ay receu ? Si feray. Mais si c'est la regle des bienfaits qu'on ne les puisse reconnoistre qu'en vuidant la bourse, i'auray bien meilleur marché de ne rien prendre, que de deuoir sous vne si dure obligation.

XXXII. Celuy, dit-il, à qui on a fait vn plaisir, quelque affection qu'il ayt témoignée en le receuant, n'a pas fait tout ce qu'il faut qu'il face. Il en reste encor vne partie qui est de le rendre. Comme en iouït c'est bien quelque chose d'aller bien à la pelotte, & la recevoir comme il faut, mais si ne peut-on pas dire qu'un homme ait bien iouïé pour l'auoir bien receuë ; s'il ne l'a renuoyée de bonne grace. Cette comparaison est mal à propos. Pourquoi ? Pource que le bien iouïr à la paume ne consiste pas en l'esprit, mais au mouuement & en la disposition du corps. Et pource, quand les yeux doiuent iuger d'une chose, il ne faut point qu'il y demeure de ply. Cependant ie ne diray pas qu'un homme ne soit bon iouïeur, qui ayant bien receu la pelotte, & fait ce qu'il deuoit faire pour la renuoyer, en a esté empesché par quelque inconuenient. Mais combien, dit-il, qu'il ne man-

que rien en ce qui touche la science, puis qu'il en a fait vne bonne partie, & est capable de faire celle qu'il n'a point faite, si est ce que le ieu demeure toujours defectueux, n'ayant point eu cette vicissitude d'enuoyer & de renuoyer où consiste la perfection. Ie ne veux pas repliquer dauantage. Accordons que cela soit, & qu'il y ait quelque defect au ieu, & non pas au iouieur. Il en est de mesmes en ce dequoy nous disputons Il peut bien y auoir du manquement en la chose donnée, parce qu'on luy doit vne pareille; mais pour le regard de l'affection, il n'y en a point. Celuy qui en donnant a trouué vne volonté semblable à la sienne, en ce qui est de son pouuoir il a fait ce qu'il s'estoit proposé.

XXXIII. Il m'a fait plaisir; ie l'ay pris de la façon qu'il vouloit que ie le prisse, il a ce qu'il demande. La seule chose qu'il a desirée de moy, ie la fais, ie luy en sçay gré. Si apres cela ie luy suis bon à quelque chose, ie suis prest à le seruir, nõ pour fournir le payement d'vne dette à demy payée, mais comme vn accessoire apres auoir acquité le principal. Phidias fait vne statuë. Ce n'est pas tout vn que le fruit de l'art, & le fruit de la besogne. Le fruit de l'art, est d'auoir fait ce qu'il a voulu faire, le fruit de la besogne est de l'auoir fait avecque fruit. Son ouurage est fait, bien qu'il ne soit pas

DES BIENFAITS. 97

encores vendu. Il a trois payemens de sa besogne. Le premier est la satisfaction de luy-mesme, qu'il a touché dès qu'il a eu donné le dernier coup de ciseau; le second de la reputation; & le troisieme du profit qu'il aura d'en tirer quelque autre commodité. Ainsi d'un bienfait, le premier fruit e'est celuy de conscience, qui est perceu quand le plaisir est arriué où nous auions enuie de le porter; le second est de la reputation, & le troisieme des choses que nous pouuons faire les vns pour les autres. C'est pourquoy quand i'ay receu de bon cœur vn plaisir, ie puis dire que la reconnoissance en est faite. Ce qui reste à faire, c'est la recompense. Le bien-fait a esté payé en le receuans; ce qui est hors du bien-fait est deu.

XXXIV. Quoy donc? celuy se peut-il estre acquitté qui n'a rien fait? Il a beaucoup fait; il a baillé cœur pour cœur; côme l'amitié commande, également. Et puis il y a difference de payer vn plaisir, ou rendre de l'argent presté. N'attendez pas que ie vous fasse vn payement visible. La chose est du commerce des esprits. Cecy d'abord est paradoxe; mais si vous auez patience de m'écouter, & que vous consideriez qu'il est plus de choses que de paroles, vous changerez d'opinion. Il y a vne infinité de choses que par faute de nōs propres il faut nōmer des noms empruntez. Nous disōs le

pied d'un homme, d'un lit, d'un voile, d'un
 vers, nous disons un chien de terre, un
 chien de mer, & donnons encor le mesme
 nom à un astre, pource que nous n'auons
 pas de noms assez pour en donner à toutes
 choses, mais en empruntons quand nous
 en auons besoin. La valeur est vne vertu
 qui genereusement se hazarde où le peril
 est iuste, ou bien vne adresse de repousser
 les dangers, s'en deffendre & les recher-
 cher. Toutesfois nous appellons vaillant
 un gladiateur, & baillous le mesme nom à
 un maraud de valet, qui sans iugement se
 precipite à la mort. L'épargne est vne sciē-
 ce de ne rien dependre à propos, ou vne
 industrie de menager son bien, & cēpen-
 dant nous disons d'un homme qui épar-
 gne beaucoup, que c'est vne ame basse &
 resserrée. Non qu'il n'y ait de la difference
 entre le defaut & la mediocrité, mais la
 faute de paroles a fait qu'à l'un & l'autre
 nous donnons le nom d'épargnant, & ap-
 pellons vaillant celuy qui sans iugement se
 precipite en toute sorte de perils, aussi bien
 que celuy qui sçait iudicieusement ne faire
 point de cas des choses fortuites. Cette
 mesme paureté de langage nous fait in-
 differemment appeller bien-fait l'action
 de faire du bien, & la chose qui est don-
 née en cette action, comme de l'argent, vne
 maison, vne robe. L'un & l'autre ont un

DES BIENFAITS. 81

mesme nom de bienfait, mais la signification est bien differente.

XXXV. Prenez donc garde à ce que ie vous dis, & ie m'asseure que vous m'accorderez qu'il est veritable. Ce bienfait qui est l'action de faire du bien, est reconnu quand nous le receuons avec l'affection qu'il faut. Cét autre qui consiste en la chose donnée, nous ne l'auons pas encore rendu, nous en auons la volonté. Le cœur a payé le cœur, la chose reste à payer, il luy en faut bailler vne semblable. Et pource quand nous disons qu'un bien receu de bon cœur est reconnu, nous ne l'exémptons pas pourtant de rendre quelque chose de semblable à ce qu'il a receu. Nous disons beaucoup de choses éloignées de la coustume, qui puis apres y reuiennent par vn autre chemin. Nous disons que le sage ne peut recevoir d'iniure, & cependant si quelqu'un luy donne vn coup de poing, il sera mis en amende comme outrageux. Nous disons qu'un fol n'a rien, & toutesfois celuy qui aura desrobé quelque chose à vn fol sera condamné comme larron. Nous appellons beaucoup de gens fols à qui nous ne baillōs pas de l'elclore, & au contraire ce sont bien souuent ceux qui opinēt de nos biens & de nos vies, & qui en ont la iurisdiction. Aussi nous disons que qui a pris vn bienfait de bōne affection,

l'a reconnu, & toutefois nous ne luy bail-
 lons pas sa quittance. Il faut qu'il rende, &
 qu'il reconnoisse encores apres qu'il a ren-
 du. Nous ne voulons pas donner suiet de
 defaouïer vn plaisir, mais encourager
 ceux qui le reçoient, afin que le faix ne les
 estonne, & qu'ils ne craignent d'estre ac-
 cablez de sa pesanteur. On m'a donné du
 bien, on m'a gardé l'honneur, on m'a mis à
 mon aise, on m'a rendu la vie, ce qui est
 encore plus que la vie, on m'a remis en li-
 berté. Comme pourray-ie satisfaire à de si
 grandes obligations? Quand viendra le iour
 que ie pourray faire paroistre mon affectiō.
 à celuy à qui ie suis tāt redevable? Ne vous
 fâchez point; le iour que vous cherchez
 est venu. C'est celuy mesme où il vous fait
 paroistre la sienne. Receuez son bien-fait;
 embrassez-le, & vous jouïssiez, non de le
 prendre, mais de ce que vous le rendez
 pour le deuoir encor apres. Vous ne serez
 point en danger que par quelque accident
 la fortune vous fasse perdre ce que vous
 destinez à l'acquit de vostre dette. Ie ne
 vous proposeray rien qui ne soit facile.
 Ayez bō courage. Il n'y a labeur à suppor-
 ter, ny longue seruitude à craindre. Le ter-
 me ne sçanroit estre plus court, payez com-
 ment de ce que vous auez. Si vous ne recon-
 noissez vn bié-fait tout aussi-tost que vous
 le receuez, vous ne le reconnoistrez iamais,

DES BIENFAITS. 83

Que ferez-vous donc ? Il ne faudra point prendre les armes, & possible peut-estre que si. Il ne faudra point se mettre sur la mer & peut-estre que si fera, & qui plus est qu'il se faudra embarquer avec vn vent contraire. Voulez-vous rendre vn bien-fait ? Soyez gracieux en le prenant, vous l'avez rendu, non pour en penser estre quitte, mais pour ne vous estonner point d'estre obligé.



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE TROISIEME.

I. **Q**U'IL n'y a personne qui n'auotie que c'est vne vilaine chose que l'ingratitude. Les ingrats mesmes se plaignent des ingrats. Neantmoins tout le monde fait ce que tout le monde blasme, & les choses vôt tellemēt au rebours de biē, que nō seulement nous n'auōs point de plus grands ennemis que ceux que nous pensōs auoir obligez; mais, qui pis est, s'il falloit rechercher

le suiet de leur haine, n'entrouueroit point d'autre que cela mesme que nous auons fait pour acquerir leur amitié, le ne dis pas qu'en quelques vns le mauuais naturel n'en soit cause ; mais en la pluspart, c'est que le temps nous offusque la memoire de nuages, qui d'un iour à l'autre s'épaississent, & peu à peu nous font couler dans les ames, sinon vn oubly, pour le moins vn dégoust des choses que nous auons adorées en leur nouveauté. Il me souuient bien qu'autrefois nous en auons eu quelque dispute ensemble, & que, prenant la protection de telle maniere de gens, vous accusiez leur memoire pour excuser leur volonté, comme si la cause d'un crime en deuoit estre la deffense, & qu'il fust possible de n'estre point coupable d'ingratitude, en faisant ce qui ne peut estre fait que par vn ingrat. Il est beaucoup de sortes de larrons, il en est beaucoup de menteurs, aussi est-il d'ingrats: mais chacun a sa consideration particuliere, qui le fait differer des autres. Ingrat est celuy qui defauoüe vn plaisir qu'il a receu; ingrat qui le dissimule; ingrat qui ne le rend point; mais qui l'oublie est indubitablement le plus ingrat de tous les ingrats. Les autres, s'ils ne payent point, pour le moins ils sçauēt bien qu'ils doiuent, si leur conscience n'est bonne, les caracteres du plaisir qu'õ leur a fait.

DES BIENFAITS. 85

ne laissent pas d'y estre grauez, & se peut faire qu'un iour la honte les aduertira de leur deuoir, & que par quelque faillie vertueuse, qui naistra sans y penser en leur ame (comme il n'en est point de si mauuaise que pour vn temps il ne s'y puisse faire quelque bon mouuement) ou par vne occasion dont la facilité leur fera prendre courage, ils se rendront capables de reuanche, & par quelque effet témoigneront qu'ils ont volonté de s'acquitter. Mais il n'y a pas d'apparence que iamais ceux-là se ressentent d'un plaisir, qui ne se souuiennent du tout point de l'auoir receu. Où trouuez-vous donc plus de crime, en vne reconnoissance suspenduë, ou en vne memoire enseuelie? Ceux qui craignent la lumiere ont les yeux malades, ceux qui ne la voyent du tout point sont auégles. Qui n'ayme point ceux qui l'ont mis au monde, a de l'impieté, qui les méconnoist, est hors du sens. N'est-ce pas le plus grand trait d'ingratitude que vous sçauriez faire, qu'au lieu que vous deuez mettre vn bien que l'on vous a fait à l'entrée de vostre ame, pour auoir suiet d'y penser à toutes heures, vous le ferrez si mal, & le jetez si hors de vostre veuë, qu'après auoir esté long temps sans sçauoir où il est, vous veniez enfin à ne sçauoir plus qu'il soit chez vous? Qui oublie vne dette, monstre bien qu'il ne s'est

guerres soucié de la payer.

II. Il y a vn autre point. C'est que la reuanche d'vn plaisir est vne chose où il faut du courage, du temps, des moyens, & de l'assistance de la fortune; là où la memoire seule, sans que nous mettions la main à la bourse, est suffisante à nous acquitter. Qui peut faire vne chose sans peine, sans dépense, & sans crainte d'vn mauvais succez; s'il ne l'a fait, il n'y a point de pretexte qui le puisse garentir. On ne sçauroit mieux faire connoistre le peu de volonté que l'on a de se ressentir de quelque obligation, que de s'en détourner les yeux, & ne la vouloir pas seulement regarder. Comme les choses que l'on manie ordinairement ne sont point en danger de se couvrir ny de rouille ny de poussiere, mais bien celles que nous tenons en quelque coin hors des lieux de nostre conuersation, ainsi iamais la memoire ne laisse échapper ce qu'avecque des imaginations continuelles nous sommes diligens à luy représenter. Si elle perd quelque chose, c'est pour n'auoir pas esté souuent curieuse de la regarder.

III. Apres cette cause d'ingratitude, il y en a d'autres, desquelles la premiere & la principale est, que nos conuoitises, qui plus souuent s'occupent à souhaiter qu'à iouir, nous font ietter les yeux, non sur ce que nous auons, mais sur ce que nous desirons

DES BIENFAITS. 87

auoir, & non à ce qui est, mais à ce que nous voudrions qui fust. Nous n'estimons iamais ce qui est chez nous; d'où vient que le desir des choses nouvelles nous dégouste de celles que nous auons de longue main, il nous dégouste par consequent de celuy qui nous les a fait auoir. Autant de temps qu'une chose nous est agreable, autāt nous aymons celuy qui nous l'a donnée; nous l'honorons, & publiōs par tout que tout ce que nous auons de bien nous l'auons de sa liberalité. mais aussi tost que quelque autre chose nous a semblé belle, & que nous auōs commencé d'y pretendre, c'est la coustume des hommes de ne se contenter iamais. Il ne se parle plus de cette obligatiō qui nous souloit estre si precieuse, & que nous iuriōs de conseruer eternellement. Nous ne prenons plus garde à ce qui nous a mis au dessus des autres, mais à ce que nous voyons luire en la main de ceux qui sont au dessus de nous. Il est impossible que l'enuie & la recōnoissance puissent compatir ensemble, L'une tient du hargneux & du melancholique; l'autre ne s'accompagne ordinairement que d'une belle humeur. Et puis la pluspart des hommes ne se veut presque pas imaginer qu'il soit autre temps que celuy qui passe à l'heure mesme. Il y en a peu qui regardēt derriere eux. Delà vient que comme nous sommes hors d'enfance, nous

ne nous soucions plus , ny de nos precepteurs, ny de ce qu'ils ont fait pour nous. Nous en faisons de mesme de ceux qui nous ont seruis en nostre ieunesse , parce que nous ne prenons iamais la peine de nous la ramenteuoir. Tout ce qui a esté nous le tenons , non pour passé, mais pour perdu. Et voyla comme nostre memoire se fait caduque , pource que nous luy dé-nions les sujets qui la deussent exercer , & ne nous attachons qu'à la seule considera-tion de l'aduenir.

IV. Il faut apporter icy le tesmoignage d'Epicure , qui se plaint ordinairement que nous sommes ingrats enuers les choses passées , & qu'apres qu'un bien que nous auons possédé n'est plus en nostre puissance, au lieu de le mettre au rang de nos plus fermes & plus asseurez contentemens, comme chose qu'il ne nous est plus possible de perdre, nous en fuyons la memoire, & sommes troublez aussi-tost qu'il se presente quelque suiet qui nous conuie à nous en reslouuenir. Le bien present n'est pas encore solide, pource qu'il peut tousiours receuoir quelque trauerse. Le futur a de l'incertitude. Le passé seul est hors de la iurisdiction de la fortune, & s'en peut faire estat, comme de chose qui malgré tout ce qui sçauroit arriuer infailliblement sera nostre tant que nous viurons. Comme se-

DES BIENFAITS. 89

roit-il donc possible que nous puissions nous arrester au ressentiment des plaisirs qu'on a faits , puis que nous negligons ainsi nostre vie , & ne faisons que sauter par dessus. La consideration des choses presentes , & la memoire des passées , nous rend capables de reconnoissance. Qui donne beaucoup à l'esperance , ne reserve gueres à la memoire.

V. Comme il est de certaines choses que depuis que nous les auons vne fois sceuës nous les sçauons toute nostre vie , & en est d'autres aussi qui s'oublent aussi-tost qu'elles discontinuënt d'y estudier , comme la Geometrie , l'Astronomie , & telles autres sciences , où pour leur subtilité la memoire ne trouue pas bien de quoy s'attacher , aussi y a-t'il des bien-faits si grands & si bien marquez , que la memoire ne s'en peut perdre , & en est d'autres aussi , qui sont moindres , mais en plus grand nombre , & faits à diuerses fois , qui pource qu'ils ne sont pas maniez à toute heure , & qu'on ne se soucie pas d'en faire la reueüe comme l'on deuroit , s'écoulent facilement. Oyez vn peu les harangues de ceux qui demãdent quelque plaisir. Il n'y en a pas vn qui ne iure que la mort mesme ne luy osterá pas la memoire , l'eternité est trop courte pour limiter la seruitude qu'ils promettent , la perte de la vie est trop peu de chose pour

estre le tesmoignage de leur affection. Et sont bien marris qu'il ne se trouue encores des submissions plus ceremonieuses & plus basses pour s'engager avecque plus d'humilité. A deux iours de là ils commencent à tenir vn autre langage ; ces premieres paroles leur puent , cōme indignes d'vn homme d'honneur , ils reuoquent leurs promesses ; & enfin par degrez ariuent à cette extremité d'ingratitude , qu'ils ne se souuiennent du tout point qu'on leur ait fait aucun plaisir. Car celuy qui oublie est tellement coupable d'ingratitude , que pour estre innocent il suffit de n'oublier point.

V I. Il y en a qui demandent pourquoy vne action si mal vouluë de tout le monde, ne reçoit point de punition ; & s'il seroit point bon que cette loy , qui est ordinairement traitée aux escholes, & que chacun approuue , par laquelle il est permis de poursuiure les ingrats par les rigueurs de la iustice , fust mise entre les ordonnances politiques. Pourquoy non ? puis que les villes mesmes s'entrefont des reproches , & se demandent en vn siecle la reuence d'vn plaisir fait en vn autre. Nos predecesseurs , de qui les deportemens ont esté si braues , n'ont iamais redemandé le leur qu'à leurs ennemis. Et en matiere de bienfaits , comme ils estoient liberaux à les donner , ils estoient magnanimes à les

DES BIENFAITS. 91

prendre. Il n'y a iamais eu nation que celle des Medes, qui ait donné action contre les ingrats. Qui est vn grand argument que ce n'est point chose qui se doive faire, puis qu'ayans tous les peuples de la terre, par vn iugement vniuersel, consenty à la recherche de l'homicide, empoisonnement, parricide, sacrilege & autres crimes, qui sont punis par tout, encores que selon les loix ils le soient diuersement, cettuy-cy toutefois, qui est plus ordinaire que nul autre, ne reçoit punition en lieu du monde, bien que generalement il soit condamné par tout. Ce n'est pas que nous luy donnions arrest d'absolution; mais pource qu'on a consideré que l'estimation d'une chose incertaine seroit malaisée, nous nous sommes contentez que la haine en fust le supplice, & qu'il demeurast au nombre des choses que nous laissons à la iustice des Dieux pour les punir.

VII. Pour moy, ietrouue beaucoup de raison de n'en faire point de loy. Premièrement, si vous permettez la demande d'un bienfait, comme d'une somme deueë, ou d'un loitage de maison, vous ostez ce qu'il y a de plus beau & plus specieux au bienfaire, qui est de donner sans se soucier de perdre, & remettre la chose que l'on donne entierement à la volonté de celuy qui reçoit. S'il en faut aller deuant le iuge, ce

n'est plus vn bienfait, c'est argent presté. Dauantage la reconnoissance estant faite avecque necessité, ne le sera plus avecque gloire, & n'y aura non plus de loüange à rendre vn bienfait, qu'à rendre vn depost, ou payer vne dette sans faire plaider le creancier. Et de cette façon nous goustons les deux plus belles actiõs qui soient en la vie humaine, faire plaisir, & le reconnoistre. Car en quoy seroit estimable celuy qui fait plaisir, s'il ne le fait qu'en intention de le prester, ny celuy qui rend, s'il rend pource que c'est force qu'il le face, & non pource qu'il en a volenté. La gratitude n'a point de gloire, si l'ingratitude a du peril. Adioustez à cette consideration, qu'il y auroit trop peu de cours & de iurisdiccions au monde pour les differends qui naistroient de cette loy. Car alors qui seroit le bienfacteur si magnifique, qui ne plaïdast pour auoir sa recompense, ny le rendeur si volontaire, qui deuant que de rendre, ne donnast la peine de plaider. Nous sommes tousiours passionnez à loüer ce qui nous touche, & sçaurions faire plaisir de si peu de consequence, qui ne fust infiny si l'estimation dépendoit de nostre iugement. Dauantage, tout ce qui peut tomber en dispute est compris dãs quelques bornes, & n'est pas permis au iuge d'en faire la decision à son plaisir. C'est pourquoy l'éuenement

DES BIENFAITS. 93

d'une bonne cause est toujours plus seur entre les mains d'un iuge qui est obligé aux formalitez & regles portées par les ordonnances, suivant lesquelles il faut qu'il se contienne, que d'un arbitre, qui n'estant retenu d'aucune consideration, ny pressé de scrupule quelconque, est libre de suiure ce que bon luy semble, & sans se lier à l'observation ny des loix ny de la iustice, conforme son iugement au sentimēt qu'il a de compassion & d'humanité. Et certainement en l'action d'ingratitude le iuge n'eust point eu de limites, mais se fust trouué en campagne ouuerte pour faire tout ce que sa passion luy auroit conseillé. Car tout le mōde n'est pas bien d'accord que c'est que bien-fait, & pour le regard de sa valeur, toute l'importance seroit en l'interpretation qu'il plairoit au iuge de luy donner. Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est qu'ingratitude; Car assez souuent celuy qui a rendu le plaisir qu'on luy a fait est ingrat, & celuy qui ne l'a point rēdu ne l'est pas. Et puis il se prestre quelquesfois des matieres qu'un iuge ignorant peut terminer. Quand la question est si la chose a esté faite ou non, les témoins font le iugement de la cause. Quand on est en dispute de ce qui est raisonnable, on procede par la coniecture des volontez. Mais pour le regard des choses que la seule sagesse est capable

de connoistre , il faut aller ailleurs qu'aux sieges d'vne iurisdiction ordinaire chercher vn iuge pour la decider.

VIII. Ainsi donc la chose a bien esté trouuée d'assez d'importance pour estre disputée deuant vn iuge , mais on n'a pas pensé qu'il fust de iuge qui eust de la suffisance & du merite assez pour en ordonner. Et certainement vous ne vous en émerueillerez point, si vous épluchez particulièrement les difficultez où fust tombé celuy qui eust la commission de faire le procez à vn criminel de cette qualité. Quelqu'un a donné beaucoup , mais il est riche , il ne se sent point de si peu de chose. Vn autre en a donné autant , mais c'est plus que ne vaut tout son bien , c'est mesme somme , mais ce n'est pas mesme bien-fait. Adioustez-y encores ces considerations. Il a payé pour luy , & s'il ne l'eust fait , ses creanciers l'eussent fait mourir en prison. Oüy , mais ce qu'il a payé pour luy , il l'a pris en son buffet. L'autre en a donné autant , mais il a fallu qu'il ait fouillé en la bourse de ses amis , qu'il les ayt priez , & se soit obligé à eux comme d'un plaisir singulier qu'ils luy ont fait. Ne trouuez-vous point de difference entre celuy qui fait vn plaisir bien à son aise , & sans qu'il luy couste rien , & vn autre qui s'engage pour remedier à l'incommodité de son amy. Il est

DES BIENFAITS. 95

bien des choses que le temps peut faire grandes , mais non pas iusqu'au dernier degré. C'est vn bien-fait que le don d'vn heritage si ample . & si fertile , que le bled en soit à meilleur marché. C'est vn bien-fait qu'vn pain en temps de famine. C'est vn bien-fait de donner des Prouinces tra-uersées de riuieres nauigables. C'est vn bien-fait de monstrier vne fontaine à vn homme si alteré , que bien à peine il peut respirer. Qui sera le iuge qui pourra faire ces comparaisons d'vn bien-fait à l'autre, & en examiner la proportion ? Il n'est pas malaisé de dire son aduis , quand il n'est question que de la chose simplement ; mais quand il en faut iuger la consequence & le merite, c'est où est la difficulté. Encores que les choses données soient semblables, elles peuuent estre données d'vne grace si contraire , que le poids en sera bien different. Cestuy-cy m'a fait plaisir ; mais ce n'a pas esté de bon cœur ; mais il n'a pas vescu depuis avecque moy comme il auoit accoustumé. Il s'est longs-temps fait prier auant que d'en rien faire. I'eusse mieux aymé que de bonne heure il m'eust dit qu'il n'en feroit rien. Comme voulez-vous qu'vn iuge se débrouille de toutes ces considerations, veu qu'il ne faut qu'vne parole , qu'vne ir-resolution, ou vne mauuaise mine , pour ruiner la grace d'vn bien-fait ?

IX. Mais que direz - vous qu'il y a des choses qui pource qu'elles s'ont fort désirées sont appellées bien-faits , & d'autres qui ne le semblent pas estre , pource qu'elles n'ont pas cette marque ordinaire, ny tant d'apparence que les autres , combien qu'elles soient plus grandes en effet. Vous appelez bien-fait, d'auoir donné à quelqu'un droit de bourgeoisie en vne ville d'importance; de luy auoir fait auoir vn annoblissement, ou s'il estoit en peine pour quelque crime, l'en auoir tiré. Mais de luy auoir donné vn bon conseil, luy auoir rompu vn mauuais dessein, luy auoir osté le poignard qu'il s'alloit mettre dans le sein, l'auoir consolé en quelque extrême douleur , & comme il vouloit se precipiter après ceux qu'il regrettoit, luy auoir rendu le desir de viure, l'auoir assisté malade, luy auoir fait garder le regime necessaire à sa guerison, luy auoir donné du vin en ses défaillances, & luy estre allé querir le medecin en vn point où s'il ne fust venu c'estoit fait de sa vie, qui sera-ce qui en fera l'estimation : qui sera-ce qui ordonnera qu'ils soient recompensez de semblables bien-faits ? Il vous a donné vne maison, mais moy ie vous ay auerty de sortir de la vostre, & qu'elle vous alloit tomber sur les épaules. Il vous a donné tout vn heritage, mais moy ie vous ay baillé vn ais qui vous a gardé d'estre noyé.

DES BIENFAITS. 97

noyé. Il s'est battu & a esté blessé pour vostre querelle, & moy ie vous ay sauué la vie pour n'auoir point parlé. Il y a beaucoup de façons de faire plaisir, & beaucoup de le reconnoistre. C'est pourquoy se sont disparitez qu'il n'est pas bien aisé d'apparier.

X. Dauantage, il n'y a point de prefixion de iour à la reconnoissance d'un bienfait, comme au payement de l'argent presté, c'est pourquoy celuy qui ne l'a point encores reconnu, est tousiours dans le terme de le pouuoir faire. Autrement, dites-moy dans combien de temps l'on declare vn homme ingrat ? En tous les bienfaits d'importance, la preuue ne peut auoir de lieu; car il n'y a bien souuent que deux qui en sçachét rien: sinon que nous voulions introduire vne coustume, de ne faire plus de plaisir sans y appeller des témoins. Et apres tout cela, quelle peine ordonnerons-nous aux ingrats? Leur en donnerōs-nous à tous vne semblable, bien qu'il se trouuera tant de dissimilitude aux plaisirs qu'ils auront receus ? ou bien la ferons-nous differente, selon que le plaisir se trouuera plus grand ou plus petit ? Or sus, nous le condamnerons en vne amende pecuniaire. Et que direz-vous de ceux qui sont obligez de la vie, & de plus encores que la vie ? Quelle peine leur baillerez-vous ? Moindre que le bien-fait ? Elle sera iuste. Ou aussi grande,

& par consequent capitale? Quelle inhumanité seroit-ce, de vouloir qu'il n'y ait point de difference entre la fin d'une tragedie & d'un bien-fait?

XI. Quelqu'un dira que les loix ont donné des priuileges aux peres & aux meres contre l'ingratitude de leurs enfans, & que si on a eu quelque consideration extraordinaire en leur endroit, il est des bien-faits de telle importance, qu'il ne seroit pas moins raisonnable d'en auoir. Ma responce est, que pource qu'il estoit expedient qu'on fist des enfans, on a voulu que la condition de ceux qui en engendreroient fust sacrée, & les inciter par l'esperance de quelques auantages à vne besogne exposée à toute sorte d'inconueniens. On ne leur pouuoit pas dire comme à ceux qui donnent; Prenez garde à qui vous donnerez; faites en election en vous-mesme. Si vous-y auez esté trompé vne fois, trouuez-en quelqu'un où vous ne le soyez point. En matiere des enfans, ceux qui les font n'y ont que leur souhait, leur iugement n'y contribue rien. C'est pourquoy pour les assurez en cette incertitude il les a fallu gratifier de quelque chose. Il y a encor vn autre point qui fait pour eux; c'est qu'apres qu'ils ont fait du bien, ils recommencent, & ne sont iamais lassez d'en faire. Aussi il ne faut point craindre qu'ils mentent quand ils alleguent leurs bié-

faits. Aux autres il faut informer, non seulement s'ils ont point esté desia payez, mais mesmes s'il est vray qu'ils ayēt fait plaisir; deceux cy les obligations demeurent pour toutes confessées. Et pource que les ieunes gés sont en vn âge qui a besoin de cōduite, ils leur ont esté baillez comme magistrats domestiques, pour les retenir qu'ils ne fassent rien de mal à propos. Et puis l'obligation des peres enuers leurs enfans estant par tout vne mesme chose, il a esté aisé d'en faire l'estimation vne fois pour toutes; au lieu que pour la diuersité & dissimilitude des autres, les loix n'y ont pû donner de re-glemēt. & ont iugé plus expediēt de ne toucher à riē, que de tout gaster en les égalant.

XII. Il y a des bienfaits qui coustēt beaucoup à ceux qui les donnēt, & d'autres qui ne leur coustent rien, mais qui ne laissent pas d'estre bien grands pour ceux qui les reçoient. Quelquefois on donne à ses amis, & quelquefois à des gens qu'on ne connoist du tout point. Donnez à deux personnes autant à l'vn qu'à l'autre, s'il y en a vn de ces deux que vous n'ayez iamais connu auparauant, encore qu'il n'ait non plus receu que l'autre, c'est luy qui vous est le plus obligé. Le plaisir se peut faire à vn homme en beaucoup de sortes, tantost en le secourant en sa necessité, tantost en luy donnant en quelque charge,



& tantost en le consolant quand il luy sur-
 vient quelque occasion de s'affliger. Il est
 des hommes que rien ne scauroit obliger
 dauantage, que de les assister à supporter
 vne douleur. Il en est qui estimeront plus
 qu'on ait fait quelque chose pour leur hon-
 neur que pour leur repos, & d'autres au
 contraire qui scauront plus de gré d'auoir
 esté mis hors de quelque peril, que d'auoir
 esté employez en quelque charge que ce
 soit. Tous ces bien-faits seroient ou plus
 grands ou plus petits, selon que le goust
 du iuge auroit de l'inclination à prendre
 plustost l'vn que l'autre, si c'estoit à luy
 d'en faire l'élection. Si i'emprunte quelque
 chose, ie la demande à qui bon me semble,
 & choisis moy-mesme mon creancier, mais
 vn bien-fait, ie le reçois bien souuent d'vn
 que ie voudrois qui ne me donnast rien, &
 quelquesfois mesme ie suis obligé sans en
 rien scauoir. Que ferez-vous? Direz-vous
 que cestuy-là qu'on a chargé d'vn bien-
 fait sans qu'il en sceust rien, & que s'il
 l'eust sceu, il eust refusé, soit ingrat; que
 celuy qui en quelque façon qu'il reçoine,
 ne s'acquitte point, ne le soit pas?

XIII. Quelqu'vn m'auoit fait plaisir,
 mais depuis il m'a fait vne indignité. Iuge-
 rez-vous, que par le bien qu'il m'a fait
 il m'ait obligé à la patience de tout le mal
 qu'il me voudra faire, ou que l'iniure ait

DES BIENFAITS. 101

rayé le bien qu'il m'a fait; en sorte que i'en demeure par ce moyen aussi quitte que si ie l'auois reconnu. D'autre part , comme iugerez-vous qui pesera le plus , de l'offense qu'il aura soufferte, ou du plaisir qu'il aura receu ? Le n'auois jamais fait ; si ie voulois particulariser toutes les difficultez qui se presenteroient en cette matiere. Vous me direz , que ne faisant point faire de raison des bienfaits qui ne sont point reconnus, & n'ordonnant point de chastiment à ceux qui les desauoient, vous serez cause qu'une autre fois on ne sera pas si prompt à faire plaisir. Mais dites au contraire , qu'on ne sera pas si prompt à le prendre quand on pensera qu'en le prenant on courra fortune d'auoir des procès , & de se trouuer en peine de iustifier son innocence. Ce qui sera mesmes que nous ne donnerons plus si volontiers ; car il n'y a personne qui prenne plaisir de donner à ceux qui ne veulent point prendre. Mais celuy qui est desia disposé à bien faire , ou par la bonté de son inclination , ou par l'opinion qu'il a que c'est vne chose loüable , le fera encores de meilleure volonté , quand il sçaura que ceux qu'il oblige ne seront tenus à s'en ressentir qu'autant qu'il leur plaira. La gloire d'un bienfait ne peut estre grande , quand on a si bien pourueu à son assurance, qu'il n'est pas possible qu'il en arriue aucune incommodité.

XIV. Vous pourrez encore dire , que certainement il se fera moins de plaisirs , mais que ceux qu'on fera seront plus veritables, & qu'aussi bien il n'y a point de mal de regler cette confusion qui y est. Comme de fait l'intention de ceux qui n'en ont point fait de loy, a esté de nous faire dōner avec plus de consideration, & avec plus de consideration eslire ceux que nous voudrions gratifier ; Le moyen de n'auoir iamais de procez pour vn bienfait, ny la peine mesme de le demander, c'est de regarder plus d'une fois à qui on le doit faire. Vous vous trompez si vous pensez que le iuge vous en fasse raison. Il n'y a point de loy pour vous restituer en vostre entier. Prenez garde seulement à la prud'hōmie de celuy qui reçoit. De cette façon les bienfaits gardent leur auctorité, & ne laissent pas d'auoir de la splendeur. Vous les gasterez si vous en faites vn seminaire de procez. La parole du monde la plus équitable, & qui se conforme le plus au droit commun, c'est, *Rends ce que tu dois.* Mais de parler de rendre en matiere de bienfaits, il n'y a rien de si vilain. Que vous rendra celuy qui vous doit sa vie, son honneur, son repos, & sa santé ? Ce sont toutes choses trop grandes pour estre renduës. Qu'il rende, diréz-vous, quelque chose qui les vaille. C'est ce que ie disois , que nous ferons perdre la

DES BIENFAITS. 103

reputation d'une chose si magnifique & si braue si nous la traittons comme vne marchandise. Les esprits n'ont point besoin qu'on les induise à l'auarice, aux plaintes, & aux disputes; c'est chose où ils sont assez disposez d'eux-mesmes. Apportons plustost tout ce qui nous sera possible pour leur oster le suiet, & les en retirer.

XV. Pleust à Dieu, qu'il y eust moyen de persuader à ceux qui prestent leur argent, de ne le redemander point, & de n'en prendre que de ceux qui en voudroient rendre! Pleust à Dieu qu'il n'y eust point de stipulation qui obligeât celuy qui achete à celuy qui vend? Pleust à Dieu qu'il ne fallust ny seaux ny signes pour l'assurance de ces pactions, & que la conscience & la foy en fussent les seules depositaires? Mais pource qu'on a reconnu que ce qui eust esté tres-bon n'eust pas esté seur, on a mieux aimé suiure ce qui est necessaire, & contraindre la foy des hommes, que de se remettre à leur discretion. On appelle des témoins de part & d'autre. L'un par l'entremise de courriers se fait baillet plege & cõtreplege. L'autre plus défiant encores veut auoir des gages entre ses mains. O sale & vilaine confession de la malice publique. On croit plus à nos cachets qu'à nos consciences. A quoy faire sont appelez ces personnes de qualité? A quelle fin apposent-ils leurs cachets?

N'est-ce pas afin que celuy qui reçoit l'argent ne le puisse defauoüer? Ne tenez-vous pas ceux que vous appelez ainsi pour gens de bien, & pour grands incorruptibles de la verité? Il n'y a point de doute. Et toutes-fois avec cette bonne opinion que vous avez d'eux, si tout à l'heure mesme ils vous prioient de leur prester quelque chose, vous feriez les mesmes ceremonies avecques eux qu'avec les autres, où ils n'auroient point de vostre argent. Puis qu'ainsi est, ne vaudroit-il pas mieux se laisser tromper à quelsqu'vns, que de se défier de tous en general? Rien ne manque plus à l'auarice, sinon qu'on ne fasse plus de plaisir sans respondât. C'est vne action magnifique & genereuse que de profiter. Qui fait plaisir, imite les Dieux; qui le redemande, les vsuriers. Pourquoi faisons-nous ce tort à ceux qui donnēt sous couleur de les vouloir garder de perdre, & de pouruoir à leur indemnité, de les mettre en rang de la plus basse & contemptible canaille qui soit en vne ville.

XVI. Vous dites que s'il ne se fait point de recherche contre les ingrats, c'est le moyen d'en faire croistre le nombre. Tout au contraire il en sera moindre, parce qu'õ sera plus diligēt à s'informer du merite des hommes, deuant que de leur faire plaisir. Et puis il n'est pas bon que tout le monde reconnoisse combien est grande la multitude

DES BIENFAITS. 105

des ingrats. Le nombre des pecheurs oste la honte du peché. On ne se picque point d'un reproche qu'on peut faire à tout le monde. Y a-t'il aujourd'huy vne femme seule à qui le diuorce face honte, depuis qu'on a veu celles des premieres maisons ne compter plus les années par les Consuls, mais par leurs maris ? & ne se marier que pour faire diuorce, ny faire diuorce que pour se marier. Autant de temps que le diuorce a esté rare, autant il a esté en honneur. Mais pource qu'il ne se passe presque audience où il ne se publie quelque diuorce; à force d'en oïr parler, elles ont appris à le faire. Comme auroit-on honte à cette heure de l'adultere, puis qu'on en est venu à ce point, qu'une femme ne prend vn mary que pour inuiter vn ami à la rechercher. S'il en est quelqu'une chaste, sans la voir & sans s'en informer dauantage, on peut dire qu'elle est laide. Il n'y a si chetive ny si sotillone qui se contente d'un couple de piqueurs. Elle en a pour toutes les heures, & n'y en a pas assez au iour pour en bailler à chacun la sienne. Si elle a failly à vne assignation, ç'a esté pour se trouuer à l'autre. Celle qui ne sçait point que le mariage n'est autre chose que de se donner du plaisir qu'avec vn homme, on la tient pour vne sottie, & pour vne femme du vieux temps. Comme donc la honte de ces crimes s'est

éuauoüie depuis que tant de gens ont commencé d'y auoir part, aussi les ingrats croistroient de nombre, & deuiendroient plus audacieux, s'ils reconnoissoient vne fois combien ils sont.

XVII. Et quoy donc l'ingratitude ne sera point punie? Et moy ie vous demande, l'impieté, la mauuaïse foy, l'auarice, l'insolence, la cruauté, ne leseront-elles point? Appellez vous impuny celuy qu'on ne voit qu'avec horreur? Estimez-vous qu'il y ait supplice plus rigoureux que la haine du mode. Il est puny, en ce qu'il n'ose ny prendre ny donner, qu'il est monstré au doigt de tout le monde, ou pour le moins il le pense estre, & priué de sçauoir que c'est que la chose la meilleure & la plus douce qu'il est possible de gouster. Si vo^s iugez miserables ceux qui ont perdu l'usage des yeux ou des oreilles par quelque incōuenient, cōme appellerez-vous celuy à qui le goust des bienfaits ne donne point de sentiment? Il craint la iustice des Dieux, à qui il sçait biē que les ingrats ne se peuuent cacher, il a sa conscience qui le gese, & enfin il est assez puny, comme ie disois, en ce qu'il ne iouit point de ce que nous auons au monde de plus agreable, & qui donne le plus de contentemēt, là où celuy qui est biē aïse qu'on l'ait obligé sent vne égale & perpetuelle ioye, estimant l'affection de celuy qui luy

DES BIENFAITS. 107

donne plus que le prix de la chose qu'il reçoit. L'ingrat ne se ressoitit d'un bien-fait qu'au moment qu'on l'oblige, incontinent apres ce luy est vne gese: Celuy qui se propose de le reconnoistre, le possede tousiours avec le mesme plaisir qu'il l'a receu. Au demeurant, faites comparaisõ de leur vie, vous en trouuerez l'un chagrin & melancholique, cõme sont ordinairement les renieurs de dettes, & trõpeurs; & qui ne tiẽdra compte, ny de ceux qui l'ont mis au monde, ny de ceux de qui il a mægé le pain, ny de ceux qui l'ont enseigné. L'autre sera toujõurs en belle humeur, attendãt l'occasion de se ressentir, & se réjouissant mesme d'y auoir la volonté si disposée Il cherchera les moyès, non de faire euanoüir son obligation, mais de rendre, s'il peut, la reuanche plus grande & plus notable que le bien fait, & n'aura pas seulement cette affection à l'endroit de son pere & de sa mere, ou d'un amy, mais du plus pauvre & du plus chetif homme du monde qui luy aura fait quelque plaisir. Et quand ce seroit son valet mesme, il ne considerera point la qualité du bien-facteur, mais le merite du bien-fait.

XVIII. Il y en a toutesfois, du nombre desquels est Hecaton, qui demandent si vn maistre peut estre obligé par son valet, & veulent qu'on fasse distinction de bien-fait, & deuoirs, & de seruices.

Ils appellent bien-fait, ce qui vient d'une personne estrangere, c'est à dire d'un qui pour ne faire point de plaisir, ne peut estre blasmé. Devoir, ce qui touche les enfans, la femme, & generalement tous ceux que le paréage ou l'alliãce oblige à nous assister. Service, ce que fait un valet, de qui la condition est telle, que quoy qu'il fasse pour son maistre, il ne se peut vanter de l'avoir obligé. Quoy qu'ils disent en ce dernier poinct, c'est ignorer le droit des hommes, que de dire qu'un maistre ne puisse recevoir plaisir de son valet. C'en est point à la qualité qu'il faut prendre garde, c'est au cœur. La vertu ne ferme la porte à personne. Elle ouvre à tout le monde. reçoit tout le monde, & invite tout le monde, les libres affranchis, les esclaves, les Rois, & les bannis. Elle ne cherche ny les grãdes maisons, ny les grãds revenus. Elle prend les hommes en chemise. Quelle assurance y auroit-il entre les choses fortuites, & qui pourroit esperer une belle ame, si de la fortune dependoit la grandeur ou la petitesse de la vertu? Si le valet ne peut faire plaisir à son maistre, il s'ensuit que le sujet n'en peut faire à son Roy, ny le soldat à son capitaine. Qu'importe à celuy qui est au dessous de luy. Car si vous me dites que ce que fait un serviteur ne se peut appeller plaisir, parce qu'il faut qu'il le fasse, ou qu'il se resolve à la mort,

DES BIENFAITS. 109

il en sera de mesmes pour le regard du suiet & du soldat, pource que le Roy & le capitaine ont la mesme puissance que le maistre, encores que le nom en soit different. Or vn Roy peut estre obligé par son suiet, & vn capitaine par son soldat. Vn maistre le peut donc estre par son valet Vn valet peut estre iuste, peut estre vaillant, peut estre magnanime; il peut donc aussi faire plaisir; car ce dernier est vne action vertueuse aussi bien que les autres. Et est si veritable que les seruiteurs peuuent obliger leurs maistres, que bien souuent les maistres ont esté le bien-fait mesme de leurs seruiteurs. Il n'y a point de doute qu'il n'y a personne qu'un seruiteur ne puisse obliger; & si cela est, pourquoy ne pourra-il obliger son maistre aussi bien qu'un autre.

XIX. Pource, disent-ils, qu'encores qu'il preste de l'argent à son maistre, il ne peut neantmoins estre son creancier Autrement il ne seroit iour qu'il ne l'obligeast. Il l'accompagne en ses voyages, il le sert en ses maladies, & le décharge de la sollicitude de ses affaires. Mais tout cela, qui s'appelle- roit bien-fait venant de la part d'un autre, n'est que seruire parce qu'il est fait par un seruiteur. Car bien-fait, à parler proprement, c'est ce que fait celuy qui peut ne le faire point. Or un seruiteur ne peut rien re-

fuser, s'il fait quelque chose, il obeït, & rien plus. Aussi ne se peut-il donner de gloire d auoir fait ce qu'il n'a pas été en sa puissance de ne faire point. Quand ie vous accorderay toutes ces raisōs, ie suis encor assureur de gagner ma cause, & vous feray auoier qu'il est beaucoup de choses où le seruiteur est en sa liberté. Cependant dittes moy si ie vous mōstre vn seruiteur, qui l'espée en la main pour vanger la vie de son maistre s'est fait blesser en toutes les parties de son corps, & prest à rendre la dernière goutte de son sang s'est opiniastré tellemēt au combat, qu'il a voulu mourir plustost qu'il ne luy donne le loisir de se sauuer, direz-vous qu'il n'a point fait de plaisir à son maistre, pource qu'il est son seruiteur? Si ie vous en monstre vn, à qui par promesses, menaces, ny tortures on ne puisse faire deceler les secrets de son maistre; mais au lieu de déposer quelque chose à son preiudice, a fait tout ce qu'il a pū pour le faire trouuer innocent & en cette resolution a sacrifié son ame à la fidelité, direz-vous qu'il n'a point obligé son maistre, pource qu'il est son seruiteur? Prenez garde au contraire, que l'obligatiō n'en soit d'autāt plus grande, que les exēples de vertu sont rares aux personnes de cette condition, & d'autant plus agreable, qu'ordinairement les hommes n'aimants gueres ceux qui ont quel-

DES BIENFAITS. III

que auctorité sur eux & murmurants contre la necessité d'obeïr, toutesfois il s'est trouué quelque occasion où l'amour du maistre a vaincu la haine generale de la seruitude. De sorte que tant s'en faut que ce ne soit pas bienfait, parce qu'il est fait par vn seruiteur, que le merite ensemble augmente par cette consideration que la seruitude mesme ne l'a pû diuertir de faire bien.

XX. On se trompe de croire que la seruitude s'étende en toutes les parties de l'homme, la meilleure en est exēpte. Les maistres ont la puissance sur les corps, l'ame est à foy, & si bien à foy, que la prison mesme où elle est close n'est pas capable de la garder de suiure ses mouuemens, faire des choses merueilleuses, & par vne eleuation non limitée s'aller rendre en la troupe des intelligences qui sont au Ciel. Ce que la fortune a mis entre les mains du maistre, c'est le corps. C'est le corps qui est vendu, c'est le corps qui est acheté. Cette partie interieure n'est point susceptible de seruitude, tout ce qui en part est libre. Et puis il est des choses qu'il ne nous est pas permis de commander, & en quoy les seruiteurs ne sont pas tenus de nous obeïr. Si nous leur cōmandons quelque chose au preiudice du bien public, ils ne le feront pas, ils ne presteront pas leurs mains à vn méchant acte.

XXI. Il y a des choses que les Loix n'ont

ny commandees ny defenduës , c'est là que le seruiteur a moyen d'obliger son maistre. Quand vn seruiteur fait ce qu'ordinairement on exige des seruiteurs il fait seruite. Quand il fait plus qu'un seruiteur n'est tenu de faire, il fait plaisir. Ce qui est fait d'une volonte d'amy n'est plus seruite. Vn maistre est tenu de nourrir & d'habiller son seruiteur. Quand il le fait, il ne l'oblige point, mais s'il le carresse, s'il le traite fauorablement, & le fait instruire aux bonnes lettres, comme s'il estoit de quelque honneste maison, il l'oblige: Il en est de mesme du seruiteur à l'endroit du maistre. Tout ce qu'un seruiteur fait outre ce que sa condition veut qu'il face, & qu'il ne fait point, parce qu'il luy est commandé, mais parce qu'il le veut faire, c'est bienfait, pourueu toutesfois que ce soit chose de telle importance, que partant d'un autre que de luy on la pult ainsi appeller.

XXII. Chrysippus dit que le seruiteur est vn mercenaire à vie. Comme le mercenaire fait plaisir quand il fait quelque chose plus que sa tasche, aussi quand le seruiteur pour resmoigner son affection enuers son maistre, ne s'est point tenu dans les bornes de sa fortune, mais a fait quelque chose que mesme vn fils auroit eu de l'honneur d'entreprendre, & est passé au delà de ce qu'on deuoit esperer de luy, le maistre a

DES BIENFAITS. 113

trouvé vn biéfait sans sortir de sa maison. Est-il raisonnable que s'ils font moins qu'ils ne doiuent, il nous soit permis de nous courroucer, & que s'ils font plus qu'ils ne doiuent, & qu'ils n'ont de coustume, nous soyōs si iniustes de ne leur en sçauoir point de gré? Voulez-vous sçauoir quand ce n'est point bien-fait? Quand on peut dire, Et quoy, s'il n'eust voulu? Mais quand il fait vne chose qu'il pouuoit ne vouloir point indubitablement, il est louable de l'auoir voulu. Ce sont choses contraires, que le plaisir & l'iniure. Le seruiteur peut faire plaisir à son maistre, si son maistre luy peut faire iniure. Or il y a vn iuge estably pour ouïr les plaintes des seruiteurs contre les maistres, & leur faire raison quand ils se plaignent ou que leurs maistres les battent trop cruellement, ou les pressent de quelque vilenie, ou ne leur fournissent pas comme ils doiuent les choses necessaires pour leur entretien. Quoy donc, vn seruiteur oblige son maistre? Puis que cela vous desplaist, prenez-le d'autre façon, & dites qu'un homme oblige vn homme. Enfin il a fait ce qui estoit en luy, il a fait plaisir à son maistre. Il est en vous de ne receuoir point de plaisir d'un seruiteur. Mais qui est l'homme qui peut dire sa grandeur si absoluë & si bien establie que la fortune si bon luy semble ne le puisse reduire à ce point,

d'auoir besoin du plus petit de tous ceux qu'elle a mis au dessous de luy ? Je m'en vais vous reciter des exemples de plusieurs sortes de bienfaits. Il y en aura de dissimblables, & d'autres qui seront directement contraires l'un à l'autre. L'un a fait viure son maistre, l'autre l'a fait mourir, l'autre l'a sauué comme il estoit sur le point d'estre perdu, & l'autre encores, si cela vous semble peu de chose, s'est perdu luy-mesme pour le sauuer. Vn autre a presté la main à son maistre qui vouloit mourir, & vn autre l'a trompé pour l'en empescher.

XXIII. Claudius Quadrigarius au dix-huitième de ses Annales, raconte qu'Adrummentum en Afrique estant assiegé par les Romains, & ceux de dedās reduits à la dernière extremité, deux esclaves échappés de la ville se ietterent dans le camp des assiegeans, & firent vn acte memorable. A quelques iours de là comme la ville fut prise, & que les victorieux se dispersoient par les maisons pour les saccager, ces esclaves, qui sçauoient les ruës, ayāt pris le plus court chemin s'en alloient droit en la maison de leur maistresse, d'où l'ayant tirée, ils la firent marcher deuant eux, & disans franchement à ceux qui s'en informoient que c'estoit leur maistresse, la femelle plus cruelle qu'il estoit possible, & qu'ils la mennoient hors la ville pour l'assommer, ils

DES BIENFAITS. 115

la firent de cette façon sortir hors de la porte, où ils la garderent iusques à ce que les desordres fussent cessez. Comme le soldat lassé de piller se fut mis dās la discipline ordinaire, ils la ramenerent chez elle, & se remirent eux-mesmes en sa puissance cōme auparauāt. Elle les affranchit à l'heure mesme, & ne se fācha point de deuoir la vie à ceux sur qui elle auoit eu puissance de la vie & de la mort. Aussi luy estoit-ce plustost suiet de se réioüir, pource qu'ayant esté sauuée d'autre façon elle eust iouÿ du fruit d'une clemence vulgaire, & qui n'eust rien eu de rare pour la signaler, n'estāt pas chose miraculeuse qu'en pareille occasion il échappe quelqu'un à la fureur des ennemis. Mais l'ayant esté par vne voye si notable, son nom fut publié par tout le monde, & est ordinairement allegué pour exemple dans Rome & dans Adrumentum. En la confusion de cette ville prise, où chacun ne pensoit qu'à se sauuer, elle fut fuyee de tous sinon de ses fugitifs. Ils repasserent du party victorieux vers vne captiue déguisez en meurtriers ; pour faire connoistre le dessein qu'ils auoient eu quand ils s'en estoient fuis la premiere fois. Et ce qui est le plus grand en ce bien fait', pour garder leur maistresse d'estre tuée, ils ne se soucierent point qu'on pensast qu'ils eussent volonté de la tuer. Croyez-moy, ce n'est

point le trait d'une ame seruite , d'auoir achet  la gloire d'un acte loiable par la reputation de vouloir faire vne meschancet . On menoit C. Vetrus Preteur des Marses prisonnier au General de l'arm e des Romains. Son seruiteur tira l'esp e du soldat qui le traismoit , & entua son maistre. Cela fait , Il est temps, dit il, de penser   moy ; i'ay mis mon maistre en libert  , & en disant cela se passa la mesme esp e au trauers du corps. Dites-m'en vn qui plus magnifiquement ait sau  la vie   son maistre.

XXIV. Cesar assiegeant Corfinium, Domitius qui estoit dedans , commanda   vn qui estoit son seruiteur & son medecin tout ensemble, de luy donner de la poison. Voyant qu'il marchadoit   le faire. Qu'attens-tu, dit-il, comme si ie ne pouuois mourir que par ton moyen ; Je te demande la mort l'esp e   la main. Alors il luy promit de luy en bailler , & au lieu de poison , luy fit prendre vn medicament soporatif , qui ne luy pouoit faire mal. Comme Domitius fut endormy , il s'en vint trouuer son fils , & luy dit , Donnez-moy des gardes, iusqu'  ce que par l'euement vous connoissiez si i'ay baill  de la poison   vostre pere. Domitius ne mourut pas. La ville estant prise, Cesar luy sauua la vie ; mais son seruiteur la luy auoit sau  le premier,

DES BIENFAITS. 117

XXV. En la guerre ciuile, vn valet cacha son maistre, de qui la vie estoit à la taille, prit ses habits & ses bagues; & en cet équipage vint au deuant de ceux qui le cherchoient, & leur dit qu'il ne leur demandoit point de grace, & qu'ils fissent ce qui leur estoit commandé, & leur presenta le col. De quelle ame pensez-vous que sortist cette volonté de mourir pour son maistre, en vn tēps où c'estoit vne rare prud'homme de ne luy procurer point la mort, auoir de la pitié parmy tant de meurtres, de la foy parmy tant de trahisons, & quand on proposoit des recompenses à la perfidie, desirer la mort pour salaire de sa fidelité?

XXVI. Nous auons des exemples de nostre siecle, que ie ne veux pas oublier. Sous l'Empereur Tibere, il ne se parloit que d'accuser. Cette rage si frequēte & quasi publique, fit plus de ruine à la ville en temps de paix, que tout ce qui s'estoit passé de fureurs & de violences durant la guerre. Si quelqu'un apres boire auoit laissé aller vne parole vn peu libre, si vn autre en se riant auoit dit quelque chose de naïf, tout estoit mis aux tablettes. Toutes paroles & toutes actions auoient du peril. Les occasions d'épandre du sang, pour peu qu'elles eussent d'apparence, n'estoient iamais reiectées. Il ne falloit point demander que

deuiendroient ceux qui estoient deferez ; on les traittoit tous d'vne mesme sorte. Paulus, qui auoit esté Preteur, souppoit vn iour en vne festin , & portoit vne bague où le pourtrait de Tibere estoit graué sur vne pierre fort releuée. Vous vous mocqueriez de moy, si ie m'amusois à vous chercher des paroles ceremonieuses pour vous dire qu'il prit le pot de chambre pour faire de l'eau. Son seruiteur qui vit que Maro, l'vn des espions ordinaires d'alors , s'en estoit pris garde , se doutant bien que ce n'estoit pas avec bonne intention, sans en rien dire à son maistre qui estoit yure, luy tira tout bellement la bague du doigt. Et comme Maro prenoit les conuiez à tesmoins de l'iniure faite à l'image de Tibere , & desia minutoit sa denonciation , le seruiteur monstra qu'il auoit la bague en la main. Disons la verité ; n'estoit-il pas aussi peu digne de seruir , comme Maro de manger en compagnie ?

XXVII. Sous Auguste, les paroles n'estoient pas encores capitales ; mais elles donnoient desia de la peine. Rufus le Senateur en souppant auoit souhaité que iamais Auguste ne pût reuenir d'un voyage qu'il alloit faire ; & auoit dit dauantage, que tout ce qu'il y auoit de veaux & de taureaux faisoit le mesme souhait. Ces paroles furent nottées. Le lendemain, si

DES BIENFAITS. 119

toft qu'il fust iour , fon homme qui l'auoit feruy deuant le foupper , luy recite ce que le vin luy auoit fait dire , & luy confeille d'aller au deuant du rapport qui en feroit fait à l'Empereur , s'accufer foy-mefme. Il fuit cét aduis , & comme Cesar fortoit pour s'en aller à la ville, fe presente à luy , & luy dit que le foir precedent , n'estant pas en fon bon fens , il auoit tenu quelque langage mal à propos , lesquels il defiroit qu'ils retombaffent fur luy & fur fes enfans , le prie de luy pardonner , & le remettre en fa bonne grace. Cesar luy ayant répondu qu'il le vouloit bien : Perfonne, dit-il, ne le croira, si vous ne me donnez quelque chose , & luy demanda vne fomme de laquelle vn qui eust esté le mieux du monde avec luy fe fust contenté. Auguste la luy accorda , & luy dit , Je ne me courrouceray iamais que ie puiffe avecque vous pour mon occafion. Ce fut certainement vn trait magnanime de pardonner , & de vouloir que celuy qui fentoit fa clemence éprounast fa liberalité. Mais quelque gloire qu'en rapporte Auguste , il faut que le feruiteur en ait la premiere part. Vous attendez que ie vous dife qu'il fut affranchy. Auffi fut-il, mais non pas fans payer. Auguste en bailla l'argent.

XXVIII. Il n'y a pas d'apparence apres

le recit de tât d'exemples, de douter qu'un maistre ne puisse quelquesfois estre obligé par son seruiteur. Et seroit-il raisonnable que la personne fist plustost du deshonneur à l'action, que l'action de l'honneur à la personne. Tout ce qu'il y a d'hommes au monde, n'a qu'un commencement & qu'une origine. Le plus noble est celuy qui a l'ame la plus droite, & la disposition meilleure aux choses loüables. Toutes ces effigies avecque leurs festons rägées aux portiques d'une basse court, & routes ces armoiries avecque leurs timbres sur la porte de nos maisons, nous font plus connoistre qu'elles ne nous annoblissent. Le monde est nostre pere commun à tous par quelques degrez que nous descendions, sans lustre, ou avecque lustre, nous ne venons d'autre que de luy. Ne vous laissez pas abuser à ces compteurs de genealogies. Comme ils se trouuent au bout de leurs ayeuls, & qu'ils sont arriuez à ceux qu'ils ne peuuent nommer qu'avecque honte, sans passer plus outre, ils mettent vn Dieu de la partie, & luy font aymer vne femme, d'où si vous les voulez croire, le commencement de leur race est premierement sorty. Ne mesprisez point vn homme pour auoir des parens que la fortune n'a pas beaucoup fauorisez. Soit qu'entre nos peres, il y en ait des affranchis, soit qu'il y en ait des esclaués, soit qu'il y en ait

DES BIENFAITS. 121

air d'estrangers ; n'en ayons pas moins de courage. Passons par dessus tout ce que nous verrons qui n'aura point d'éclat , au bout de la course nous trouuerons la parfaite noblesse qui nous attend. Pourquoy sommes nous si hors de la connoissance de nous-mesmes , de ne vouloir pas receuoir vn plaisir d'un seruiteur , & nous souuenir plustost de sa condition , que de regarder à son merite ? Comme auons nous l'impudence d'appeller quelque vn seruiteur , & d'estre nous-mesmes valets de nos vilenies, de nostre gourmandise , d'une putain , & quelquesfois de plusieurs tout à la fois ? Osons-nous bien appeller quelque vn seruiteur , & faire la vie que nous faisons ? Où nous va porter ce carrosse si magnifique ? Où nous accompagne tout cet attirail de pages & de lacquais si richement habillez ? N'est-ce pas à la porte de quelque huissier, ou au iardin de quelque vn qui n'a pas seulement l'honneur d'estre couché sur l'estat de son maistre ? Nous ne voulons pas auoüer que nostre seruiteur nous puisse obliger , & cependant nous reputons à beaucoup de faueur, si celuy d'un autre a seulement fait signe de nous voir quand nous l'auons salüé d'où nous vient cette discorde à l'ame ; Chez nous, nous sommes impérieux & insupportables ; dehors , il n'est rien de si souple & de si doux. Nous de-

uenons aussi contemptibles , comme nous faisons les contépteurs en la maison. Aussi n'y a t'il gens au monde à qui plustost le courage s'abaisse , qu'à ceux à qui il s'éleue sans occasion , ny de qui les iniures soient plus outrageuses , que de ceux qui ont appris à les faire en les receuant.

XXIX. Il a fallu que i'aye fait ce discours pour rabbatre l'insolence de quelques-vns qui s'attachent à la fortune , & maintiennent le droict de bien-fait aux seruiteurs , pour en faire puis apres de mesme en la cause des enfans. Car il y en a qui demandent s'il est possible que quelquesfois les peres & les meres puissent receuoir de leurs enfans plus de bien qu'ils ne leur en ont fait. Nous demeurons d'accord qu'il est assez de fils qui ont plus de bien & plus de credit que leurs peres ; & demeurons d'accord aussi qu'il en est qui sont plus gens de bien , & par consequent , qu'ayans la fortune plus grande, & la volonté meilleure, il n'est pas impossible qu'ils ne leur rendent mieux qu'ils n'en ont receu. Ils disent là dessus , que quoy que le fils donne au pere, il ne luy rend iamais ce qu'il luy doit; parce que s'il donne, c'est du pere mesme qu'il tient le moyen qu'il a de donner, & que iamais celuy ne peut estre vaincu par un bienfait, qui est autheur du bienfait par lequel il semble estre vaincu. Pour responce;

DES BIENFAITS. 123

Il faut premièrement considérer, qu'il est des choses qui prennent leur commencement d'ailleurs, & toutefois avec le temps deviennent plus grandes que celles qui leur ont donné commencement. Et pour-tant s'il a fallu qu'une chose ait commencé d'estre devant que de venir à la grandeur où elle est, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit plus grande que celle par qui elle a commencé. Il n'y a rien qui n'aille bien au delà de son commencement. Les semences qui sont causes de toutes choses, sont à la fin les moindres parties de ce qui est venu d'elles. Regardons le Rhin, l'Euphrate, & une infinité d'autres fleuves renommés au monde; que seroient ils si nous en faisons l'estime aux lieux où ils commencēt à courir? Tout ce qui les fait craindre, tout ce qui leur donne réputation, ils ne l'ont que pour avoir fait du chemin. Ostez les racines, il ne sera plus de forests, les montagnes n'auront plus de robbes. Considerons ces grands arbres, ou en la hauteur & grosseur de leur tronc, ou en l'estenduë de leurs branches; combien trouverons-nous que la racine avec ces petits filamens est peu de chose, si nous en faisons la comparaiſon avec eux? Les temples & les murailles des villes ont des fondemens; & toutefois ce qui les soutient ne paroist point. Il en est de mesme des autres choses. Tous commencemens

font fuiuis d'une grandeur qui les enseuelit. Je n'estois capable de rien faire, si le bien que m'ont fait mon pere & ma mere n'eust precedé. Mais il ne s'ensuit pas que tout ce que depuis i'ay acquis soit moindre que la chose sans quoy ie ne pouuois rien acquerir. Il n'y a point de doute que sans le laiët de ma nourrice, tout ce que i'ay fait seroit à faire, & que ma reputation ne seroit pas telle qu'elle est. Mais pour cela direz-vous que toutes mes actions les plus belles & les plus loüables ne valent pas ce que ma nourrice a fait pour moy? Or il est certain que le bien que m'a fait ma nourrice ne m'estoit pas moins necessaire que celui que m'a fait mon pere, puisque sans l'un aussi bien que sans l'autre il m'estoit impossible de passer plus auant.

XXX. Que si tout ce que ie puis, ie le dois à mon commencement, ce n'est ny à mon pere ny à mon grand pere à qui ie suis obligé, parce qu'il se trouuera tousiours quelque origine de l'origine, qui nous enfilera de sorte les vns aux autres, que iamais il ne s'y trouuera de fin. Or il n'y auroit point de raisõ de dire que ie fusse plus obligé à des gens que ie n'ay iamais connus, & que la longueur du temps a mis au delà de toute memoire, qu'à mon pere: ce qui seroit toutesfois, si mon pere deuoit à ses predecesseurs l'obligation que ie luy ay

DES BIENFAITS. 125

de m'auoir engendré. Vous dites que tout ce que i'ay fait pour mon pere, pour grand & signalé qu'il soit, ne peut valoir ce qu'il a fait pour moy, pource que s'il ne m'eust mis au monde, ie n'y serois point. Par cette mesme raison, si deuant que ie fusse engendré, quelqu'un a guery mon pere, qui s'en alloit mourir, ie ne pourray faire chose qui soit digne du plaisir que i'en ay receu; car s'il n'eust guery mon pere, mon pere ne m'eust pas engendré. Mais regardons s'il y aura point plus d'apparence de dire, que ce que i'ay pu faire, & que i'ay fait, n'est venu d'ailleurs que de ma force & de ma volonté. Voyons quelle est cette obligation que i'ay à mon pere, d'estre au monde. Nous trouuerons que c'est ie ne sçay quoy d'incertain, & plustost rien que quelque chose; vne matiere aussi susceptible de mal que de bien, & que certainement il faut auotier estre le premier pas qu'il faut faire, de quelque costé qu'on vueille aller, mais qui n'est pas pourtant plus grand que le reste, encores qu'il soit le premier. I'ay sauué la vie à mon pere, ie l'ay mis aux principales charges, ie l'ay fait le premier homme de la ville, & ne me suis pas contenté qu'il fust connu pour la gloire que ma reputation luy apportoit, mais ie l'ay fait employer en des occasions les plus importantes qui se soient offerres, & luy ay

donné moyen de s'en acquitter avec honneur. Je l'ay comblé de grandeur & de richesses, & ne luy ay rien laissé à souhaiter de tout ce qui est la matiere des vœux ordinaires. Je l'ay mis au dessus de tous les autres, & suis demeuré sous luy. Peut-estre qu'encores vous me direz que ie n'ay rien fait en cela qui ne vienne de ce premier bien qu'il m'a fait; & ie vous respondray que cela seroit veritable, si pour faire tant de choses ie n'eusse eu besoin que de naistre. Mais si viure est la moindre partie de ce qui est requis pour bien viure, & si ie ne tiens de mon pere qu'une chose que les animaux sauvages, & les plus petites bestes, voire celles qui sont les plus ordes & les plus vilaines, ont aussi bien que moy, pourquoy me voudroit-il faire accroire, que pource qu'il m'a fait estre, ie luy suis obligé de ce que ie suis bien. Prenons le cas que ie luy ay rendu vie pour vie, encore en cela mesmes il a plus de moy que moy de luy; pource qu'il sçauoit bien que ie luy donnois la vie, & ie le sçauois bien aussi, pource que ie ne luy ay donné la vie, ny pour passer mon temps, ny en le passant; & enfin, pource que le mourir n'estant pas si facheux que l'apprehension de la mort, aussi nous estimons plus le bien de demeurer au monde quand nous y sommes, que d'y venir quand nous n'y sommes point.

DES BIENFAITS. 127

XXXI. J'ay donné la vie à mon pere pour s'en servir tout aussi-tost ; quand il mela donna , ie n'estois pas assuré de l'auoir. Il auoit peur de la mort quand ie luy ay donné la vie , il me fit viure afin que ie peusse mourir. Le luy ay donné vne vie parfaite, & accompagnée de toutes ses qualitez , il m'a engendré , desnüé de connoissance & de iugement , & plustost fardeau de ventre de ma mere qu'autre chose. Voulez-vous que ie vous fasse voir que ce n'est pas si grande chose de donner la vie de cette façon ? Si mon pere m'eust exposé quand ie vins au monde, il m'eust fait iniure de m'auoir engēdré. Qui est vne raison qui montre bien combien l'acte de generation que fait l'homme & la femme est peu de chose pour ceux qui en sortent, si ce commencement de bien-fait n'est accompagné des autres bons offices qui le doiuent suiure. Ce n'est rien de viure ; le tout est de bien viure. Oüy, mais ie vy. Il est vray ; mais ie pouuois viure mal. Ainsi tout ce que i'ay de mon pere, c'est que ie vy. Si pour m'auoir donné vne vie sans conseil , sans force , & desnüée de toutes choses , il me pense auoir fait vn si grand present , qu'il se souuienne qu'il me reproche vne chose que les vers & les mouches ont aussi bien que moy. Et puis quand ie n'alleguerois autre chose, sinon que si i'ay estudié aux bonnes

lettres pour me rendre capable de la vertu, si ie suis homme de bien, ie rends à mon pere en son bienfait mesme plus que ie n'ay receu de luy. Car en me donnant à moy, il me donna lourd & grossier, & ie luy ay donné vn fils qu'il a de l'honneur & du plaisir d'auoir engendré.

XXXII. Mon pere m'a nourry. Si ie le nourris, ie luy rends plus que ce que i'ay de luy. Car il n'a pas seulement le plaisir d'estre nourry, mais d'estre nourry par son fils, & la nourriture que ie luy fais ne luy donne pas tant de contentement, comme le tesmoignage qu'en cette action il a de ma bonne volonté. Il ne m'a nourry que le corps. Que si quelqu'un a la fortune si bonne, que son eloquence, sa iustice, sa valeur ou quelque autre merite, luy acquiere tant de gloire & de loüange, que son pere y puisse auoir part, & que de sa lumiere les ombres de son parentage puissent estre esclairées, ne fait-il pas vn bien inestimable à ceux qui l'ont engendré? Qui scauroit que iamais Ariston ny Grillus eussent esté au monde, si Xenophon & Platon n'eussent esté leurs fils. Il ne sera iamais que pour la consideration de Socrates, on ne fasse mention de Sophroniscus. Ce seroit vne chose infinie de vouloir raconter tous ceux de qui la memoire n'est viuante, que pource que l'excellence de leurs enfans a donné

DES BIENFAITS. 129

luiet à la posterité de connoistre leur nom. Chacun sçait le merite & la reputation de Marcus Agrippa ? remarqué, entr'autres choses, pour auoir eu la couronne nauale, gagné toute sorte de dons militaires, & fait des bastimens aussi victorieux de toutes les magnificences precedentes, comme inuincibles à celles qui seront aux siècles à venir. Cependant son pere fut si peu de chose, que depuis la mort de son fils on ne l'a pas seulement nommé. Dites moy, ie vous prie, qui vous estimez le plus obligé, de luy à son pere, ou de son pere à luy ? Octauius estoit pere d'Auguste ? mais outre que sa condition n'estoit pas des plus illustres, la splendeur du pere adoptif aida bien à supprimer aucunement le naturel. Qui dirons-nous, à vostre aduis, qui a plus receu de biens, ou le fils du pere, ou le pere du fils ? Quel plaisir pensez-vous qu'eust pris ce bon homme, de voir son fils, apres auoir marché sur le ventre à ses ennemis, & fait mettre les armes bas en toutes les parties de l'Empire, presider au repos & à la paix vniuerselle ? N'avez-vous pas opinion qu'il eust mesconnu son bien propre, & qu'aurât de fois qu'il eust ietté les yeux sur soy-mesme, il eust eu la peine à croire qu'un si grand homme fust party de sa maison ? Qu'ay-ie à faire de vous en nommer un monde d'autres, qui fussent demeu-

rez aux tenebres de l'oubly, si la gloire de leurs fils ne les eust deterréz, & ne les rete-
noit encores en la memoire du siecle pre-
sent ? Et puis nous ne demandons pas s'il
y a eu quelque fils qui ait plus rendu de
bien à son pere qu'il n'en a receu ; la que-
stion est, s'il est possible que cela soit.
Quand de tout ce que i'ay amené d'exem-
ples, il n'y en auroit pas vn où les fils ne
deussent du retour à leurs peres, ce n'est pas
à dire qu'il ne puisse auenir des choses non
auenuës, & que la nature ne soit capable
d'éclorre, quand il luy plaira, quelque ac-
cident qui n'ait encor iamais esté veu. Si
chacun à part on ne peut rien faire, quand
il s'en ioindra plusieurs ensemble, ils en
pourront peut-estre venir à bout.

XXXIII. Scipion sauua son pere en vne
bataille, & en vn âge où il n'auoit encore
point de barbe, eut l'assurance de pousser
son cheual au trauers de l'armée des en-
nemis, passa par dessus le ventre d'vne
infinité de vieux soldats, & par dessus ses
années mesme, pour aller faire son pre-
mier essay. Si cela vous semble peu de
chose, d'auoir mesprisé des dangers qui
eussent fait peur aux plus grands capitai-
nes, adioustez-y qu'il defende son pere ac-
cusé de crime, qu'il rompe des menées fai-
tes contre luy par des ennemis puissans de
biens & de credit, qu'il le fasse Consul pour

DES BIENFAITS. 131

la deuxième & troisième fois, qu'il lui procure tout ce qu'après le Consulat on peut encore souhaiter, que des moyens acquis en la guerre il le secoure en sa pauvreté, & ce qui est la principale gloire de ceux qui suivent les armes, le fasse riche des butins gagez sur les ennemis. Si cela n'est encor assez, adioustez-y sa continuatiõ aux gouvernemens, & autres charges extraordinaires, & qu'après auoir ruiné les premières villes du monde, protecteur & fondateur d'un Empire qui se deuoit vn iour estendre du leuer au coucher du Soleil, il mette luy seul en sa maison plus de noblesse que n'auoient iamais fait tout ses predecesseurs. Vous me direz que rien de tout cela n'eust esté sans le pere de Scipiõ. Je vous l'auoüe; mais pour cela voudriez-vous douter qu'une vertu, qui laisse en doute si elle a esté plus utile ou plus honorable à sa republique, ne fust dauantage qu'un bienfait si vulgaire comme est celuy de la generation.

XXXIV. Toutesfois si cela ne vous satisfait encores, imaginez-vous-en quelqu'un qui ait osté son pere de la torture, & se soit mis en sa place. Car il y a moyen d'estendre les bien-faits du fils autant que bon vous semblera; mais celuy du pere, qu'est-ce autre chose qu'un bien simple, facile, & qui ne dépend pas de la volonté de celuy qui le fait. Que faut-il tant de langage ? Il se

donne le plus souuent sans sçauoir à qui. Il appelle vne femme à son aide, il se propose les loix du païs, les priuileges des peres, la perpetuité de sa maison, & rien moins que celuy qu'il va mettre au monde. Et si quelqu'un deuenu maistre en l'estude de la sagesse, en a fait leçon à son pere, & l'en a rendu capable; mettrons-nous encor en dispute, s'il a plus donné à son pere, que son pere à luy; veu qu'il luy donne vne vie bien-heureuse, & que seulement il en a receu la vie? Mais direz-vous quoy qu'on fasse pour son pere, quoy qu'on luy donne, cela vient tousiours de son bienfait. Aussi est ce du bié-fait de nos precepteurs que nous sçauons quelque chose, & neantmoins nous pouuons bien deuenir plus sçauans qu'ils ne sont. Pour le moins est-il malaisé que nous n'en sçachions plus que ceux qui nous ont appris à connoistre nos lettres, & que si bien ces commencemés nous ont esté nécessaires, ils ne demeurent pourtant au dessous de la suffisance que nous acquerons par la continuation d'estudier. Les choses qui sont les premieres, ne sont pas pourtant les plus grandes; Il y a bien de la difference; & ne s'ensuit pas que pource que les plus grandes ne peuent estre sans les premieres, les plus grandes doiuent aller du pair.

DES BIENFAITS. 133

XXXV. Il faut à cette heure contribuer quelque chose du mien à ce discours. S'il y a moyen de vaincre la chose donnée, il y a moyen aussi de vaincre celuy qui donne. Le pere a donné la vie au fils. Or il y a quelque chose de meilleur que la vie. Le pere donc peut estre vaincu, puis qu'il donne. Tout de mesme, si celuy qui a donné la vie a esté en deux occasions preserué de la mort, il n'y a point de doute qu'il n'ait plus receu qu'il n'a donné. J'ay deux fois preserué mon pere de la mort; il s'ensuit donc qu'il a plus receu de moy que ce qu'il m'a donné. Tant plus nous auons de besoin d'une chose, tant plus nous auons d'obligation à celuy qui nous la donne. Or celuy qui vit, a plus de besoin de la vie, là où celuy qui n'est pas né se passe & de la vie & de toute autre chose fort à son aise, comme n'ayant besoin de rien. La consequence est donc indubitable, que le fils a plus fait pour son pere de luy auoir sauué la vie, que son pere n'a fait pour luy de l'auoir engendré. Il n'y a moyen que les fils fassent pour leurs peres plus que les peres ont fait pour eux. Pourquoi? Pource qu'ils en ont receu la vie sans laquelle ils ne leurs pourroient faire le bien qu'ils leur ont fait. C'est vne obligation que ie dois à tout autre qui m'aura sauué la vie, aussi bien qu'à mon pere. Car s'il m'eust laissé mourir, ie ne

l'eusse sceu remercier. Il seroit donc impossible à ce compte - là de vaincre le bienfait d'un medecin qui nous auroit gueris de quelque maladie mortelle, ou de quelque marinier qui en vn naufrage nous auroit baillé vn ais pour nous sauuer. Or on peut vaincre les bienfaits, & de ceux-cy, & de tous autres qui par quelque autre moyen nous auroient donné la vie. Il n'est donc non plus impossible que les bienfaits des peres puissent aussi estre vaincus. Si i'ay receu de vous vne chose, pour la conseruation de laquelle i'ay besoin que plusieurs autres m'assistent, & ie vous en ay donné vne qui se peut maintenir de soy-mesme sans le secours de personne, ie vous ay plus donné que ie n'ay receu de vous. Le pere a donné à son fils vne vie, qu'il eust aussi-tost perduë sans les moyens qui furent apportez pour la luy conseruer. Le fils, s'il a donné la vie à son pere, il luy a donné vne vie qui pour subsister n'auoit besoin que d'elle mesme. Il faut donc auotier que si son fils luy a donné la vie, il a plus receu qu'il ne luy auoit donné.

XXXVI. Je ne dis pas cecy pour ruiner la reueréce que nous deuons à ceux qui nous ont engendrez. Au contraire, si les enfans le goustét comme ils doiuent, ce leur est vne instruction pour en deuenir meilleurs. La vertu de son naturel aime la gloire, & se

DES BIENFAITS. 135

plaist de passer ce qui va deuant. Il n'y a point de meilleur expedient pour amener les enfans au combat de pieté, que de leur proposer l'esperance de la victoire. Que si les peres y apportent leur consentement. comme il n'est pas inconuenient que ce ne puisse quelquefois estre nostre bien d'auoir esté vaincus, quelle contention plus desirable, quelle felicité plus grande leur pourroit arriuer, que d'estre amenés à ce point d'auouer qu'ils sont plus obligez à leurs enfans, que leurs enfans ne leur sont obligez. Si nous en faisons autre iugement, nous donnons dispence aux enfans, & les refroidissons de la reconnoissance qu'ils doiuent à leurs peres, au lieu que nous deuriens faire tout ce qui dépend de nous pour les y rendre plus échauffez. Voicy donc comme il faut parler à eux. Courage, ieunes gens, courage mes amis. Vous auez vne dispute la plus loüable du monde auecque vos peres, si vous leur deuez plus que vous ne leur pouuez rendre. Ils vous ont preuenus, mais ils n'ont pas gagné pourtant. Ayez seulement la volunté bonne, & ne perdez point le cœur. Vous ne sçauriez vaincre si vous n'en auez enuie. Tant de gens d'honneur qui vous ont precedez en ce combat vous seruiront de guides, vous inuiteront par leur exemple, & vous montreront que vous

avez moyen de vaincre vos peres par les mesmes voyes que les leurs ont esté vaincus.

XXXVI. Anchise auoit porté Enée à son col en vn temps qu'il ne pesoit gueres, & en des lieux où il n'y auoit point de danger à le porter. Mais indubitablement Enée fit dauantage, quand au milieu des ennemis victorieux épandu emmi les ruës, sous les ruines de sa ville qu'il voyoit tomber, & au trauers des feux mesme, il porta ce bon homme appesanty d'années, & qui pour vne surcharge auoit ses Dieux domestiques. Et ne le porta pas seulement, mais qu'est-ce que la pieté ne peut faire? l'emporta comme il faut, & le mit au nombre de ceux que Rome a depuis adoré comme fondateurs de sa grandeur. Ces ieunes gens de Sicile vainquirent aussi leurs peres, quand le mont Etna ayant par vne agitation extraordinaire embrasé les lieux voisins iusqu'à la plus grande partie de l'isle, ils les chargerent sur leurs espaules, & au trauers des flammes les emporterent hors du danger. On a creu que les feux s'ouurirent en deux, & se retirans de part & d'autre, laisserent vne sente à ces ieunes hommes de qui l'audace estoit à la verité digne d'vn bon éuenement. Antigonus vainquit son pere, quand apres auoir en vne grande bataille défait ses ennemis, il le fit iouir de

DES BIENFAITS. 137

sa conqueste, & luy remit le Royaume de Syrie entre les mains. C'est vrayment estre Roy, que de le pouuoir estre & ne le vouloir pas. Titus Manlius vainquit son pere, quand pour la stupidité de son esprit ayant esté par luy relegué aux champs pour vn temps, il vint trouuer vn Tribun du peuple, qui auoit mis son pere en comparence personnelle, & luy demanda le iour de l'assignation. Le Tribun qui pensoit que ce ieune homme d'vn costé voulust mal à son pere, & de l'autre luy deust sçauoir bon gré, pource que sa relegation estoit vn des principaux poincts qu'il luy mettoit sus, se laissa conduire sans y penser en vn lieu fort écarté, où Titus Manlius se trouuant seul avecque luy, luy mit la dague à la gorge, & luy dit que s'il ne luy iuroit de quitter cette poursuite il luy alloit faire perdre la vie, & qu'il choisist de quelle façon il aimoit mieux que son pere demeurast sans accusateur. Le Tribun luy promit qu'il ne passeroit pas plus auant, & ne le trompa point, mais pour sa décharge declara deuent l'assemblée ce qui s'estoit passé. Je vous laisse à penser si vn autre que luy eust eu si bon marché de faire vn affront à vn Tribun.

XXXVIII. Vne exemple me fait souuenir d'vn autre, de sorte que ie n'aurois iamais fait si ie voulois vous raconter ceux

qui ont cherché leur peril pour le salut de leurs peres, ou qui d'un lieu bas, où la fortune les auoit fait naistre parmy le peuple, leur ont donné les premières places au theatre de la gloire. Aussi vrayment est-ce un ouvrage loüable au delà de toutes loüanges, & recommandable par dessus toute recommandation, de pouuoir dire; l'ay obey à mon pere & à ma mere, ie leur ay comme me suis humilié à leurs volōtez, raisonnables ou déraisonnables, & s'il y a eu quelque contestation entre nous, ce n'a esté sinon que i'ay fait tout ce qu'il m'a esté possible pour faire qu'ils receussent plus de bien de moy, qu'ils ne m'en auoient donné. Entrez, ie vous prie, en ce combat, & pour auoir esté battus vne fois, ne laissez point d'y retourner. Heureux ceux qui vaincront! heureux ceux qui seront vaincus! Quelle gloire plus grande peut auoir un ieune homme, que s'il se peut dire à soy-mesme (car à un autre il n'est pas permis) l'ay vaincu mon pere de bienfaits. Et quelle plus iuste occasion de contentement peut arriuer à un pere, que de pouuoir publier par tout où il se trouue, qu'il a plus d'obligation à son fils, que son fils ne luy en a. Qu'est-ce autre chose que de ceder à soy-mesme; qui est le comble de toute la felité qu'on sçauroit desirer?



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE QUATRIESME.

I. EN toutes les questions que iusques icy nous auons traittées, nous n'en auons point touché de si necessaire, ny qu'il faille disputer avec plus de soin que celle qui va estre mise sur le bureau Si faire plaisir & le rendre sont choses qui de soy-mesme doiuent estre desirées, il est des hommes qui n'aiment l'honneur que pour le profit, qui ne considerent pas que la vertu n'a rien de magnifique quand elle a quelque chose de venal, & ne veulent oüir parler de chose qui soit loüable, si par mesme moyen elle ne leur apporte quelque fruit. Or y a-t'il rien de si vilain, que si ie marchande combien on me donnera pour estre homme de bien. Le gain n'est point vn ressort qui fasse mouuoir la vertu; comme aussi le dommage ne-la diuertit point de ses resolutions. Et tant s'en faut que

par esperances & par promesses elle debauché les personnes pour les attirer à soy, qu'au contraire elle veut que tout soit remis sur elle, & le plus souuent est du nombre des choses qui sont bannies au rabbais. Quand elle nous appelle, il faut passer par dessus toute vtiité pour l'aller trouver. Quand elle nous enuoye en quelque part, il y faut marcher & sans consideration ny du bien ny de la vie, nous resoudre à l'obeïssance generale de tout ce qu'il luy plait nous commander. Que me seruira, direz-vous d'auoir fait vn acte magnanime? Que me seruira d'auoir monstré ma courtoisie? Il vous seruira que vous l'aurez fait. Hors de cela on ne vous promet rien. Si d'auanture il vous en vient quelque commodité, recenez la comme vne partie casuelle. Le salaire des belles actions est en elles-mesmes. S'il est vray que ce qui est hōneste soit desirable de soy, & que le bienfait soit chose honneste, puis qu'il est de mesme nature il n'est pas raisonnable qu'il soit d'autre condition. Or que ce qui est honneste soit desirable de soy, c'est chose que nous auons si souuent prouuée, que ie ne pense point qu'il soit plus de besoin d'y retourner.

II. Les Epicuriens qui n'ont autre philosophie que les delices, & de qui les discours sentent le cabaret plustost que l'esco-

DES BIENFAITS. 141

le, ne sont pas en cecy d'accord avecque nous La vertu chez eux n'est que ministre des voluptez. Elle les sert, & les void au dessus de soy. Il n'y a point, disent-ils, de volupté sans vertu. Mais pourquoy faites-vous marcher la volupté la premiere? Non que ie dispute de leurs prescances par vanité simplement de marcher devant, mais parce qu'en cet auantage consiste la decision de tout le fait. La vertu ne s'abaisse iamais à porter la queue. Si elle le fait, elle cesse d'estre vertu. C'est à elle de faire le pas devant, de conduire, de commander, & d'estre au haut bout; & vous luy voulez faire demander le mot. Que vous importe? dites-vous, puis qu'aussi bien que vous ie suis d'aduis que sans la vertu on ne peut viure heureusement, & que bien que la volupté soit ma maistresse, & que ie me dédie entierement à la suiure & à la seruir, si est-ce que ie la rejette & la condamne si elle ne s'accompagne de la vertu. Toute la question est, si la vertu est cause du souverain bien, ou si elle est le souverain bien elle-mesme. Quand on ne s'informerait d'autre chose, auez-vous opinion que le rang soit toute l'occasion de cette dispute? Quelle confusion scauroit estre plus grande, & quel aveuglement plus manifeste, que de vouloir que la derniere aille devant? Je ne me picque pas de ce que la vo-

lupté precede la vertu ; mais quelle apparence y a - il de l'associer avec vne qui la méprise , qui luy est ennemie capitale , qui cherche le traual , & la douleur pour se separer d'auec elle , & qui n'est pas moins en son naturel dans les incommoditez de quelque entreprise magnanime , que l'autre parmy les delices d'vn repos effeminé.

III. Il a fallu faire ce discours ; pource que faire plaisir , qui est la matiere que nous auons à traiter , est l'office de la vertu , & qu'il n'est rien de si mal-honneste , que de donner à autre fin que pour auoir donné. Car si nous ne donnions qu'auec esperance de retirer , il ne faudroit pas donner à qui seroit le plus digne de receuoir , mais à qui auroit plus de moyen de rendre. Et toutefois ordinairement nous ne donnerons pas si-tost à quelque fascheux riche , qu'à vn pauvre que nous iugerons honneste homme. Ce n'est plus bien-fait , depuis que l'on prend garde à la fortune. Et puis s'il n'y auoit que l'vtilité qui nous conuiait à faire plaisir , ceux qui en ont le plus de moyen , comme les riches , les grands , & les Roys , en auroient le moins d'occasion , parce qu'ils se peuvent passer du bien d'autruy. Les Dieux mesmes , qui iour & nuit sans intermission font sentir aux hommes tant d'effets de leur bonté , puis qu'en leur nature

seule, ils ont vn magasin de toutes choses, qui les rend abondants, assurez, & inuiolables à tout effort extérieur; qu'ont-ils besoin de rien donner, si c'est chose qui ne se doive faire que pour en tirer de la commodité? Ce n'est pas bien-fait, c'est vsure de regarder, non où ce que nous donnons sera plus dignement employé, mais où le profit en sera plus grand, & d'où nous aurons moins de peine à le r'auoir. Il faut donc conclure, que les Dieux qui ne donnent pour cette consideration, donnent par vne disposition seule de leur nature à la liberalité. Car s'il est vray que rien ne nous doive inciter à faire plaisir que l'vtilité, il est vray par consequent que les Dieux, qui ne peuuent rien esperer de nous, n'ont aucune occasion de nous rien donner.

IV. Je sçay bien que la responce qu'on fait ordinairement, c'est que Dieu ne nous fait point de bien, qu'il est hors de toute sollicitude, qu'il nous neglige, qu'il tourne les yeux ailleurs, qu'il a bien d'autres fusées à démesler, ou plustost, ce qu'Epicure trouue estre la perfection de felicité, qu'il n'en a du tout point, & ne veut pas prendre la peine de faire plaisir ou déplaisir. Qui-conque tient ce langage, n'oit pas les requestes qui leur sont adressées iournellement, ny les vœux qu'on leur fait à toute

heure de to⁹ les coins de la terre, pour choses qui touchent ou le particulier ou le public. Ce qui certainement ne se feroit pas, & ne seroit pas croyable que tant de peuples qui sont au monde eussent embrassé d'un consentement vnanime cette resverie, de parler à des Dieux incapables de les ouïr & de les assister, s'ils n'auoient connu par experience que tantost de leur mouuement propre ils nous font des biens que nous ne leur demandons point ; & tantost ils nous en accordent que nous leur auons demandez, & que le plus souuent ils nous secourent si à propos, qu'ils rompent le coup à de grands inconueniens qui estoient preparez pour nous arriuer. Or y a-t'il homme du monde si miserable, & si pour auoir de l'affliction, qui en quelque chose ne se ressent de leur liberalité ? Regardez ceux-mesmes qui ne font tous les iours que se plaindre, & qui à toute heure ont les larmes aux yeux au souuenir de leur condition, nous n'en trouuerons pas vn à qui le ciel n'ait fait quelque grace, & qui ne puisse dire que de cette fontaine de biens vniuerselle il ne vienne quelque goutte iusques à luy. Quand nous ne voudrions point parler des choses qu'ils nous donnent par vne distribution inegale, est-ce chose contemptible que ce qu'ils donnent à tous ceux qui viennent au monde également?

ment ? Quand Nature se donne soy-mesme, fait-elle vn petit present ?

V. Dieu ne nous fait point de bien. D'où nous viennent donc tât de choses que nous possedons, que nous donnons, que nous refusons, que nous gardons, & que nous dérobons ? D'où nous viennent tant de chatouillemens des yeux, des oreilles, & des esprits ? D'où cette abondance iusqu'au luxe & à la superfluité ? Car ils ne se sont pas contentez de nous donner les choses nécessaires, ils nous ont voulu tout fournir iusques aux delices. Qui nous a donné tous ces arbres fruitiers, & toutes ces herbes salutaires que nous auons ? Qui nous a donné cette diuersité de viandes, qui succedent l'vne à l'autre selon les saisons, en telle quantité, que ceux mesme qui ne veulent rien faire treuent de quoy viure en ce que la terre produit fortuitement ? Qui nous a fait naistre toutes ces especes d'animaux, les vns en terre ferme, les autres en l'eau, & les autres en l'air, à fin qu'en tout le corps de la nature il n'y eust mēbre qui ne payast à l'homme quelque tribut ? Qui a lâché la course à toutes ces riuieres, les vnes qui par leurs sinuositez arrousent les campagnes, & les embellisēt, & les autres qui par leurs canaux larges, & nauigables donnēt moyē de communiquer les commerces de la mer à la terre, & de la terre à la mer ? Qui a fait

cette merueille inconnüe, qu'aux lieux où pour l'intemperance du ciel toutes humiditez sont épuisées, il se fait aux plus chauds iours de l'année de certains accroissemens d'eaux, qui leur apportent les mesmes commoditez que la pluye, pour abreuer ce que la vehemence de la chaleur a desseché? Que diray-ie des bains que produit le sein de la terre pour vne infinité de maladies? & des eaux chaudes qui sourdent aux riuies mesmes de la mer?

VI. Comme osez-vous appeller bien fait deux ou trois arpens de terre qu'on vous peut auoir adioustez aux vostres, & quand on vous a donné des campagnes qui n'ont ny borne ny mesure, vous faites difficulté d'aïouer qu'on vous ait rien donné? Si qu'elqu'vn vous a donné quelque somme d'argent, s'il a remply vostre coffre, vous croyez qu'il a beaucoup fait pour vous, & appelez cela bienfait: & tant de fleuves où l'or & le sablon courent ensemble, tant de métaux de toutes sortes semez daus les entrailles de la terre, la science de les trouuer, & les marques exterieures pour les decouurer, sont à vostre dégoust si peu de chose, que vous penseriez vous faire tort si vous les auiez comptez pour vn bienfait? Si on vous a donné quelque mechant taudis, où il y ait en la cheminée quelque morceau de marbre, ou en la lambrisseure quelque

DES BIENFAITS. 147

cherif coup de pinceau , vous ne pensez pas qu'on vous ait fait vn petit present; & vous possédez vn palais spacieux , où vous ne voyez point ie sçay quelles enioliures aussi deliées que le fer qui les a faites; mais des masses entieres de pierre , distinguées de matiere & de couleur , & de laquelle vne seule petite piece suffit à vous estonner , avec vn toit au dessus , qui luit de iour d'vne façon , & la nuit de l'autre , & cependant vous pensez n'auoir rien receu? Et ce qui est la vraye marque d'ingratitude , est que vous ne voulez point sçauoir de gré des choses que vous estes si passionnez à posseder. D'où auez-vous eu ce vent que vous respirez? d'où cette lumiere qui donne ordre & reglement à toutes vos actions? d'où le sang qui vous coule dans les veines , pour la distribution de la chaleur vitale en toutes les parties de vostre corps? d'où tant de saueurs exquisés , qui vous prouquent le palais en la fin mesme de vos repas , & vous resuscitent l'appetit? d'où toutes ces pointes , qui vous rendent le goust du plaisir apres en estre lassez? & enfin , qui vous donne ce repos où vous vous enterrez deuant la mort? Si vous auiez quelque ressentiment , ne diriez vous pas,

C'est de la main de Dieu que tout ce bien me vient ,

Il me donne mes biens , il me les entretient,

*C'est luy par qui ie châte, & luy par qui i'en-
tonne*

*Dessus mon chalumeau tous les vers que ie
sonna.*

Et puis il ne vous a point donné quelque petit nombre de bœufs, il a couuert toute la terre de troupeaux, & leur a baillé de quoy viure selon les saisons. Il ne s'est point contenté de nous apprendre à dire avec vn chalumeau quelque vaudeuille, & de mauuaise grace, pour en receuoir ie ne sçay quel maigre plaisir, mais nous a pourueus de cette infinité de sciences & de mestiers necessaires à l'entretien de nostre vie, & nous ayant donné des voix capables d'estre diuersifiées en autant de façons que bon nous semble, a voulu que pour la perfection du plaisir nous eussions l'industrie de les accompagner de respirations, recherchées aux choses qui ne respirent du tout point. Car toutes ces inuentions que nous auons viennent aussi peu de nous, que nostre accroissance, ou que la disposition reglée que tous nos membres ont à faire leur office quand l'âge leur en a donné le moyen, aussi peu que la cheute des dents de laiçt aux enfans, que la puberté quand nous commençons à nous fortifier, & que les dernieres dents qui nous viennent quād nous sommes arriuez iusques où nous de-
nons croistre, pour nous aduertir d'estre

DES BIENFAITS. 149

prerarez à nous en retourner. Nous auons en nous les semences de tout âge & de toute science, & Dieu comme souuerain ouurier s'est reserué l'autorité de les faire sortir comme il luy plaist.

VII. Vous direz que ce sont choses qui viennent de Nature. Ne voyez vous pas qu'en disant cela vous ne faites que changer le nom à Dieu ? Que pensez-vous que ce soit que Nature ? sinon Dieu mesme, & sa prouidence infuse au monde, & distribuée à toutes ses patties. Vous le pouuez nommer de telle autre façon qu'il vous plaira, Iuppiter tres-bon, tres-grand, tonnant, & arresteur, non comme disent nos histoires, pource qu'apres vn vœu qui luy fut fait, l'armée des Romains qui estoit en fuite s'arresta, mais pource que par luy toutes choses s'arrestent & s'affermissent. Si vous le voulez appeller Destin, vous le pouuez faire & ne mentir point. Car puis que le destin n'est autre chose qu'une enfileure de causes accrochées l'une à l'autre, il faut qu'il soit le Destin, puis qu'il est la premiere cause, à laquelle toutes les autres causes sont attachées. Il n'y a point de nom propre à signifier quelque effet, ou quelque vertu celeste, qui ne luy puisse estre approprié. Autant qu'il fait de sortes de biens, autant il peut auoir de sortes de moyens.

VIII. A Rome nous appellons le pere

Liber, Hercule, & Mercure. Pere Liber, pour l'invention des semences, & reparation de la nature avecque plaisir. Hercule, pource qu'il n'y a rien de plus fort que luy, & qu'apres s'estre lassé des ouurages du mode, on tient qu'il se doit resoudre en feu. Mercure, pource que la raison, le nombre, l'ordre, & la science viennent de luy. Tournez-vous de quelque costé que vous voudrez, vous le verrez se presenter à vous. Il est par tout. Toute sa belongne est pleine de luy. Tu n'auances donc rien de dire que tu ne dois rien à Dieu puis que tu te confesses obligé à la Nature. Elle n'est point sans luy, ny luy sans elle. L'vn & l'autre ne sont qu'vn. Il n'y a point de difference. Si Senèque vous a presté quelque chose, sçachez-en gré à Annæus, ou à Lucius, n'importe; c'est tousiours vn mesme creancier, encor que les noms soient differents. Nommez-le comme bon vous semblera, c'est tousiours luy. Aussi dittes, Nature, Destin, Fortune; ce sont les noms d'vn mesme Dieu, qui vse diuersement de son pouuoir. La iustice, probité, prudence, valeur, & temperance, sont toutes qualitez qui se peuvent trouuer en vne seule ame. Ayez-en celle qu'il vous plaira; c'est l'ame que vous ayez.

IX. Mais à fin qu'obliquement le discours ne m'emporte à vne autre dispute,

DES BIENFAITS. 151

Dieu fait vne infinité de grandes graces à l'homme, sans esperance qu'il luy en reuienne rien; parce que Dieu n'a point besoin qu'on luy donne, & aussi que l'homme n'estoit capable de rien donner à Dieu. Il s'en suit donc que c'est chose desirable de soy que de faire plaisir. Toute l'vtilité qu'il y faut considerer, c'est celle de celuy qui reçoit pour la nostre, il la faut mettre à part. Vous dittes que les laboureurs ne jettent pas leurs grains sur le sable, & que tout de mesme quand nous voulons donner, il faut prendre garde que ce soit en lieu qui le merite. Quand nous faisons plaisir, nous auons la consideration mesme que nous auons quand nous labourons & que nous semons. Car ce n'est pas chose desirable de soy que de labourer ou de semer. Vous demandez apres comme vous deuez donner. De quoy il ne seroit point de besoin, si le donner estoit chose desirable de soy, veu qu'à qui qu'on donast, & en quelle façon qu'on donnast, ce seroit toujours vn bien-fait. Ce qui est honneste se fait suivre pour l'amour de luy-mesme. Mais pour cela nous ne laissons pas de prendre garde à ce que nous faisons; & quand, & comment nous le faisons. Car en cette obseruation cōsiste l'honnesteté. C'est pourquoy quand ie regarde à qui ie donneray, mon intention est que ce que ie donne

soit vn bien fait ; parce que si ie donne à vn homme de mauuaise vie, il y a de la honte, & n'y a point de bien-fait.

X. C'est chose desirable de soy que de rendre vne chose baillée en garde ; & toutes fois ie ne la rendray pas ny en tout lieu ny à toutes heures. Je la pourrois rendre quelques-fois de telle façon, & deuant tant de personnes, que ie ferois mieux de la desauoüer tout à fait. Je regarderay à l'vtilité de celuy à qui i'ay à la rendre, & la luy nieray, si ie connois que ce soit chose qui estant renduë, luy puisse apporter du déplaisir. I'en feray de mesme en matiere de bien-faits; ie ne donneray point, que ie ne regarde quand, à qui, commët, & pourquoy. Le iugement doit conduire toutes nos actions. Il n'y a point de bien fait où il n'y a point de iugement, pource que rien n'est vertueux si le iugement ne l'accompagne. Combien de fois oyons-nous ceux qui ont fait quelque don mal employé, se tancer eux-mesmes, & dire qu'ils aimeroient mieux l'auoir perdu, que donner à celuy à qui ils l'ont donné? On ne sçauroit perdre son bien plus honteusement, que de le donner mal à propos. Et y a plus de quoy se fascher de n'auoir pas donné comme il faut, que de n'auoir pas esté remercié. Le dernier vient de la faute d'autruy, ce premier de la nostre, pour n'auoir pas

DES BIENFAITS. 153

bien sçeu choisir. Vous pensez que l'election que ie veux qu'on y face, soit de regarder qui aura plus de moyen de se reuencher. Rien moins. Ie n'en cherche point vn qui me rende ; i'en cherche vn qui sçache gré. Car on n'est pas tousiours ingrat pour ne rendre point, & quelque fois aussi on ne laisse pas de l'estre apres auoir rendu. Ie ne considere que la volonté. C'est pourquoy ie passeray par dessus vn riche qui ne vaudra rien, & donneray au pauvre qui sera honneste homme. Car avecque son indigence il ne laisse pas d'auoir du ressentiment, & quand il sera necessiteux de toutes choses, il sera tousiours riche d'affection. Cen'est ny le gain, ny le plaisir, ny la gloire qui me fait donner. Si ie contente celuy qui reçoit, c'est assez. Ie ne donne que pour faire ce qu'il faut que ie face. Non pas que cette necessité n'ait de l'election, mais ie vous diray quelle elle est.

XI. Ie prendray vn homme de bien, sans malice qui ait de la memoire & du ressentiment, abstinent au bien d'autruy, non auare ny mesquin au sien, & qui ait bonne volonté. Apres cette election ainsi faite, que la fortune ne luy donne point de moyen de reconnoistre, ie ne m'en soucie pas ; i'ay fait ce que ie voulois faire. Si mon vtilité me doit faire liberal, si ie ne

dois faire bien qu'en esperance qu'on me le rende, il faut donc que ie me priue d'en faire à vn qui s'en va en quelque país bien éloigné, à vn que ie ne verray iamais? ny à vn malade desesperé de guerison, & que quand moy mesme ie me connoistray prest à mourir ie me garde de rien donner, parce que ie n'auray pas du temps assez pour en receuoir la reuence. Et toutes-fois pour monstrer que le bien faire est de soy-mesme vne chose desirable, s'il vient quelque estranger en nostre port, encore qu'il se vueille rembarquer tout aussi-tost, nous ne laissons pas de le secourir. Si quelqu'un a fait bris, nous luy équippons vne autre barque pour le reporter. Il s'en va sans nous connoistre, & ne faisant plus compte de nous voir iamais nous baille nostre assignation sur les Dieux, pour estre payez de ce que nous auons fait pour luy. Cependant ce bien fait, tout sterile qu'il est ne laisse pas de plaire à nostre conscience, & de nous donner du contentement de l'auoir fait. Et en l'article mesme de la mort, vn homme ne fait-il pas en son testament vne infinité de biens, qu'il sçait bien qui ne luy seront iamais reconnus? Combien perdons-nous de temps à consulter, combien, & à qui nous donnerons? Ce n'est pas que cela nous importe, puis que nous ne deuons rien re-

DES BIENFAITS. 155

cevoir des vns ny des autres, mais c'est que nous ne donnons iamais avecque vne diligence plus rigoureuse, que quand l'vtilité mise à part, l'honesteté seule nous demeure deuant les yeux, & nous oste ces broüillars d'esperance, de crainte, & de plaisir, qui nous auoiēt obscurcy le iugement. Quand la mort nous a si bien inuesty qu'il n'y a plus de moyen d'en échapper, & que nous sommes renvoyez à la conscience, comme à vn iuge incorruptible, c'est alors que nous pensons de mettre nostre bien en mains de persōnes qui le meritent, & commençons de faire les choses avecques religion, quand nous les faisons sans interest.

XII. Et certainement vn homme alors a bien du plaisir de penser en soy-mesme. Je mettray cettuy-cy plus à son aise qu'il n'est; le donneray à cettui-là moyen de paroistre plus qu'il ne fait. Là où si nous ne deuions dōner que pour en auoir recōpense, il se faudroit laisser mourir sans testament. Vous me direz qu'vn bienfait est vn prest non payable. Que le prest de soy n'est point chose desirable. Par ainsi que le bienfait ne l'est point; aussi quand nous disons que le bien-fait est vn prest, c'est par vne façon de parler figurée, comme quand nous disons que la loy est vne regle qui iuge ce qui est iuste, & ce qui ne l'est pas, & toutesfois vne regle de soy n'est pas cho-

se desirable. La demonstration nous fait vser de ce langage, Quand ie dis que le bien-fait est vn prest, il faut entendre que c'est comme vn prest; Et qu'il ne soit vray, i'y adiousté non payable, combien qu'il ne soit point de prest qui ne puisse, ou qui ne doive estre payé. Mais tant s'en faut qu'il se faille proposer du profit quand on fait quelque plaisir, que souuent pour le faire il se faut résoudre de perdre, & courre fortune selon que l'occasion s'en presentera. Comme si quelqu'un est entre les mains des voleurs, ie feray ce que ie pourray pour l'en deliurer, & le faire passer seurement. Ie prendray la protection d'un criminel qui aura quelques grandes parties, & ie m'attirerai ses ennemis sur les bras, pour tomber peut-estre en la peine d'où ie le veux tirer, au lieu que ie pouuois demeurer à cartier, & regarder le combat sans estre de la partie. Ie respondray pour vn qui a esté condamné à payer, & m'obligeray à ses creanciers, afin que ses biens ne soient decretez; ou pour sauuer vn homme qui aura sa teste à la taille ie me mettray en danger d'y mettre la mienne. Si quelqu'un est sur les termes d'acheter vne maison au terroire de Tusculum ou de Tiouli, pour ce que l'air y est bon, & que c'est vne agreable demeure en Esté, il ne dispute point en qu'elle saison il l'achetara; quand elle est

DES BIENFAITS. 157

achetée il s'en sert. Il en est de mesme quand il est question de bienfaits. Car si vous me demandez ce qui en reuiet, ie vous respondray, en bonne conscience. Qu'est ce qui reuiet de faire plaisir? Mais vous mesmes dites-moy, Qu'est-ce qui reuiet d'estre iuste, d'estre innocent, d'estre magnanime, d'estre chaste, d'estre temperant?

XIII. Pourquoi est-ce que le monde fait son tour? A quelle fin est-ce que le Soleil allonge tantost les iours, & tantost les accourcit; Tout cela sont bienfaits; car ils se font pour nostre commodité: Comme c'est l'office du monde de donner les vicissitudes aux choses, comme c'est celuy du Soleil de changer de place d'un costé à l'autre quand il se leue & quand il se couche, & sans recompense faire ces choses qui nous sont salutaires; aussi est-ce un des offices de l'homme de bien faire plaisir. A quelle fin donc est-ce qu'il donne? De peur de ne donner point, & de perdre l'occasion de faire bien. C'est vostre plaisir de vous accoustumer à ne rien faire, de vous plonger en vne securité aussi-profonde que le dormir mesme, & tout le iour à l'ombre d'une treille de iardin vous entretenir de quelques pensées bien delicates, que vous appelez repos d'esprit, vous engraisser à force de manger & de

boire, & par indigestions empirer le mauvais teint que vous auez à faute de vo^r exercer. De nous, c'est nostre plaisir de ne trouuer rié de laborieux qui puisse soulager le labour de ceux que no^s voulós obliger; rié de dâgereux, qui les oste de danger, ny rien d'incōmode qui leur apporte de la cōmodité. qu'ay-ie à faire de retirer vn bié que i'auray fait? Apres qu'on m'aura rédu, n'est-ce pas mon intention de continuer à donner? Le biéfait regardel' vtilité de celuy à qui il est fait, & non la nostre; autrement c'est à nous, & nō à luy que nous le faisons, C'est pourquoy nous recōnoissons bien du profit en des choses de quoy nous ne pouuons faire cas pource qu'on les a pour de l'argent. Le marchand profite aux villes, le medecin sert aux malades, le fripier est bon pour les choses qui sont à védre. Mais pource que tous ces gens-là ne seruent aux autres que pour leur profit, ils profitent sans qu'on leur en sçache gré.

XIV. Depuis qu'il y a du dessein de gagner, il n'y a plus de bienfait. Je donneray cecy, i'auray cela. C'est vne enchere. Je ne diray point qu'vne femme soit femme de bien qui fait la froide pour allumer d'autant celuy qui la poursuit, ou qui craint la peine des loix, & la rigueur de son mary. Je trouue qu'Ouide a bien dit,

Qua quis non licuit, non dedit, illa dedit.

DES BIENFAITS. 159

Je ne pense point faire ce tort à celle qui est femme de bien par crainte, de la mettre au rang de celles qui ne valent rien. Tout de mesme, qui a donné pour recevoir, n'a point donné. Autrement il faudroit dire que nous faisons plaisir aux animaux que nous nourrissons pour nous en servir, ou pour les manger; que nous faisons plaisir aux arbres que nous arrousons de peur que la terre qui n'est point remuée venant à s'édurcir par la secheresse ne soit occasion de les faire endurer. Tout ce qu'on apporte à cultiuer, ou vn champ, ou quelque autre chose de qui le fruit n'est point en elle-mesme, ne peut auoir la gloire d'estre fait de bonne foy. Il ne se faut rien proposer d'auareny de sordide quand il est question de faire plaisir. Il y faut aller d'vne humeur liberale, & apres auoir donné vne chose, auoir enuie d'en donner vne autre; & sur tout ne regarder point s'il nous en reuendra quelque chose, de peur que la gloire de donner ne se gaste par la honte de donner pour le profit. De quoy se peut vanter vn homme qui s'aime soy-mesme, & qui tourne à son vtilité particuliere tout ce qu'il épargne & qu'il acquiert? Quand l'intention de faire plaisir est pure & nette, toutes ces imaginations ne viennent iamais en l'esprit. Elle nous fait oublier nos intérêts, & la main au collet nous traîne

au dommage tout euident, estant assez satisfaite du contentement qu'elle a de faire plaisir.

XV. N'est-ce pas chose hors de toute dispute, que l'iniure est le contraire du bien-fait. Comme l'iniure de soy est éuitable, pour la mesme raison le bien-fait est desirable de soy. Et comme l'infamie du mal est plus que toute la recompense qui nous est proposée de le faire; aussi quand il est question de bien-faire, l'honnesteté de la chose mesme, sans autre consideration, doit estre assez forte pour nous en donner la volonté. Nous auons tous vne inclination naturelle d'aimer nos bienfaits. Depuis que nous auons obligé vn homme, nous prenons plus de plaisir à le voir qu'auparavant, & bien souuent le premier bien qu'il a receu de nous est cause que nous luy en faisons vn second. Combien de fois oyons-nous dire, le l'ay tiré de peine, le luy ay sauué la vie, le ne sçauois auoir le courage de l'abandonner? Il me prie de l'assister contre ses ennemis. Ce sont gens de beaucoup de moyen & de credit. le voudrois bien n'en rien faire; mais le remede? le l'ay deja assisté vne & deux fois. Ne voyez-vous pas que cette consideration ne ne sçay quoy de violent, qui nous contraint de faire plaisir? Premièrement pour ce qu'il le faut faire, & secondement

DES BIENFAITS. 161

pource que nous y sommes embarquez. Il y en a tel à qui la premiere fois nous pouuions nous excuser, mais pource que nous luy auons deja fait plaisir, nous pensons qu'auoir commencé nous oblige à continuer. Et tant s'en faut que l'vtilité soit ce qui nous conuie à fair plaisir, qu'au contraire l'affection seule que nous portons à nostre bienfait est le plus souuent cause que nous faisons de la despense à entretenir des choses qui ne nous seruent de rien, & sommes portez aussi naturellement à l'indulgence d'vn bien fait malreussi, que d'vn enfant qui nous déplaist.

XVI. Pour le regard de ce qu'ils disent, qu'on se doit aussi reuencher d'vn bienfait pour le profit, & non pour l'honneur, il sera bien aisé de leur respondre, parce que des mesmes raisons que nous auons amenées pour prouuer que le biéfait est de soy chose desirable, nous tirerons la consequence indubitable de ce que nous auons en cet endroit à leur prouuer. Il faut faire estat que cette maxime que nous baillons pour fondement à toutes nos preuues, qui est qu'vne chose honneste n'est estimée pour autre occasion que pour ce qu'elle est honneste, est vn poinct qui demeure fixe, & contre lequel il n'y a plus d'apparence de disputer. Qui est-ce qui voudroit dire que ce ne fust chose honneste de recon-

noistre vn plaisir qu'on a receu? Qui est-ce qui n'aura mal au cœur d'un ingrat, & ne le detestera cōme vn homme qui n'est pas mesme capable de se faire bien? Quand on vous parlera de quelqu'un qui aura beaucoup d'obligations à son amy, & cependant ne fera conte de les reconnoistre, que direz-vous de luy? dequoy l'accuserez-vous? ou d'auoir fait vne chose qui luy fera receuoir de la honte, ou de n'en auoir point fait vne qui luy pouuoit apporter du profit? I'estime que vous le tiendrez pour vn meschant homme, & qui a plustost besoin de punition que de curateur. Ce que vous ne feriez pas, si ce n'estoit chose honneste & desirable de soy, que de reconnoistre vn bien fait. Il est des choses qui ont vne monstre douteuse, & qu'on ne peut tenir pour honnestes, que premierement on en face l'interpretation. Mais cette-cy est trop belle, trop brillante & trop exposée à la veüe, pour reuoquer son merite en doute. Y a-t'il chose au monde de qui l'approbation soit si vniuersellement receüe aux esprits des hommes, comme de reconnoistre vn plaisir quand on nous l'a fait? Que pensez-vous qui nous conuie à le faire? Est-ce le profit qui rend, quicōque l'estime coupable d'ingratitude. Est ce l'ambition? Quel suiet y a-t'il de se vanter d'auoir payé ce qu'on deuoit? Est-ce la crainte? Les ingrats ne

DES BIENFAITS. 163

craignent rien, pource qu'on n'a point fait de loy contr'eux, avecque cette opinion, peut-estre, que la nature y auoit assez pourueu, comme il n'y a point de loy qui commande l'amour des enfans enuers les peres, ny l'indulgence des peres enuers leurs enfans. Nous n'auõs que faire d'estre poussez à vne chose où nous sommes portez naturellement. Comme il ne faut exhorter personne à se vouloir du bien, parce que c'est vne affection qui sort avecque l'homme du ventre de la mere; aussi ne faut-il à rechercher les choses qui sont honnestes de soy-mesme. Leur propre merite les recommande; & est vne chose si aimable que la vertu, que ceux mesme qui font de mauuais actes ne laissent pas en leur ame d'approuuer ce qui est bon. Qui est celuy qui ne prene plaisir qu'ou l'estime liberal? qui parmy les iniures & les outrages n'affecte le nom d'homme de bien? qui ne cherche quelque beau masque à la laideur de ses meschancez? & que s'il a fait quelque iniure, ne la fist volontiers passer pour obligation? Ainsi quãd ils ont foulé quelqu'un aux pieds, ils prenẽt plaisir qu'il les remercie, & ne pouuans estre ny bons ny liberaux, monstrent toutesfois qu'ils seroient bien aises qu'on les eust en cette opinion. Cette affectiõ que naturellement on porte à ce qui est honneste, leur fait desirer vne reputation cõtraire

à leur vie, & cacher leur meschanceté, qui leur-deplaist, & leur fait honte, quoy qu'ils ne se puissent priver d'en tirer le fruit. Aussi faut-il qu'un homme soit estrangement reuolté contre les maximes naturelles & depouillé de tout sentiment d'humanité, qui fait mal avecque cette intention de se donner du contentement. Et de fait, demandez à qui vous voudrez de ceux-cy qui viuent de brigandages, & qui coupent la gorge aux passans sur les chemins, s'ils ne seroient pas plus aisés que l'argent leur vint d'autre façon. Le plus enragé de tous ceux qui sont, vous dira, qu'il seroit bien content de n'en faire point la vie, pourueu qu'il en eust le reuenu. La meschanceté ne plaist à personne, mais seulement le profit d'estre meschant. La plus grande obligation que nous ayons à la nature, c'est qu'aussi tost que nous sommes sur le point de quelque action, la vertu nous fait passer dans l'ame quelque rayon de sa lumiere; & si nous ne l'auons suivie, pour le moins nous ne pouuons pas nous excuser qu'elle ne nous ait éclairé.

XVIII. Voulez-vous bien voir que la gratitude est chose desirable de soy mesme? Representez-vous si l'ingratitude de soy-mesme n'est pas éuitable, comme la chose du monde qui diuise & ruine le plus la société du genre humain. Quel autre

DES BIENFAITS. 165

moyen auons-nous de nous conseruer, que par la viciffitude des offices que nous nous rendons l'vn à l'autre reciproquement ? Tout ce que nostre vie a pour se defendre, tout ce qu'elle peut oppofer aux violences exterieures, est en la communication des bienfaits. Mettez les hommes chacun à part soy, que sera-ce qu'une gorge chaude au reste des animaux, & vn peu de sang qu'ils auront plustost épandu que desiré ? Toutes ces bestes qui viuent aux solitudes ont dequoy se defendre. L'homme, comme exposé aux iniures est né sans armes. S'il a des dents & des ongles, c'est à tout autre v sage plustost qu'à le faire redouter. La société seule est le rempart de sa foiblesse, & la couerture de sa nudité. La société le fait commander aux animaux les plus grands & les plus effroyables, au lieu que s'il estoit seul il ne seroit pas capable de contester avec le plus petit. Et par la société, combien qu'il soit né pour viure en la terre, il ose entreprendre sur vne autre nature, & rendre la mer vne partie de sa domination. C'est en la société qu'il treuve le remede de ses maladies, l'appuy de sa vieillesse, & la consolation de sa douleur. C'est la société qui luy fait auoir du courage, parce que s'il est assailly de la fortune, il est assuré d'estre secouru. Otez la société du monde, vous diuifiez l'vnité du genre humain,

sans laquelle la vie ne peut subsister. Or il n'y a point de meilleur moyen de l'oster, que de tenir cette opinion, que l'ingratitude de soy n'est point évitable, mais seulement pour la crainte de quelque chose d'exterieur. Car combien y a-t'il d'hommes qui peuvent estre ingrats sans craindre d'en estre recherchez? Et puis, pensez-vous que celuy qui reconnoist vn plaisir par crainte, ait moins d'ingratitude que celuy qui ne le reconnoist du tout point?

XIX. Vn homme de bon sens ne craint jamais les Dieux. C'est l'imagination d'un furieux, de redouter ce qui est salutaire. Où il y a de la crainte, il n'y peut auoir d'amour. Et vous-même, Epicure, ne vous faites-vous pas vn Dieu sans armes? Ne luy ostez-vous pas les traits & les foudres, & ne le mettez-vous pas en vn lieu separé du monde, clos entre deux cieus d'un labyrinthe de hautes murailles, hors du commerce & de la veüe, sans compagnie ny d'homme ny de beste. & sans matiere de faire ny bien ny mal? Ne luy bouchez-vous pas les yeux & les oreilles, pour ne sçauoir rien de ce qui se passe au monde, & le negliger, comme assez empesché à prendre garde que les mondes qu'il a de tous costez ne luy tombent sur le dos? En quelle plus mauuaise posture, en quel equipage plus contemprible le sçauriez-vous

mettre, pour nous oster toute occasion d'en auoir peur? Et cependant vous voulez qu'on croye que vous luy portez honneur comme à vostre pere? C'est à mon aduis, de bonne affection. Ou bien si vous ne craignez qu'on ne pense que ce que vous en faites soit pour reconnoistre quelque obligation, puis que vous ne luy en auez point, & que vous auez esté fait par la rencontre fortuite de vos atomes & de vos miettes, à quelle fin prenez-vous la peine de l'honorer? Vous me direz que c'est pour la dignité particuliere de sa nature, & pour la splendeur de sa majesté. Je ne veux pas disputer qu'ainsi ne soit; mais aussi faut-il que vous m'accordiez, que puis qu'il n'y a ny esperance qui vous y conuie, ny pretention de recompense qui vous en sollicite, il y a donc quelque chose desirable de soy-mesme, de qui l'excellence vous y attire, qui est l'honesteté dont il est question. Or y a-t'il quelque chose plus honeste, que le ressentiment d'un plaisir qu'on nous a fait? La vie n'a point plus d'estendüe que la matiere de cette vertu.

XX. Mais vous me direz qu'en cela mesme il se trouuera quelque vtilité. Je l'auoüe; car en quelle vertu est-ce qu'il ne s'en treuve point? Mais nous appellons vne chose desirable de soy-mesme, qui bien qu'elle ait hors de soy quelques commo-

ditez ne laisse pas de plaire quand on les met à part. Il y a du profit à reconnoistre vn plaisir; mais quand il y auroit de la perte, il ne faut pas laisser de le reconnoistre. Quelle vtilité se peut proposer vn homme qui reconnoist vn plaisir? Il acquiert de nouvelles amitez, & dōne occasion de luy faire plaisir vne autre fois. Et quoy donc, que fera-t'il s'il pense acquerir des ennemis? s'il void que tant s'en faut qu'il luy en reuienne quelque chose; au contraire, vne partie de ce qu'il a deja couru fortune de se perdre, faudra t'il qu'il se dispose volontairement à sa ruine? C'est ingratitude de rendre avecque esperance, & ietter les yeux sur vn second plaisir, en s'acquittant du premier. Quiconque ne part point d'auprès d'un malade qui veut faire son testament, avecque dessein d'auoir, ou la succession, ou quelque legs, qu'il face tous les offices de bon amy qu'il est possible de faire, ie l'appelle ingrat, puis qu'il se propose des esperances, & qu'il iette l'hameçon; C'est vn oiseau de proye, il raude autour de la charogne. Celuy qui a l'ame reconnoissante, au contraire est satisfait de sa bonne intention, & fait vne chose vertueuse pour le seul amour de la vertu.

XXI. Voulez-vous voir qu'il est ainsi & qu'il n'est point corruptible à l'vtilité? Il y a deux sortes d'hommes reconnoissans;

L'vn

DES BIENFAITS. 169

L'un est celuy qui a rendu quelque chose au lieu de ce qu'il auoit receu. L'autre est celuy qui de bon cœur a receu quelque bienfait, & de bon cœur s'en reconnoist obligé. Le premier a peut-estre dequoy faire montre. Le dernier est resserré dans sa conscience. Mais que luy sert cette bonne affection qui ne paroist point? Si fait. Quand il ne feroit autre chose, cela seul est vne reconnoissance. Il aime son bienfauteur, confesse qu'il doit, & desire de s'acquitter. Si vous y demandez quelque chose de plus, le defaut ne vient pas de luy. Celuy qui ne peut faire son mestier. faute d'outil, n'est pas pour cela moins bon artisan. Le chantre que le bruit empesche de se faire ouyr, n'a pas moins bonne voix. Si j'ay enuie de me reuencher, la reconnoissance est faite; ce qui reste, c'est le payement. Car assez souuent il peut y auoir de la gratitude sans rendre, & de l'ingratitude apres auoir rendu, parce que de cette vertu, comme de toutes les autres, la consideration est en la volonté. Il suffit à celuy qui doit, que son intention soit bonne; tout autre manquement est imputable à la fortune, & non à luy. Comme vn homme ne laisse pas d'estre eloquent pour ne rien dire, d'estre fort pour auoir les mains en repos, & le pilote pour n'estre pas sur la mer, parce qu'une sciéce n'est point defectueuse

pource qu'elle est empeschée de s'employer; ainsi ne peut-on accuser d'ingratitude celuy qui veut reconnoistre, bien qu'il ne le puisse faire, & qu'autre que luy ne sçache sa volonté. Je diray bien dauantage. Quelques-fois vn homme est tenu pour ingrat, & ne l'est pas; mais le peuple, qui iamais n'interprete les choses que de trauers, luy en donne la reputation. Le remede, c'est sa bonne conscience, qui le rejouit au milieu des calomnies, luy represente la fausseté de ce qu'on dit de luy, prend sur soy l'euenement de toutes choses, & voyant le grand nombre qui la condamne, ne compte point les opinions, mais avec vne seule emporte son arrest d'absolution. Si cela ne luy reüssit, & que la fidelité recoine le traitement de la perfidie, il demeure au dessus de sa peine & ne succombe point à l'affliction.

XXII. L'ay, dit-il, ce que ie voulois auoir, & que ie demandois. Je ne me repens, ny ne me repentiray point, & quelque cruauté que la fortune me fasse, elle ne m'orra iamais dire, Qu'est-ce que ie pensois faire? dequoy me sert à cette heure ma bonnevolonté? Elle me sert en la torture, & dans le feu mesme. Et pource, qu'on me brusle vn membre apres l'autre, & que goutte à goutte on me fasse fondre, ie beniray les feux qui feront luire mon innocence, & serōt à mes ennemis mesme tesmoins

DES BIENFAITS. 171

indubitables de ma bonne foy. Reprenons à cette heure vn argument dont nous nous sommes déjà seruis. D'où nous vient quand nous sommes prests à mourir, le soin de reconnoistre ceux qui nous ont fait plaisir, & enuoyer nostre memoire à la recherche de nostre vie passée, afin que pas vn qui nous ait obligez n'ait occasion de se plaindre qu'il ne nous soit pas souuent de luy? Nous sommes alors en vn point où les esperances ne sont plus de saison, & toutesfois en cete extremité nous prenons peine de laisser tout le monde content. Ne cherchons point la cause de cette consideration ailleurs qu'en l'excellence de la chose, qui est elle-mesme sa recompense, & aux appasts qu'ont toutes choses honnestes pour gagner les ames, & par l'admiratiõ d'vne splendeur à qui rien n'est comparable, les assujettir à se ranger à leur amour. Vous me direz que c'est chose qui apporte beaucoup de commoditez. Il est vray. Aussi est-il resonnable que la meilleure vie soit la plus assurée, & que ceux de qui la conscience est bonne, ayent l'esprit plus en repos. Nature n'eust pas esté iuste, si la gratitude n'auoit & s'õ fruiet & ses recompenses comme les autres vertus. mais tant s'en faut que ie croye qu'elle ait besoin de promettre quelque chose pour estre suiue, qu'au contraire quand au lieu que

le chemin y est sans peril & sans peine, il faudroit trauerfer des rochers & des montagnes, de qui le coupeau seroit dans les nuës, & à la mercy de tout ce que les lieux solitaires ont de serpens & de bestes sauvages, ie serois d'aduis de passer, & de l'aller trouuer.

XXIII. Si vne chose a des commoditez exterieures, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit desirable de soy. On ne voit gueres de choses belles qui n'ayent quelque merite d'ailleurs. Mais elles vont deuant, le reste les suit. Qui doute que le temperament de tout cet vniuers ne se face par les reuolutions & vicissitudes du soleil & de la lune? Que l'vn ne nourrisse les corps, relasche les terres, resserre les humeurs superfluës, & rompe ce que la rigueur de l'hyuer a trop éstraint? Que l'autre par la vertu penetrante de sa tiedeur ne face meurir les fruits, & par sa croissance & décroissance ne donne regle à la fecōdité de toutes choses? Que le cours du soleil ne face l'année, comme celuy de la lune le mois, parce qu'elle n'a pas à faire tant de chemin: Mais quand tout cela ne seroit point, n'ont-ils pas l'vn & l'autre dequoy nous retenir les yeux, & se rendre adorables, encores qu'ils ne fissent que se monstrier? Quand tout ce nombre infiny d'estoiles se leue au soir, & que tant de flambeaux inextinguibles s'al-

DES BIENFAITS. 173

lument en toutes les parties du ciel, qui est le stupide que la beauté d'un tel spectacle n'éleve à la contemplation? Tout le monde les regarde, & pas un ne pense à la commodité qui luy en reuient. Voyez les couler doucement sans faire bruit; & sous vne contenance de ne bouger d'une place, faire vne diligence incroyable. Combien pensez-vous qu'en cette nuit, où vous n'imaginez autre chose qu'une simple distinction des iours pour les separer, elles despeschent d'affaires de consequence? combien en ce silence elles preparent de sujets de parler? & combien par leur mesme sente il marche de destinées avec elles, pour estre portées à leur periode par la certitude infailible de leur mouuement? De tous ces feux, qui ne semblent auoir esté mis au ciel que pour l'embellir, il n'y en a pas un qui ne face quelque chose. Si vous croyez qu'il n'y en ait que sept qui marchent, & que le reste soit immobile, vous vous trompez. Le nombre est petit de celles de qui nous connoissons les mouuemens, mais il en est vne infinité, qui pour estre loin de nostre veüe, sont hors de nostre iugement. Mais quoy que c'en soit, elles vont & viennent toutes; & de celles qui s'accommodent à la portée de nos yeux, il y en a la pluspart qui ne veulent pas qu'on remarque leur alleure, & qu'on la reconnoisse exactement. Quand

donc vous n'en tireriez ny vostre generation, ny vostre vie, ny vostre cōduite, l'aissant toutes leurs vtilitez à part, & ne iugeant que de la beauté seule d'une si grande machine, ne confesserez-vous pas que c'est l'obiet de plus agreable qu'il vous est possible de voir, & la matiere qui merite mieux de vous entretenir ?

XXIV. Comme encores que le premier vsage de nostre vie soit en ces corps lumineux, & qu'ils ne nous soient pas seulement vtils, mais necessaires, toutesfois leur majesté seule nous occupe tout l'esprit; ainsi toute vertu, mais principalement la gratitude, a bien avecque soy beaucoup de choses propres pour la vie, mais elle ne veut pas qu'en cela soit le fondement de l'amitié que nous luy portons. Elle a quelque chose de plus de merite, & n'est pas assez reconnuë par celuy qui la met au nombre des choses profitables. Qui reconnoist vn plaisir, parce qu'il y a du profit, il ne le reconnoistra par consequent qu'autant qu'il y en aura. La cause de sa reconnoissancé en sera la mesure. La vertu ne veut point qu'une ame lasche & basse presume de luy faire l'amour. Il faut venir à elle les mains ouuertes. Voicy ce que pense vn ingrat. Je voudrois bien luy rendre le plaisir qu'il m'a fait; mais il me coustera trop, mais si ie le fais,

DES BIENFAITS. 175

ie me pourray mettre en peine; tout le monde ne le trouuera pas bon; il vaut mieux que ie ne face qui me porte preiudice. Ce sont choses incompatibles, que la gratitude & l'ingratitude. Comme les effets en sont differents, aussi sont les intentions. L'une contre l'honneur fait ce qui est profitable; l'autre ce qui est honneste contre le profit.

XXV. C'est chose que tout le monde se propose, de viure selon Nature, & de se conformer à l'exemple des Dieux. Or les Dieux, s'ils font quelque chose, ils n'y apportent iamais autre consideration, que la raison qu'ils ont de la faire; si peut-estre vous ne pensez qu'aux encensemens & aux sacrifices soit la recompense de cette infinité de biens qu'ils nous font. Considerez combien de choses ils ont à faire tous les iours, combien ils en distribuent, combien ils font germer de fruits, combié ils versent d'orages pour amollir la terre, & pour redonner de l'humeur aux fontaines qui se dessechent, & comme par vne infusion de nourriture inuisible ils renouellent toutes choses, & conseruent le monde en son entier. Cependant toutes leurs actiōs sont gratuites, & de tout ce qu'ils fōt & qu'ils donnēt, ils n'en tirent pas vne seule cōmodité. Pour nous conformer à leur exemple, il nous faut suiure cette mesme consideration; &

n'aller iamais pour le salaire où nous sommes appelez par le deuoir. Ayons honte de trafiquer de bienfaits. Les Dieux ne nous vendent rien. Les voulez-vous imiter ? faites du bien à ceux mesmes qui sont ingrats. Les meschans voyent le soleil comme les bons , & les mers ne font point meilleure mine à la barque d'un marchand , qu'à la fregate d'un écumeur.

XXVI. Voicy où ils nous font vne question : Si vn homme de bien doit faire plaisir à celuy qu'il sçait bien estre ingrat ? Deuant que de respondre , laissez-moy dire quelque chose , de peur que ie ne me trouue surpris par quelque interrogation captieuse. Les Stoïques font de deux sortes d'ingrats. L'un est ingrat , parce qu'il est fol. Le fol est mauuais aussi. Qui est mauuais a toute sorte de vice , & par consequent l'ingratitude. Ainsi tous ceux qui sont mauuais , nous les appellons intemperans , auares , paillards & querelleux ; non pas que chacun de ces vices en son dernier degré , se trouue en vn mauuais homme , mais parce qu'ils y peuuent tous estre , & que de fait ils y sont , encores qu'ils ne paroissent pas. L'autre que le vulgaire appelle ingrat , est celuy qui a quelque inclination particuliere à ce vice. Pour ce premier ingrat , qui n'est ingrat sinon qu'entant qu'il est mauuais , & qui n'a ce vice que tout ainsi qu'il

DES BIENFAITS. 177

a tous les autres, l'homme de bien ne laissera pas de luy faire plaisir. Car s'il en refusoit à telles gens, il n'en feroit à personne. Mais quant à l'autre, qui fait profession de tout prendre, & ne se reuencer de rien, ie ne luy dōneray non plus qu'à vn affronteur. Qui est ce qui voudroit prester à vn qui a mangé tout ce qu'il auoit? ou bailler vn depost à vn qui fait coustume de les nier? Vn fol peut estre appellé cotiard, suiuant la regle des mauuais, qui vniuersellement & sans distinction ont toutes sortes de vices; mais cotiard est propremēt celuy qui tremble au moindre bruit qu'il oit, & apprehende toutes choses sans occasion. Le fol a bien tous les vices ensemble, mais il n'a pas à tous vne naturelle inclination. L'vn est enclin à l'auarice, l'autre est luxrieux, l'autre est sujet à faire des querelles.

XXVII. C'est pourquoy ceux-là s'abusent qui font ces questions aux Stoïques; Achilles est-il cotiard? Aristides est-il iniste? Fabius, qui pour temporiser sagemēt releua les affaires de la republique, est-il temeraire? Decius craint-il la mort? Sceuoie est-il traistre, ou Camille deserteur? Nous ne disons pas que tous vices soient en toutes personnes, de la façon que nous en voyons quelqu'vn éminent en quelque particulier; mais qu'il n'y a sorte de vice dont vn fol & vn mauuais se puisse dire

exempt. Si bien qu'à ce compte-là le plus hardy mesme peut auoir de la couïardise, & le prodigue de l'auarice. Comme vn homme a tous les sentimens, mais ce n'est pas à dire que tous les hommes ayent des yeux de Lyncée; aussi celuy qui est fol n'a pas tous les vices en son extremité, comme quelques vices se voyent en quelques vns. Tous vices sont en tous les hommes, mais tous ne sont extrêmes en vn homme seul. L'vn ayme l'argent, l'autre les femmes, & l'autre le vin. Ainsi pour reuenir à mon propos, quiconque est mauuais, est ingrat, car il n'y a point de meschanceté dont le mauuais n'ait quelque semence. Toutes-fois celuy s'appelle proprement ingrat, qui panche plus à ce vice qu'à nul autre. Et c'est à luy que ie me garderay bien de faire plaisir. Comme vn pere n'a gueres de soin au bien de sa fille, qui la marie avec vn fascheux que deja plusieurs femmes ont reietté; comme vn pense mal à ses affaires, qui en baille la conduite à quelqu'vn qui a fait cession; comme vn pere ne sera pas en son bon sens, qui par testament laissera pour tuteur à son frils vn brigandeur ordinaire de pupiles; ainsi dirons-nous que celuy-la scait tres-mal comme la liberalité doit estre exercée, qui choisit vn meschant pour luy bien faire, & ne considero pas qu'il y perd ce qu'il y met.

DES BIENFAITS. 179

XXVIII. Vous me direz que les Dieux font du bien aux ingrats comme aux autres. Il est vray, mais les choses qu'ils leur donnent sont enuoyées pour les gens de bien, & ce que les meschans y participent, c'est pource qu'ils ne peuuent estre separez. Or il est plus raisonnable d'assister les meschans pour les bons, que d'abandonner les bons pour les meschans. Ainsi tout ce que vous alleguez, le iour, le soleil, l'hyuer, l'esté, le printemps, l'automne, les pluyes, les fontaines, & les vents reglez par les saisons, sont choses qui ont esté généralement faites pour tous les hommes, & n'y eust pas eu d'apparence de les éplucher tous vn à vn, pour faire à chacun son present particulier. Le Roy met aux charges ceux qu'il en connoist dignes; mais s'il donne quelque chose par reste à son peuple, il y comprend tout le monde, sans distinguer qui merite, ou qui ne merite pas. En la distribution publique des bleds, le larron, le parjure, l'adultere en ont leur part comme les autres. On n'informe point des vertus ny des vices; il suffit d'estre de la ville. Quand c'est chose qui se baille, non à ceux qui sont gens de bien, mais à ceux qui sont habitans, le bon & le mauuais la partagent également. Tout de mesme, il y a des choses que Dieu donne vniuersellement à tout le genre humain,

d'où personne n'est exclus. Car il n'estoit pas possible de faire qu'un homme de bien & un meschant partans ensemble de mesme port, & allans à mesme voyage, le vent fust bon à l'un, & contraire à l'autre. Et puis pour le bien commun, il failloit que le commerce de la mer fust libre, & que l'homme n'eust rien de clos à sa iurisdiction. Il n'y auroit pas moyen de defendre aux pluyes les champs des sacrileges, & leur prescrire ce qu'elles arrouseroient ou n'arrouseroient pas. Il y a des choses qu'on expose à qui les veut prendre. On bastit les villes pour les bons & pour les mauuais. Les monuments des esprits sont mis en lumiere pour tout le monde, & quelques fois pour des gens qui ne meritent pas de le toucher. La medecine assiste indifferemment toutes personnes, & ne vit-on iamais supprimer les compositions des remedes salutaires, pour empescher la guerison de ceux qui sont les plus indignes de viure. Faites le controlleur & le difficile, quand il est question de choses qui se donnent separément, & où le merite se confidere; mais en celles où chacun peut auoir part, cette diligence est superflüe. Il y a bien de la defference de choisir un homme, ou de ne l'exclure point. Le palais est ouuert à tout le monde. La paix est pour les meurtriers côme pour les autres.

DES BIENFAITS. 185

Ceux qui ont dérobé le bien d'autrui demandent qu'on leur rende le leur. Les seditieux & les gens de bien en vne ville se garantissent par vne mesme muraille contre la violence des ennemis. Les loix font la defense de ceux mesmes qui les ont plus outragées. Il est de beaucoup de choses qu'il n'y auoit moyen de donner à certaines gens sans les donner à tous. De celles-là où nous y sommes tous appelez sans difference, ie n'en dispute point. Mais pour ce qu'il faut que ie donne avec eslection, ie verray, si ie puis, de ne donner point à vn ingrat.

XXIX. Si donc vn ingrat me consulte; ne luy diray ie point mon aduis? Ne luy laisseray-ie point tirer de l'eau en mon puits? S'il est hors de son chemin, ne l'y remettray-ie point? Ou peut-estre seray-ie tenu de luy faire tous ces offices, sans que toutesfois ie luy doie rien donner? Il y faut trouuer quelque distinction, ou pour le moins la chercher. Vn bienfait est vne actiō qui profite; mais toute action qui profite n'est pas bienfait, car il y a des choses trop petites pour en meriter le nō. Deux points sont requis pour appeller vne chose bienfait. Premièrement qu'elle soit assez grande; parce que toutes ne sont pas à la mesure de ce nom. Car si ie donne vn morceau de pain, ou quelque denier, ou si ie laisse al-

lumer vne chandelle à la mienne, qu'elle apparéce y a-t'il que i'appelle cela bien-fait? Ce n'est pas que ces petites choses là ne fassent quelquesfois plus de plaisir que de bien plus grandes, mais la valeur en est si contemptible, qu'aux occasions mesmes où elles semblent les plus nécessaires elles ne peuvent auoir aucun prix. Puis apres il faut ce qui est le principal, c'est que le bien fait aille à celuy pour qui ie le destine, & que ie l'en iuge digne; que ie le donne de bon cœur & que ie m'en reioüisse apres l'auoir donné. Or il n'y rien de toutes ces considerations aux choses dont il est question. Car nous ne les leur donnons pas comme à gens qui le meritent, mais les baillons nonchalamment comme choses de peu de prix; & semble que nous n'ayons pas tant d'égard à l'homme, comme nous auons à l'humanité.

XXX. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait des choses, qu'en consideration du merite de quelqu'autre ie donnerois à celuy que ie connoistrois ne les meriter point. Comme en la brigade des honneurs, quelquesfois des gens qui ne valent du tout rien ont esté preferez à de bien habiles hommes, pour le seul respect de l'antiquité de leur maison. Comme certainement cela n'est pas sans apparence. C'est chose sacrée que la memoire des grandes vertus, & n'y a

DES BIENFAITS. 183.

rien qui plus conuie de gens à bien faire, que de voir le credit des grands person- nages , & la consideration de leurs ser- uices viure si long-temps en la souue- nance des hommes, que le fruit en soit encores recueilly. par leur posterité. Qui bailla le Consulat au fils de Ciceron, que la memoire de son pere ? Qui fit der- nièrement appeller Cinna de l'armée pour le faire Consul ? Qui a donné des char- ges a Sextus Pompeius, & à tous les Pompées, sinon la grandeur d'un homme seul ? Grandeur à la verité si grande, qu'il y a eu assez de sa ruine pour éleuer tous ceux de sa maisõ. Qui en ces derniers iours a fait Prestre en plus d'un college Fabius Persicus, homme si felle & si abominable, que les plus sales & les plus abominables ne s'en approchoient, qu'auec horreur ? N'est-ce pas la memoire d'un Verrucosus, d'un Allobrogicus, & de ces trois cens, qui par les mains d'une famille seule auec autant de fortune que de courage decide- rent la querelle de tout le peuple Romain ? Nous deuons ce respect aux vertus, de les honorer absentes comme presentes. Ceux qui ont obligé plus d'un siecle, il est raison- nable que plus d'un siecle les reconnoisse. Cettuy-cy a mis d'honnestes hommes au monde, il faut auoir égard à luy. S'il n'a point de merite, ses fils en ont. Cet autre

est d'une maison où il y a eu de grands personnages, quel qu'il soit, c'est raison qu'il se ressent de leur gloire, & que comme lieux sales éclairez du soleil, ces faineants, qui n'ont point de clarté propre, prennent quelque lumiere de celle de leurs predecesseurs.

XXXI. Je veux en cet endroit prendre la defence des Dieux. Car on demande ordinairement; Que vouloit dire leur providence de faire regner Arideus? Pensez-vous que ç'ait esté à luy qu'elle ait donné ce Royaume? C'a esté à son pere, & à son frere. Pourquoi a-t'elle mis l'Empire du monde entre les mains de Caius Cesar, homme insatiable de l'effusion du sang humain, & qui le regardoit couler avec vne contenance si émeüe & si passionnée, qu'il faisoit croire que volontiers il eust ouvert la bouche pour le recevoir? Et quoy donc, vous croyez que ce fut à luy qu'il fut donné? Ce fut à Germanicus son pere, à son ayeul, à son bisayeul, & à plusieurs autres de moindre condition, mais non de moindre merite, qui les avoient precedez en cette maison. Pensez-vous, quand on fit MamerCUS Scaurus Consul, qu'on ne sceut pas bien son exercice ordinaire de lever les mois de ses seruares? Et luy-mesme le dissimuloit-il? N'estoit-ce pas son plaisir qu'on le reconnist tel qu'il estoit? Il me

DES BIENFAITS. 185

souuient d'auoir oüy reciter en beaucoup de compagnies, & louer en sa presence vne rencontre qu'il fit contre soy mesme. Voyant vn iour Asinius Pollio couché de son long, il luy dit avec vne parolle deshonneste, qu'il luy feroit vne chose qu'il prenoit plus de déplaisir qu'on luy fist. Et cōme il reconnut que Pollio s'en picquoit, il le paya de cette response : Tout le mal que j'ay dit soit sur moy, & sur ma teste. Il en a fait luy-mesme le compte beaucoup de fois. Et toutesfois vn homme de qui tout le monde scauoit l'ordure, & la vilenie, & qui luy mesme la publioit, n'a point laissé d'estre honoré du Consulat. Il a veu porter les verges deuant luy, & a esté assis au tribunal. La raison est, qu'il est impossible de se ramenteuoir ce vieil Scaurus Prince du Senat, & laisser en la poussiere ceux qui sont sortis de luy.

XXXII, Et comme il y en a que les Dieux traittent fauorablement en consideration de leurs peres, ou de quelques predecesseurs plus éloignez, aussi en est il à qui ils font des graces particulieres pour le merite qui doit estre long-temps apres eux en quelques vns de leur posterité. Car ils scauent toute la suite de leur besongne, du commencement iusques à la fin, & rien ne doit aduenir qui ne leur soit present. De nous, ce qui nous en paroist nous semble

sortir de dessous terre, & sommes surprins comme d'un accident inopiné quand il arriue des choses qu'il y a long-temps qu'ils acheminent, & qu'ils tiennent en leurs mains. Ils font ceux-cy Rois, pource que leurs predecesseurs ne l'ont pas esté, pource qu'ils ont estimé que le commandement sur leurs passions leur fust vn empire-souuerain, pource que la iustice & la temperance ont esté leurs sceptres & leurs couronnes, & qu'au lieu de vouloir estre seruis par la republique, ils n'ont point imaginé de plus glorieuse domination que de se dédier à la seruir. Ils les font Rois, parce qu'en leur race il y a eu quelque homme de bien, qui a eu l'ame au dessus de la fortune, qui en vne dispute ciuile s'est laissé vaincre, à fin que l'vtilité publique vainquit. Pour l'amour de luy, que cettuy-cy, qui en est fort, commande; non qu'il le puisse, ny qu'il le sçache mieux faire, mais parce qu'un autre l'a mérité pour luy. Il est si contrefait, qu'il fera peur à voir, & tant plus il sera paré, tant plus il sera laid. Je sçay bien qu'on dira que ie suis vn aueugle & vn temeraire, qui ne sçay pas le rang qu'il faut bailler aux gens de bien. Qu'on en croye ce qu'on voudra Je sçay que ie fais vne grace à l'un, & que ie paye à l'autre vne chose que ie luy dois il y a long-téps. D'où

DES BIENFAITS. 187

connoissent ils cettuy-cy, qui ne pense qu'à fuir la gloire qui le suit, qui porte aux dangers le visage que les autres en rapportent, & qui n'a jamais de considerations particulieres qui le separent du bien public? Où est-il? qui est-il? Ce n'est point chez moy qu'on fait papier de mise & de recepte. Je sçay à qui ie dois. Aux vns ie suis long à payer; aux autres ie baille par auance, comme l'occasion se presente, ou que ie vois qu'il est expedient pour le bien de mes affaires.

X X XIII. Je feray donc quelque-fois du bien à vn ingrat, mais non pas pour l'amour de luy. Mais quoy, si vous ne sçavez s'il est ingrat ou non, comme ferez-vous? Attendez-vous que vous le sçachiez, ou si vous craindrez de laisser passer l'occasion qui s'offre de l'obliger? Attendre il y va du temps? car, comme dit Platon, la pensèe de l'homme n'est pas chose bien penetrable. A n'attendre point, il y a du hazard. Je responds à cela, que nous ne recherchons iamais trop exactement vne certitude; mais parce que c'est chose qui n'est pas bien aisée à trouuer que la verité, nous nous contentons de suivre ce qui nous en apparoit. Toutes les actions de la vie vont par ce chemin. C'est ainsi que nous semons, ainsi que nous nous mettons sur la mer,

que nous allons à la guerre, que nous nous marions, & procurons d'auoir des enfans; encores que tout cela soient choses qui n'ont rien de certain en leur éuenement. Pour nous appeller à quelque entreprise, il suffit de nous y monstrier de l'esperance. Car qui voudroit bailler caution à celuy qui seme que sa recolte sera bonne, à celuy qui se met sur la mer, qu'il fera son voyage sans fortune, à celuy qui va à la guerre qu'il vaincra, à celuy qui se marie qu'il aura vne femme de bien, & à celuy qui veut estre pere que ses enfans luy donneront du contentement. Nous suiuous la raison, & non pas la verité. Nous ne laisserons gueres de marques de nostre vie, si nous n'entreprenons que ce que nous serõs asseurez qui nous doiuue reüssir. En la dispute de ces vray-semblances, qui me tirent l'vne d'vn costé l'autre de l'autre, ie ne puis point faillir de gratifier vn qui en apparence me donne opinion qu'il ne sera point ingrat.

XXXVI. Mais ne peut-il pas arriuer qu'vn que vous aurez gratifié comme homme de bien se trouuera méchant, & qu'au contraire vn que vous aurez reietté comme méchant se trouuera homme de bien? Nous nous fions aux apparences des choses qui n'ont point de certitude, & y sommes trompez le plus souuent. Qui en dou-

DES BIENFAITS. 189

te? Je voudrois bien auoir quelque chose de plus clair pour me conduire, mais ie n'en trouue point. Il faut que ie suiue la verité sur cette piste, comme sur la plus apparente. Il est vray que ie n'y entreray pas que ie ne l'aye bien considerée auparauant. Car il se peut bien faire aussi qu'en vn combat ie tueray vn amy que ie prendray pour vn ennemy, & ne frapperay point vn qui sera du party contraire, parce que ie penseray qu'il soit du mien. Mais ce ne sont pas choses qui arriuent tous les iours; & quãd cela sera, il n'y a point de ma faute, parce que i'ay fait l'vn & l'autre contre mon intention. Si ie sçay qu'vn homme soit ingrat, ie ne luy feray point de plaisir. Mais il m'a surpris, il est autre que ie n'auois pensé. En cela il n'y a point de ma faute. Je luy ay fait plaisir, parce que ie pensois qu'il fut homme d'honneur. Ouy, mais si vous auez promis à quelqu'vn de luy faire plaisir, & qu'apres vous trouuiez que c'est vn ingrat, le luy ferez-vous, ou non? Si vous le faites sciemmēt, vous faillez, parce que vous faites plaisir à vn à qui vous n'en deuez point faire. Si vous ne le faites, vous faillez aussi, parce que vous ne faites pas ce que vous auez promis. Voicy vn scrupule qui vous donne de quoy ronger vos ongles, & fait courre fortune à la presomptueuse maxime que vous tenez, que ia-

mais le sage ne se repent de chose qu'il ait faite, que iamais il n'y trouue à redire, & iamais ne change d'auis. Le sage ne change point d'aduis, tant que les choses demeurent en l'estat qu'elles estoient quand il l'a pris. Aussi n'est-il point capable de se repentir; parce qu'alors il ne se pouuoit mieux faire que ce qu'il a fait, ny mieux resoudre que ce qu'il a resolu. Au demeurant, quoy qu'il entreprenne, ce sera tousiours avecque cette condition, pourueu qu'il n'arriue point d'empeschement. Aussi disons-nous que tout luy reüssit, & que rien n'auient contre son opinion; parce qu'en son ame il a tousiours bien presumé qu'il luy pouuoit arriuer quelque chose qui gasteroit l'execution de ce qu'il entreprenoit. C'est vne assurance de foux, de se respondre de la fortune. Le sage a tousiours deux succez deuant les yeux. Il sçait ce que l'erreur peut sur toutes les choses du monde, comme tout y est mal asseuré, & combien les meilleurs conseils ont ordinairement de traueses, qui se bandent à les faire condamner en l'euement. Il marche apres le sort avec vn pas suspendu, comme en vn chemin glissant. Mais quelque incertitude qu'il y ait aux choses, il n'y a iamais que de la certitude en son ame. Et cette condition, qu'il n'oublie en rien qu'il face ou qu'il propose, le garde

DES BIENFAITS. 191

que jamais il ne peut choir que sur ses pieds.

XXXV. Je vous ay promis vn plaisir, mais c'est pourueu qu'il ne suruienne rien qui m'en doieue empescher. Car que sera-ce, si ce que ie vous ay promis ma patrie me le demande ? s'il se fait vne ordonnance par laquelle ce que ie vous ay promis soit defêdu ? Je vous ay promis ma fille ; mais depuis i'ay sceu que vous estiez estranger. Il ne peut donc y auoir d'alliance entre nous. Ma defense est la loy qui me le defend. Mettez les choses comme elles estoiet quâd ie vous ay fait ma promesse, & si ie ne la vous tiens, ie n'êpesche point que ne m'appelliez méchant & pariure, comme il vous plaira. Autrement, par le changement qui est arriué, ie suis quitte de ma parole, & aux mesmes termes que i'estois auant que vous l'auoir donnée. Je vous ay promis de plaider vostre cause ; mais depuis i'ay sceu qu'il y a de l'interrest de mon pere. Je vous ay promis d'aller aux champs avecque vous ; mais on m'asseure que tout est plein de voleurs par les chemins. Je deuois me trouuer à vne veuë avecque vous ; mais mon fils est malade, mais ma femme est au trauail d'enfant. Pour tenir ma parole engagée, il faut que tout soit com̄me il estoit quand ie vous ay promis. Or quelle plus notable mutation peut-il arriuer, que de vous auoir trouué ingrat, &

vn méchant hōme, contre ce que ie m'en estois persuadé? Ie pensois vous donner quelque chose, pour l'oppinion que i'auois que vous eussiez dû merite; mais ie vous la refuseray pource que ie vois bien que vous n'en auez point; & peut-estre me facheray-ie encores avecque vous, pour m'auoir si vilainement abusé.

XXVII. Si est-ce que deuant que me dédire, ie considereray ce que la chose peut valoir. Sa mesure me donnera conseil. Si elle est petite, ie la vous donneray, non pource que vous la meritez, mais pource que ie vous l'ay promise. Et ne vous la donneray pas comme vn present; mais ie penseray qu'il faut retirer ma parole, & me mordray le doigt pour me souuenir de n'y retourner pas. Ie seray bien aise qu'il m'en couste quelque chose, à fin qu'vn autrefois ie ne sois pas si leger à promettre. Cela me seruira de baillon. Si elle est grande, ie me garderay bien, comme disoit Mece-nas, de faire chose de quoy ie sois tanté plus d'vne fois; car ie feray comparaison de l'vn à l'autre. C'est quelque chose de tenir sa promesse, mais aussi est-ce beaucoup de ne donner point à vn qui en soit indigne. Toutefois il en faut considerer l'importance. Si c'est peu de cas, il faut auoir patience. Mais s'il m'en peut reuenir quelque dommage, ou que ce soit chose qui
me

DES BIENFAITS. 193

me puisse faire rougir, i'ayme mieux m'excuser vne fois de l'auoir refusé, que toute ma vie de l'auoir donné. Le tout est de sçauoir combien i'estime ma parole ; & non seulement ie ne bailleray point ce que i'auray promis mal à propos, mais qui plus est, ie me feray rendre ce que ie n'auray pas bien donné. Vn homme n'est pas sage qui a esté surpris en vne promesse, & pense estre obligé de la tenir.

XXXVII. Philippe Roy de Macedoine auoit en son armée vn soldat, vaillant homme, & qui auoit bien seruy en beaucoup d'occasions, à cause de quoy le Roy de fois à autre luy donnoit beaucoup de choses ; & le reconnoissant d'vne ame venale, ne cessoit de luy laisser aller quelque petit present, pour engager tousiours davantage son affection. Il arriua que ce soldat estât sur vn nauire qui se perdit, fut ieté sur les terres d'vn hōme du país, qui tout aussi-tost qu'il fut aduertý de cét inconuenient, courut au riuage, où le trouuant mal mené comme il estoit, il le recueillit, le fit apporter en sa maison, luy quitta son lit, le fit penser vn mois à ses dépends, & enfin apres l'auoir bien remis, luy donna moyen de s'en retourner. Ce soldat en disant adieu deuoit faire son hoste tout d'or, & ne luy demandoit point plus long terme que de se voir auprès de son Prince. Et la pre-

miere occasion qu'il eut de parler à Philippe, il ne faillit pas de luy faire le discours de son naufrage, & sans luy parler du secours, au bout du compte luy demanda les biens d'un certain hōme, qu'il luy dépeignit comme il voulut. Ce certain homme, estoit ce mesme hoste qui l'auoit si bien receu & si bien traitté. Les Rois sont biē souvent contrains de fermer les yeux quād ils donnent, principalement entre les necessitez de la guerre, où il y a danger de mecontenter les demandeurs. La iustice d'un homme ne peut pas resister à tant de cupiditez qui ont les armes en la main. Aussi n'est-il pas possible d'estre bon capitaine, & estre homme de bien tout ensemble. Cōme seroit-il possible de saouler tant d'hommes perpetuellement affamez? Que leur demeureroit-il si chacun auoit le sien? Cette consideration fit accorder à Philippe ce que le soldat luy demandoit. Le pauvre homme se voyant hors de sa maison, ne fit pas comme quelque niais, qui eust pensé qu'on luy eust fait grace de ne l'auoir pas donné luy mesme. Il en escriuit à Philippe, en peu de paroles, & librement. Cette lettre le mit tellement en furie, qu'à peine eut-il loisir de la lire pour commander à Pausanias qu'il fist rendre le bien au premier maistre, & que le soldat fust marqué au front de lettres qui portassent témoigna-

DES BIENFAITS. 195

ge de son crime. Et certainement il meritoit mieux que ces lettres luy fussent gravées dans les os, que marquées simplement sur le front, pour avoir esté si malheureux de vouloir reduire son hoste en la mesme ruine & en la mesme misere d'où il l'avoit tiré. Mais nous parlerôs du chastimét qu'il meritoit. Quoy que c'en soit, il n'y a point de doute qu'il ne le falust prier de ce que par vne iniure si remarquable il s'estoit efforcé de posseder. Et pour ce qui est de la punition, qui est-ce qui auroit eu compassion d'un acte que la partie mesme n'auroit sçeu pardonner.

XXXVIII. Philippe ne vous peut donner ce qu'il vous a promis, qu'il ne fasse non seulement vne iniustice, mais vn acte abominable, & que par mesme moyen il ne ferme le riuage à tous ceux qui iamais courront fortune sur la mer. Mais n'importe, vous voulez qu'il le fasse, pource qu'il le vous a promis. Ce n'est pas legereté de quitter vne erreur quand on l'a reconnuë. On a plustost fait d'auoier franchement qu'on a esté trompé, & qu'on ne pensoit pas que la chose allast de cette façon. C'est la rigueur d'une opiniastrété trop folle & trop presomptueuse, de dire bien ou mal, il faut que cela soit, puis que ma parole y est. Il n'y a point de honte, quand la chose change, de changer d'aduis. Or sus, ie

veux que Philippe le fist iouir de ce bien qu'il vouloit auoir acquis par son naufrage. N'eust ce pas esté vne interdictiõ generale d'eau & de feu à tous ceux que la fortune eust iamais fait tomber en quelque inconuenient? Il vaut bien mieux, dit Philippe, que tu te promenes par mon Royaume avecque ton inscription, où chacun lira que ie veux que la table hospitalé soit sacrée, & n'enteds point que ce soit crime capital aux terres de mon obeysance de recevoir les personnes affligées en sa maison. Je ne sçauois faire mettre cette declaration sur table de bronze où elle fust plust authentiquement que sur ta peau.

XXXIX. Pourquoi donc est-ce, dira quelqu'un, que vostre Zenon ayant promis ving-cinq ou trente escus à quelqu'un, que depuis il ne trouua pas tel qu'il pensoit, il s'opiniastra cõtre l'aduis de ses amis à les luy prester, pource qu'il les luy auoit promis? Premièrement la consideration d'un prest est autre que d'un bienfait. Quand vous auez presté, si on ne vous rend, vous auez moyen de vous pouruoir par iustice. Si son bien est de mise, vous y entrez pour vostre part. Vn bien fait se perd tout à la fois, & tout à l'heure. Et puis l'un est le trait d'un mauuais homme, & l'autre d'un mauuais ménager. Et ne croyez pas que Zenon mesme, si c'eust esté quelque

DES BIENFAITS. 197

somme d'importance, se fust opiniaté à la luy prester. C'estoit ving-cinq ou trente escus. Ne luy pouuoit il pas suruenir vne maladie où il les auroit dépendus? C'est le moins que peut valoir l'honneur de tenir sa parole. Je vous ay promis d'aller souper chez vous, quelque froid qu'il fasse. Mais s'il neige, c'est vn marché à part. Je vous ay promis de me trouuer à vos fiançailles. Je ne laisseray pas d'y aller pour quelque indisposition; mais si i'ay quelque accés de fièvre, ie suis dispensé d'y aller. Je vous seray caution, puis que ie vous l'ay promis; mais si la sōme n'est liquidée, ou s'il se faut obliger par escrit, ie n'en feray rien. En toutes promesses cette condition est entenduë. Si ie puis, Si ie dois. Remettez-moy les choses comme quand ie vous fis ma promesse, il est raisonnable que ie la tiene. Si depuis il est suruenu quelque chose, & que ie vous manque, vous ne vous pouuez plaindre de moy. Puis que la condition est changée, pourquoy ne puis-ie changer d'aduis? Faites que les choses soient de mesme, pour moy ie suis tousiours ce que i'estois. Nous ne sōmes pas mis en amende toutes les fois que nous ne comparoissions pas à quelque assignation. Il y a des fautes qui ont des excuses receuables. Cette réponse peut seruir aussi pour la question que ie vay proposer. Si de quelque

façon que ce soit, il faut toujours rendre vn plaisir qu'on a receu. Je dois bien auoir la volonté bonne, mais quelquefois il se peut faire que la grandeur de celuy qui m'a fait plaisir, ou ma petitesse m'oste le moyen de la témoigner. Car qu'est-ce qu'on peut rendre à vn Roy? Que peut-il venir d'vn pauvre homme qui soit digne d'vn grand Seigneur? veu mesmes qu'il en est de cette humeur, que iamais ils ne sont las d'accumuler vn bien-fait à l'autre, & prendroient pour iniure qu'on se voulust reuencher en leur endroit. Avec ces gens-là que scauroit-on faire autre chose, que vouloir? Cè n'est pas excuse legitime de refuser vn bienfait, que d'alleguer qu'on n'a pas rendu le premier. Je le prendray d'aussi bon cœur qu'il me sera donné, & ne refuseray point à celuy qui me fait cét honneur de m'aimer vn sujet capable de donner de l'exercice à sa bonté. Qui ne prend point le second bienfait, n'est pas bien aise d'auoir receu le premier. Je ne me reuenche pas. Qu'importe? Il ne tiét pas à moy. Je le ferois, si i'en auois eu l'occasion ou le moyen. Il auoit l'vn & l'autre quand il m'a fait plaisir. Est-il homme de bien, ou méchât? S'il est hōme de bien, i'ay bōne cause. S'il est méchât, ie ne dispute point avecque luy. C'est aussi à mon auis, vne chose qu'il ne faut pas faire, que de se haster de se reuencher outre la volonté de

DES BIENFAITS. 199

ceux qui nous ont obligez, ny les presser de prendre, s'ils ne sont contents de recevoir. Ce n'est pas bien rendre la pareille, que de forcer vn homme à reprendre outre son gré, ce qu'il vous a baillé avec le vostre. Il y en a que si on leur enuoye quelque petit present, ils ne l'auront pas si tost receu, que mal à propos ils n'en renuoyent vn autre; tant ils ont de peur qu'on ne les pense auoir obligez. C'est faire vn affront à vn present que de le rendre si tost, & par precipitation de la reuence monstrier qu'on n'en estime point l'obligation. Il se peut encores offrir vne autre occasion où ie ne rendray point vn bienfait; encores que i'en aye le moyen. Ce sera quand ma reuence me feroit plus de mal, que de bien à celuy à qui ie la ferois, & que ie m'incommoderois beaucoup pour bailler vne chose, de quoy il ne seroit gueres accommodé. Quoy que c'en soit, qui se dépesche de rendre, pense qu'on luy ait fait plaisir. Toute impatience de payer, monstre qu'on ne doit pas de bon cœur. Qui ne doit de bon cœur, est ingrat.



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE CINQVIESME.

I. **JE** pensois aux quatre premiers Livres avoir acheué ce que ie m'estois proposé de traiter, pource que i'y auois discouru de la façon de faire plaisir, & de le receuoir, qui sont les deux points où la chose consiste. Ce que ie fais de plus, le suiet ne me le demande pas, ie le luy baille. Je sçay bien que ie deurois aller où il me mene, & non pas où il me conuie, parce qu'autremét il ne cessera de naistre quelque chose, plustost non necessaire que superflue de qui la douceur me prouoquera l'esprit. Mais puisque vous le voulez, allons de l'og, & apres la maniere principale, deseschons ce qui en approche, bien qu'il n'y soit pas attaché. Si nous ne gagnons nostre peine, au moins il y a de l'apparence que nous ne la perdons pas. Et puis vous estes d'une humeur, que vous ne voudriez iamais ouïr

DES BIENFAITS. 201

parler d'autre chose que de bienfaits ; tant vous y estes porté par l'inclination de vostre bon naturel. Je ne vis jamais homme, ny si disposé à faire plaisir, ny qui fasse plus de cas de ce qu'on luy donne, pour petit & considerable qu'il soit. Vostre bonté vous a fait venir à ce point, qu'il vous est auis qu'on vous oblige quand on fait plaisir au premier venu. Si vous estiez recu à payer pour les ingrats, ce seroit vostre ambition de les acquiter ; tant vous avez peur que quelqu'un ne se repente d'auoir fait plaisir. Vous cherchez si peu de gloire au bien que vous faites, & avez tant d'égard au contentement de ceux que vous obligez, que si bien vous faites quelque chose pour quelqu'un, vous la faites d'une sorte, qu'elle a plustost apparence de reuence que de bienfait. C'est ce qui vous en fait recueillir plus que vous ne voulez, parce que les bienfaits ont cela de commun avecque la gloire, qu'ils suivent ceux qui les font, & que ceux qui en faisant plaisir ont eu moins de soin qu'on les reconnoisse, sont ordinairement ceux qu'on voit les mieux reconnus. Quelque ingratitude & dissimulation qu'il y ait eue aux plaisirs qu'on a recus de vous, si vous n'en faites d'autres, il ne tient qu'à vous en demander. C'est vne patience qui ne se trouue qu'en vn homme de bien, & en

vne ame vrayment genereuse, de supporter d'un ingrât si long-temps, qu'on luy donne occasion de se changer. Et de fait il en arriue ainsi le plus souuent. Quand on ne se picque point trop tost cõtre les vices, ils perdent cette vehemence que l'aigreur auroit irritée, & à la fin se laissent accabler à la vertu.

II. Il se dit communement vn propos qui est fort à võtre goust; qu'il est vilain d'estre vaincu de courtoisie. Et toutesfois on doute s'il est veritable. Et pour moy ie trouue que la question vaut bien d'estre debatue, & qu'il n'y a pas si peu de difficulté que vous pensez. Il n'y a iamais de honte de ceder aux choses où il est honneste de combattre, pourueu qu'on ne quitte point les armes, & qu'on ne demorde l'enuie de vaincre, on ne peut iamais estre vaincu. Tous ceux qui ont mesme intention en l'entreprise de quelque chose, n'ont pas ny mesme mbyen, ny mesme force en l'execution. La fortune, à qui appartient le succez des choses les mieux delibérées, ne se partage pas à chacun également. Pourueu que la carriere soit honorable, encore que quelqu'un qui sera mieux en iambes nous passe, ce nous est tousiours du merite d'auoir couru. Il n'est pas de cecy comme des courses publiques, où la palme fait la declaration de la victoire,

DES BIENFAITS. 203

encores qu'en celle-là mesmes ceux qui font le mieux, ne sont pas quelquefois ceux à qui la fortune laisse emporter le prix. Quand il est question d'un office, où deux apportent chacun ce qu'ils peuvent de leur costé, s'il y en a vn de qui la condition soit si bonne qu'il ne puisse rien entreprendre que ses moyens ne luy permettent d'exécuter, & que l'autre extrêmement redevable, n'ait dequoy faire sa reuence pareille au plaisir qu'il a receu, ny peut-estre dequoy se reuencer du tout, mais cependant ait la volonté bonne, & l'esprit continuellement bandé à s'acquitter, il est aussi peu vaincu que celuy qui l'espée au poing veut mourir avecque ce contentement, que l'ennemy ait pû auoir sa vie, mais non pas l'auantage de le faire retirer. Vn homme de bien n'est point suiet à cette vergogne que vous dites d'estre vaincu. Car il ne se rend iamais, iamais il ne reconce à la querelle, mais immuable iusques au dernier soupir, il demeure sur sa posture, & croit qu'à la verité on luy a fait beaucoup de plaisir, mais qu'il n'auoit pas volonté d'en rendre moins.

III. En Lacedemone le Pancrace & le Ceste estoient defendus, parce que ce sont cōbats où la victoire consiste en la confession du vaincu. De plusieurs coureurs, celuy

qui le premier est au bout de la carrière passe les autres de vitesse, mais non pas de courage. Vn lutteur que trois fois on a porté par terre, perd bien le prix, mais il n'est pas pourtant tenu de le bailler luy mesme à son ennemy. Ce peuple qui ne se proposoit rien avecque tant d'ambition que d'estre inuincible, ne voulut point permettre de combats, où le vaincu fust luy-mesme contraint de prononcer l'arrest de sa honte, & de faire bailler la palme au victorieux. Ce que luy fait pour la police d'une Republique, est generallemēt observé par tous ceux qui aiment l'hōneur; c'est de se resoudre de n'estre iamais vaincus. Parce qu'une grande ame, quoy qu'arriue à son desavantage, ne voit iamais rien au dessus de soy. C'est pourquoy on ne dit point que les trois cens Fabies furent vaincus, mais bien qu'ils furent tuez; que les Carthaginois vainquirent Regulus, mais qu'ils le prindrent, & ainsi de tout homme à qui la fortune n'a point abbattue le courage, de quelque pesanteur qu'elle se laisse tomber sur luy. Il en est de mesme aux biens-faits. Il est vray qu'il a bien receu d'autres plaisirs, en plus grand nombre, & de plus d'importance que ceux qu'il a faits, mais il n'est pas vaincu pourtant. Si vous calculez la mise & la recepte, il pourra y avoir quelque chose plus d'un costé que d'autre.

DES BIENFAITS. 205

mais si vous confiderez les volontez (comme à la verité c'est ce qui est considerable). & non autre chose, la palme se trouuera si bien disputée, que vous ne sçaurez à qui l'adiuger. Car quand deux se sont battus, desquels l'vn a force coups, & l'autre quelque égratigneure seulement, on ne laisse pas de dire qu'ils n'ont rien eü l'vn de l'autre, encores qu'il y en ait vn. qui semble auoir esté plus mal-mené.

IV. Il faut donc conclure, qu'en matiere de bienfaits, pourueu qu'vn homme se reconnoisse redeuable, & qu'il ait la volonté disposée à la reuence, & porte le courage où les moyens ne peuvent aller, il est impossible qu'il soit vaincu. Puis qu'il a cette genereuse resolution, qu'il y demeure ferme, & que par demonstrations exterieures il la fait paroistre en toutes les occasions qui se presentét, qu'importe qu'il ait receu quelque peu plus qu'il n'a donné. Vous auez moyen de donner beaucoup, & de moy tout ce que ie puis, c'est de receuoir. La fortune est pour vous, la bonne volonté est pour moy. Je suis en pourpoint, & vous armé de routes pieces; mais pour cela vous n'emporterez rien du mien. La courtoisie est donc vne querelle où il n'y a moyen de vaincre personne, parce que chacun a de l'affection autant qu'il en veut auoir. Car s'il y a de la vergongne à ne pouuoir ren-

dre autant qu'on a recen, il ne faut donc rien prendre des grands seigneurs, que leur condition a mis au delà de toute reuence. Il ne faut rien prendre des Roys ny des Princes, que la fortune fait trop grands pour receuoir si peu que nous auons moyen de leur donner. Si ce n'est que nous leur voulions mettre en compte les seruices que nous sommes capables de leur faire, & la disposition vniuerselle que nous apportons à leur obeyr; comme de fait tout ce qu'ils ont de grandeur n'est basti que là-dessus. Il est aussi des hommes que la sagesse a tellement despoüillez de toutes sortes de desirs, & rendus contempteurs si magnanimes de la vanité du monde, qu'il n'est pas possible à la fortune mesme de les obliger. Si Socrates m'a fait plaisir, quel moyen auray-je de me reuencer en son endroit? comme feray-je avecque Diogenes, qui tout nud regardoit l'éclat des richesses les plus magnifiques aussi dédaigneusement que du fumier, & qui à son iugement, & de tous ceux qui n'auoient point de taye deuant les yeux, fouloient sur la teste à celuy qui auoit le monde à ses pieds? Il auoit plus que celuy qui auoit tout, pource qu'il pouoit refuser plus qu'Alexandre n'estoit capable de donner.

V. Telles gens que cela ne nous font point de honte de nous surmonter en bien-

DES BIENFAITS. 207

faits. Si ie ne blesse point vn homme inuulnérable, ie n'en ay pas moins de valeur. Le feu ne brusle moins, pour auoir rencontré quelque matiere qui n'est point bruslable; ny le fer, pour ne couper pas vne pierre; ou quelque autre chose qui n'est point diuisible, n'a pas moins la vertu de couper. I'en dis de mesme d'un homme qui a la volonté disposée à reconnoistre. Ce ne luy est point de honte d'estre vaincu de bienfaits, quand la fortune ou la vertu de ceux qui luy ont fait plaisir, est telle, que les reuanches trouuent la porte fermée chez eux. Pour le pere & la mere, il y a de l'apparence qu'ils nous peuuent vaincre. Car en l'âge où nous les trouuons seueres, & que nous n'auons pas le iugement de comprendre le bien que nous en receuons, nous leur voulons mal. Et puis comme le temps, qui meurt toutes choses, nous a fait reconnoistre que ce qui no^s les faisoit haïr, nous les deuoit faire aymer, & que toutes leurs rigueurs estoïent des diligences necessaires pour tenir en bride les mouuemens inconsiderez de nostre ieunesse, à cette heure-là nous les perdons. Il y en a peu qui vivent si long temps, qu'ils goustent le vray contentement qu'il y a d'auoir des enfans. La pluspart ne les sentent que par la charge qu'ils en reçoient. Et toutes-fois ce n'est point chose honteuse qu'un

fils soit vaincu de bienfaits par son pere. Mais pourquoy seroit elle honteuse du pere, puis qu'elle ne l'est d'homme du monde? Il est des personnes à qui nous sommes égaux & inégaux. Egaux en affection, qui est la seule chose qu'ils nous demandent, & la seule aussi que nous leur promettons. Inégaux en fortune, qui peut bien empescher la volonté que nous auons de reconnoistre, mais pour cela ne nous doit pas faire rougir comme vaincus. Pourueu qu'on suiue, il n'y a point de deshonneur à n'atteindre pas. Nos affaires sont quelquefois d'une façon, que deuant que de payer la premiere dette, il faut faire vn second emprunt. Et ne faut point auoir honte de deuoir des choses que nous ne pouuons pas rendre; parce que nous sçauons bien qu'il ne tiendra pas à nous, & que si nous en sommes empeschez, cesera pour quelque incōmodité qui nous en osterá le moyen. *Quoy* qu'il en soit, nous ne serons point vaincus en affection, & n'aurons point honte de l'estre en choses qui ne seront pas en nostre pouuoir.

VI. Alexandre se glorifioit ordinairement que iamais personne ne l'auoit vaincu en bienfaits. Ce n'est pas vne loüange qu'il deust imputer à l'obeissance des Macedoniens, des Grecs, des Carés, des Perses, & de tant d'autres peuples reduits sous son Empire, depuis vn coin de la Trace ius-

DES BIENFAITS. 209

ques aux derniers bords de la mer du Levant ; puis que Socrates le fit aussi bien que luy, & que Diogenes mesme le vainquit. Je dis qu'il le vainquit. Pourquoi non ? puis qu'à la honte de son ambition élevée au dessus de toutes les hauteurs de la terre, il luy fit voir vn homme à qui il ne pouvoit ny rien prendre, ny rien donner. Le Roy Archelatis pria Socrates de le venir trouver. A quoy on dit qu'il fit responce, qu'il ne vouloit point aller trouver vn homme qui luy pût faire plus de bien qu'il ne luy en pouvoit rendre. Je ne sçay pas qui luy faisoit tenir ce langage, car il estoit libre de ne rien prendre s'il ne vouloit. Et puis il commençoit le premier à faire plaisir ; parce qu'il venoit à la requeste d'Archelatis, & luy faisoit vn plaisir dequoy il ne se pouvoit iamais acquitter. Tout ce que luy pouvoit donner Archelatis, c'estoit de l'or & de l'argent, & il en pouvoit recevoir l'exemple de ne faire cas ny de l'or ny de l'argent. Pourquoi donc auoit-il peur de ne se pouvoit reuencher en son endroit ? Que pouvoit-il recevoir de si grand comme ce qu'il luy eust donné, de luy faire voir vn homme qui sçauoit que c'estoit de la vie & de la mort, & qui estoit sur la frontiere de l'une comme tousiours prest de passer à l'autre ? S'il eust ouuert les yeux à ce Roy qui ne voyoit goutte en plein midy, & qui

ſçauoir ſi peu de ſecrets de nature, que l'étonnement de voir vne eclipſe de ſoleil luy fit fermer ſon palais, & raser le poil à ſon fils, comme ſ'il euſt fait le dueil, ou qu'il luy fuſt ſuruenü quelque grand inconuenient, combien luy euſt-il fait de plaisir ſ'il le fuſt allé trouuer dans les tenebres où la peur l'auoit enuoyé cacher, & luy euſt dit. Sortez, n'ayez point de peur. Ce que vous voyez n'eſt pas vne deffailance du ſoleil, c'eſt la rencontre de deux aſtres, parce que la lune qui marche au deſſous du ſoleil, s'eſt trouuée entre luy & nous, & nous en a fait perdre la veüe. Quand elle ne le fait que toucher en paſſant, elle n'en cache qu'vne partie. Quand ſon oppoſition eſt plus grande, elle en cache dauantage. Et ſi elle eſt du corps entier, & que à droite ligne elle ſe trouue entre le ſoleil & la terre, nous ne le voyons du tout point. Mais parce qu'ils ſõt touſiours leur chemin d'vne extrême viſteſſe, ils ne feront guerres en cette conionction, & tout incontinent ſe trouueront l'vn d'vn coſté & l'autre de l'autre, & la terre ſera éclercie comme elle eſtoit. C'eſt vn ordre qui durera eternellement, & ne ſera iamais ſiecle qui n'ait des iours limitez; où par cette interpoſition de la lune nous ſerons empeschez de voir, ou tout le ſoleil, ou vne partie de ſes rayons. Attédez tant ſoit peu, vous le verrez

DES BIENFAITS. 211

déssembarrassé de ce nuage, & luire aussi clair & net qu'il estoit auparauant. Socrates n'auoit-il pas de quoy payer Archelaüs, en luy enseignant à se conduire au gouuernement de son Estat? Et sans en venir plus auant que pouuoit donner Archelaüs, qui ne fust assez reconnu par le seul honneur que Socrates luy eust fait de le receuoir. Pourquoy donc est-ce que Socrates fit cette responce? sinon que cét homme, qui en paroles couuertes se mocquoit ordinairement des grands plustost que des autres, aima mieux se défaire d'Archelaüs par vne excuse qu'il prist à son aduantage, que de luy responce quelque chose mal à son goust; qui l'auroit offensé. Il luy dit qu'il ne vouloit rien prendre qu'il ne pût rendre, & peut estre qu'il eut peur qu'il ne luy falust prendre quelque chose cõtre son humeur, ou qui ne fust pas digne de luy. On dira que s'il ne la vouloit, il auoit moyen de la refuser, Ouy, mais il encouroit l'indignation d'un Prince qui n'auoit pas sa cholere réglée, & qui vouloit, quoy qu'il donnast, qu'on le receust avec honneur. Autant vaut ne receuoir point ce qu'un Roy baille, comme ne bailler point ce qu'il veut receuoir. Les deux ne luy font pas moins d'iniure l'un que l'autre; & mesmes, s'il est superbe, il se picquera moins de n'estre point craint, qu'il ne fera d'estre dédaigné.

Voulez vous sçauoir le vray sujet qui garda Socrates d'aller trouuer Archelaüs? Cet homme qui estoit si libre, qu'vne ville libre ne le pût endurer, ne voulut pas se donner vn maistre, & s'assujettir volontairement.

VII. Je crois que nous auons assez traité ceste question, S'il y a de la honte à estre vaincu de bienfaits. Ceux qui la font, sçauent bien qu'vn homme ne peut se faire plaisir à soy-mesme. Car autrement ils eussent bien sçeu aussi qu'il n'y a point de honte d'estre vaincu par soy-mesme. Or il y a quelques Stoïques qui demandent, Si on se peut deuoir quelque chose à soy-mesme, & si on est obligé de s'en acquiter. Ce qui, à mon aduis, a donné suiet de mettre cette dispute en auant, c'est que nous disons ordinairement. Je n'en sçay gré qu'à moy, Je ne me puis plaindre que de moy, I'en suis en colere contre moy-mesme, Je m'en chastieray, Je m'en veux mal, & plusieurs autres telles paroles, qui semblent s'adresser à quelqu'autre qu'à nous. Ils disent que si ie puis faire chose qui me nuise, ie puis aussi faire chose qui me profite. Et puis quelle raison y a t'il que faisant quelque chose pour vn autre, on l'appelle bienfait, & que le faisant pour moy-mesme, elle ne porte pas le mesme nom? Pourquoy ne me seray-je obligé d'vne chose que ie me seray donnée, puis que si vn autre me l'auoit donnée

DES BIENFAITS. 213

ie luy en serois obligé? Pourquoi ne craindray-je autant d'estre ingrat à moy-mesme, comme de viure parmi la crasse & les ordures, & par vne avarice extraordinaire me refuser pour la bouche ou pour les habits. On parle aussi mal d'un qui souffre vne vilenie en son propre corps, que de celuy qui fait marchandise de l'impudicité d'autrui. Comme on n'approuue pas vn cajoleur, qui s'accorde à tout ce que dit vne autre, & ne trouue rien de si faux qu'il n'affirme pour luy faire plaisir; aussi ne fait-on vn qui se mire soy-mesme, qui est content de sa suffisance, & se veut faire croire qu'il est habile homme. Vn vicieux est aussi peu supportable quand il se fait soy-mesme la matiere de son intemperance, que quand il se donne carrière en quelqu'autre sujet. Quelle conqueste plus glorieuse peut faire vn homme, que la sienne propre? Quelle domination plus louable peut-il auoir que celle de ses passions? Il n'est point de peuple si barbare, & si peu capable de suietion, de qui le gouvernement nous soit si difficile que de nous-mesmes? Platon a remercié Socrates de ce qu'il auoit esté son precepteur. Pourquoi ne peut aussi iustement Socrates se remercier de ce que luy-mesme il s'est enseigné? Marcus Cato disoit ordinairement, S'il te manque quelque chose, emprunte-le chez toy. A ce compte.

là si ie me puis prester, pourquoy ne me pourray-je aussi donner? Il est vne infinité de choses où la coustume de langage d'un homme en fait deux ordinairement. Nous disons, Laissez-moy, ie me veux entretenir, &, le me tireray l'oreille. Si cela est, comme quelquefois vn homme auroit sujet de se courroucer contre soy-mesme, ne peut-il pas avec autant de raison auoir sujet de se remercier? Ne se peut-il pas louer, puis qu'il se peut reprendre, & se faire bien, puis qu'il se peut faire mal? iniure & plaisir sont choses contraires. Si nous disons, Il s'est fait injure; tout de mesme nous pouuons dire, Il s'est fait plaisir.

VIII. On ne se peut rien deuoir à soy-mesme. Naturellement l'obligation precede la reuanche. Vn qui doit, presuppse vn qui a presté. L'un ne peut estre sans autre, non plus qu'un mary sans femme, ou qu'un pere sans enfans. L'un ne peut receuoir que l'autre ne donne. Ce n'est ny donner ny receuoir, que mettre vne chose d'une main en l'autre. Comme vn homme ne se porte point, encores qu'il fasse mouuoir son corps d'un lieu à l'autre; vn homme qui plaide sa cause, ne s'assiste point, & ne se peut eriger vne statuë comme à l'auteur de son salut; vn malade qui s'est guery par le soin qu'il a eu de se gouuerner, ne s'en demande point de salai-

DES BIENFAITS. 215

re; ainsi en toute autre chose quand par nostre industrie nous nous sommes fait quelque bien, nous n'en devons point de reconnaissance, parce que nous n'avons à qui la faire. Quand i'accorderois qu'un homme se peut donner quelque chose, ne la reçoit-il pas quand il la donne? Et quand i'accorderois qu'il peut recevoir quelque chose de soy-mesme, n'en fait-il pas la reuence quand il la reçoit? On a son change sans aller hors de la maison; c'est un nom illusoire qui ne fait que passer. Celuy qui donne, est celuy mesme qui reçoit; ce sont deux actions en un homme seul. Devoir, est un mot qui ne peut avoir lieu qu'entre deux personnes. Comme seroit-il donc en un seul homme, puis qu'il s'acquie par l'action mesme qu'il s'est obligé; Comme en vne boule il n'y a ny haut ny bas, deuant ny derriere, parce que le mouvement change l'ordre, ce qui suiuit, precede, l'orient deuiant l'occident, & de quelque façon que tout aille, il reuiet tousiours en mesme point. Pensez qu'il en est ainsi de l'homme, faites luy faire tant de tours qu'il vous plaira, ce sera tousiours luy; S'est-il blessé? il n'a contre qui faire informer. S'est-il attaché? s'est-il enfermé? il n'est point tenu d'en rendre compte. Il s'est donné quelque chose; mais au mesme tēps il l'a rendu à celuy qui la luy auoit donnée.

On dit que jamais nature ne perd rien. Ce qu'on luy oste d'un costé, luy reuiet de l'autre. Mais, direz-vous, à quel propos vient cét exemple pour la question mise en auant? Je vous le diray. Faites compte que vous estes ingrat, le bienfait pour cela ne se perd point, il demeure à celuy qui l'a donné. Prenez le cas que vous n'en vouliez pas prendre la reuenche: Elle est déjachez vous auant qu'on vous la fasse, vous ne pouuez rien perdre. Ce qui vous est osté, vous est acquis. Le cercle tourne dans vous mesmes, en prenant vous donnez, en donnant vous prenez.

IX. Vous me direz qu'il se faut faite plaisir, & qu'il se le faut donc rendre. L'ãtcedent d'où vous tirez cette consequence n'est pas veritable, car personne ne se fait plaisir, mais obeit à l'inclination qu'il a de nature de se procurer du bien, & de laquelle vient cette sollicitude extrême que nous auons d'euiter ce qui nous peut nuire, & de suiure ce qui nous peut profiter. C'est pourquoy celuy qui se donne quelque chose, n'est point liberal, celuy qui se pardonne, point clement, ny point misericordieux celuy qui a compassion de sa misere propre. Ce qui estant fait à l'endroit des autres est liberalité, clemence & misericorde, est nature quand il est fait en nostre endroit. Le bienfait est vne chose volontaire; mais c'est chose

DES BIENFAITS. 217

chose que par force il faut faire que de procurer nostre vtilité. Plus vn homme fait de bien, plus il est en reputation d'estre liberal. Qui jamais a veu louer vn homme, pour s'estre fait plaisir, & s'estre deliuré de la main des voleurs? On ne peut dire qu'un homme se loge; aussi ne peut-on dire qu'il s'oblige: On ne se peut faire credit; aussi ne se peut-on faire plaisir. S'il est vray qu'un homme se puisse faire du bien, c'est vne liberalité qui est en perpetuelle action. Il ne peut sçavoir le compte de ses bienfaits. Comme donc aura-t'il moyen de se reuencher, veu que les reuenches luy seront autant de nouvelles obligations? Comme pourra-t'il discerner s'il se preste ou s'il se rend, veu qu'il est luy-mesme le theatre & le iouieur de la comedie. Ie me suis tiré du peril; c'est vn plaisir que ie me suis fait. Si vne seconde fois ie m'en tire, est-ce vn nouveau plaisir que ie me fais, ou vne reuence de celuy que ie me suis déjà fait? Et puis quand ie vous accorderay qu'un homme se peut faire plaisir, ie ne vous accorderay pas pourtant qu'il se le doie. Pourquoi? Pource qu'en se le donnant il se le rend. L'ordre d'un bienfait va de cette façon; on reçoit, on doit, & puis on rend. Il n'y a point d'apparence que nous nous puissions rien deuoir, parce que nous faisons la dette & l'acquions tout ensemble.

Donner, deuoir, & rendre, sont des actiōs qui se doiuent faire par deux personnes, par vne seule il n'y a point de moyen.

X. Bienfait, est bailler quelque chose profitable. Le mot de bailler presuppōse vne autre personne qui reçoie. Ne dirons-nous pas qu'un homme seroit hors du sens, qui diroit qu'il se seroit vendu quelque chose? parce que la vendition est vne alienation & remise d'une chose, & du droit que nous y auons, sur vne autre personne. Il est de donner comme de vendre. C'est laisser partir quelque chose de nos mains, & bailler à posseder à un autre ce que nous auons possédé. On ne se peut donc donner de bienfait, puis qu'on ne se peut rien donner du tout. Il se fait un assemblage de deux contraires, qui sont donner & recevoir. Et cependant il y a bien de la difference, quand on les met l'un vis à vis de l'autre. Mais si quelqu'un se fait plaisir à soy-mesme, à cette heure-la donner & recevoir, qui sont deux choses, n'en deuiennent qu'une. Je pense auoir dit il n'y a gueres, qu'il est des choses d'une certaine forme, que toute leur signification s'en va hors de nous. Je suis frere, mais c'est d'un autre. Car il n'y a point de moyen qu'un homme soit frere de soy-mesme. Je suis pareil, mais c'est à quelqu'un. On ne peut parler de comparer ny de ioindre, qu'on ne s'imagi-

DES BIENFAITS. 219

ne plus d'une chose. Le bienfait le montre. Il y a aussi peu de moyen de se bienfaire, que de se favoriser, ou d'estre de son party. Cette matiere est assez fertile d'exemples, pource que le bienfait est au rang des choses qui veulent de pluralité. Il est des choses tres-belles, tres-honnestes, & tres-excellentes, qui ne se peuvent faire qu'en compagnie. On fait cas de la bonne foy, comme d'une des choses autant utile que nulle autre au commerce des hommes, & cependant on ne dit point qu'un homme se soit gardé la foy.

XI. Venons à cette heure à la dernière partie. Celuy qui se reuence, il faut qu'il luy couste quelque chose, comme à un qui paye de l'argent qu'il doit. Or il ne couste rien à celuy qui se reuence à l'endroit de soy-mesme, non plus que celuy ne gagne rien qui se fait bien à soy-mesme. Le bienfait & la reuence ont une reciprocation qui n'est point en un homme seul. Celuy qui se reuence, profite à son tour à celuy qui l'avoit obligé. Celuy qui se reuence à soy-mesme, à qui peut-on dire qu'il profite? Et qui est celuy, quand il oit parler de bienfait & de reuence, qui ne s'en imagine l'un en un lieu, & l'autre en l'autre? Qui se reuence à soy-mesme, se profite. Et qui est l'ingrat qui n'ait toujours esté disposé à le faire? Mais plustost qui est celuy qui se

soucie d'estre ingrat, pourueu qu'il puisse faire son profit? Ils disent dauantage. Si nous nous deuons des remerciements à nous-mesmes, nous nous deuons aussi des reuenches. Or nous disons, Je me rends graces de ce que ie ne me suis point marié avec vne telle, & de ce que ie n'ay point contracté d'amitié avec vn tel. En disant cela, nous cherchons de la gloire, & abusons des termes de remercier pour donner du merite à nostre action. Vn bienfait peut bien estre fait, & n'estre pas rendu. Qui se fait bien à soy-mesme, ne peut faire qu'il ne retire ce qu'il a donné. Ce n'est donc point vn bienfait. Vn bienfait se fait en vn temps, & la reuence en l'autre. En vn bienfait, ce qui est de plus estimable & de plus glorieux, c'est que pour l'vtilité d'vn autre nous oublions la nostre, & nous incommodons pour l'accommoder; ce que ne fait point celuy qui se fait bien à soy-mesme. Bienfaire est vne action de societé, qui acquiert des amis, & oblige des personnes. A se bien faire à soy-mesme, il n'y a point de societé, point d'acquisition d'amis, ny d'obligation d'aucun. Nous ne donnons sujet à personne de dire, Il faut que i'honore cét homme, il a fait du bien à vn tel, il m'en fera. Vn bienfait est ce que quelqu'vn donne, non pour l'amour de soy, mais pour l'amour de celuy à qui il

DES BIENFAITS. 221

donne. Celuy qui se fait du bien, il le fait pour l'amour de soy. Ce n'est donc pas vn bienfait.

XII. Trouuez-vous à cette heure que ie vous aye menty de ce que ie vous auois dit à l'entrée de ce discours? Vous direz que tant s'en faut que ie puisse tirer quelque gain de ma peine, ie fais ce que ie puis pour la perdre. Ayez patience, & vous direz encore plus vray que vous ne ditres; parce que ie vous meneray dans des obscuritez, d'où quand vous serez sorty, vous n'aurez non plus fait pour vous que de vous estre tiré d'vn borbier, où vous pouuez ne vous mettre point si vous n'eussiez voulu. Car quel plaisir y a t'il de se rompre la teste à dénouer vne chose, que vous n'avez noüée pour autre fin que pour la dénouer? Mais comme il y a des choses que pour iouïr & passer le temps nous lions en sorte, qu'il n'est pas bien aisé de les délier si vous n'en sçauz le secret, & que celuy toutesfois qui les a liées délie tout aussi tost, parce qu'il en connoist l'entrelacement: cependant elles donnent du plaisir, parce que leur difficulté tente la pointe du iugement, & l'excite à se bander. Tout de mesme ces subtilitez qui semblent insidieuses, ostent l'assoupissement & la nonchalance des esprits, que tantost il faut mettre en vne campagne rase, pour s'y donner

carriere à leur aise, tantost mener dans des solitudes scabreuses & penibles, pour auoir l'exercice de se faire passage en des lieux qui n'en ont point. Il y en a qui disent qu'il n'est point d'ingrats; & voicy leurs-raisons. Vn bienfait est chose qui profite. Or, selon l'opinion de vous autres Stoïques, on ne scauroit profiter à vn méchant. Il s'ensuit donc qu'un méchant ne peut receuoir de bienfait, & par la mesme consequence il est impossible qu'il soit ingrat. Dauantage, le bienfait est vne chose honneste & vertueuse; le méchant n'est susceptible de rien d'honneste ny de vertueux; par consequent il n'est point susceptible de bienfait. Ne receuant point, il n'est point obligé de rendre; & pourtant il est impossible qu'il soit ingrat. Il y a encores plus. Vous dites vous-mêmes, que l'homme de bien ne fait rien que bien. S'il ne fait rien que bien, il ne peut estre ingrat. L'homme de bien rend vn plaisir quand il l'a receu, le méchant n'en peut receuoir; & par cette raison il n'y a homme de bien ny méchant qui soit ingrat. Ainsi donc ce mot d'ingrat est le nom d'une chose qui n'est point en nature. Nous ne connoissons point d'autre bien que ce qui est honneste. Ce qui est honneste ne trouue point de place chez le méchant; car il ne seroit plus méchant s'il auoit le com-

DES BIENFAITS. 223

merce de la vertu. Or tandis qu'il est méchant on ne luy peut faire de bien ; parce que le bien & le mal sont deux contraires, qui ne se peunét iamais assembler. Il s'ensuit donc que personne ne luy profite, parce que quoy qu'on luy donne, il se corrompt tout aussi-tost, à faute qu'il n'en sçait pas bien vser. Comme vn estomach bilieux altere la qualité de tout ce qu'on luy baille, & des plus saines viandes en fait des occasions de sa douleur, aussi depuis qu'un esprit ne voit goutte, vous ne luy pouuez rien commettre où il ne trouue le sujet de sa honte, & la cause de sa perdition. De là vient que ceux qui sont les plus gorgés de contentemens & de richesses ont le plus de trouble & d'agitation, & que pour l'abondance de la matiere, d'où procede leur inquietude, ils entrent en vne confusion si grande, qu'ils sont quelquefois bien empeschés de se trouuer. Il ne peut donc rien arriuer au méchant qui luy soit profitable, ou plustost qui ne soit cause de sa perte. Il communique son mauuais naturel à tout ce qui l'approche, & les choses belles en apparence, & qui seroient bonnes si on les bailloit à vn homme de bien, deviennent poison & peste entre ses mains. C'est pourquoy il n'est pas possible qu'il fasse bien à personne, parce qu'il ne peut dōner ce qu'il n'a point, & quād il pourroit

bien faire, il n'en a pas la volonté.

XIII. Accordons que tout cela soit veritable, comme il l'est, il ne s'ensuit pas pour tant qu'un méchant ne puisse recevoir quelque chose qui pourra ressembler un bienfait, & que s'il ne s'en reuence on ne le puisse appeller ingrat. Il y a des biens de l'ame, des biens du corps, & des biens de fortune. Quant aux biens de l'ame, le méchant n'y a point de part; pour les deux autres, il y est receuable. Il les peut prendre, il les doit rendre, & s'il ne les rend, il est ingrat. Nous ne sommes pas seuls de cette opinion. Les Peripatetiques mesmes, qui donnent les coudées assez franches à la felicité de l'homme, disent qu'il est de certains bienfaits de peu d'importance qu'un méchant peut recevoir, & que ne les rendant point, il est coupable d'ingratitude. Nous disons donc qu'une chose ne se peut appeller bien fait, s'il n'en vient quelque profit à l'ame; toutesfois qu'elle ne soit commode & desirable, nous ne le nions pas. Un méchant peut faire à un homme de bien des presens de cette nature, & en peut aussi recevoir de luy, comme de l'argent, des habits, des estats, & la vie mesme. Si quelqu'un ne les rend point, on ne le peut appeller ingrat. Mais cōme pouuez-vous appeller un homme ingrat, pour ne rendre point ce qui n'est pas un bienfait? Il

DES BIENFAITS. 225

est des choses qui prennent leur nom de ce qu'elles semblent estre, plustost que de ce qu'elles sont. Ainsi nous disons vne boëtte d'or ou d'argent. Ainsi nous appellons vn homme ignorant, non qui n'a du tout point de lettres, mais qui n'y a pas fait beaucoup de progres. Ainsi nous disons qu'un homme est tout nud, quand ses habits sont déchirez. Ces choses-là ne sont pas bienfaits: toutesfois elles en ont la ressemblance. Vous ne pensez peut-estre que ie vueille dire que tout ainsi qu'elles sont comme bienfaits, celuy qui ne les rend point est aussi comme vn ingrat, mais non pas ingrat veritablement. Ce n'est pas ainsi que ie l'entens; parce que celuy qui les donne & celuy qui les prend sont d'accord que ce sont bienfaits, & tous deux les appellent de cette façon. Et par ainsi celuy qui trompe en vne chose qui a l'apparence d'un vray bienfait, est aussi bien ingrat, comme est empoisonneur celuy qui baille à boire vne liqueur innocente, s'il pense bailler vn poison.

XIV. Cleantes presse bien dauantage, & dit que quand ce ne seroit pas vn bienfait que ce qu'on reçoit, celuy qui ne le rend point ne laisse pas d'estre ingrat; pource que quand c'en seroit vn, il n'eust pas laissé d'en faire de mesme. Ainsi celuy qui s'est mis sur vn chemin pour voler & pour tuer,

est voleur deuant que de mettre la main au sang, parce qu'il s'est armé pour le faire, & qu'il en a eu volonté. La méchanceté se pratique & se fait paroistre en l'exécution, mais elle est formée de plus longtemps. Ce qu'il a receu n'estoit pas vn bienfait, mais il en auoit le nom. On punit les sacrileges, & toutesfois il n'est point d'homme qui ait les mains si longues qu'il les porte iusques au ciel. Il demande dauantage, comme il se pourroit faire qu'on fust ingrat à l'endroit d'vn méchant, puis qu'on n'en peut receuoir de bienfait. Pource qu'ayant donné vne chose du nombre de celles que les ignorans appellent biens, on est obligé, quelque méchant qu'il soit, de luy faire vne reuence de mesme qualité que son bienfait, & sans examiner les choses de plus près, luy rendre pour bon ce qu'il a baillé pour bon. Quoy qu'vn homme nous ait presté, soit de l'or, ou du cuir marqué du coin de la ville, comme autrefois en Lacedemone, pourueu qu'il soit de mise, n'importe. Cest argent que nous deuons, acquittons-nous en mesmes especes que nous sommes obligez.

XV. Vous n'avez que faire de vous informer que c'est que bienfait, & si vn nom si grand & si specieux se doit raualler à vne matiere si vile & si contemptible. Laissez faire recherche à quelque autre

DES BIENFAITS. 227

de la verité, contentez-vous de suivre ce qui en a l'apparence, & vous conformez à ce qui est honneste, suivant l'opinion cõ-mune, & que vous mesme appelez honneste, quelque chose que ce soit. Comme vous teuez qu'il n'y a personne ingrat, on pouroit dire par la mesme raison qu'il n'y auroit personne qui ne le fust. Car puis-que à vostre compte tous les foux sont mē-chants, & qu'un vicioux en vne chose est vicioux en toutes, il est necessaire que tous les hommes soient ingrats, puis qu'il n'en est point qui n'ait de la folie & de la meschanceté. Quoy donc ? de quelquel costé que l'homme se tourne, il ne peut faillir qu'il ne soit injurié. Quelles plain-tes fait-on plus ordinaires que de l'ingrati-tudē ? & qu'il n'en est gueres à qui le bien qu'on leur fait ne semble vne occasion le-gitime de rendre du mal ? Nous ne sommes pas seuls qui en murmurons, & qui mettons au rang du vice tout ce qui n'est point conforme aux regles de la vertu. Voicy ie ne sçay quelle voix qui sort, non de l'école des Philosophes, mais de dessous vne hale, à la condemnation de la malice vniuerselle du monde.

†

†

†

A cette heure on passe bien plus outre; les bienfaits sont meschancetez execrables.

Kvj

On oste la vie à ceux pour qui on la deust perdre. Les meurtres & les empoisonnemens sont les recompenses des bienfaits qu'on a receus. Assassiner sa patrie, & cōiurer à sa ruine, sont les marques de grandeur & d'authorité. Toute hauteur est basse qui n'est au deffous de la republique. Les armées qu'elle paye sont tournées contr'elle, & les harangues ordinaires des capitaines à leurs soldats, c'est de massacrer leurs femmes & leurs enfans, & ne laisser ny leurs propres maisons, ny leurs dieux domestiques, que tout ne porte les resmoignages de leur fureur. Ceux qui deussent rougir d'entrer en triomphe en la ville, quand le Senat mesme le commanderoit, & qui ramenans vne armée victorieuse n'auroient audiëce que hors des murailles, maintenant couverts du sang de leurs citoyens, & bien-souuent de leurs freres, penseroient n'estre pas dignement receus en la ville s'ils n'y entroient les enseignes déployées. Ce n'est pas à la liberté à parler; les étandars luy font signe qu'elle se taise. Et ce peuplé maistre du monde, qui auoit donné la paix à tant de nations, & tousiours essayé de porter les guerres si loing, que le bruit ne luy pût fascher ny les yeux ny les oreilles, a les ennemis à sa porte, & de la peur que luy font ses propres armes n'ose sortir de sa maison.

DES BIENFAITS. 229

XVI. Coriolanus fut ingrat. S'il eut de la pieté, ce ne fut que bien tard, & apres auoir desia fait la moitié du parricide qu'il auoit entrepris. Catilina fut ingrat. Il ne pensa pas faire assez de prendre la ville, s'il ne raschoit de la ruiner, si de l'autre costé des Alpes il n'appelloit les peuples de la Gaule à la poursuite de leurs inimitiez naturelles, & ne leur donnoit moyen d'immoler des capitaines Romains aux monumens de leurs peres, pour s'acquitter à la fin des sacrifices qu'ils auoient si longtemps desiré de leur payer. Marius fut ingrat, qui de simple soldat paruint à la dignité de Consul. S'il n'eust fait mourir autant de Romains que de Cimbres, & s'il n'eust donné le signal, ou pour mieux dire s'il n'eust esté le signaluy mesme de perdre la ville, & de couper la gorge à la plus grande partie des habitans, il n'eust point reconnu de changement en sa fortune, & eust pensé estre toujours aussi petit compagnon qu'il auoit esté. Sylla fut ingrat, qui guerit sa patrie avecque des remedes pires que la maladie mesme, qui apres auoir depuis Preneste iusques à la porte Coline, marché dans le sang, commença de nouvelles boucheries dans la ville, tua deux legions (ce qui fut cruel, apres la victoire, & ce qui fut detestable, apres leur auoir donné sa parole, & les auoir fait assembler

en vn petit coin, pour auoir moins de peine à les massacrer ;) & enfin, ô grands Dieux ! inuenta la proscription, qui est vne promesse d'argët & d'impunité à celuy qui apporteroit la teste d'vn citoyen Romain, au lieu qu'anciennement vne couronne estoit la recompense de celuy qui en auoit sauué quelqu'vn. Pompée fut ingrat, qui pour trois consulats, trois triomphes, & vn nombre infny d'autres honneurs, vsurpez presque tous auant que l'âge l'en eust rendu capable, ne pût mieux faire connoistre le gré qu'il en sçauoit à sa patrie, qu'en prenant des compagnons pour luy aider à l'assujettir ; comme si sa grandeur eust deu estre moins enuiée, quand on eust veu entre les mains de plusieurs vne autorité que personne ne deuoit auoir. Il fut ingrat, de se procurer des commandemens extraordinaires de distribuer les Prouinces, pour s'ē reseruer le choix, de faire trois parts de la Republique, pour en retenir les deux en sa maison, & enfin de reduire le peuple Romain à cette extremité de ne pouuoir auoir la vie qu'il ne se resolut à la seruitude. Iule Cesar, son ennemy & son vainqueur, fut ingrat d'auoir laissé la guerre de Gaule & d'Allemagne pour venir assieger Rome, & tout homme de bien & populaire qu'il estoit, donner le rendez-vous à ses troupes dans le Cirque de Flami-

DES BIENFAITS. 231

nus, bien plus près que Porsena ne s'estoit campé. Il est vray qu'il ne fut pas si cruel comme il pouvoit estre par le droit que la victoire luy auoit acquis. Il fit ce qu'il disoit ordinairement; il ne tua personne qui n'eust l'espée à la main. Et quoy donc? Les autres à la verité furent plus sanguinaires, mais au moins comme ils furent saouls, ils mirent les armes bas; cettuy-cy remit bien de bonne heure l'espée au fourreau, mais il ne la quitta iamais. Antoine fut ingrat à son Dictateur, quand en la harangue qu'il fit au peuple, il déclara qu'il auoit esté bien tué, & donna des gouuernemēs & des charges à ceux qui auoient fait le meurtre. Il fut ingrat à sa patrie, de la déchirer comme il fit de guerres, proscriptions & pilleries, & la reduire en si mauuais termes, qu'elle qui auoit rendu les droits, franchises, & libertez au Grecs, aux Rhodiens, & à tant de grandes villes, deuint tributaire, non de Rois de sa nation, mais de ie ne sçay quels estrangers, que la fortune mesme n'auoit pas estimez dignes du sexe que la nature leur auoit donné.

XVII. Je n'aurois pas du temps assez s'il me falloit souuenir de tous ceux qui ont esté ingrats iusques à la ruine & destruction entiere de leur patrie; & n'aurois pas moins de besogne si ie voulois reciter combien de fois la Republique mesme a esté

ingrate à l'endroit de ses citoyens les plus gens de bien & les plus zelez à son seruice, n'estant pas le nombre des indignitez qu'elle a faites, moins grand que celles qu'elle a receuës. Elle a enuoyé Camille en exil, & y a laissé aller Scipion. Ciceron a eu le mesme traitement que Catilina, & a souffert en sa maison & en ses biens des outrages que peut-estre son ennemy mesme eust eu honte de luy faire quand il fust demeuré victorieux. Rutilius pour recompense d'auoir esté homme de bien, fut contraint de s'aller cacher en vn coin de l'Asie. Caton fut vne fois refusé de la Preture, & ne pût iamais auoir le consulat. Nous sommes ingrats publiquement. Que chacun parle à soy-mesme en particulier; il n'y en a pas vn qui ne se plaigne de quelque ingrat. Or il n'est pas possible que tout le monde se plaigne; & qu'il demeure quelqu'un de qui on ne se plaigne point. Il faut donc conclure, que tous les hommes sont ingrats generalement; Mais ne sont-ils autre chose? Si sont. Ils sont stupides, malicieux & timides, tout ce qu'ils sont; & ceux qui le sont le plus, sont ceux qu'on estime auoir le plus de resolution. Adioustez-y qu'ils sont tous ambitieux, tous sans pieté. Mais pour cela ne vous mettez pas en colere; pardonnez-leur, ils sont tous hors du sens. Je ne vous-dis rien que ie ne vous

DES BIENFAITS. 233.

mettre le doigt dessus. Regardez comme la jeunesse est ingrate. Qui est le ieune homme si simple, qui ne souhaite la mort de son pere, si moderé, qu'il ne l'attende, & si conscientieux, qu'il ne se la represente? Qui trouuerez-vous qui craigne la mort de la femme, tant soit-elle vertueuse, & qui plus-tost ne compte son âge, pour se figurer dans combien il en pourra estre deliuré? Qui est celuy qui apres auoir gaigné sa cause, porte seulement hors du palais la memoire du bien que luy a fait son Aduocat? Mais tout cela demeure sans dispute; allons ailleurs. Qui est celuy qui meurt sans quelque regret? Qui est l'homme qui au dernier moment ait l'assurance de dire,

Au gré de mes destins mes iours sont acheuez.
Qui est celuy qui au partir du monde ne soupire, & ne fasse connoistre que s'il pouuoit il n'en partiroit point? Et toutesfois il n'est point d'ingratitude plus manifeste, que de ne se contenter point du temps qui nous est limité. Si vous comptez les iours, vous n'en aurez iamais assez. Pensez que ce n'est point du nombre d'années que dépend la felicité. Prenez-en ce qu'on vous en baille. La mort la plus differée n'est pas la plus heureuse, comme la vie la plus longue n'est pas la meilleure. Combien seroit-ce plus sagement fait de nous repasser en la memoire les plaisirs passez pour en remet-

cier la fortune, & sans compter combien ont vescu les autres, penser que nous pouuions viure moins que nous n'auons vescu. Dieu n'a pas pensé que ie meritasse davantage; ie me contente. Il me pouuoit donner plus de iours; toutesfois i'ay dequoy le remercier. Ne soyons iamais ingrats enuers les Dieux, ne le soyons point enuers les hommes, & particulièrement reconnoissons ceux qui ont fait quelque plaisir, ou à nous, ou à ceux qui nous appartiennent.

XVIIII. Vous me direz que i'estens les obligatiōs iusques à l'infiny quand ie parle de ceux qui nous appartiennēt, pource qu'à ce cōpte-la, qui fait plaisir au fils, fera plaisir au pere, & qu'on pourroit encores demander si le faisant au pere on obligeroit par mesme moyen le frere, l'oncle, le grand pere, la femme & le beau-pere. De sorte que pour vider cette question, il seroit besoin d'y mettre quelques bornes, & prescrire iusques où l'enfileure de ce parentage doit aller. Si ie laboure vostre champ, ie vous feray plaisir; & si i'empesche vostre maison d'estre bruslée, ou si ie la garde d'aller par terre, ne vous en feray-je point? Si ie tire vostre seruiteur de quelque peine, vous me remercirez, & si ie sauue la vie à vostre fils ne me penserez-vous point estre obligé?

XIX. Vous m'alleguez des exemples qui

DES BIENFAITS. 135

ne se ressemblent point. Mon champ n'a point d'obligation à celuy qui l'a labouré, ny ma maison à celuy qui l'a estançonée, parce que l'un & l'autre sont insensibles. C'est à moy que le plaisir est fait ; i'en dois la reuence, parce que nul autre ne la doit. Aussi l'intention de celuy qui laboure mon champ, n'a point esté de luy faire plaisir ; mais à moy. I'en diray de mesme du seruiteur, parce qu'estant à moy, ce qui est fait pour luy m'oblige, comme chose qui reuiert à mon profit. De mon fils, c'est vne autre chose. Il est capable de receuoir vn plaisir. Aussi le reçoit-il, & ie ne fais que m'en resioüir. C'est vn nœud qui me touche, mais qui ne m'étraint point. Mais vous qui dites que vous ne devez point ce qui est fait pour vostre fils, respondes-moy. La santé du fils, sa bonne fortune & sa richesse, sont-ce choses où le pere n'ait point d'interest ? Ne sera-t'il pas plus heureux si son fils luy demeure, & plus malheureux s'il le perd ? Et quoy donc ? se peut-il faire que celuy que i'ay fait heureux, & garanty d'estre malheureux, ne m'ait point d'obligation ? Il ne m'en a point, direz-vous. Il est des choses faites pour les autres qui s'étendent iusques à nous ; il faut que celuy les rende qui les a receües. Comme si quelqu'un à qui vous avez presté de l'argent, m'en a puis-apres baillé vne partie, vous n'auca

point d'action contre moy, mais contre ce-
 luy seulement à qui vous l'avez presté. On
 ne nous sçauroit faire plaisir, de quelque
 nature qu'il soit, qu'il n'en reuienne quel-
 que commodité à nos parens, & quelque-
 fois à ceux qui sont les plus éloignez. La
 question est, de sçauoir qui a receu le plai-
 sir. On ne s'informe point de ce qu'il en a
 fait, ny avecque qui il l'a partagé; il faut
 aller à la source, c'est au coupable qu'on se
 doit adresser. Mais, ie vous prie, où pensez-
 vous? Ne me dites-vous pas que ie vous
 ay donné vostre fils, & que s'il fust mort
 vous ne l'eussiez pas voulu suruiure? Com-
 me est-il possible que ie vous aye sauué ce-
 luy de qui la vie vous est plus chere que la
 vostre, & que vous ne m'en ayez point d'o-
 bligation? Vous vous mettez à mes genoux,
 vous tuez des victimes comme pour vostre
 salut propre, & me dites que vous & vo-
 stre fils estes vne mesme chose, que i'ay
 sauué deux vies, & la vostre encores plus
 que la sienne. Pourquoy me cajolez-vous
 de cette façon, si ie ne vous ay point fait de
 plaisir? Pource que si mon fils a emprunté
 de l'argent, combien que ce ne soit pas moy
 qui doie, toutesfois ie ne laisse pas de le
 payer. S'il a esté surpris avec quelque fem-
 me, i'en rougiray, mais ie ne seray pas adul-
 tere pourtant. Ie vous dis que ie vous suis
 obligé de ce que vous avez fait pour mon

DES BIENFAITS. 237

filz, non que ie le fois, mais pource que ie seray bien aise de l'aquiter. Mais ce m'a esté vn plaisir extrême de le voir hors de danger, ce m'a esté vn grād biē, & si ie l'eusse perdu ie demeuerois sans enfans, & me trouuois par consequent en l'affliction la plus grande & la plus sensible qui me pouuoit arriuer. Il n'est pas à cette heure question si ce que tu as fait, m'a profité, mais si tu m'as donné quelque chose. Car vn animal, vne pierre & vne herbe, me peuuent bien profiter, toutes fois ie ne leur dois point de bienfait; parce que rien ne peut bien faire, que ce qui en a la volonté. Vostre intentiō n'a pas esté de faire plaisir au pere, mais au filz, & cependāt vous ne sçauiez pas seulement que ie fusse son pere. Et pource quand vous direz, N'ay-ie pas fait plaisir au pere de qui i'ay sauué le filz? repliquez de l'autre costé. Aurois-ie fait plaisir à vn homme que ie ne connoissois pas, & à qui ie ne pensois du tout point? Mais que direz-vous, si comme quelquefois il peut arriuer, vous vouliez mal au pere de qui vous auez sauué le filz? Voudriez vous dire que vous eussiez obligé vn de qui vous estiez alors capital ennemy? Mais pour laisser la dispute, & decider en Iurisconsulte, il faut regarder l'intention de celuy qui donne. Il a donné à celuy à qui il vouloit donner. Si la chose a esté faite en l'honneur du pere, c'est le pere

qui a receu le bienfait. Si le plaisir a esté fait au fils, le pere en peut bien tirer quelque fruit, mais il n'en est pas obligé. Non pas que si l'occasion s'offre, il ne fasse quelque chose de son costé, toutefois ce ne sera point comme tenu de payer vne dette, mais comme conuié de commencer le premier à faire plaisir. Hors de sa volonté, vous ne luy pouuez rien demander. S'il fait quelque chose, c'est equité, plustost que reconnaissance. Car il n'y a pas moyen de limiter si vn plaisir fait au fils s'étend au pere, à la mere, au grand pere, à l'oncle, aux enfans, aux parens, aux amis, aux seruiteurs, & à la patrie. Il vaut donc mieux dire, que celuy est obligé chez qui le plaisir prend sa premiere assiette; autrement de l'vn à l'autre vous enfilerez tout ce qu'il y a d'hommes au mode, & entreriez en vn labyrinthe d'où vous ne sçauriez iamais vous débrouiller. Mais voicy vne autre question. Deux freres sont ennemis. I'en sauue l'vn. On me demande si i'oblige l'autre, qui ne sera pas bien aise que son frere soit échappé. Il n'y a point de doute que ce ne soit vn bienfait de profiter à quelqu'vn, encores que ce soit contre sa volonté, comme au contraire ie ne tiens pas qu'vn homme fasse plaisir, s'il n'en a l'intention, encores qu'il fasse chose d'où il nous reuienne quelque profit.

DES BIENFAITS. 239

XX. Appelez-vous bienfait, vne chose qui le tourmente & qui l'afflige? Il y a beaucoup de bienfaits qui ont vne mine triste & renfroignée; comme d'attacher, couper & brusler pour guérir. Il ne se faut pas soucier si celuy à qui nous faisons du bien le trouue mauuais, il faut regarder s'il a sujet de le trouuer bon. Vne piece d'argent n'est pas mauuaise, pource qu'un estranger, & qui n'en connoist point le coin, la refuse. Qu'il laisse le bien qu'on luy fait tant qu'il voudra, s'il en a du profit il en a l'obligation, pourueu que celuy qui luy donne le fasse en intention de luy profiter. Il suffit que la chose soit bonne, le mauuais courage de celuy qui la reçoit ne l'altere point. Or à cette heure prenons le reuers de la medaille. Il veut mal à son frere; mais il luy est expedient de l'auoir. Je l'ay tué. Quoy qu'il die, & qu'il s'en resioiisse, ie ne luy ay point fait de plaisir. C'est vne insidieuse façon de nuire, que de nuire en sorte qu'on en soit remercié. Je vois bien ce que vous voulez dire. Ce qui profite est bienfait, ce qui nuit ne l'est point. Mais ie vous vois dire vne chose qui ne nuit ny ne profite, & cependant c'est vn bienfait. I'ay trouué vostre pere mort en quelque lieu à l'écart, & l'ay inhumé. Je n'ay rien fait pour luy, parce qu'il n'auoit point d'interest de quelque façon qu'il luy

fallut pourra : & n'ay rien fait auffi pour son fils, car que luy en est-il reuenu? Voulez vous que ie vous die ce qu'il y a de gagné? I'ay fait vn office qu'il falloit qu'il fist. Il desiroit de pouuoir inhumer son pere, le deuoir l'y obligeoit, ie l'ay deliuré de cette peine. Encores faut-il que i'aye reconnu le corps, & qu'il me soit souuenu du fils; autrement si la seule compassion m'a fait faire pour luy ce que i'eusse fait pour le premier venu, cela ne se peut appeller bienfait. Si i'ay ietté de la terre sur vn mort que ie ne connoissois point, c'est vn office que i'ay fait à l'humanité; personne ne m'en doit rien en particulier. Mais quelqu'vn peut-estre me dira, que puis que ie suis si curieux de sçauoir à qui i'auray bienfait, il semble que i'aye intention de le redemander. Ce qu'on tient qui ne se doit pas faire, & voicy la raison qu'on met en auant. Vn mauuais homme, quoy que vous le redemandiez, ne le vous rendra pas. Vn homme d'honneur le vous rendra de luy-mesme, & ne donnera point la peine de l'en solliciter. Apres, si vous auez fait plaisir à vn homme d'honneur, ne vous precipitez point de le luy ramenteuoir, pour ne luy faire ce tort qu'on pensast que de soy-mesme il ne fust pas assez disposé à s'acquiter. S'il est meschant, il faut plier les espauls. Ne faites point vn prest d'un bienfait. La loy mes-

DES BIENFAITS. 241

me ne veut pas qu'on redemande, puis qu'elle ne commande point. Et certainement tandis que ie ne me verray point trop pressé, i'employeray plustost vn autre que celuy à qui i'auray fait plaisir. Mais si le salut de mes enfans, la vie de ma femme, ou la liberté de ma patrie, m'enuoye où ie voudrois bien ne point aller, ie commanderay à ma discretion de s'accommoder à ma fortune, & protesteray que si ie viens à la porte d'un ingrat, c'est apres que i'ay trouué toutes les autres fermées, & qu'il ne m'est demeuré que cette seule voye pour remedier à mon extreme necessité. Le besoin de l'auoir, en cette occasion, vaincra la honte de redemander. Et puis quand ie donne à vn homme d'honneur, c'est bien avec dessein de ne redemander iamais, mais tousiours cette condition se doit entendre, si la necessité ne m'y contraint.

XXI. Vous me direz que la loy le defend, puis qu'elle ne le permet pas. La coustume de viure, plus forte que la loy du monde, nous fait bien passage à des choses qui n'ont point de loy. Il n'y a point de loy qui defende de reueler le secret d'un amy, ny qui commande de garder la parole à vn ennemy. Aussi n'y en a-t'il point qui commande de tenir sa promesse. Et toutefois si quelqu'un a publié quelque chose que ie ne voudrois pas qui fust sceuë, ou

s'il n'a pas fait ce qu'il m'auoit promis, ie me plaindray de luy. Oüy, mais vous faites vn prest d'vn bienfait. Nullement. Ie n'exige pas, ie redemande; & encores ie le fais d'vne façon, que c'est plustost auertir, que redemander. Quand mes affaires seroient si découfuës, qu'il n'y auroit plus rien d'entier, ie n'iray iamais chercher le remede vers vn hōme avec lequel il me faille lutter. Si ie le connois de si fascheuse desserre, qu'il faille plus d'vn simple aduertissement pour en tirer quelque chose, i'aimeray mieux ne luy dire mot, & ne penseray pas qu'il soit digne que ie le presse de faire son deuoir. Comme vn homme qui a mangé tout ce qu'il auoit, & ne s'est reserué ny bien ny honneur à perdre, n'est plus importuné de ses creanciers, parce qu'ils ne veulent pas s'amuser à poursuiure ce qui leur est impossible d'auoir; celuy que ie verray manifestement & opiniastrement ingrat, aura les mesmes trefues avecque moy. S'il s'en peut tirer quelque chose avec des paroles, ie le prendray; mais ie n'en viendray point iusqu'aux tenailles.

XXII. Il y en a qui ne desauoient pas qu'on ne leur ait fait plaisir, mais ils ne sçauent comme le rendre. Ces gens-là ne sont pas si bons comme ceux qui s'acquittent, ny si mauuais comme ceux qui ne pensent rien deuoir. Leurs effets sont longs

DES BIENFAITS. 243

à se produire, mais quoy que c'en soit, ils ont de la volonté. Je me contenteray d'a-
uertir ceux que ie verray de cette humeur,
& feignant de penser ailleurs, d'un propos
à l'autre, ie les ameneray tout bellement au
point où ie voudray qu'ils viennent. Je sçay
bien que tout aussi-tost ils me diront, Par-
donnez-moy, ie vous iure, que ie ne pensois
pas que ce fust chose où ie vous peusse ser-
uir, ie m'y fusse offert sans vous donner la
peine d'en parler. Je vous prie ne pensez
pas que ie ne me souuienne de l'honneur
que vous m'avez fait, & combien vous
m'avez obligé. Pourquoy les connoissant
ainsi disposez, douteray- ie de les rendre
meilleurs, & pour moy? Si ie vois quel-
qu'un sur le point de faire quelque faute, ie
fais ce que ie puis pour l'en empescher: à
plus forte raison dois- ie garder mon amy
qu'il ne faille, & sur tout qu'il ne faille en
mon endroit. C'est vn second bien que ie
luy fais, de ne souffrir pas qu'il soit ingrat.
Et puis ie ne viendray pas ouuertement aux
reproches, mais tout doucement ie luy fe-
ray reslouvenir de ce qui se sera passé entre
nous, & le prieray de me faire plaisir en
quelque occasion qui se presente. De cette
façon il ne sera pas si sourd, qu'il n'entende
bien que le plaisir que ie luy demande est vne
semōce que ie luy fais de se reuācher de ce-
luy qu'autrefois ie luy ay fait. Quelquefois

s'il en est besoin, ie le picqueray vn peu plus auant, mais ce sera pourueu qu'il y ait apparence que cela serue. Car autrement si ie trouue que sa guerison soit sans esperance, ie ne perdray point les remedes, & me garderay que d'vn ingrat ie n'en fasse vn ennemy. Si nous faisons la regle generale de ne rien dire à personne, il n'y a point de doute que par nostre silence les ingrats s'endurciront en leur vice, & que ceux qui pour peu d'attainte qu'on leur dōnast, pourroient encores se faire gens de bien, s'acheueront de perdre à faute d'vne remonstrance, qui a quelquefois seruy au pere à corriger le fils, à la femme à retirer son mary de la débauche, & à l'amy de prouoquer la froideur & la paresse de son amy.

XXIII. Il y en a qui s'euillent pour peu qu'on les pouffe sans qu'il soit besoin de les frapper. Aussi en est-il qui à reconnoistre vn bien qu'on leur a fait, ont bien assez de foy, mais il y a de la roüille à leur ressort, & n'ont pas le mouuement si prompt comme il seroit besoin. Il les faut pincer pour leur oster cēt assoupissement. Ne faites pas de vostre bienfait vne iniure. Car c'est injure, si tout exprés vous ne me redemandez point vn bienfait, afin que la honte me demeure de ne m'en estre point acquitté. Ie me reuencherois volontiers,

mais que puis-je faire si ie ne sçay-te que vous desirez de moy , & si les occupations & les diuertissemens que i'ay d'ailleurs ne me donnent pas le loisir d'en épier les occasions ? Faites que ie sçache en quoy ie suis capable de vous servir. Qui vous donne mauuaise opinion de moy , deuant que d'en auoir fait aucune épreuue ? Pourquoy voulez - vous perdre & vostre bienfait & vostre amy ? Que ne m'accusez-vous d'ignorance, plustost que d'ingratitude , & de peu de pouuoir , plustost que de mauuaise volonté ? Venez-en à l'essay. Je luy en diray donc quelque chose en secret, sans aigreur, sans reproche , & si à propos , qu'il pensera plustost s'en estre souuenu de luy-mesme , que d'en auoir esté aduerty.

XXIV. Vn iour vn vieux soldat , peu compatible avec ses voisins, auoit vne cause qui se plaidoit deuant Iules Cesar , & estoit sur le point de la perdre. Vous souuez-vous, dit-il, mō Capitaine, qu'aupres de Sucrone en Espagne vous vous donnastes vne entorse au pied ? Comme Cesar eust respondu qu'ouïy , le soldat continuant, Vous souuez-vous que là mesme à l'extrême chaleur du iour, comme il vous eust pris enuie de vous reposer sous vn arbre qui ne rendoit gueres d'ombre , & que la place fust inégale , & pleine de grandes masses de roches, d'entre lesquelles ce seul

arbre estoit fort, vn soldat vous estendit son manteau pour vous coucher dessus? Il m'en souvient bien, respondit Cesar, & me souvient bien que me trouuant fort pressé de soif, ie me voulus traifner à vne fontaine qui n'estoit pas bien loin de là, parce que ma douleur me gardoit de cheminer, & que ce mesme soldat, homme brave & couragieux, m'alla querir de l'eau dans son morion. Pourriez-vous point, mon Capitaine, repliqua le soldat, reconnoistre ou l'homme ou le morion? Pour le morion; dit Cesar, ie ne le scaurois remarquer, mais l'homme fort bien. Contentez-vous que ce n'est pas vous. Ce qu'il adiousta comme en colere, parce qu'il auoit opinion que par ce vieux conte il luy voulast distraire l'esprit, & broüiller le iugement de sa cause qui ne valoit rien. Vous avez raison, Cesar, dit alors le soldat, de ne me connoistre point. J'auois alors tous mes membres. Depuis ie perdís vn œil à la bataille de Monde, & fus tellement blessé qu'il me fallut tirer des os de la teste. Et quand vous verriez le morion mesme, il ne seroit pas en estat que vous le puissiez reconnoistre; car il me fut mis en deux d'vn coup d'espée. A cette heure-là Cesar fit defenses de le molester dauantage, & luy donna les champs pour lesquels il auoit esté mis en procez.

DES BIENFAITS. 247

XXV. Et quoy donc ? pourquoy ne pouvoit-il pas redemander vn bienfait à son Capitaine, puis qu'il voyoit que pour la multitude des affaires, il ne pouvoit pas auoir la memoire nette, & que l'ayant la grandeur de sa fortune occupé à ranger des armées, il n'estoit pas possible qu'il se pût souuenir de chaque soldat en particulier. Ce ne fut pas redemander son bienfait, mais le reprendre en vn bon lieu, où il l'auoit serré pour la premiere occasion, où toutefois pour le r'auoir, il falloit étendre la main. Je le redemanderay donc, ou par quelque necessité qui m'y pourra contraindre, ou pour l'honneur de celuy mesme à qui i'auray à le redemander. Au commencement que Tibere vint à l'Empire, comme quelqu'un voulant parler à luy au premier mot de sa harangue luy eust dit, Il vous peut souuenir, Tibere qui pensa qu'il luy vouloit ramenteuoir quelques particularitez de leur ancienne amitié, que peut-estre il n'eust pas pris plaisir d'oïr, sans le laisser passer plus auant, luy dit, Il ne me souuient point de ce que i'ay esté. Tant s'en faut que i'eusse voulu redemander vn bienfait à vn homme de cette humeur, que ie n'eusse rien plus désiré que de sortir du tout de sa memoire, & n'y r'entrer iamais pour quelque sujet que ce fust. Il vouloit qu'on adorast sa fortune presente, & qu'on

ne parlast plus de la passée. Ses anciennes connoissances luy faisoient mal au cœur, & rien ne le gesnoit si cruellement comme la presence d'un vieil amy. Il y a plus de consideration à redemander un plaisir bien à propos, qu'à le demander. Il y faut apporter des paroles si pesées, qu'un ingrat mesme n'ait moyen de reculer. Si nous auions à viure entre des sages, il faudroit attendre, & ne rien dire. Toutesfois quelques sages qu'ils fussent, ie trouuerois que ce seroit le plus seur de leur declarer franchement la disposition de nos affaires, & le pouuoir qu'ils ont d'y remedier. Les Dieux sçauent tout, & cependant nous ne laissons pas de leur faire des vœux & des prieres, non tant pour les persuader à nous bien faire, que pour leur faire souuenir de nous. Ne voyez-vous pas en Homere ce Prestre, qui pour obtenir sa demande, comme il fit, leur allegue sa deuotion, & queroute sa vie il les a religieusement seruis & adorez. C'est la seconde vertu, de vouloir estre aduertey, & le pouuoir estre. Il faut doucement hoche la bride aux esprits, pour les faire tourner du costé qu'on veut. Il en est peu qui d'eux-mesmes soient capables de se conduire. Ceux-là font beaucoup, qui se remettent en chemin quand on leur fait connoistre qu'ils n'y sont pas. Il ne les faut pas laisser sans guide,

DES BIENFAITS. 249

Nous auons la nuit les mesmes yeux que le iour, & toutefois ils nous demeurent inutilles, iusqu'à ce que la clairté reuenüe, les remet en exercice, & leur donne moyen de nous continuer le seruice accoustumé. Les outils se reposent, si l'ouurier ne les fait trauailler. Aussi la volonté bien souuent est bonne, mais tantost les delices & la paresse luy ostent le mouuement, & tantost elle est retenuë pour ne sçauoir pas ce qui est de son deuoir. C'est à nous de la mettre en besogne, & non pas nous dépiter contre elle, & la laisser en son ordure. Quand vn escolier choppe à reciter sa leçon, le maistre avec vn mot ou deux qu'il luy nomme, luy releue la memoire. Il en faut faire de mesme à ceux que nous voulons qu'ils se ressouuiennent de reconnoistre vn plaisir qu'on leur a fait.



SENEQUE

DES

BIENFAITS.

LIVRE SIXIESME.

I. **I**L y a de certaines questions qu'on ne met en avant que pour l'exercice de l'esprit. C'est tout le fruit qu'on en peut tirer. Il en est d'autres qui plaisent quand on les recherche, & profitent quand on les a trouuées. Je m'en vay vous en faire voir de toutes les deux sortes. Vous me ferez tenir les premieres sur la montre, ou replier incontinent, comme il vous plaira. Pour les autres, quand ie les auray dépliées, & que vous ne les voudrez regarder, encores aurez-vous fait quelque chose d'en auoir eu la veuë. Il n'est pas inutile de connoistre tout ce qui est superflu d'apprendre. Je vous regarderay tousiours au visage, & selon que vous me ferez signe, ie m'arresteray, ou passeray plus auant.

II. On demande s'il est possible d'oster yn

DES BIENFAITS. 251

plaisir par force. Quelques - vns tiennent que non ; parce que c'est vne action & non pas vne chose , & qu'il y a mesme difference qu'entre le don & la donation , la nauigation & la personne qui nauigue, Il n'est point de malade sans maladie, & cependant le malade & la maladie sont deux choses. Ainsi le bienfait est vne chose , & ce qui vient à nous par le moyen du bienfait en est vne autre. L'action n'a point de corps ; depuis qu'elle est faite, elle ne peut plus n'auoir esté. Quant à la chose, elle est portable d'un lieu à l'autre , & peut à toute heure changer de main. Ainsi quand vous ostez ce qui est à vous , la nature mesme ne peut pas reprendre ce qu'elle a donné. Il peut y auoir de l'interruption en ses bienfaits , mais de rescision il n'y en a point. Je meurs, mais i'ay vescu ; ie suis auengle, mais i'ay veu. Ce que nous auons eu peut bien cesser d'estre , mais il n'est pas possible qu'il n'ait esté. Or ce qui est le plus asséuré en vn bienfait, c'est l'auoir esté. L'usage s'en peut perdre, mais il ne laisse pas de demeurer. Que la nature bande tout ce qu'elle a de forces , elle ne peut retourner en arriere. Je puis bien perdre vne maison , de l'argent , vn seruiteur ; & toute autre chose qui porte le nom de bienfait : mais quant à ce qui est proprement bienfait , il est immobile , & n'y a moyen de me l'oster. Il faut qu'on m'ait donné,

il faut que j'aye receu.

III. Il trouue que Marc Antoine, voyant que la fortune prenoit party ailleurs, & qu'il ne pouuoit plus disposer de rien que de sa vie, encores pourueu qu'il se dépeſchaft, fait cette exclamation fort à propos dans le Poëte Rabirius;

J'ay ce que j'ay donné.

O que de choses il auoit eu moyen d'auoir, s'il eust voulu! Ce sont les richesses vraiment assurees, & inuiolables à tous les accidents qui peuvent suruenir. L'enuie mesme, qui n'aime point ce qui s'éleue, ne les regarde iamais de trauers, quand elles monteroient iusques au Ciel. A quoy pensez-vous, d'espargner des choses à quoy vous n'avez rien, & dont vous n'estes que dispensateurs? Tous ces biens qui vous enflent au dessus de l'humanité, qui vous font oublier vostre foiblesse, que vous enfermez sous tant de cadenats & de verroux, que ravis par l'effusion du sang d'autrui, vous defendez aux despens du vostre, pour qui vous faites gemir la mer & la terre sous le faix de vos armes, pour qui vous mettez les villes en poudre, sans penser à ce que la fortune vous prepare, & pour qui deux hommes alliez, amis, & compagnons aux charges publiques, perdant la consideration de tant de choses qui les deuoient retenir, ont mis tout cét yniuers en

DES BIENFAITS. 253

désordre, ne sont pas à vous. Vous n'en estes que le depositaire. Ils tendent desia les mains à vn nouveau maistre. Vn ennemy s'apreste à les prendre, ou vn successeur qui ne vous aime pas mieux qu'un ennemy. Voulez-vous que ie vous die le moyen comme ils seront vrayement à vous, & que iamais vous ne courrez fortune de les perdre? Donnez-les. Pensez à vos affaires, & voyez de vous en rendre la possession plus honneste & plus assurée. Ce que vous estimez tant, & à quoy vous imputez vostre richesse & vostre grandeur, tandis que vous l'avez, n'a point de nom honorable. C'est vne maison, c'est vn esclave, c'est de l'argent. Quand vous l'aurez donné, c'est vn bienfait.

I V. Je confesse, dites-vous, que quelquefois nous pouuons auoir receu vn bienfait, & cependant nous ne le deuons pas. Il faut donc qu'on nous l'ayt osté. Il y a plusieurs occasions qui nous font cesser d'estre obligez; non pas qu'on ayt repris le bienfait, mais parce qu'on l'a corrompu. Quelqu'un m'a tiré de prison, mais depuis il m'a forcé ma femme. Il ne m'a rien osté, mais en me faisant vne iniure qui n'est pas moindre que son bienfait, il m'a rendu quitte de ce que ie luy deuois. Que si l'iniure & le bienfait mis en balance, l'iniure se trouue la plus pesante, outre que l'obli-

gation demeure éteinte, il m'est permis de me plaindre, & de faire ce qui dépend de moy pour en auoir la raison. Le bienfait on cela n'est point osté, mais vaincu. Et quoy? n'est il pas quelquefois des peres si méchans & si mal-heureux, que la loy mesme permet de se retirer d'auec eux, & les renoncer? Est-ce qu'ils ayent osté à leurs enfans ce qu'ils leur auoient donné? Non; mais l'impieté venuë apres le bienfait luy a fait perdre sa recommandation. Le bienfait ne s'en va pas, mais la grace du bienfait; de sorte que l'ayant encores, ie cesse de le deuoir. Quelqu'un qui m'auoit presté de l'argent m'a brulé ma maison. Le dommage a recompensé le plaisir. Ie suis quitte, & n'ay rien payé. Vn autre m'auoit fait de la courtoisie, & m'auoit donné quelque témoignage de me vouloir du bien; mais depuis il m'a traité si outrageusement, & s'est porté si indignement en mon endroit, que ie luy suis aussi peu obligé, que si iamais il ne m'auoit fait plaisir. Il a coupé la gorge à ses bienfaits. Quelqu'un qui auoit baillé son bien à ferme, a gasté les bleds de son fermier, & luy a coupé ses arbres. Il ne luy peut rien demander, quelque contract qu'il y ait entr'eux; non qu'il ait receu la somme accordée, mais pource qu'il s'est empesché luy-mesme de la receuoir. Ainsi bien souuent

DES BIENFAITS. 255

vous qui estes creancier, serez condamné enuers vostre detteur, pource qu'il se trouuera qu'il n'a pas tant du vostre comme vous auez du sien. Le iuge ne vous dira pas quant & quant, Vous luy auez presté de l'argent, il faut qu'il le vous rende. Et quoy donc? Vous auez eu son bestail, vous auez tué son esclau, vous iouissez de sa terre, sans l'auoir achetée. Toutes choses estimées & compensées, vous qui demandiez pensez à payer. Quelquesfois aussi le bienfait demeure, & l'obligation s'en perd, s'il y a eu du regret à le faire, ou de la repentance apres l'auoir fait: si celuy qui l'a fait a pensé plustost le perdre que le donner; s'il l'a fait pour la consideration propre; s'il s'en est glorifié, & l'a publié par tout iusqu'à l'importunité. De cette façon le bienfait demeure, encore qu'on ne le doïue point, comme il est des deniers d'une nature, que le creancier n'en peut faire de poursuite. Ils sont deubs, mais on ne les exige pas.

V. Il y en a qui font cette comparaison des bienfaits & des injures. Vous m'auiez fait vn plaisir, mais depuis vous m'auiez fait vne injure. le vous dois la reuence du bienfait, & le ressentiment de l'injure. Cela ne se doit pas entendre de cette façon. Vous estes quitte à moy du mal que vous m'auiez fait, & moy quitte à vous du

bien que i'en auois receu. L'absolution est reciproque. Quand ie dis que ie luy ay rendu son bienfait, ie n'entens pas luy auoir rendu la mesme chose, mais quelqu'autre au lieu de celle qu'il m'auoit baillée. Car rendre, c'est bailler chose pour chose. Pourquoy non ? puis qu'en tout payement nous ne regardons pas de rendre les mesmes especes, mais le mesme nombre d'argent. Quelquefois on nous aura presté des testons, & nous rendons des escus ? ou bien sans bailler ny or ny argent, par quelque assignation, transport de dette, ou quelques assurances que nous baillerons à nostre creancier, nous le rendrons content, & cependant nous dirons que nous luy auons rendu son argent. Il m'est auis que l'oïs que vous me dites que ie perds ma peine. Qu'importe que le bienfait demeure, puis qu'il n'y a plus d'obligation : Ce sont des finesses de Iurisconsultes, qui disent qu'il n'y a point d'vsucaption d'heritage, mais seulement des choses qui sont en l'heritage, comme si l'heritage & les fruits de l'heritage, n'estoient pas vne mesme chose. Rendez-moy plutôt content d'vne chose qui sera bien plus à propos. Si vn homme m'ayant fait vn plaisir, & depuis vne iniure, ie luy dois rendre la pareille de l'vn & de l'autre, & payer chacune de ces deux dettes separément ; ou bien, si pour n'auoir plus que faire ensem-

ble, ie dois estre quitte du bienfait pour l'amour de l'iniure, & luy de l'iniure pour l'amour du bienfait. Vous deuez sçauoir comme cela se decide en vos escoles, mais au palais nous le pratiquons de cette façon. Les actions sont separées, sur ce qui est demandé on se defend, chaque procedure se fait à part. Si quelqu'un m'a baillé de l'argent à garder, qui puis apres me dérobe quelque chose, il me poursuiura pour le depost, & moy luy pour le larcin.

VI. Les exemples que vous auez alleguez ont de certaines loix qui les reglent. Vne loy ne broüille point l'autre; chacune va par son chemin. Le depost a son action, & le larcin la sienne. Mais il n'y a point de loy pour le bienfait; i'en suis l'arbitre. C'est à moy de faire l'estimation du bien & du mal que j'ay receu, & là-dessus declarer qui fera du retour à son compaignon. En ce que vous auez mis en auant, nous ne pouuons rien; on nous meine, il faut suivre. Au bienfait, nous y pouuons tout. Voila pourquoy ie les iuge sans separer ny diuiser; mais les bienfaits & les iniures, ie les renuoye à vn mesme iuge. Autrement il faudroit aimer & haïr, plaindre & remercier en mesme temps, qui sont choses incompatibles. I'auray bien plustost fait de mettre le plaisir & l'iniure vis à vis l'un de l'autre, & faire en ma conscience le iugemēt de leur inégalité,

Comme vne eſcriture faite ſur les meſmes lignes d'vn autre, ne l'oſte pas, mais empêche qu'on ne la puiſſe lire, ainſi vne iniure n'oſte pas le bienfait, mais elle garde qu'il ne paroiſſe.

VII. Je vous ay dit que ie vous regarderois toujours au viſage, & me conduirois par la mine que ie vous verrois faire. Il me ſemble que vous vous ridiez, comme ſi ie me laiſſois emporter trop loing, & que vous ayez ennuy de me dire,

Quelle route prens-tu ſi fort à la main droite?

N'éloigne point le bord.

Ie ne ſçauois faire que ce que ie fais, & pourtant ſi vous penſez que nous ayons aſſez diſcours ſur cette matiere, prenons-en vne autre, & voyons ſi nous pouuons eſtre obligez à celuy qui contre ſa volonté nous a fait plaiſir. l'euffe bien parlé plus clairement, mais i'ay fait la propoſition ainſi confuſe, afin que par la diſtinction on conuſt puis apres qu'il eſt queſtion de deux choſes, Si nous ſommes obligez à celuy qui nous fait quelque bien ſans le vouloir faire, & Si nous le ſommes à celuy qui nous en fait ſans le ſçauoir. Car que nous ne deuions rien à celuy qui nous en fait par force, c'eſt choſe trop manifeſte, ſans qu'il faille perdre des paroles à le prouuer. Cette queſtion, & toute autre qui la reſſemble ſe décide par vne maxime generale, Qu'il

DES BIENFAITS. 259

n'y a point de bienfait, que ptemiersment on ne se soit proposé de le faire, & secondement qu'on n'ait eu affection de le faire à celuy à qui on l'a fait. C'est pourquoy nous ne remercions point les riuieres, encores que nauigables à toutes sortes de bateaux, elles nous apportent d'une course eternelle tout ce qui sert à la vie de l'homme, ou que pleines de poissons coulant doucement au trauers d'une large campagne, elles réjouissent la terre, & nous fassent des passages où se perd la gloire de tous les pinceaux qui traueillēt à les imiter. Le Nil apporte des commoditez autant que fleuve qui soit au monde, & toutefois personne ne luy pense estre obligé du bien qu'il fait, cōme aussi personne ne s'offense cōtre luy quand il excède son débordement ordinaire, ou qu'il se retire plus tard qu'il n'a accoustumé. Que le vent me serue à souhait, que sans tempeste il me porte incontinent où ie veux aller, ie ne luy en sçay point de gré, ny à vne viande qui me sera la meilleure & la plus salutaire que ie la sçauois desirer. La raison est, que qui veut obliger, il ne faut pas seulement qu'il profite, mais aussi qu'il ait l'intention de profiter. Pour la mesme raison aussi nous ne deuons rien aux bestes brutes, & cependant combien d'hommes sont échapez aux perils par la seule vistesse de leurs cheuaux?

ny aux arbres, & toutefois combien voyez-vous faire en esté d'agreables retraites sous leur ombre contre la chaleur excessiue du soleil? Or que m'importe que celuy qui me profite ou ne le sçache point, ou qu'il soit incapable de le sçauoir, puis que ny l'vny l'autre n'a la volonté de profiter? N'y auroit-il pas autant d'apparence que ie sceusse gré à vn bateau, à vn carrosse, ou à vne lance, comme à vn homme qui sans le vouloir faire me profite casuellement?

VIII. Ie puis bien estre obligé sans que ie le sçache, mais ie ne le sçauois estre par vn qui ne le sçache point. Combien voit-on d'hommes gueris par des choses fortuites, que cependant on ne met pas entre les remedes? N'y en a-t'il pas eu qui pour estre tombez au cœur de l'hyuer dans vne riuie-re, ont recouuert leur santé, que toutes les drogues des Apoticairez ne leur auoient sceu rendre? d'autres qui pour auoir eu le foüet, ont perdu la fiévre quarte? & d'autres encore auxquels vne subite apprehension a tellement diuertý l'esprit, que l'heure suspecte s'est passée, & l'accez qu'ils attendoient ne leur est point venu? Toutesfois il n'y a pas vn de ces accidens qui soit appellé salutaire, encores qu'il puisse quelquefois arriuer que la fortune en fait naistre les causes de nostre salut. Ainsi s'il y a des hommes qui nous profitent sans qu'ils

DES BIENFAITS. 261

le veuillent, ou plustost pource qu'ils ne le veulent pas, quelle raison auons-nous de penser leur estre obligez? Mais que direz-vous, si peut estre la fortune a fait reüssir à mon auantage ce qu'ils auoient entrepris pour ma ruine? Pensez-vous que i'aye de l'obligation à vn qui visant à moy, a frappé mon ennemy? Pourquoy suis-ie encore en vie, siñ que pource qu'il a esté mal adroit? Bien souuent vn tesmoin pour se parjurer trop manifestemēt, & dire des choses hors de toute apparence, a fait décroire les depositions veritables de tous ses compagnõs, & auoir compassion d'vn criminel, comme d'vn homme circonuenu par la menée de ses ennemis. Il y en a d'autres à qui le grand credit de leurs parens, qui les auoit mis en peine, a esté ce qui les en a fait sortir. Les iuges qui pouuoient condamner par raison, n'ont pas voulu condamner par faueur. Cependant, ce qui a seruy n'a pas obligé; parce qu'on ne regarde pas où le coup a donné, mais où vouloit donner celuy qui l'a tiré. C'est l'intention qui distingue le bienfait de l'injure, & non pas l'euement. Ma partie qui mettra quelques contrarietez en auant, ou par quelque trait presomptueux offensera le iuge, ou legèrement se departira de la deposition d'vn de ses tesmoins, me fera par ce moyen gagner ma cause. Je ne m'informe point si il s'est

oublié pour me faire plaisir ; il me suffit de sçauoir que son intention est de me faire mal.

IX. Pour luy estre obligé, il faudroit que luy & moy eussions voulu vne mesme chose. Il ne m'a point fait de bien, puis qu'il ne m'en a point voulu faire. Car qu'y a-t'il de si déraisonnable, que de s'offenser contre vn qui en la presse vous aura marché sur le pied, ou poussé, ou fait iallir quelque ordu-re sur vous? Or qui a-t'il qui vous oste le sujet de le rechercher, attendu que de soy la chose est iniurieuse, sinon qu'il ne l'a pas faite à son escient ; Ce qui garde l'vn d'auoir fait iniure, garde l'autre d'auoir fait plaisir. La volonté fait l'amy & l'ennemy. Combien y en a-t'il qui fussent morts à la guerre, si quelque maladie ne les auoit empeschés d'y aller? Il y en a qui sans vn ad-iournement que leur auoit fait faire leur partie, eussent esté accablez de la chute de leur maison, & d'autres que si leur vaisseau ne se fust perdu, seroient la chaine aux pieds entre les mains d'vn corsaire. Et neant-moins nous ne sçauons gré, ny à la maladie, ny au naufrage, parce qu'vn accident n'a pas le sentiment de faire vn bon office, ny à cét ennemy qui nous a garantis, pour-ce qu'il nous a chicanez. Cela ne se peut appeller bienfait, qui ne part point d'vne bonne intention, & que celuy mesme qui

le fait ne connoist point. Si quelqu'un m'a fait plaisir sans le sçavoir, ie ne luy dois rien. S'il m'a fait plaisir en me voulant nuire, ie verray de faire comme luy.

X. Reuenons au premier. Vous voulez que ie fasse quelque chose pour le reconnoistre, & il n'a rien fait pour m'obliger. Passons à l'autre. Vous voulez que i'aye volonté de luy rendre, & il n'a pas eu volonté de me donner. Car qu'est-il besoin de parler du troisieme, de qui la fortune a conuertie l'iniure en bienfait. C'est peu pour m'obliger, que de l'auoit voulu faire; ne l'auoir point voulu, c'est assez pour ne m'obliger point. Car en vn bienfait, la volonté seule ne suffit pas. Mais comme ce ne seroit pas vn bienfait, quand l'intention seroit la meilleure qu'on la sçauoit desirer, s'il n'estoit accompagné de fortune; aussi n'en est-ce pas vn, quelque profit ou plaisir qu'il fasse, si vne bonne intention ne l'a precedé. Outre le suecez de la chose qui me profite, il faut pour m'obliger qu'elle ait esté entreprise avecque dessein de me profiter.

X I. Cleanthes en amene eér exemple. I'ay enuoyé deux laequais chercher Platon à l'Academie. L'vn y est allé, & n'a laissé coin ny au portique ny ailleurs, où il ait pensé le pouoir trouuer, qu'il n'ait regardé par tout. Enfin il s'en est reuenu bien

las, & bien fasché de ne l'amener point. L'autre s'est assis à écouter le premier charlatan qu'il a trouué, ou s'en est allé iouïr dans les ruës avecque d'autres maraux comme luy; mais d'auanture il a veu passer Platon, & de cette façon a trouué celuy qu'il ne cherchoit point. Nous dirons que le premier est bon garçon, parce que s'il n'a esté heureux, il a esté diligent; & pour l'autre, de qui la fortune a fauorisé la poltronnerie, nous baillerons les estriuières. C'est la volonté qui m'apporte le bienfait. Voyez avec quelle condition ie veux estre obligé. La volonté n'est rien, qui ne profite; le profiter n'est rien, qui n'en a la volonré. Prenez le cas que quelqu'un ait eu la volonté de me donner, & ne m'ait point donné, son affection est bien chez moy, mais non pas son bienfait. La volonté doit aller quant & la chose, & la chose quant & la volonté. Comme si vn homme m'a voulu prester de l'argent, & ne m'en a point presté, ie ne luy dois rien, aussi si quelqu'un m'a voulu faire plaisir, mais il ne s'en est point suiuy d'effet, ie seray bien son amy, mais non pas son obligé. J'auray en son endroit la volonté qu'il a eüe au mien. Et si ma fortune estant meilleure que la sienne, ie fais quelque chose pour luy, ie ne me reuencheray point, mais l'obligeray, parce que j'auray commencé la coustoisie.

DES BIENFAITS. 265

XII. Je vois bien à cette heure où vous voulez venir. Vous n'avez que faire de me rien dire, vostre visage parle. Vous voulez sçauoir, si ayant tiré plaisir de ce qu'un autre faisoit pour l'amour de soy, vous luy en avez de l'obligation. Car ordinairement ie vous oys plaindre, qu'il est des hommes qui font vne chose pour eux-mesmes, & cependant la veulent mettre sur le compte de leurs amis. Je vous diray ce qui en est, mais premierement ie diuiseray cette question, pour ne confondre ce qui est raisonnable, & ce qui ne l'est pas. Il y a bien de la difference si quelqu'un nous fait plaisir pour l'amour de soy, ou pour l'amour de nous, ou pour l'amour de l'un & de l'autre. Celly qui ne pense qu'à soy, mais nous profite, pource qu'autrement il ne se pourroit profiter, est comme vn qui fait bonne provision de fourrage pour entretenir toute l'année son bestail, comme vn qui nourrit bien ses esclaves pour en auoir plus d'argent, & qui fait bien traiter & bien bouchonner ses bœufs, & comme vn laniste qui a soin de bien équiper & bien instruire les gladiateurs, pour les mieux vendre à ceux qui les produisent aux spectacles. Il y a bien difference de faire plaisir, ou de negocier.

XIII. Aussi ne suis-ie pas si peu raisonnable, que de ne vouloir du tout point auoir d'obligation à celuy qui en me profitant

aura fait aussi quelque chose pour luy-mesme. Car ie ne demande pas qu'il s'oublie pour se souuenir de moy, au contraire c'est tout mon desir que le bien qu'il me fait luy profite plus qu'à moy-mesme. Pourueu qu'il nous ait considerez tous deux, & qu'il se soit proposé de diuiser son bienfait entre nous, ie ne suis pas marry qu'il en ait la meilleure part. L'association qu'il me fait, & le soin qu'il a de moy, me rendent coupable, non seulement d'iniustice, mais d'ingratitude, si ie me fasche qu'il se profite en vne chose en laquelle il m'a profité. C'est auoir vn tres-mauuais naturel, de ne scauoir point de gré d'vn plaisir, s'il n'incommode celuy qui le fait. Je n'en diray pas de mesme de celuy qui pour l'amour de soy me fait plaisir. Pourquoi ne vous ay-ie aussi tost fait plaisir, que vous à moy? Prenez le cas que pour arriuer à quelque Magistrat il m'ait fallu racheter dix prisonniers, d'vn plus grand nombre que tenoient les ennemis. Si ie vous oste les fers des pieds, & vous tire de seruitude, ne m'aurez-vous point d'obligation? Cependant ce que i'en feray sera pour l'amour de moy. Ma responce est, qu'en cela vous faites quelque chose pour l'amour de vous, quelque chose aussi pour l'amour de moy. Le rachat est pour l'amour de vous (car pour ce qui vous touche, il vous suffisoit de racheter les pre-

miers venus) l'élection pour l'amour de moy. Ainsi l'obligation que ie vous ay, n'est point de ce que vous m'avez racheté, mais de ce que vous m'avez choisi, parce qu'en l'affaire que vous auiez, ie n'estois pas plus necessaire que tout autre que vous eussiez voulu racheter. Vous avez voulu que i'eusse ma part en vne chose qui vous deuoit profiter. Mais en ce que vous me preferez aux autres, vous ne faites rien que pour l'amour de moy. C'est pourquoy si pour estre Preteur, il vous falloit necessairement payer la rançon de dix prisonniers, & que nous ne fussions iustement que dix, pas vn de nous ne vous auroit de l'obligation, parce qu'en nous deliurant, vous ne pouuiez auoir autre égard qu'à vostre commodité particuliere. Or ie ne suis pas si déraisonnable, que ie n'auouë que vous m'avez fait plaisir, ie dis que vous y avez participé.

X I V. Et quoy donc ? si ie vous eusse fait balloter, & que vostre nom se fust trouué du nombre de ceux qu'il m'eust fallu racheter, ne me penseriez-vous rien deuoir ? Si ferois, mais peu de chose ; & ie vous diray quoy. Vous avez fait quelque chose pour moy, de m'auoir fait balotter. Ce que mon nom a rencontré, ie le dois au sort, ce qu'il a pû rencontrer, ie le vous dois. Vous m'avez fait ouerture à receuoir vostre

bienfait. Je sçay bien que i'en dois la meilleure part à la fortune, mais ie vous suis obligé de ce que sans vous, la fortune n'eust point eu le moyen de m'obliger. Quant à ceux qui font des plaisirs mercenaires, & qui ne regardent point à qui, mais pour combien ils le font, ie ne les mets du tout point en compte. Quelqu'un m'a vendu du bled. C'est bien chose certaine que si ie voulois viure il m'en falloit acheter; mais pourtant ie ne luy suis point tenu de la vie, parce qu'il me l'a fait acheter. Je ne prens point garde combien m'estoit necessaire vne chose sans laquelle ie ne pouuois viure, mais combien ie dois peu sçauoir de gré d'une chose que ie n'aurois point eüe, si ie n'auois point eu d'argent. Le marchand qui a fait venir le bled ne pensoit point à mes affaires, il vouloit faire les siennes. Au demeurant il est payé, ie ne luy dois rien.

X V. Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne deuez rien, ny à vostre Medecin, qui a eu sa piece d'argent quand il vous est venu voir, ny à vostre Precepteur, à qui vous avez payé son landit, & toutefois ce sont personnes à qui nous portons ordinairement beaucoup d'affection & de respect. Je replique à cela, qu'il est des choses qui valent plus qu'on ne les achete. Nous achetons d'un Medecin des choses qui sont au delà de toute estimation, la vie, & la santé;

DES BIENFAITS. 269

d'un precepteur, la connoissance des bonnes lettres, & la poliffure de nostre esprit. Nous ne leur payons donc pas ce qu'ils nous baillent, mais la peine qu'ils prennent, & le retardement qu'ont leurs affaires cependant qu'ils se diuertissent à nous seruir. Ils n'ont pas la recompense de leur merite, mais le salaire de leur occupation. Il y a bien encor vne meilleure raison, mais deuant que la vous dire, ie veux respondre à l'obiection que vous allez ouïr. Il y a des choses qui valent plus que ce qu'on les vend, & pource encore que vous les ayez achetées, vous m'en deuez quelque chose qui n'est point au marché. Premièrement, qu'importe combien elles valent, puis qu'on est d'accord de ce qu'on en doit payer? Et puis vous-mesme en auez fait le prix, & non pas moy. Elles valent mieux que ce qu'on les a vendues. Oüy, mais on ne les a pû vendre dauantage. Les saisons donnent le prix aux choses. Estimez-les tant que vous voudrez, quand elles sont payées au plus haut prix qu'elles peuvent aller, elles sont payées ce qu'elles valent. Au reste l'acheteur est quitte au vendeur, quand il a bien payé ce qu'il a pris. Et puis quand ces choses vaudroient dauantage, puis qu'il n'y va rien du vostre, pourquoy les voulez vous estimer par leur effet & par leur vsage, & non pas par

la coustume , & selon que les viures sont chers ou à bon marché ? Quel paiement assez grand sçauriez-vous faire à vn qui dans son vaisseau vous passe la mer d'un monde à l'autre, qui en haute mer, quand vous avez perdu la terre de veüe, vous fait tenir vne route assuree, preuoit les tempestes futures; & plein de sollicitudes, cependant que les autres ne pensent qu'à se donner du bon temps, fait plier les voiles, abbatre le mast, tenir toutes choses preparées pour l'inconuenient, ou d'un coup de vague, ou d'un tourbillon ? Et toutesfois vous estes quitte à luy d'une chose de si grande importance, quand vous luy avez payé son naulis. Combien estimez-vous le contentement de trouuer vn logis quand vous avez passé quelque fascheuse lande, vn couuert quand il tombe vne grosse pluye, & vne estuue ou bon feu quand vous avez bien froid ? Tout cela se trouue en vne hostellerie, & cependant nous sçauons combien il nous y doit couster. On ne sçauoit dire combien fait pour nous vn qui nous estançonne vne maison ruineuse, & la tient suspenduë de tous costez, sans autre appuy que celuy de son artifice émerueillable; & toutesfois peu de chose nous acquitte d'un si grand bien. Vne muraille est la seureté de tout vn peuple, cõtre les incurSIONS des ennemis & des volcurs, & quel-

DES BIENFAITS. 271

quefois il arriuera qu'une seule tour fera la conseruation de l'honneur & de la vie de toutes les familles d'une ville, & neantmoins on sçait combien les matieres en coustent, & combien les maisons qui les font, doiuent auoir de leur peine par chacun iour.

XVI. Il n'y auroit iamais de fin à mes discours, si ie voulois de tous costez vous ramasser les exēples des choses qui ne coustent gueres, & valent beaucoup. Pourquoi donc me dites-vous qu'après auoir payé mon Medecin & mon Precepteur, ie leur dois encore quelque chose, & que le salaire que ie leur baille ne suffit pas à m'acquitter? Pource que le Medecin & le Precepteur font quelque contract d'amitié avecque nous, & ne nous obligent pas en la vente qu'ils nous font de leur science, mais au tesmoignage qu'ils nous rendent de quelque particuliere affection en nostre endroit. Et pource, si vn Medecin ne fait autre chose que monter en ma chambre aux heures accoustumées de ses visites, me taster le poux, & m'ordonner vistemēt ce que ie dois faire ou ne faire pas, sans se soucier autrement de l'euenement de mon mal, quand ie luy ay baillé son salaire, ie ne luy dois rien d'auantage, parce qu'il ne m'est pas venu voir comme son amy, mais comme vn homme qui l'auoit enuoyé querir. Tout de mesme si vn Precepteur m'a mis au rang du

commun , & sans affection particuliere de m'instruire, a versé au milieu de sa classe, ce que j'ay recueilly comme les autres escoliers , il ne faut point qu'il attende rien de moy , que ce qu'on a de coustume de luy payer. D'où vient donc cette grande obligation que nous leur auons ? Ce n'est point pour le bon marché d'une chose , qu'ils nous ont vendü moins qu'elle ne valoit, mais pour quelque demonstration qu'ils nous ont faite d'auoir du soin de nous , & nous vouloir du bien plus que l'ordinaire de leur profession ne les obligeoit. Il n'estoit pas tenu comme Medecin, de faire ce qu'il a fait pour moy. Ma maladie luy a donné de la peur , & ne s'est pas contenté de m'enseigner les remedes, mais les a luy-mesme appliquez , & s'est assis auprès de moy pour en attendre l'operation. Il s'est trouué à toutes les occasions , qu'il a pensé qu'il me pouuoit arriuer quelque accident. Il ne s'est lassé ny desdaigné d'aucun ser-vice. Il a eu peur quand il m'a oüy plaindre. Il estoit appellé de beaucoup de personnes, mais i'estois seul qui luy travaillois l'esprit, & ne voyoit les autres qu'autant que mon mal luy en donnoit le loisir. S'il m'a fait ces offices - là , ie luy suis obligé comme à vn amy , & non point comme à vn Medecin. Si d'autre costé mon Precepteur s'est efforcé de me faire apprendre

DES BIENFAITS. 273

quelque chose, s'il a accommodé sa patience à ma tardité, si outre les leçons ordinaires il m'a fait quelques repetitions separément, si par exhortations il a fortifié la bonté de mon inclination, si par loüanges il a relevé mon courage, & par remonstrances excité ma faineantise, s'il a fait sortir mon esprit dehors en dépit qu'il en eust, & par maniere de dire, l'est allé querir avecque la main aux tenebres où il estoit, pour le produire au iour, & ne m'a point auarement dispensé ce qu'il sçauoit, afin qu'il me fust plus long-temps necessaire, mais a desiré me le pouuoir verser tout à vne fois, si i'eusse esté capable de le recevoir, ie suis ingrat si ie ne l'aime & ne l'honore comme l'homme du monde qui m'en a donné le plus d'occasion.

XVII. Si ceux qui font les mestiers les plus deshonestes, no^t ont fait quelque chose où nous voyons qu'ils ayent pris plaisir de nous bien servir, nous leur donnōs ordinairement quelque piece d'argent par dessus le marché. Nous baillons le vin à vn bastelier, à vn pauvre artisan, & à vn hōme mesme qui traueille chez nous à iournée. Et à ceux de qui nous tenōs les sciēces, qui font l'embellissement & l'appuy de nostre vie, nous ne serons pas ingrats si nous ne pensons deuoir autre chose, que ce que nous leur auons accordé? Il y a dauantage, c'est

qu'en la tradition de cette sorte d'estudes, il se fait vne communication d'esprits, & quand cela est, il n'y a point de doute qu'apres que le Medecin & le Precepteur ont eu le prix de leurs peines, on leur doit encores celuy de leur affection.

XVIII. Platon ayant passé vne riuierere dans vn bac sans que le batelier luy demandast de l'argent, il pensa que ce fust pour quelque respect particulier qu'il luy portast, & luy dit, qu'il auoit fait plaisir à Platō. Comme puis apres il vid qu'il traittoit les autres de mesme, & generalement ne prenoit rien de persōne, il luy dit alors qu'il n'auoit point fait de plaisir à Platō. Car afin que ie te doie quelque chose, il ne suffit pas que tu me la bailles, mais il faut que tu me la bailles pour l'amour de moy. Si vous iettez de l'argēt au milieu du peuple, si i'ē ay recueilly quelque piēce, vous ne pouuez dire que vous m'ayez obligé. Et quoy dōc? ne me donnez-vous riē? Non pas cōme vn particulier. Je vous dois comme font tous les autres quand ils payeront tous, & moy aussi.

XIX. Vous dites donc que ie ne suis point tenu à vn batelier qui m'aura passé l'eau, & n'aura rien pris de moy. Je le dis voirement. Il fait bien quelque chose de bon, mais non pas vn bienfait. Car il le fait pour l'amour de luy, ou quoy qu'il en soit, il ne le fait pas pour l'amour de vous. Et luy,

DES BIENFAITS. 275

mesme ne pense pas vous obliger ; mais il le fait ou pour la Republique , ou pour le voisinage, ou pour quelque vanité, ou peut-estre il en attend quelque recompense en gros , qui vaudra mieux que ce que par reste il en pourroit recueillir. Et comment donc ? si le Prince donne le droit de bourgeoisie à toute la Gaule , & à toute l'Espagne quelque immunité, chaque Gaulois & chaque Espagnol ne luy en aura-t'il point d'obligation en particulier ? Pourquoy non ? Mais ce ne sera pas comme d'un plaisir fait à leurs personnes , mais comme de la portion d'un bien-fait que toute leur Prouince aura receu. Oüy, mais le Prince ne sçauoit qui i'estois , & faisant cette gratification generale , tant s'en faut qu'il pensast à me faire bourgeois , qu'il ne se souuenoit point que ie fusse au monde. Ainsi pourquoy luy serois- ie tenu d'une chose, que quãd il l'a faite ie n'estois point en son imagination ? Premièrement il n'a pû penser à faire du bien à toute la Gaule , qu'il n'ait aussi pensé de vous en faire , parce que vous en estes. Et s'il ne vous a designé par quelque marque particuliere , il vous a compris en celle de vostre nation. Et puis vous luy deuez vne chose non particuliere, mais cõmune , & ne la payerez pas comme vne chose que vous deuez, mais comme vne contribution , à la reconnoissance

que vostre nation luy en fera.

XX. Si quelqu'un preste de l'argent au corps de la Ville d'où ie suis, ie ne diray point qu'il soit mon creancier, & si ie fais l'estat de mes debtes, cette partie ne sera point du compte. Toutefois quand il sera question de payer, i'y entreray pour ma part comme les autres. Par la mesme raison ie soustiens, que ie ne dois rien d'une grace octroyée à ma nation, parce qu'elle m'a bien esté faite, mais sans me la penser faire, tant s'en faut qu'on me la fist pour l'amour de moy. Toutefois i'auoué bien qu'il sera raisonnable qu'il m'en couste quelque chose, parce que par vn long circuit il en est arriué quelque fruit iusqu'à moy. Si on veut qu'une chose m'oblige, il la faut faire en ma consideration. Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ny à la Lune ny au Soleil, parce que ce qu'ils tournoyent au Ciel, ils ne le font pas pour l'amour de vous. Ils le font pour le bien & pour l'entretènement del'vniuers, dont ie suis vne partie, & par consequent ils le font pour l'amour de moy. Dauantage, eux & les hommes ne sont pas vne mesme chose. Car qui fait plaisir pour auoir moyen de s'en faire, ne m'oblige point, parce qu'il me fait instrument de son vtilité. Or on ne peut dire du Soleil & de la Lune, qu'ils nous fassent plaisir avecque dessein de s'accommoder

DES BIENFAITS. 277

en quelque chose , car en quoy sommes-nous capables de les servir ?

XXI. Je penserois , direz-vous , que le Soleil & la Lune nous veulent faire du bien , s'ils estoient libres de ne le vouloir pas. Mais il faut qu'ils se meuvent , & ne leur est pas possible de s'en dispenser. Et puis qu'ils s'arrestent s'ils peuvent , & laissent leur besoin , s'il est en leur liberté de se reposer. Voyez combien ie vous vois bailler de réponses à cette objection. Celuy-là ne veut pas moins , qui ne peut ne vouloir pas. Au contraire on ne sçauroit avec vn meilleur argument prouuer qu'vne volonté soit ferme , que de dire qu'elle n'a pas mesme moyen de se changer. Vn homme de bien ne sçauroit ne faire point ce qu'il fait ? car s'il ne faisoit ce qu'il fait , il ne seroit pas homme de bien. Et par cette mesme raison il ne peut faire de bienfait , parce qu'il fait ce qu'il doit , & il ne peut ne le faire point. Dauantage , il y a bien de la différence de dire , Il ne peut ne le faire point , parce que vucille ou non , il est contraint de le faire , ou bien , il ne peut ne le vouloir point. Car s'il luy est force de me faire du bien , i'en ay l'obligation à celuy qui le contraint , & non point à luy. S'il faut qu'il le vucille , mais pour cette consideration qu'il ne peut rien vouloir de meilleur , c'est luy-mesme qui se contraint. Ainsi ce que ie ne luy de-

vois point pource qu'il est contraint, ie le luy dois pource qu'il se contraint soy-mesme. Qu'ils cessent de vouloir, dites-vous. Représentez-vous qu'il n'y a homme si hors du sens, qui n'auoüe que c'est vrayement vne volonté, que celle qui ne peut cesser ou changer quand bon luy semble sans qu'il luy en arriue mal, & qu'au contraire on ne peut rien imaginer qui ait tant de volonté, que ce qui en a vne si ferme & si certaine, que l'éternité mesme n'est pas capable d'y mettre fin. Seroit-il possible que celuy voulust, qui peut déuouloir en vn moment, & que celuy ne semblast pas vouloir, de qui la nature est insusceptible de ne vouloir point ?

XXII. Or sus, dites-vous, qu'ils s'arrestent, s'ils le peuuent faire. C'est comme si vous disiez, Que tous ces corps lumineux, distinguez par espaces, & rangez pour estre les sentinelles de l'vniuers, quittent leurs places ; Que par vne confusion subite les astres choquent les astres ; Que par la rupture de la concorde des choses tout ce qui est au Ciel tombe en la terre ; Que cette contexture, de qui la viffesse n'est point imaginable, rompe à my-chemin ses vicissitudes promises iusques à tant de siecles ; Que ce qui va & vient à cette heure alternatiuemēt avec ses contrepoids reglez pour tenir le monde en son égale temperature,

DES BIENFAITS. 279

foit embrasé par vne soudaine combustion; Que tât de diuersitez ne soient plus qu'vne chose; Que le feu possède tout, qu'vne obscurité relente luy succede, & que les Dieux mesmes tombez au fonds d'vne abyisme, soient compris en cette vniuerselle calamité. Le démenty qu'on vous donneroit, cousteroit bien cher. Toutes ces choses-là vous profitent en dépit que vous en ayez; & quoy que leurs mouuements ayent vne plus grande & premiere cause, si est-ce qu'ils se font pour l'amour de vous.

XXIII. Adjoustez-y à cette heure, que les Dieux ne peuent estre contrainsts par vne puissance externe, & n'ont rien qui les commande que leur eternelle volonté. Ils ont estably vn ordre pour ne le changer iamais. Ainsi ne peut-on dire que peut-estre, ils voudroient bien ne faire point ce qu'ils font, parce que s'il est des choses qu'ils ne puissent faire cesser, c'est que par vn arrest precedent ils ont ordonné qu'elles perseuereront iusques à la fin. Jamais ils ne se repentent de leur premier aduis. Aussi pour n'en mentir point, il ne leur est pas permis de le retracter. Ce n'est pas que si leur propre force les retient invariables en leurs resolutions, il y ait du manquement en leur puissance, mais pource qu'ils ne se peuent fouruoyer des choses qui sont parfaitement bonnes, que par vn decret immuable ils se

font eux-mesmes commandé de marcher de cette façon. Or en ce premier establissement par lequel ils reglent le monde, ils se fouinrent de l'homme, & en toutes choses mirent quelque vertu capable de seruir à sa commodité. Si bien que les astres ne font pas seulement leurs courses pour eux-mesmes, mais aussi pour nous, comme estant vne partie de la besogne aussi bien qu'eux. Nous sommes donc obligez au Soleil, à la Lune, & generalement à tous les corps celestes, parce qu'encore qu'ils se leuent & marchent pour de plus dignes sujets que nous ne sommes, si est-ce qu'en allant à des choses de plus de merite, ils ont cette vertu de nous faire du bien en leur passage. Et puis il y faut adjoüster, que le bien qu'ils nous font, vient par deliberatiõ, & non fortuitement. Ce qui est vn autre argument de l'obligation que nous leur auons; parce qu'ils ne sont point ignorans du bien qu'ils nous font, que nous n'en receuons rien que long-temps auparauant ils ne sçachent que nous le deuons recenoir. Et combien qu'ils ayent vn plus haut dessein, & vn plus grand fruiet de leur action que de conseruer les choses mortelles, neantmoins dès le commencement du monde cét esprit vniuersel a pris la peine de rechercher nos vtilitez, & de regler toutes choses en sorte qu'il fit paroistre

DES BIENFAITS. 281

que nous n'auons pas esté le dernier objet de son imagination. Nous deuons du respect à ceux par qui nous sommes en ce monde, & cependant assez de fois l'homme & la femme s'assemblent, qu'ils ne pensent pas à faire des enfans. Nous n'en pouuons pas autant dire des Dieux, parce que la prouision qu'ils nous ont faite d'alimens & de toutes choses necessaires, nous démeritoit. Tant de choses qu'ils ont engendrées pour nostre vsage, montrent bien le soin qu'ils ont apporté à nous engendrer. Nature deuant que de nous faire, a pensé à nous. Nous ne sommes pas si peu de chose, que nous luy soyons tombez des mains, sans qu'elle en ait rien apperceu. Regardez quelle iurisdiction nous auons, & combien l'empire de l'homme est hors de l'homme. Regardez iusques où nos corps ont liberté de se promener, & comme, si nous ne sommes pas contents de ce grand espace d'un bour de la terre à l'autre, nous auons la mer qui s'humilie à nous, & nous reçoit aussi tost qu'ils nous plaist d'y voyager. Regardez ce qu'osent les esprits des hommes, comme seuls ils connoissent les Dieux, ou s'en informent, & s'éleuent en haut à la contemplation des choses celestes. L'homme n'est point vne besogne tumultuaire, & fait sans y penser. C'est la premiere piece des ourages de Nature, & celle de qui, ou

pour le moins à qui elle a plus de sujet de se glorifier. Quelle frenesie est-ce de mettre en dispute le bien que les Dieux donnent aux hommes ? Quelle reconnoissance doiuent esperer de nous ceux à qui nous n'en pouuons faire, qu'il ne nous couste quelque chose, si nous ne voulons pas seulement confesser d'estre obligez à ceux qui nous font iournellement vne infinité de biens, qui ne se peuent lasser de nous en faire, & qui les font avec intention de n'en auoir iamais rien ? De quelle peruerse inclination procede cette ingratitude, de ne vouloir rien deuoir à quelqu'vn, pource qu'il ne s'offense point à ceux qui defauoient le plaisir qu'il leur a fait, & de la continuation & entresuite de ses bienfaits l'vn apres l'autre tirer vne consequence, qu'il faut qu'il donne par necessité ? Dites, Je ne veux point de ses bienfaits; Qu'il les garde; Qui luy demande rien ? & adioustez à ces paroles toutes celles qu'vne ame qui n'a point de honte, est capable d'imaginer. Pour cela vous ne ferez point cesser sa liberalité. Vous ne la sentirez point moins pour la méconnoistre, & ce qui est encor plus genereux, il vous fera du bien au mesme temps que vous direz du mal de luy.

XXIV. Ne voyez-vous point comme les peres contraignent leurs enfans, tous petits & delicats comme ils sont, à souffrir les

DES BIENFAITS. 283

choses qui leur sont salutaires ? S'ils pleurent ou repugnent, ils les caressent, & de peur que leur laissant les mēbres libres en vn âge qui n'a point encor de iugement, ils ne s'y donnent quelque entorce, ils les serrent pour les tenir droits, & les rendre de belle taille. Au partir de là ils les envoient à l'escole, avecque menaces, s'ils ne font leur deuoir d'estudier. Puis comme déjà les ans leur apportent cette audace inconsiderée qui leur est ordinaire, ils taschent de leur faire couier en l'ame la frugalité, la pudeur & les bonnes mœurs. S'ils ne les reçoivent volontairement, ils les leur appliquent par la rigueur. Et enfin comme l'âge les a mis au rang des hommes, & qu'ils doiuent se conduire d'eux-mesmes, si pour leur mauuaise inclination ils rejettent les auis qu'on leur donne, on tente par la force l'amendement que par la douceur on leur a inutilement procuré. Ainsi des bienfaits que les enfans reçoient des peres, les plus grands sont ceux qui leur sont faits sans qu'ils en ayent ou la connoissance, ou la volonté de les recevoir.

XXV. A cette maniere d'ingrats & qui rejettent les bienfaits, non pour ne les vouloir, mais pour n'estre tenus de s'en reuencher, ressemblent certains autres, qui au contraire de ceux-cy sont trop ar-

dents & trop precipitez à reconnoistre , & prient ordinairement , qu'il arriue quelque mal-heur à ceux qui leur ont fait plaisir , à fin de leur pouuoir tesmoigner qu'ils s'en souuiennent , & qu'ils ne desirent rien tant que de s'en acquitter. La question est , s'ils font bien , & si leur zele a de la pieté. Je trouue qu'ils sont comme ces esprits passionnez pour vne femme , qui font des souhaits qu'elle soit contrainte par quelque accident de quitter le pais , à fin de luy faire compagnie en son bannissement, qu'elle soit pauvre , à fin de luy faire connoistre qu'ils n'ont rien qui ne soit à elle ; qu'elle soit malade , à fin de ne bouger du cheuet de son lit , & meriter sa bonne grace par la diligence qu'ils apporteront à l'assister ; finalement , amoureux comme ils sont , ils font des vœux que des ennemis n'auroient pas le courage de s'imaginer. C'est pourquoy vous voyez souuent vne haine & vne amitié furieuse finir de mesme façon. Il en prend de mesme à ceux qui desirent des inconueniens à leurs amis , à fin de les endeliurer , & se veulent faire passage au bienfait par vne injure , au lieu qu'ils feroient mieux de se reposer , que par vne méchanceté chercher l'occasion de faire bien. Que diriez-vous d'un pilote qui souhaitteroit le mauuais temps, des tempestes enragées , & des tourbillons de vent , pour donner à sa

DES BIENFAITS. 285

suffisance plus de recommandation par le peril ? ou de quelque General d'armée, qui prieroit aux Dieux, que l'ennemy avec vn grand nombre d'hommes le vinst attaquer dans son retranchement, comblast son fossé, mist le desordre & l'épouuante en ses troupes, passast sur le ventre à ceux qui resisteroient, & desia vainqueur absolu plantast ses drapeaux sur les portes, à fin que les choses semblant par cet accident du tout renuersées & hors d'esperance de salut, il eust dauantage de gloire à les releuer par sa valeur ? C'est faire venir ses bienfaits par vn detestable chemin, de souhaiter que la fortune combatte celuy qu'on desire de defendre, & mettre par terre celuy qu'on se promet de redresser. C'est vn naturel inhumain, & peruersement ambitieux de reuence, de faire des vœux contre celuy qu'avec honneur on ne peut abandonner.

XXVI. Mais mon vœu, direz-vous, ne luy porte point de prejudice. Il luy souhaitte le remede aussi-tost que le peril. Cela s'appelle que vous auoüez que vous faites quelque mal, mais non pas tant, que si vous luy souhaittiez le peril sans le remede. Ce sont de mauuais traits, de plonger vn homme en l'eau pour l'en tirer, l'abbattre pour le redresser, & l'enfermer pour le mettre dehors. L'intention d'vne iniurç ne peut

estre bienfait, & n'y a iamais de merite à faire cesser vn inconuenient que vous avez fait naistre. I'aime mieux que vous ne me blessiez point, que de me guerir. Vous me pouuez obliger de me guerir si ie suis blessé, mais non pas de me blesser pour estre guery. La cicatrice ne donne iamais de contentement, que quand on se souuient de la playe; & si nous prenons plaisir de la voir reprise, c'est en sorte que nous aimerions encores mieux qu'elle n'eust du tout point esté! S'il y a de l'inhumanité de faire ce souhait contre vne personne qui ne nous a iamais fait plaisir, combien pensez-vous qu'il y en ait dauantage contre ceux à qui vous avez de l'obligation?

XXVII. Oüy, mais ie souhaite quant & quant d'auoir moyen de le secourir. Premièrement, si ie vous arreste à la moitié de vostre vœu, vous estes ingrat. Je n'ois pas encore le remede que vous y voulez apporter, mais i'ois bien ce que vous desirez qu'il souffre. Vous luy souhaitez du trouble d'esprit, de soucy, de la peur, & quelque chose encore de pire afin qu'il ait besoin d'estre secouru. Ces souhaits-la sont contre luy. Vous souhaitez, qu'il ait besoin de vostre aide. Cettuy-cy est pour vous. Vous avez enuie de payer, & non pas de le secourir. Qui se precipite de cette façon, cherche d'estre quitte, & non pas de s'ac-

DES BIENFAITS. 287

quitter. Ainsi toute l'honnesteté qui peut estre en ce que vous souhaitez, est ingratitude & vilenie. Car vous ne desirez pas d'auoir moyen de luy rendre le plaisir qu'il vous a fait, mais qu'il ait besoin de vous en requerir. Vous prenez le haut du paué, & ce qui fait mal au cœur à dire, faites agenouïller à vos pieds vn qui vous a fait plaisir. Combien feriez-vous plus honnestement de luy deuoir avec vne bonne affection, que de chercher vn mauuais moyen de le payer. Il y auroit moins de mal à luy nier la dette; il n'y perdrait que ce qu'il y auroit mis. Mais vous le voulez voir par la ruine de ses affaires, reduit à vous faire hommage, & si abattu par le changement de sa condition, qu'il ait le creuc-cœur de voir ses bienfaits au dessus de luy. Voulez-vous que ie die que cela soit vne bonne volonté? faites vos souhaits deuant celuy pour qui vous les faites. Appelez-vous vœu, ce qui se peut diuiser entre l'amy & l'ennemy, & qui, si vous n'eussiez dit ces dernieres paroles, auroit acquis vn ennemy capital? Il s'est trouué des ennemis qui ont souhaité de prendre des villes pour en empescher le pillage, & de vaincre des ennemis pour leur donner la vie; & cependant ce ne laissent pas d'estre vœux d'ennemis, & tout ce qu'il y a de douceur ne vient qu'apres la cruauté. Mais en-

fin quelle opinion peut-on auoir d'un vœu, de qui le succes n'est formidable à personne, tant qu'à celuy pour qui il est fait. Vous luy faites courre grand fortune, de luy bailler les Dieux pour assaillans, & vous pour defenseur. Les Dieux mesmes y sont iniuriez, en ce que des deux costez de la medaille, vous prenez le plus beau pour vous. Afin que vous profitiez, vous voulez qu'ils nuisent. Si vous pratiquiez vne accusation contre luy, & puis la faisiez cesser, si vous l'embroüilliez en quelque procez, & l'en débrouïlliez tout aussi-tost, qui douteroit que vous ne fussiez vn méchant homme? Quelle difference y a-t'il de tenter ces inconueniens par faute, ou de les procurer par vœu, sinon que vous luy donnez plus forte partie. Ne demandez point quel tort vous luy faites. Vostre vœu est superflu, ou iniurieux, & iniurieux, mesme quand il ne reüssiroit point. Ce que vous ne pouuez, est vne grace de Dieu, ce que vous desirez est vne iniure. C'est assez. Il a dequoy vous sçauoir mesme gré que si vous l'auiez fait.

XXVIII. Vous repliquez, que si vos vœux eussent succédé à le mettre en peine, ils eussent aussi succédé à l'en tirer. Premièrement, vous luy desirez vn danger certain, sous espoir d'une assistance qui ne l'est pas. Mais prenons le cas que l'un & l'autre soit

soit certain, si est-ce que tousiours ce qui le fasche, marche deuant. Et puis, voulez-vous connoistre la cōdition de vostre vœu? Imaginez-vous que le mauuais temps vous a surpris en haute-mer, & que vous nescavez en quelle part vous deuez chercher le port. Quelle gesne pensez-vous qu'ait soufferte celuy qui a eu faute, encores qu'il ait trouué du secours? celuy qui a eu peur, encores qu'il ait esté garanty? celuy qui a esté en prison & sur la sellette, encores qu'il ait eu Arrest d'absolution? Iamais la fin d'vne crainte n'est si douce, qu'vne securité solide & incesbranlée ne soit beaucoup plus agreable. Souhaittez d'auoir moyen de me rendre ce que i'ay fait pour vous, quand i'en auray besoin, & non pas que i'en aye besoin à fin que vous ayez moyen de me le rendre. Vous ne me souhaitez rien que vous-mesme ne fissiez vous-mesme si vous en auiez le moyen.

XXIX. Combien pensez-vous que ce vœu seroit plus honneste? Le luy desire si bonne fortune, qu'il ait tousiours moyen de faire plaisir, & iamais besoin d'en receuoir. Que la matiere d'obliger les hommes luy affluë de toutes parts en telle abondance, que iamais il n'ait sujet de regretter de ne le pouuoir faire, ny de se repentir de l'auoir fait. Que la multitude de ceux qui auront de la reconnoissance, & du ressentiment

en son endroit, prouoque son naturel, disposé de luy-mesme à l'humanité, à la misericorde, à la clemence, mais que iamais il n'ait occasion de les employer. Qu'il soit reconciliable à ceux qui le rechercheront, & ne soit point en peine de se reconcilier à personne. Que tousiours la fortune également indulgente, l'accompagne d'une felicité si continuelle, que ceux qu'il obligera ne luy puissent iamais faire autre payement, que de confesser qu'ils luy sont obligez. Combien auriez-vous plus de raison de faire ces vœux, qui vous acquitteroient aussi-tost que les autres, qui vous remettent à des occasions qu'il est mal-aisé que vous voyez iamais arriuer; Car qui nous garde que nous ne puissions reconnoistre vn bienfait à l'endroit de ceux à qui la fortune n'a rien nié de tout ce qui se peut desirer? Vn aduis fidele, vne conuersation assidue, vn entretien de bonne grace, plaise sans estre flateur, des oreilles aux deliberations, seures, & secretes, & vne priuauté de communication, ne sont-ce pas choses qui nous peuuent acquitter aux plus grands à qui nous sçaurions estre obligez? Iamais les prosperitez n'ont mis vn homme en lieu si seur, que n'auoir faute de rien ne luy fasse auoir faute d'un amy.

XXX. Toute autre occasion de nous reuencher ne peut estre que triste, & tant

DES BIENFAITS. 291

s'en faut qu'on fasse bien de desirer qu'elle arriue, qu'au cōtraire il faut faire des vœux qu'elle n'arriue point. Ne pouuez-vous estre quitte, que les Dieux ne soient courroucez ? Quand autre chose ne vous montreroit la faute que vous faites, ne la voyez-vous pas en ce que celuy à qui vous desirez de vous reuencher, est bien plus heureux que vous luy demeuriez ingrat ? Figurez-vous la prison, les fers, la misère, la seruitude, la guerre, la pauureté. Ce sont les matieres de vostre souhait, c'est où vous enuoyez ceux qui ont contracté avecque vous. Pourquoi ne desirez-vous du bien à vn qui vous en a fait ? Auez-vous peur que vous ne trouuiez dequoy vous reuencher ? Ne vous en mettez point en peine, c'est vne matiere dequoy vous ne manquerez point. Croyez-vous qu'un homme puisse estre si riche, qu'on ne luy puisse payer ce qu'on luy doit. Je vois bien que ie vous fais languir, il faut que ie vous oste de peine. Quand l'opulence & la felicité de celuy qui vous a fait du bien, ne vous laisseroit auoir moyen quelconque de vous reuencher, ie vous vais dire vne chose dequoy les plus contentes fortunes ont affaire, & que n'ont point ceux qui ont tout ? Vn qui parle franchemēt, & qui trouuant vn homme engagé parmy des conteurs de fables, & par l'accoustumance d'oïr leurs pipe-

ries, priné de connoissance & de iugement, l'a tiré d'entre leurs mains, & luy a ouuert les yeux pour connoistre le mensonge, & ne consentir qu'à la verité. Ne voyez-vous pas en quels precipices les iette la liberté qu'ils suppriment, & la fidelité qu'ils raualent à des obeïssances serviles? parce que n'estant pas chose seure de leur suader ou dissuader ce qu'on estime le meilleur, ceux qui sont auprès d'eux tournent leurs imaginations à la flaterie, & comme en vne contention profitable, disputent à qui sera le plus artificieux à les tromper. De là viennent les fausses impressions qu'ils prennent de leurs forces, & que se croyants estre aussi grands comme on leur dit qu'ils sont, ils s'attirent des guerres perilleuses sur les bras, rompent des paix vtils & necessaires, versent le sang d'une infinité d'hommes, & quelquefois le leur, pour vne passion à laquelle personne n'ose contredire, s'opiniaistrent sur la certitude qu'ils s'imaginent en des choses incertaines, craignent de fléchir autant que d'estre vaincus, se promettent de la perpetuité en ce qui branle pour la seule extremité de sa hauteur, & bien souuent se font tomber leurs Estats sur leurs testes, pour n'auoir pas connu qu'en ce theatre de leur pompe, brillante de vanitez passageres & de biens perissables, aussi tost qu'ils ont cessé de pouuoir ouïr les cho-

DES BIENFAITS. 293

les véritables, ils deuoient cesser aussi d'esperer aucun heureux euenement.

XXXI. Xerxes se preparant à la guerre contre la Grece, encore que de luy-mesme il fust assez ambitieux, & n'apprehendast gueres la caduque foiblesse des choses du monde, il n'y eut pas vn des siens qui ne contribuast quelque trait à la fortifier en sa vanité. L'vn disoit, que les Grecs n'attendoient pas la declaration de la guerre, mais s'enfuiroient à la premiere nouvelle d'vn tel appareil. Vn autre, qu'il n'y auoit point de doute qu'vn si grand nombre d'hommes ne fust suffisant à mettre toute la Grece dans terre, non pas à la conquerir. Qu'il n'y auoit à craindre, sinon que les villes ne fussent abandonnées, & qu'en ces grandes solitudes vn tel equipage ne fust inutile, à faute de resistance qui donnast occasion de l'employer. Vn autre, que le monde auroit de la peine à loger cette armée, qu'il n'y auroit pas de la mer assez pour ses vaisseaux, que les soldats ne scauroient comme camper, qu'il ne trouueroit point de plaine qui ne fust trop petite pour mettre sa caualerie en bataille, & que quand tout ce qu'il y auoit de mains en son armée tireroient vne fleche, l'air auroit trop peu d'espace pour les recevoir. Entre toutes ces rodomontades, & autres que chacun inuentoit pour plaire à

cét homme desia furieux de la bonne opinion qu'il auoit de soy-mesme, il n'y eut que Demaratus Lacedemonien, qui luy dit que cette grande multitude de laquelle il se glorifioit, luy sembloit vne masse pesante & indigeste, qui deuoit faire peur à celuy qui la menoit; qu'il y auoit du poids, mais non pas de la force; que iamais on ne peut conduire ce qui n'a point de mesure; que ce qu'on ne peut conduire, ne peut durer. Vous trouuerez, dit-il, en la premiere montagne les Lacedemoniens qui vous montreront ce qu'ils sçauent faire. Tous ces milliers de peuple s'arresteroient deuant trois cens hommes, qui fermes comme s'ils estoient fichez en terre, garderont le pas qu'ils auront en garde, & le boucheront de leurs propres corps, avec vne obstination si grande, que toute l'Asie ne suffira pas à les déloger. L'effort de tout le genre humain réduit en corps d'armée, sera soustenu par vne poignée de gens. Apres que la mer se sera laissé gourmander à vostre arrogance, vne petite fente se mocquera de vous; & quand vous aurez compté la perte que vous ferez au passage des Thermopyles, vous sçaurez dire combien vous pourra couster le demeurant. Vous sçaurez qu'on vous peut faire fuir, quand vous aurez sçeu qu'on vous peut faire demeurer. Il n'y a point

DES BIENFAITS. 295

de doute qu'en beaucoup de lieux tout ne fuye deuant vous, & que d'arriuée vous ne portiez de l'estonnement où vous passerez, comme vn torrent nouvellement débordé. Mais apres qu'ils se seront reconnus, ils se rassembleront de tous costez, vous affoibliront par vos propres forces, & vous ruineront à la fin. Ce qu'on met en auant est vray, qu'il y a trop peu de terre pour vn si grand appareil; mais c'est ce qui vous gastera. La Grece aura dequoy vous vaincre, pource qu'elle n'aura pas dequoy vous loger. Vous ne vous y pourrez pas remuer tout à la fois, & ce qui sera vostre ruine, quand il y aura quelque desordre en vn quartier, ou que quelque chose y branlera par quelque effort qu'y feront les ennemis, vous ne pourrez pas y remedier à propos. Il y aura long-temps que vous aurez esté défait, & vous ne penserez pas auoir esté combattu. Au demeurant, ne vous imaginez pas que ce que vous auez tant d'hommes que vous-mesme n'en sçauiez pas le nombre, soit cause qu'on ne vous puisse faire teste. Il n'y a rien de si grand qui ne soit perissable; & quand il n'arriueroit autre malheur, la seule grandeur est cause suffisante de ruiner ce qu'on estime le plus assésuré. Les choses se passerent comme Demaratus les

auoit predites. Ce Prince , qui faisoit trembler le Ciel & la terre , & qui tout aussi-tost changeoit la forme d'une chose qui l'auoit empesché , fut arresté par vne compagnie de gens de pied , & par autant de défaites comme il tenta de combats , reconnut combien il y a de difference d'une armée à vne multitude confuse de peuple , qui n'est point aguerry. Ainsi , plus miserable de honte que de perte , il remercia Demaratus de ce que seul il luy auoit dit la verité , & luy permit de demander ce qu'il voudroit. Il luy demanda de pouuoit entrer dans Sardis , qui est la ville capitale de l'Asie , porté dans vn chariot , & la tiare droite sur la teste , qui estoit vne grandeur réservée à la seule personne du Roy. Il meritoit bien de n'auoir point la peine de demander de recompense. Mais voyez , ie vous prie , la misere de cette nation , qu'en vn si grand nombre d'hommes , il ne se trouuaist personne de qui le Roy pût oïr la verité , que celui qui se pouuoit résoudre de la dire à ses despens.

XXXII. Auguste relegua sa fille desbordée en impudicité si iamais femme le fut , & sans penser au tort qu'il se faisoit , fit sçauoir à tout le monde la vergogne de sa maison. Il publia comme elle receuoit les hommes par troupes , passoit les nuits à faire des collations en tous les quartiers

DES BIENFAITS. 297

de la ville, n'exemptoit pas mesme de ses ordures le Tribunal, où son pere auoit fait l'Edict contre les adulteres, & se trouuoit tous les iours à la statuë de Marsyas, où de simple adultere, deuenüe coureuse publique, elle se contentoit à son aise, & pour n'estre point obligée aux ceremonies, prenoit plaisir de se voir sous des hommes qu'elle ne connoissoit point. Toutes ces vilenies, pour la honte qui en retournoit sur luy-mesme, eussent esté mieux celées avecque impunité, que diuulgüées avecque scandale. Cependant il ne s'en estoit pû taire. A quelque temps de là, comme sa colere fut passée, & que la honte luy fut reuenüe, soupirant du regret de n'auoir pû taire ce qu'il auoit ignoré iusqu'à ce qu'il fust deshonneſte d'en parler, il s'écrioit ordinairement, Je n'en serois pas où ie suis, si Agripa ou Mecenas eussent veſcu. Tant il estoit mal-ayſé à celuy qui auoit tant de milliers de peuples sous sa domination, de recouurer seulement deux hommes qu'il auoit perdus. On luy auoit taillé des legions en pieces, il en eut aussi-toſt leuë de nouvelles. Son armée de mer auoit esté perduë, il ne fut gueres qu'il n'en eust vne autre sur l'eau. Le feu luy auoit consumé quelques bastiments, il en eut incontinent réedifié de plus magnifiques. Mais en toute sa vie

il ne pût trouuer dequoy remplir les places d'Agrippa & de Mecenas. Qu'en dois-je penser ? Estoit-ce qu'il n'en trouuoit point qui fussent de leur merite, ou que par dégouſt il aymaſt mieux auoir matiere de ſe plaindre, que la peine de chercher. Ne nous figurons pas qu'Agrippa & Mecenas euſſent de couſtume de luy dire la verité, & que s'ils euſſent eſté en vie ils n'eueſſent diſſimulé comme les autres. Mais c'eſt choſe qu'on void ordinairement, qu'un grand pour faire dépit à ſes ſeruiteurs preſens, magnifie ceux qu'il a perdus; & parce qu'il eſt hors de danger de les oüyr iamais, leur donne hardiment la gloire d'auoir eſté libres à luy dire la verité.

XXXIII. Mais pour reuenir d'où ie ſuis party, vous voyez comme ſans beaucoup de peine on ſe peut reuencher à l'endroit de ceux meſmes que la fortune a portez au haut de ſa gloire. Dites-leur, non ce qu'ils prennent plaisir d'oüyr, mais ce que toute leur vie ils prendront plaisir d'auoir ouy. Que leurs oreilles, où il n'entre que des flatteries, reçoient quelquefois vne parole de verité. Donnez-leur vn bon auis. Vous demandez ce que vous pouuez faire pour eux: faites que leur felicité ne les auengle point; qu'ils ſça-
chent que s'ils n'ont beaucoup de mains, & bien fideles, qui leur aydent, il ne leur

DES BIENFAITS. 299

est pas bien aisé de la retenir. Aurez-vous peu fait pour eux, quand au lieu de cette folle imagination qu'ils ont d'une éternelle grandeur, vous leur aurez fait connoître que le sort ne peut donner que des choses casuelles, que ce qui nous viét au petit pas, s'en retourne à toute bride; & qu'on ne descend point par eschellons comme on est monté, mais que bien souuent de la tres-haute fortune à la tres-basse, il y a si peu de chemin, qu'il se trouue fait deuant que d'auoir esté apprehendé. Vous ne sçauiez point le prix de l'amitié, si vous ne ingez que luy donnant vn amy, vous luy donnez vne chose rare, non seulement en vne maison, mais en tout vn siecle, & dequoy l'on trouue qu'on a le moins quand on s'est imaginé d'en auoir le plus. Et quoy? pensez-vous que ce soient autant de vos amis, que ceux qui sont aux roolles que vostre nomenclateur porte en la memoire ou en la main? Pensez-vous que ce soient amis, que ceux qui par troupes se rendent tous les iours à vostre porte, & qui approchent de vous plus ou moins, selon le prix que vous mettez vous-mesmes à leurs qualitez? C'est vne coustume qu'ont tousiours eue les Roys, & ceux qui les imitent, de faire de leurs amis comme du peuple de ville, qu'on diuise par ordres, afin que chacun tiene le rang de sa



condition. C'est vne vanité de grands, de vouloir qu'on fasse grand cas de pouuoir entrer chez eux, & d'estre le plus près de leur porte, pour à l'ouuerture mettre le premier le pied dans vne maison, où il ya puis apres tant d'autres portes, qu'apres estre entré dedans, on se trouue encore dehors.

XXXIV. Caius Gracchus, & apres luy Liuius Drusus, furent les premiers qui amenerent cette mode à Rome de faire distinction de ceux qui leur venoient faire la cour, & d'en faire entrer les vns au cabinet, & les autres à la chambre, & laisser le reste se promener à la salle ou à la basse-cour. Tellement qu'ils faisoient compte d'auoir des amis de plusieurs sortes, & en effect n'auoient du tout point. Appellez-vous amy, celuy à qui on designe la place pour vous saluer ? Pensez-vous que la foy d'un homme vous soit ouuerte, à qui vostre chambre est si fermée, qu'il y frappe deux heures, & si enfin on luy ouure, c'est si peu, qu'il faut qu'il se tourne de costé pour y entrer ; Attendez-vous vne parole franche & veritable, d'un qui n'oseroit vous dire *bonjour*, qui est vne parole publique, & permise indifferemment à tous ceux qu'on ne connoist point, que son rang de parler ne soit venu ? Allez chez qui vous voudrez de ceux-cy qui mettent toute vne ville en

DES BIENFAITS. 301

rumeur pour leur faire la cour; quand vous y verrez les ruës pleines, & les chemins couverts d'allans & de venans, souuenez-vous que vous estes en vn lieu où il y a bien des hommes, mais pas vn amy. C'est au cœur que les amis se trouuent, & non pas en vne basse-court. C'est au cœur qu'il les faut receuoir, loger & retenir, avec vne affection où tous les sentimens contribuent quelque chose. Apprenez cette leçon aux grands; vous les payez de tout le bien que vous en sçauriez receuoir. Vous auez mauuaise opinion de vous, si vous pensez ne pouuoir seruir qu'à ceux qui sont en affliction. Si vous estes capable de vous bien conduire en toutes fortunes, aux douteuses prudemment, courageusement aux mauuaises, & discrettement aux bonnes, il ne se sçauroit presenter chose où vous ne puissiez faire quelque office à vostre amy. Ayez cette resolution, de ne l'abandonner point quand il aura besoin de vous. Cette vie est assez fertile de tumultes & de miseres; vous ne chommez point de sujets pour donner de l'exercice à la volonté que vous auez de l'assister. Comme celuy qui desire du bien à quelqu'vn pour y auoir part, encores qu'il semble penser aux affaires d'autruy, toutefois il a soin des siennes; ainsi qui desire de voir son amy en quelque peine, pour y suruenir & l'en dégager, il montre son ingra-

titude, & qu'il en fait si peu de cas, qu'il est content de s'acquitter aux despens de quelque incommodité qu'il en puisse recevoir. Il y a ie ne sçay quoy qui luy pese, il se veut descharger. Il y a bien de la difference d'avoir haste de reconnoistre vn bienfait, pour le rendre, ou pour ne le deuoir point. Qui a enuie de rendre, attendra la commodité de son bienfacteur, & la désirera. Qui ne pense qu'à estre quitte, ne se souciera pas de quelle façon il y arriue; qui est vn argument indubitable d'un homme qui n'a rien de bon dans le cœur.

XXXV. Il y a de l'ingratitude en cette précipitation. Je ne le vous sçauois mieux exprimer, que de repeter ce que ie vous ay dit. Vous n'avez pas enuie de rendre le bien qu'on vous a fait, mais de vous dépestrer. Il m'est aduis que ie vous oys dire, Ne seray- ie iamais hors d'avecque cét homme. Quand ie deurois remuër le Ciel & la terre, il faut que i'en sorte. Si vous desiriez de vous acquitter du sien, vous confesseriez que ce seroit vn payement où il n'y auroit point d'apparence; & toutefois il y en a encores moins en ce que vous desirez, pource que par imprecation vous maudissez vne teste que vous deuriez reuerer avecque religion. Si tout haut vous luy souhaittiez qu'il fust pauvre, qu'il

DES BIENFAITS. 303

fust prisonnier, qu'il n'eust dequoy vi-
ure, ou qu'il mourust, ne feriez-vous pas
connoistre au monde vostre inhumanité?
Mais quelle difference trouuez-vous de le
dire ou de le penser? Seriez-vous en vostre
bon sens si vous faisiez ces souhaits-la pour
vous? Allez à cette heure, & vous loüez
d'une reconnoissance qu'un ingrat mesme
auroit horreur d'imaginer, sinon que ne se
contentant pas de nier sa dette, il se vou-
lust declarer ennemy de celuy qui l'auroit
obligé.

XXXVI. Quel iugement feriez-vous
d'Ænée, s'il auoit desiré que sa ville fust
prise, pour auoir l'honneur de porter son
pere sur ses épaules hors du peril de la ca-
priuité? Que diriez-vous des ieunes gens
de Sicile, s'ils auoient souhaitté l'inflam-
mation extraordinaire du Montgibel, afin
que par l'office qu'ils firent à leur peres,
leurs noms fussent mis entre les exem-
ples, & leur pieté renduë memorable en
la bouche de tous les siecles à venir?
Rome ne doit rien à Scipion, s'il desira
la continuation de la guerre Punique pour
auoir l'honneur de la mettre à fin; & ne
doit rien non plus aux Deciens qui mou-
rurent pour elle, s'ils auoient desiré de
la voir en vne extremité qui n'eust point
de remede, que leur resolation de se per-
dre pour la sauuer. C'est la plus infame

vergogne que sçauroit auoir vn medecin ; de chercher de la besogne. Il s'en est trouué qui pour faire des cures de reputation , ayans irrité les maladies , les ont enfin renduës mortelles , ou mis les malades en tel estat , qu'il leur a fallu souffrir des gesnes & des cruauitez desesperées , auant que de pouuoir estre gueris.

XXXVII. Hecaton recite que Callistratus allant en exil avecque quelques autres , qui par les menées de certains seditieux estoient bannis avecque luy , comme vn d'entre-eux souhaitoit que la ville se vist en si mauuais termes qu'on fust contraint de les r'appeller , il respondit que deuant que cela fust , il prioit aux Dieux qu'il ne püst iamais y reuenir. Rutilius Romain fut encore plus courageux. Comme quelqu'vn luy disoit qu'on estoit à la veille d'vne guerre ciuile , & que dans peu de iours il faudroit que tous les bannis fussent r'appellez , Que vous ay-ie fait , dit-il , que vous souhaitiez que mon retour soit de pire condition que mon partement ? Ne vaut-il pas mieux que mon país ait honte de mon absence , qu'en ma presente occasion de s'affliger ? Ce n'est pas vn bannissement , quand il n'y a personne qui ne soit plus honteux que le banny. Comme ces deux gens de bien firent en bons patriotes , de ne vouloir pas en la ruine de leurs villes trouuer vne

bresche pour r'entrer en leurs maisons, & supporter plustost leur affliction particuliere, que de souhaitter celle de tout vn peuple en general; ainsi celuy n'est point loüable, qui desire des incommoditez à vn homme pour auoir le contentement de l'en deliurer. Quand l'intention en seroit bonne, la priere n'en peut rien valoir. Qui auroit mis le feu en vne maison, ne seroit pas quitte pour l'esteindre; & tant s'en faut qu'il en acquist de la gloire, qu'il auroit de la peine d'en éuiter la punition.

XXXVII. Il est des villes où les mechans souhaits sont traittez comme les crimes mesmes. Demades à Athenes, fit condamner vn qui vendoit des choses necessaires aux funerailles, parce qu'il fut conuaincu d'auoir souhaitté de bien gagner, ce qu'il ne pouuoit faire s'il ne mouroit beaucoup de personnes. Et cependant tous ne sont pas d'accord qu'il ait esté bien condamné. Peut estre qu'il ne souhaittoit pas que beaucoup de gens eussent affaire de sa marchandise, mais qu'il la püst auoir à bon marché, & la vendre bien cher. Puis que la negociation consiste à vendre & acheter, & que le gain n'est pas moins en l'vn qu'en l'autre, pourquoy n'en tirez-vous l'interpretation que d'vn costé? Et si vous le punissez, que ne punissez-vous tous ceux qui font la mesme negociation, puis qu'en leur

cœur ils font le mesme souhait ? Il ne se trouueroit gueres d'hommes qui se pûssent parer de la condemnation. Car à qui est-ce que le gain vient d'ailleurs que du dommage d'autruy ? Le soldat demande le trouble afin qu'on ait besoin de luy. Le laboureur hausse la teste quand il void encherir le bled. L'aduocat se resioiit de la multitude des procez. Le medecin en vne saison mal-saine, fait ses affaires. Les merciers & marchands de soye, s'enrichissent par la débauche des ieunes gens. Que le vent n'abatte point de maisons, que le feu n'en brusle point, les maçons & les charpentiers n'auront point de besogne. On a puny le vœu d'vn homme, mais celuy de tout le reste du monde ne vaut pas mieux. Où pensez-vous que tendent Arruntius, Aterius, & tous ces autres qui font mestier comme eux de crocheter les testamens, sinon à cela mesme que se proposent les fossoyeurs, désigneurs, & libitinaires ? Encores ceux-cy desirent la mort aux personnes sans sçauoir à qui, & ne perdent rien à leur vie, mais les autres demandent la fin de leurs meilleurs amis, & si celuy qu'ils cheualent ne meurt bien-tost, il les épuse, parce que toujours il leur couste quelque chose. Aussi ne desirent-ils pas seulement la mort pour auoir ce que par leur deshonneste serui-

DES BIENFAITS. 307

rude ils pensent auoir mérité, mais aussi pour se décharger de la despense que iour-
nellement ils font pour entretenir son ami-
tié. Il ne faut donc point douter que per-
dant en la vie de ceux dont la mort leur
est profitable, leur vœu ne soit plus vio-
lent que celuy de ces pauures gens. Et ce-
pendant leur mauuaise volonté conneuë à
tout le monde, ne reçoit point de puni-
tion. Enfin retirons-nous tous au cabinet
de la conscience, & nous representons les
choses que nous auons souhaitées dans
l'ame, combien trouuerons-nous de vœux
que nous aurons honte de nous confesser à
nous-mesmes, & combien peu que nous
voulussions auoir faits en la presence d'un
tesmoin.

XXXIX. Mais il est des choses repre-
hensibles, qui pourtant ne sont pas con-
demnables; comme est le vœu de cét
amy, qui cherche vne mauuaise preuue
de sa bonne affection, & tombe au vice
qu'il se propose d'éuiter, deuenant ingrat
par cette impatience precipitée de faire pa-
roistre qu'il ne l'est point. Voicy ce qu'il
dit. *Que ie le voye à ma mercy; qu'il ait
besoin de ma faueur, qu'il coure fortune
du bien, de l'honneur & de la vie, & ne
se puisse garantir sans moy. Qu'il soit
si miserable, qu'il prenne ma reuence
pour un bienfait. Que dans sa maison*

mesme il se fasse des parties contre luy, desquelles sans mon aide il n'ait moyen de se parer. Qu'il ait en teste vn puissant ennemy resolu de le ruiner. Que de tous costez il trouue quelqu'vn qui luy en veuille, & qui cherche de venir aux mains avecque luy. Que d'vne part il soit pressé d'vn creancier, & de l'autre poursuiuy par vn accusateur.

X L. Regardez comme vous estes raisonnable. Vous ne luy souhaitteriez rien de tout cela, s'il ne vous auoit fait plaisir. Quand ie me voudrois taire des autres fautes plus importantes que vous faites, de rendre le mal pour le bien, pour le moins ne vous pouuez-vous excuser de cette-cy, que vous n'attendez pas de faire les choses en leur saison. Ce qui toutesfois est si observable, que pour bien faire, il ne le faut ny laisser passer ny preuenir. Comme on peut reprendre vn plaisir mal à propos, aussi n'est-il pas tousiours temps de le rendre. Si vous me rendez vn plaisir en vne occasion où ie ne le desire point, vous estes ingrat; combien donc l'estes-vous dauantage de me vouloir contraindre à le desirer? Allez tout beau. Pourquoi ne voulez-vous point que mon bienfait fasse quelque sejour avecque vous? Vous est-ce vn si grand déplaisir de m'auoir quelque obligation? Que sçauriez-vous plus faire si vous estiez pressé

DES BIENFAITS. 309

de quelque vsurier ? Pourquoy me cherchez-vous de la besogne ? Pourquoy me brouillez-vous avecque les Dieux ? Comme seriez-vous aspre à exiger, qui auez si peu de patience à rendre ?

X L I. Apprenons donc que l'obligation des plaisirs que nous auons receus, ne nous oste point le repos d'esprit. Desirons de rendre, mais attendons-en les occasions, & ne les faisons point. Cette precipitation d'estre quitte, a de l'ingratitude. Celuy ne rend point volontiers, qui ne doit point de bon cœur. Ce qu'il ne prend pas plaisir de voir en sa maison, luy est charge plustost que present. Combien seroit-il plus honneste & plus iuste d'auoir tousiours le bienfait d'vn amy en la main, & le luy monstrier, que de le presser mal à propos de le reprendre, & luy faire ce tort d'en vser comme d'argent presté. Puis que le bienfait est vn bien qui attache deux personnes ensemble, dites à celuy qui vous a fait plaisir. Il ne tient pas à moy que ce qui est vostre, ne retourne à vous. le ne souhaite point qu'vne mauuaise fortune vous donne occasion de le reprendre ? C'est tout mon desir de vous voir vn visage ioyeux & content quãd ie le vous rendray ? Et si quelque mauuais destin se prepare pour l'vn de nous deux, & qu'il faille ou que l'incommodité de vos affaires vous fasse auoir besoin de ce

que i'ay de vous, ou que ma misere me remene à vostre porte vous en demander encor autant, soient plustost les destinées rigoureuses à moy qu'à vous. Donne celuy qui a desia donné. Je suis prest.

Il ne tient point à Turne.

Vous en verrez la preuue au premier sujet qui s'en offrira. Cependant les Dieux me soient témoins que la protestation que i'en fais est veritable.

XLII. Vous avez vne chose, Liberalis, que ie remarque fort souuent. Partout où il est question de faire vn office à vostre amy, vous y estes boüillant, & craignez tousiours de n'y venir pas assez à temps. Cette inquietude n'est point digne d'une belle ame. Il se faut asseurer de soy, & sur le témoignage que nous rend nostre conscience de la verité de nostre amour, donner congé à tout ce qui nous peut broüiller l'esprit. On peut aussi bien faillir en donnant, qu'en ne donnant point. Que la premiere loy du bienfait, soit que celuy qui a fait le plaisir choisisse le temps d'en receuoir la reuence. Mais i'ay peur qu'on n'ait mauuaise opinion de moy. Ne pensez point à la renommée; contentez vostre conscience. Vous avez deux iuges en ce fait. Vous en pouuez tromper l'un, & l'autre non. Et quoy donc, s'il ne se presente iamais occasion de rendre, de-

DES BIENFAITS. 311

meureray-ie toujours obligé ? Vous demeurerez obligé, mais vous ne serez ny honteux ny marry de l'estre, & prendrez du contentement à regarder vne chose qu'on a mise en garde entre vos mains. Le déplaisir de ne pouuoir assez-tost rendre, est vne repentance d'auoir pris. Si vous auez iugé quelqu'vn digne de vous bienfaire, pourquoy le trouuez-vous indigne que vous luy soyez obligé ?

XLIII. Ceux-là s'abusent bien, qui pensent qu'il ne faille faire autre chose que donner, & qu'un homme n'est pas braue si tous ceux qui le viennent voir, ne s'en retournent les mains & les poches pleines en leur maison. C'est bien la marque d'une grande fortune, mais non pas toujours d'un grand cœur. Il y a quelquefois plus de peine à prendre qu'à donner. Car pour ne rien donner à l'un au prejudice de l'autre, puis qu'ils sont pareils estans faits avecque la vertu, s'il y a de la grandeur de courage à faire un plaisir, il n'y en a pas moins à le deuoir. Encore y a-t'il plus de besogne à cettuy-cy ; parce qu'il y va du soin & de la diligence à garder ce qu'on vous dōne, & n'y en a point à donner. Il ne faut pas pour cela nous donner l'alarme, & nous haster de nous acquitter mal à propos. Nous le pourrions faire si hors de saison, que nous ne faillirions pas moins, que de ne le faire pas quand il en

seroit temps. Son bienfait est entre mes mains. Je ne crains ny pour luy ny pour moy. Sa dette est bien assurée, il ne la peut perdre qu'il ne me perde; quand il me perdrait, il ne la perdrait pas. Je l'ay remercié; cela s'appelle ie l'ay payé. Qui est trop en peine de rendre vne chose, pense que celuy qui l'a baillée soit trop en peine de la r'auoir. Accommodons-nous à luy, quoy qu'il vueille. S'il veut auoir son bienfait, rendons-le luy, & ne marchandons point. S'il veut qu'il demeure en garde chez nous, pourquoy luy voulons-nous défouir son tresor? Pourquoy luy refusons-nous de le garder? Il merite bien de choisir ce qu'il aymera le mieux. Qu'on en croye ce qu'on voudra, n'importe. L'opinion & la renommée sont choses qui nous doiuent suiure, & non pas nous mener.



SENEQVE

DES

BIENFAITS.

LIVRE SEPTIESME.

I. **M**ON courage , Liberalis. Voicy le
 liure des glanes. A cette heure que
 ie suis au bout de la matiere , ie regarde de
 tous costez , non ce que ie dois dire , mais
 ce que ie n'ay point dit. Prenez en bonne
 part ce qui reste , puis que c'est pour vous
 qu'il est resté. Si i'eusse voulu me faire va-
 loir , ie deuois aller par degrez , & mener
 ma besogne d'un ordre que le plus friand
 fust seruy le dernier. Mais sans y apporter
 tant de façon , i'ay tout d'un coup mis sur
 la table ce qui m'a semblé le plus necessai-
 re. A cette heure , s'il m'est eschappé quel-
 que chose , ie le ramasse. Et pour en par-
 ler franchement , si vous m'en demandez
 mon auis , ie ne trouue pas qu'il soit trop
 à propos. apres qu'on a dit ce qui peut ser-
 uir à l'instruction de la vie , de courre apres
 des choses qui ne sont pas tant pour le re-

mede de l'ame, que pour l'exercice de l'esprit. Demetrius le Cynique, homme qu'à mon iugement on ne sçauoit mettre auprès de rien de si grand, qu'il ne fasse tousiours paroistre sa grandeur, dit ordinairement vne chose que ie trouue fort à propos. qu'il vaut mieux ne sçauoir que peu de preceptes de sagesse, & les auoir tousiours en la main, que d'en apprendre vne infinité qu'il faille chercher quand on s'en veut seruir. Comme, dit-il, pour estre bon lütteur, il n'est pas questiõ de sçauoir toutes ces prises & liaisons qui ne se mettent gueres en vsage, mais suffit d'en apprendre deux ou trois exactement, & prendre bien à propos l'occasion de les pratiquer, parce que l'importance n'est pas de sçauoir beaucoup, mais de sçauoir assez pour vaincre; aussi en cette science il y a plusieurs choses qui plaisent, mais peu qui seruent. Quand vous ne sçauriez point pourquoy l'Ocean a son flux & son reflux; pourquoy en chaque septiesme année l'aage de l'homme a sa marque, pourquoy regardant vne galerie d'vn bout à l'autre, il nous semble qu'elle aille en s'estrecissant, & que les piliers du bout esloigné de nous, s'entre-touchent, pourquoy deux gemeaux separez en la conception, sont assemblez en l'enfantement, si vn mesme coup s'est diuisé en deux; ou s'ils ont eu chacun leur conception

DES BIENFAITS. 315

à part ; pourquoy ayans mesme naissance ils ont leurs fortunes si contraires, venans ensemble au monde, prennent quand ils y sont des chemins si differens. Ce ne nous fera pas grand dommage de passer par dessus des choses, qu'il est aussi difficile de comprendre comme inutile de sçauoir. La verité est cachée dās des aby smes. Et ne faut point pour cela que nous nous plaigniōs que Nature nous a fait tort ; parce que s'il est quelque chose difficile à trouuer, c'est ce qui ne peut de rien seruir à celuy qui le trouue, que de pouuoir dire qu'il l'a trouué. Tout ce qui fait l'amendement & la felicité de l'homme, est en belle veü, & bien près de luy. Si l'esprit s'est fortifié contre les choses casuelles, & porté au delà de l'aprehension, s'il a donné des bornes à l'auuidité de ses esperances, & s'est pû retraindre à ne rien demander qu'à soy-mesme ; s'il ne doute point de la bonté des Dieux, & resolu contre la malice des hommes, s'il se rit des sollicitudes de nostre vie, & reconnoist que luy chercher du lustre, c'est luy procurer du tourment, s'il estime la mort vn repos de toutes misereres, s'il remet à la vertu la conduite de ses actions, & pour la suiure ne trouue point de mauuais chemin, si comme vn animal sociable, & né pōur la communication, toute la terre ne luy semble qu'une maison commune, s'il ouure sa conscience

aux Dieux, & vid comme continuellement éclairé des hommes, & finalement, si plus honteux de soy-mesme que des autres, il se retire en quelque demeure escartée, où les vents du monde ne le troublent point, il n'ignore rien de ce qu'il est utile & necessaire de sçavoir. Tout le reste ne luy peut servir qu'à passer le temps, quand il n'a point d'occupation, ne luy estant pas défendu, depuis qu'il s'est mis en estat d'assurance, de se laisser quelquefois eschapper à des considerations qui n'ont à la verité rien de solide, & toutefois peuuent contribuer quelque chose à son embellissement.

II. Ce sont les preceptes que Demetrius veut qui ne nous partent iamais des mains, que nous portions en quelque part que nous allions, & que, s'il se peut faire, nous attachions & incorporions avecque nous, afin que par leur meditation continue, toujours & par tout nous puissions trouver ce qui nous est salutaire quand nous en aurons besoin, & que tout aussi-tost que nous voudrons faite quelque chose, la distinction de ce qui est honneste ou deshonneste presente à nostre imagination nous aduertisse, qu'il n'est rien mauuais que ce qui n'est point honneste, ny rien bon que ce qui se peut faire avec honneur. C'est par cette regle qu'il faut policer nos actions,

DES BIENFAITS. 317

faire & desirer toutes choses, & reputer les plus miserables hommes du monde, quelque belle & pleine d'éclat que puisse estre leur fortune, ceux qui n'ayans soin que de leur ventre & de leur paillardise, laissent moisir leurs ames en l'assoupissement d'une abominable oyſuete. C'est avecque cette regle qu'il faut qu'il se represente, que la volupté est vne chose fragile, peu durable, & en vn moment degoustée des objets qu'elle estime le plus; qui plus on la prend auidement, plus elle est sujette à se changer en son contraire, qui tire infailiblement la honte & la repentance apres elle, & n'a rien de splendide, ny rien digne de cette prerogative donnée à l'homme sur les autres animaux, d'approcher le plus près de la diuinité, mais basse & contemprible, comme faite par le ministère des plus sales & plus vergogneuses parties de nostre corps, ne peut estre que sale & vergogneuse en son euenement. Que la volupté vrayement digne de l'homme, & de l'homme d'honneur, n'est pas de se gorger de viandes, & resueiller des cupiditez qu'il est bien plus seur de laisser dormir, mais de n'auoir en l'esprit ny ces gesnes que fait naistre l'ambition des hommes bandez les vns contre les autres, ny cette perturbation qui vient de croire ce qu'on nous raconte des Dieux, & nous figurer en

leur nature les mesmes vices & qualitez defectueuses qui sont en l'humanité. C'est cette volupté tousiours égale, tousiours intrepide, & iamais importune, que gouste le sage de qui nous parlons, sçauant aux loix du Ciel & de la Terre, & par la iouissance des choses presentes exempt des inquietudes que donne l'imagination de celles qui sont à venir. Il sçait bien que se proposant des choses incertaines; il est impossible d'auoir rien de ferme. Aussi les roses de son ame n'ont point d'épines. Il n'espere rien, il ne craint rien, mais content de ce qu'il possède, se moque de ce que luy montre la fortune, & des choses douteuses qu'il peut auoir de sa liberalité. Quand ie vous dis qu'il est content de ce qu'il possède, ne vous imaginez pas qu'il est content de peu de chose. Il possède tout, non comme les possedoit Alexandre, à qui sur les bords mesme de la mer rouge il manquoit plus qu'il n'auoit acquis. Ce qu'il tenoit, & que ses victoires auoient soumis à son empire, n'estoit point à luy; puis qu'Onesicritus avecque son armée nauale couroit encores l'Ocean pour decouurer des ennemis, & chercher des guerres en vne mer qui n'auoit iamais connu de vaisseau. Quelle marque voudriez-vous plus apparente de sa pauvreté, que de se precipiter entre des choses qui n'auoient ny fin, ny fonds, ny

DES BIENFAITS. 319

mesure, & pour assouvir vne ambition furieuse estre content de s'exposer à toute sorte de perils ? Qu'importe combien il a brigandé de Royaumes, combien il en a donné, ny combien de terres luy sont tributaires, puis qu'il desire quelque chose qu'il n'a point ?

III. Alexandre qu'une temerité fortunée mena sur les pas d'Hereule & de Bacchus, n'a pas esté seul entaché de ce vice, mais generalement tous ceux à qui la fortune a fait venir l'appetit en les saoulant. Considerez Cyrus, Cábises, & toute la race des Rois de Perse. Qui trouuerez-vous qui de soy-mesme ait borné sa domination, & n'ait perdu la vie sur quelque dessein de l'estêdre plus auant ? Et ne s'en faut pas étonner. Quelque grande que soit vne chose, si tost qu'elle est au pouuoir de l'ambitiõ, elle se consume & s'épuise comme tombée en vn abyssme qui n'a point de fonds. Depuis que des mains sont insatiables, il n'importe qu'on y mette. Le sage seul est le vray maistre de toutes choses, & n'a point de peine à les garder. Il n'a point d'ambassadeurs au bout du monde, il ne iette point d'armées sur la frontiere des ennemis, il ne tient point de garnisons dans les places, il n'a point de regiments de gens de pied, ny de cornettes de caualerie. Mais comme les Dieux sans armes conseruent la paix ca

leur empire, & de leur citadelle, qui ne craint l'intelligence ny la surprise, ont l'œil à la protection de ce qui leur appartient, ainsi de quelque estenduë que soit la charge du sage, il la fait sans tumulte, & meilleur & plus grand que le reste des hommes, void à ses pieds tout ce que la terre a de plus estimé. Riez-vous-en tant qu'il vous plaira. C'est la preuve d'un courage extrêmement brave, & qui se sent extraordinairement appuyé sur sa propre force, quand l'esprit a couru de l'Orient à l'Occident, qu'il a pénétré dans les plus inaccessibles solitudes, & considéré cette abondance diuersifiée d'animaux, & de toutes choses que la nature produit si liberalement, de pouuoir comme Dieu, laisser aller cette voix : Tout cela est à moy. C'est de là que vient qu'il ne desire plus rien, parce que hors de tout, il n'y a rien.

IV. C'est ce que ie voulois, direz-vous; Vous estes où ie vous demandois. Il faut voir comme vous sortirez de ce filet, où de vous-mesme vous estes venu vous enuolopper. Dites-moy comme on peut donner quelque chose à vn sage, puis que tout est sien? Car ce que vous luy donnez est sien aussi, & par consequent il est impossible qu'il reçoie aucun bienfait. Et cependant vous dites qu'on luy peut donner quelque chose. La mesme question

DES BIENFAITS. 321

que ie vous fais du sage, ie la vous fais des amis. Vous dites qu'entre-eux toutes choses sont communes. On ne peut donc rien donner à son amy ; parce qu'on ne luy peut rien donner où il n'ait sa part. Il n'est pas incompatible qu'une chose soit au sage & au maistre qui la possède. Quand ie dis que tout est au sage, ie n'entens pas que chacun ne demeure propriétaire de ce qui est à soy. Par la constitution du droit civil, tout est au Roy ; & toutefois il n'y a rien de tout ce dont il s'attribuë la seigneurie vniuerselle, qui n'ait son possesseur particulier. De façon que nous pouuons donner au Roy vne maison, vn esclau, & vne somme d'argent, & cependant on ne dit point que nous luy donnions chose qui soit à luy, parce que bien que son pouuoir s'estende sur toutes choses, elles ne laissent pas d'appartenir particulièrement à quelqu'un. Nous disons le terroir d'Athenes & de Campagne, & cependant il n'est point de champs qui n'ayent leurs maistres, & qui ne soient distinguez de tenans & aboutissans. On dit bien en general, C'est le terroir de telle ou telle ville, mais en particulier on dit, le champ d'un & d'un tel. Et pource ie puis donner à la communauté d'une ville, des terres que desia nous appellions siennes auparauât, parce qu'elles sont d'une façon à elle, & de l'autre à moy.

Qui doute que l'esclaué & tout ce qu'il a, ne soit à son maistre ? & toutesfois il ne laisse pas de luy faire des presens. Car il ne s'ensuit pas que l'esclaué n'ait rien, pource qu'il n'auroit rien si son maistre ne vouloit. Et ce que volontairement il donne à son maistre, n'est pas moins vn present, pource que son maistre le pouuoit prendre de force s'il eust voulu. Par ces exemples, (demeurans d'accord, comme nous sommes, que tout est au sage) on peut resoudre nostre question. Comme il est possible, puis que tout est sien, qu'il reste dequoy luy donner ; Les enfans n'ont rien qui ne soit au pere ; & neantmoins qui doute qu'un pere ne puisse receuoir quelque chose de son fils ? Tout est aux Dieux, & cependant nous leur faisons des offrandes, & mettons des pieces d'argent sur leurs autels. Ce que j'ay, pour estre vostre, ne laisse pas d'estre mien. Il peut bien estre vostre & mien tout ensemble. Vous dites que celuy qui tient des femmes qui se prostituent, est maquereau. Toutes choses sont au sage. Au nombre de toutes choses sont comprises les femmes qui se prostituent. Il s'ensuit donc qu'elles sont au sage, & que par consequent il est maquereau. Par cette mesme raison ils veulent dire que le sage ne peut rien acheter, & voicy leur argument. Personne n'achete ce qui est sien. Tout est

DES BIENFAITS. 323

au sage. Le sage ne peut donc rien acheter. Ils passent plus outre, & disent qu'il ne peut rien emprunter, parce que personne ne paye interest de son argent. Et de cette façon, combien qu'ils entendent bien ce que nous voulons dire, ils nous proposent vn nombre infiny de calomnieuses subtilitez.

V. Quand ie dis que tout est au sage, c'est en sorte que chacun ne laisse pas de demeurer maistre du sien. Comme sous vn bon regne le Prince a bien la iurisdiction sur toutes choses, mais les particuliers en retiennent la propriété. Cecy se pourra mieux prouuer quelque autrefois plus à loisir. Il suffira pour cette heure de dire, que ie puis donner au sage ce qui est d'vne façon à luy, & de l'autre à moy. Ce n'est pas chose nouvelle, qu'on puisse donner vne partie à celuy à qui est le tout. Vous m'avez loué vne maison. En cette maison il y a du vostre & du mien. La chose est à vous, & l'usage de la chose est à moy. De mesme, s'il ne plaist à vostre fermier, vous ne pourrez manger des fruiçts qui naistront en vostre jardin. Et qu'il soit famine ou cherté,

Vous luy verrez en vain un grand monceau de blé.

Il aura creu dans vostre champ, & sera serré dans vostre grenier, & cependant vous

n'y oferez toucher. Vous serez maistre du logis que vous auez loué, & cependant vous n'y entrerez point. Si vostre esclaué est à mes gages, vous ne le pourrez emmener s'il ne me plaist. Si vous m'auez loué vn coche, vous n'y pourrez auoir place que par ma courtoisie. Vous voyez donc bien comme il se peut faire qu'une chose sera vostre, & cependant vous ne laisserez pas de la receuoir de moy comme vne gratification.

VI. En ce que ie viens d'alleguer il y a deux maistres d'une mesme chose. Comment? Pource que l'un a l'usage, & l'autre la propriété. Nous disons les liures de Cicéron, & cependant Dorus le Libraire dit qu'ils sont à luy. L'un & l'autre dit vray. L'un se les attribuë pour les auoir faits, & l'autre pour les auoir achetez. A qui que vous disiez qu'ils sont, vous ne faillirez point. Car ils sont à l'un & à l'autre, mais à diuers tiltres. Ainsi Tite-Liue peut acheter ou receuoir en don ses propres liures d'un Libraire. Je puis donner au sage ce qui est mien, encores que tout soit à luy. Car puis que la seigneurie vniuerselle est comme celle des Rois, & que cependant toutes choses particulieres ont leur maistre particulier, il est capable de receuoir des presens, de deuoir, d'acheter, & de louer. Tout est à l'Empereur,

DES BIENFAITS. 325

mais il n'y a que ce qui est sien particulièrement qui soit de son domaine. Son Empire comprend tout, son patrimoine ne s'entend que de ce qui est à luy propriétairement. On peut demander ce qui est à luy, ou ce qui n'y est pas, sans diminuer rien de sa grandeur. Car cela mesme qu'on dit estre à vn autre, est à luy par vn autre moyen. Ainsi le sage possède toutes choses en esprit, & en propriété ce qui est particulièrement à luy.

VII. Quelquefois Bion argumente que tous les hommes sont sacrileges; quelquefois il soustient qu'il n'en est point, & qu'il n'y a moyen de l'estre. Quand il veut mettre tout le monde entre les mains du bourreau, voicy ce qu'il dit. Quiconque prend, consume & applique à son usage vne chose qui appartient aux Dieux, il est sacrilege. Or toutes choses sont aux Dieux, Tout ce donc que quelqu'un prend, en quelque lieu que ce soit, il le prend aux Dieux, à qui tout appartient. Et par consequent quiconque prend quelque chose que ce soit, il est sacrilege. Après quand il veut mettre les Temples & le Capitole au sac & au pillage, il dit qu'on ne scauroit faire de sacrilege, pource que tout ce qu'on prend en vn lieu qui appartient aux Dieux, on le porte aussi en vn autre qui leur appartient. On luy respond à cela; Que tout est bien

aux Dieux voirement, mais que tout ne leur est pas dedié; Que le sacrilege se commet aux choses où la religion leur a donné titre particulier? Que de cette façon le monde entier est leur temple, & qu'il n'y en a point d'autre digne de leur amplitude & magnificence; & cependant nous ne laissons pas de faire distinction des choses profanes & des sacrées, & dans vn petit coin, à qui nous auons donné le nom de chapelle, nous n'oserions faire des choses que nous faisons à la veuë de tout le Ciel. Vn sacrilege ne peut faire injure aux Dieux, pource que leur condition les a mis hors de la portée de nos insolences; & toutefois on le chastie, dautant qu'en ce qu'il a fait il a pensé s'adresser aux Dieux. Pour son opinion & la nostre, il faut qu'il soit puny. Comme donc vn homme est estimé sacrilege qui dérobe quelque chose de sacré, combien qu'en quelque part qu'il la mette, ce ne puisse estre que dans l'enclos du monde; par la mesme raison, encores qu'on ne puisse rien oster au sage de ce qu'il possède comme seigneur vniuersel, toutefois on luy peut dérober quelque chose de celles qui au partage du monde sont tombées en sa propriété. Il se plaist en cette possession generale, & n'en voudroit pas de plus particuliere. Il diroit comme vn grand Capitaine Romain, à qui pour les

DES BIENFAITS. 327

seruices qu'il auoit faits à la Requeblique, on vouloit bailler autant de terre qu'en labourant il en pourroit enuironner en vn iour. Il ne vous faut pas vn citoyen à qui il faille plus qu'à vn citoyen. Combien pensez-vous qu'en ce refus il y eust plus de gloire qu'au merite ? Car d'arracher les bornes de ses voisins, c'est chose ordinaire; mais de s'en donner à soy-mesme, il n'est point d'exemple de cette vertu.

VIII. Quand donc nous voyons le sage auoir de l'autorité sur toutes choses, & son pouuoir s'estendre sur tout l'Vniuers, nous disons que tout est à luy, quand nous suivons le droit ordinaire, nous comptons par teste ce qu'il peut auoir de reuenu. Ces deux estimations sont bien differentes. On luy feroit horreur de luy parler de posséder le monde au mesme droit qu'il possède son bien particulier. Je ne vous iray point querir Socrates, Chrysippus, Zenon, & tous ces autres, qui sans mentir ont esté grands personnages, mais que peut-estre on estimeroit moins, si ce n'est que l'enuie ne s'oppose pas à la gloire de ceux qui sont morts. Je vous viens d'alleguer Demetrius. C'est vn homme que ie crois que la nature expressément ait fait naistre au siecle où nous sommes, pour monstrier qu'il nous est aussi peu possible de le corrompre, comme à luy de nous corriger; homme d'vne

sagesse exacte, encore qu'il ne l'auouë pas, d'une resolution inébranlable, & d'une eloquence conforme à la gravité des matieres qu'il traite, non fardée, non empeschée à l'élection des paroles, mais qui suit où l'affection du sujet l'emporte, & qui par ses conceptions toujours releuées tesmoigne combien son ame a de courage & de vigueur. Je ne pense point que Dieu l'ait fait si plein de preud'homme & de suffisance, que pour estre vn exemple que nostre siecle eust la gloire de suivre, ou la reproche de n'auoir point suivy.

IX. Si quelque Dieu luy vouloit baillet la possession propriétaire du monde à cette condition de n'en rien donner, ie iurerois bien qu'il ne la voudroit pas prendre, & qu'il diroit, Quant à moy, ie n'ay rien qui m'oblige ny qui m'arreste, si ie ne me veux point broüiller en cette confusion d'affaires, ny m'engager au fonds d'une bourbe d'où i'aye de la peine à me tirer. Pourquoy m'apportez-vous tout ce qu'il y a de mal & d'ordure sur la terre? Je ne prendrois pas ce que vous m'offrez, quand ce seroit pour le redonner aussi-tost, parce qu'entre tant de choses, il y en a beaucoup que j'aurois honte qu'elles vinssent de ma main. Je me veux remettre deuant les yeux l'éclat de ces vanitez, par qui tous les hommes du monde, & les Rois mesmes, sont éblouis.

DES BIENFAITS. 329

Je veux considerer ce qui est le prix de vostre sang & de vos vies. Faites-moy venir premierement les despoüilles de la luxure, l'une apres l'autre, ou tout à la fois, comme vous aimerez le mieux. Je voy les compartimens élabourez d'une voûte & des coquilles des plus vilains & plus paresseux animaux que produise la nature, qui ont cousté beaucoup d'argent, & où le peintre a si viement contrefait cette bigarure qui les recommande, que l'artifice ne differe point du naturel. Je vois des tables & des meubles de bois, qui ne valent pas moins que le reuenu d'un Sénateur, & qui sont d'autant plus estimez, que la mauuaise fortune des arbres les a produits avecque plus de nœuds. Je vois là des vases de cristal, qui ne sont prisez que pource qu'ils sont fort fragiles, & que le peril qui deust apporter le dégoust, en fait naistre le desir à ceux qui n'en scauent pas bien vser. J'en vois de porcelaine, parce que la luxe ne seroit pas seruie à souhait, si quelque vaisseau qui ne fust de prix, receuoit ce qui doit incontinent estre vomy. Je voy des perles, non vne à chaque oreille, (car auioird'huy les oreilles se sont accoustumées à la pesanteur) mais par couples, les vnes au dessus des autres. Les femmes n'auoient pas encores bien mené leurs matis par le nez, s'ils ne leur eussent pendu aux oreilles le reue-

nn de deux ou trois bonnes maisons. Le voy des robes de soye (s'il faut appeller robes ce qui ne defeud ny le corps ny la honte, & que celles qui les portent se peuvent dire aussi nuës, que si elles ne portbient du tout rien) & cependant les étoffes en sont apportées de bien loin & achetées bien cher, afin que leurs mignons mesmes ne puissent voir dauantage en la chambre, que ce que publiquement elles découurent à la veüe de tous ceux qui les veulent regarder.

X. Où en es-tu auarice ? Combien est-il aujourd'huy de choses qu'on estime plus que ton or ? Toutes celles que ie viens de dire sont plus honorées qu'il n'est, & coustent plus qu'il ne fait. Je ne touche point à ces plaques d'or & d'argent que tu mets en reserue, & qui sont les sujets ordinaires de nostre passion. Mais si est-ce qu'il semble que la terre, qui d'ailleurs a mis au iour tout ce qui a esté necessaire pour l'vsage de nostre vie, eust retiré ces metaux au lieu le plus secret de ses entrailles, & se fust couchée dessus de tout son poids, pour les y retenir, preuoyant qu'ils n'en pourroient sortir qu'à la ruine & destruction du genre humain. Je vois le fer tiré des mesmes tenebres où estoit l'or & l'argent, afin que puisque les hommes auoient à s'entre-tuer, ils ne manquassent non plus d'outils pour le faire, que de recompenses de l'auoir fait.

DES BIENFAITS. 331

Encores toutes ces choses-là sont matérielles, & ont de quoy rendre l'esprit aucunement complice de la folie des yeux. Le voy des contrats, des cedulles, des cautions, simulacres inutiles de richesses, & fantosmes d'une auarice malade, qui ne seruent qu'à pipet les esprits foibles par vne imagination ridicule d'auoir des choses qui ne s'ont point.

Que sont-ce que l'interest, le papier iournal, l'vsure, sinon des noms sans substance, que les hommes ont recherchez pour donner quelque soubassement illusoire à leur insatiable cupidité ? La nature nous a certainement donné du sujet de nous plaindre d'elle, de n'auoir mis l'or & l'argent plus auant dans la terre, ou ne les auoir couuerts de quelque chose de si pesant, qu'il n'y eust moyen de iamais les faire sortir au iour.

Que sont-ce ces contrats, ces papiers de compte, cette inuention de vendre le temps, & cette vsure vrayement sanglante de bailler l'argent à douze pour cent, sinon des maux volontaires partis de nostre forge, & chimeres d'une vaine conuoitise, où il n'y a rien qui puisse estre objet ou de l'œil, ou de la main ? O qu'un homme est miserable, qui se glorifie de tenir vn gros papier de rentes, de labourer de grandes campagnes par ses esclaves, d'auoir des troupeaux innombrables distribuez à paistre en toutes les Prouinces, de mener vne suite qui

semble vne armée, finalement d'auoir des palais de qui l'enceinte ait plus l'apparence d'vne ville que la maison d'vn particulier. Quand il aara bien considéré toutes ces particularitez, qui sont les sujets ordinaires de sa despense, & qu'il pensera bien auoir dequoy s'enfler, il confessera qu'il est pauvre, s'il compare ce qu'il desire à ce qu'il a. Laissez-moy aller. Renuoyez-moy parmy mes biens. Je m'en vois en mon Royanme de Sagesse, de qui l'estenduë n'a point de limites, & d'où ie sçay bien que ie ne puis iamais estre depossédé. Toutes ces choses sont miennes, mais c'est d'vne façon que tout le monde en a sa part.

XI. Aussi comme Caius Cesar vn iour luy voulut donner deux cens talents, il fut si dédaigneux & si braue à ne les prendre point, que seulement il ne voulut pas qu'on sceust qu'il les eust refusez. Aussi pour n'en mentir point, à quelque fin que ce fust fait ce present, ce n'estoit pas chose suffisante pour honorer ou pour corrompre vn courage ferme & resolu comme le sien. Il ne luy faut point dérober le tesmoignage qu'il merite. L'ay oüy reciter que s'estonnant du peu de sens de l'Empereur, qui s'estoit persuadé que si peu de chose le deust rendre autre qu'il n'estoit; il tint vn propos aussi releué que son ame estoit haute & genereuse. Il me deuoit, dit-il, offrir tout

DES BIENFAITS. 333

son Empire, puis qu'il auoit enuie de me tenter.

XII. Encores donc que tout soit au sage, on ne laisse pas de luy pouuoir donner quelque chose. Aussi, quoy qu'on die que tout est commun entre les amis, ce n'est pas à dire qu'on ne puisse faire vn present à son amy. Car cette communauté n'y est pas telle, qu'auec vn compagnon qui peut dire, cette moitié est vostre, & cette-cy mienne, mais comme celle d'entre le pere & la mere, qui ayans deux enfans, n'en ont pas chacun le sien, mais chacun deux. Or à cette heure, quiconque soit celuy qui veut que nous soyons compagnons, ie luy veux monstrier qu'il n'y a rien de commun entre luy & moy. Pourquoi? Pource que cette société, non plus que l'amitié, ne peut estre qu'entre les sages. Les autres sont aussi peu amis que compagnons. Au reste les choses peuuent estre communes en beaucoup de sortes. Les degrez du theatre destinez aux Cheualiers Romains, leur sont communs à tous, & cependant, quand i'y ay pris place, ie la puis appeller mienne. Si ie la cede à quelqu'un, encores que ie luy aye cédé vne chose commune, il semble tousiours que ie l'aye gratifié de quelque chose. Il est des choses qui ne sont aux personnes qu'auecque certaine condition. Si i'ay place aux sieges des Cheualiers, ce

n'est pas pour la vendre, ny pour la louer, ny pour y habiter, mais seulement pour regarder. Et pource ie ne mentiray point si ie dis que i'ay place aux sieges des Cheualiers; mais venant au theatre, si ie trouue routes les places des Cheualiers prises, ie puis dire que i'y ay place, parce qu'il m'est permis de m'y seoir, mais ie ne l'ay pas, parce que ceux avec qui ce droit de place m'est commun, ont tout occupé. Pensez qu'il en est de mesme entre les amis. Tout ce qu'à nostre amy nous est commun, mais celuy qui le tient en a la propriété. Je n'en puis vser sans sa permission. Vous vous moquez, direz-vous Si ce qui est à mon amy est à moy, ie dois auoir puissance de le vendre. Il ne s'ensuit pas. Car vous ne pouuez pas vendre les sieges du theatre, & cependant vous y auez part avecque tous les autres Cheualiers. Vous n'auuez pas liberté de vendre vne chose, ny de la consumer, ny d'en faire ce qu'il vous plaist; elle n'est donc pas à vous. C'est vn argument qui ne vaut rien. Car vne chose ne laisse pas d'estre à nous, pour y estre à certaine condition. Vous me l'auuez baillée, mais pour cela vous ne laissez pas de l'auoir.

XIII. Pour ne vous tenir pas dauantage, vn bienfait ne scauroit estre plus grand que l'autre, oüy bien les choses où il consiste, selon que ceux qui donnent, prennent

DES BIENFAITS. 335

plaisir d'estendre leur bienueillance, & de se contenter en là tesmoignant. Comme quand les amoureux multiplient leurs baisers, & s'embrassent plus estroitement, ils ne s'aiment pas dauantage, mais ils donnent de l'exercice à leur affection. La question que ie vay proposer, est vuidée par les precedentes, aussi ne feray-ie que passer par dessus, les raisons qui ont seruy aux autres, seruiront encores en cette-cy. On demande, Si celuy qui a fait tout ce qu'il a pû pour se reuencher, est quitte. Car pour montrer qu'il n'est point quitte, il a fait ce qu'il a pû pour s'acquitter. Il ne peut donc auoir fait ce qu'il n'a point eu moyen de faire, comme celuy n'a point payé son creancier, qui pour le payer a cherché de l'argent par tout, & n'en a point trouué. Il est des choses de cette nature, que l'effet y est necessaire, & d'autres qu'on repute comme faites, quand pour les faire on a tout essayé. Le medecin est quitte de ce qu'on luy peut demander, quãd pour guerir le malade il n'a rien oublié de ce qui dépend de luy. L'aduocat de qui la partie a perdu sa cause, n'a pas moins de suffisance, pourueu qu'il ait bien plaidé. Si le general d'une armée a fait tout ce que peut faire vn sage & vaillant capitaine, & que cependant il se soit passé quelque chose à l'aduantage de ses ennemis, il ne merite pas moins d'estre loué

Tout de mesme si quelqu'vn pour se reuenter en vostre endroit, a fait ce qui luy est possible, mais vostre bonne fortune l'en a gardé, vous n'avez point eu de sujet d'èprouuer vn amy. Vous avez tousiours esté riche, il n'a eu que vous donner; tousiours sain, il ne vous a pû assister; tousiours à vostre aise, il n'a pû vous secourir? encores qu'il ne vous ait rien rendu, vous ne le pouuez accuser d'ingratitude. Et puis si continuellement cette pensée luy a occupé l'esprit, s'il a tousiours ouuert les yeux, & n'a rien oublié de la diligence qui s'y pouuoit apporter, n'a-t'il pas eu plus de peine que s'il eust eu moyen de rendre aussi-tost qu'il eut receu.

XIV. Le fait de l'emprunter n'est pas semblable, pource que s'il ne paye, ce n'est pas assez d'auoir cherché de l'argent. Il a tousiours son creancier à dos, qui ne luy en quitteroit pas vn iour; où vous au contraire auez à faire à vn homme de bon naturel, qui, s'il vous voyoit en cette inquietude, vous diroit,

Bannissez-vous ce trouble de l'esprit.

C'est assez; ne vous tourmentez plus, ie suis content de vous, vous me faites tort si vous croyez que i'en desire quelque chose d'auantage? i'ay tout le tesmoignage que ie pouuois desirer de vostre affection. Oüy, mais si vous dites que celuy qui a payé en

cette

DES BIENFAITS. 337

monnoye soit quitte, vous mettez rendre & ne rendre point en vn mesme degré. Posons à cette heure le cas au contraire, que quelqu'vn ne se fust nullement souue- nu qu'on luy eust fait plaisir, & n'eust pas fait vne seule demonstration de s'en ressentir, ne direz-vous pas qu'il seroit ingrat? Or cettuy-cy a couru de iour & de nuit, & a laissé toutes autres affaires, tant il auoit de peur qu'il ne luy échappast quelque occasion de se reuencher. N'estimerez-vous non plus celuy qui a eu cette sollicitude si continuelle & si pressée, que celuy qui n'en a point eu du tout. Vous estes iniuste, si vous demandez vne chose qu'il ne tient pas à moy que ie ne vous baille. Enfin prenez le cas qu'ayant sçeu que vous auiez esté pris, i'ay emprunté de l'argent, & baillé à gage tout ce que i'auois pour en trouuer, ie me suis embarqué au cœur de l'hyuer le plus cruel qui pouuoit estre, i'ay passé à la mercy de tous les brigandages de la coste, & couru toutes les fortunes de la mer, & finalement ayant esté par toutes les solitudes les plus egarées pour chercher ceux qui sont fuyz de tout le monde, ie suis arriué où estoient les corsaires, mais vn autre vous auoit desia deliuré. Direz-vous que ie ne me suis point resenty du plaisir que vous m'avez fait? non pas mesme quand en ce voyage par le bris du nauire i'aurois perdu

l'argent que ie portois pour vostre rançon, & que ie me serois mis aux pieds les fers que ie m'étois proposé de vous oster. Si est-ce que les Atheniens appellent Armodius & Aristogiton tyrannicides ; & la main de Mutius laissée sur l'autel de l'ennemy, eut la mesme gloire que si elle eust fait le coup qui luy auoit esté commandé. Quand la vertu lutte contre la fortune, on ne l'estime pas moins pour estre demeurée au deça de l'exécution. Celuy qui a suiuy les occasions, & qui comme il luy en est échappé vne, a couru apres l'autre, l'autre, à fin de vous pouuoir rendre ce qu'il auoit receu de vous, il a plus fait que celuy qui sans fueur & sans peine n'a pas esté si tost obligé, qu'il n'ait trouué moyẽ de s'acquiter.

XV. Vous me dites qu'au bienfait il y a deux poincts, la volonté de donner, & la chose qui est donnée, & que par consequent il en faut deux à la reuence. Vous auriez raison de tenir ce langage à vn paresseux, qui sans bouger d'vne place, penseroit assez faire de vouloir ; mais non pas à vn qui assemble à cette volonté tous les efforts qui luy sont possibles, & ne voit pierre qu'il ne remuẽ pour s'acquiter, car il ne tient pas à luy que l'effect n'accompagne la volonté. Dauantage, il ne faut toujours estimer les choses au nombre ; quelquefois vne en vaut deux. C'est pourquoy, puis

DES BIENFAITS. 339

que l'impossibilité luy resiste, payez-vous de la grandeur de son affection. Que si toujours en la reconnoissance les effets sont necessaires, à qui est-ce que les Dieux ne reprocheront l'ingratitude, puis qu'on ne leur peut rien offrir que la volonté? Oüy, mais, direz-vous, les Dieux ne peuvent rien recevoir de nous. Il est vray, mais si celuy qui m'a fait plaisir pour la felicité de condition en est de mesme, pourquoy est-ce qu'il ne se contentera de la mesme satisfaction?

XVI. Toutesfois si vous voulez que ie vous die ce qui m'en semble, & que ie me signe, ie suis d'avis que l'un fasse compte d'avoit receu la reuence, & que l'autre se souuienne qu'il n'en a point fait. Que l'un quitte, & que l'autre ne pense pas moins à payer. Que l'un die, le suis payé, & que l'autre responde, le dois. Le but de toutes nos questions doit tousiours estre le bien public. Il faut couper chemin aux excuses des ingrats, s'il est possible, & ne leur rien laisser sous quoy leur mauuaise volonté se puisse mettre à couuert. I'ay fait tout ce qui m'a esté possible. Continuez. Auez-vous opinion que nos ancestres n'eussent du iugement assez pour connoistre, qu'il n'est pas raisonnable de traiter également vn bordelier, à qui les dez & les femmes auroient fait manger tout ce qu'il auroit pu

trouuer en la bourse de ses amis, & vn homme de bien, qui par inconuenient de feu, par violence, ou par quelque autre accident plus pitoyable, auroit perdu tout ce qu'il auoit, ou du sien ou de l'autruy ? Le commerce de la foy leur a semblé chose si necessaire, qu'ils n'ont rien voulu receuoir qu'on pût alleguer à son prejudice ; & ont pensé qu'il valoit mieux rejeter quelque petit nombre d'excuses legitimes, que les receuant faire vne ouuerture generale à tout le monde d'en inuenter à son plaisir. Vous auez fait ce que vous auez pû pour vous reuencher. C'est assez pour luy, & peu pour vous. Car comme celuy qui ne se tient pas satisfait de vous voir avec toutes sortes de sollicitudes & d'anxietez rechercher les moyens de luy rendre ce que vous en auez receu, ne merite point de reconnoissance ; aussi estes-vous ingrat, si quand il se tient payé de la bonne volonté qu'il voit en vous, & ne vous demande autre chose, vous ne iugez que par vous tenir quitte, il vous rend dauantage son obligé. Ne luy dérobez point ce que vous luy deuez, & ne l'importunez pas aussi de protestations, mais sans dire mot voyez de trouuer l'occasion de vous acquitter. Rendez à cestuy-la, parce qu'il redemande, & à cestuy-cy, parce qu'il ne redemande point ; à cestuy-la, pource qu'il ne vaut rien, à

DES BIENFAITS. 341

cestuy-cy, pource qu'il est homme d'honneur. Au demeurant, s'il estoit homme de bien quand il vous fit plaisir, & que depuis il soit deuenu meschant, ne vous faites pas accroire que ce changement vous ait rendu quitte. Vous ne le seriez pas d'une chose déposée entre vos mains, ny d'argent qu'on vous auroit presté; pourquoy le seriez-vous plustost d'un bienfait? S'il a changé, voulez-vous changer aussi? Et quoy donc? si un homme sain vous auoit baillé quelque chose, & qu'il deuint malade, vous penseriez-vous dispensé de la luy rendre? N'est-ce pas en l'infirmité que nous auons plus de sujet d'assister nos amis? Il est malade d'esprit, il est raisonnable de luy aider, & supporter de luy. Il faut à mon aduis, que cecy soit distingué; pour estre entendu.

XVII. Il y a deux sortes de bienfaits. L'un, qui est le vray bienfait, ne peut estre ny donné ny receu que par un sage. L'autre descend parmy le peuple, & tombe au commerce de ceux qui ne sont pas tant suffisants. Quant à cestuy-cy, c'est chose sans doute, qu'à qui que ce soit que ie doine, qu'il deuienne meurtrier, larron, adultere, ou ce qu'il voudra, ie n'y ay point d'interest, il faut que ie paye. Les crimes ont leurs loix. Ils seront mieux chastiez par un iuge, que par un ingrat. Ne soyez point

ce qu'il est. Iettez au meschant, rendez à l'homme de bien. A cestuy-cy, pource que vous luy deuez, à cestuy-la pour ne luy devoir rien.

XVIII. Pour l'autre sorte de bienfait, il n'est pas si aisé de s'y conduire. Comme ie ne puis recevoir, si ie ne suis sage, il semble aussi que ie ne puis rendre à celuy qui ne l'est point. Car posez le cas que ie rende, il n'est pas capable de recevoir, il a perdu l'usage des choses. Voudriez-vous que ie renvoyasse la pelotte à vn manchot? C'est folie de donner à quelqu'un ce qu'il ne peut recevoir. Je commenceray à respondre par la fin. Je ne luy donneray point chose qu'il ne pourra recevoir; mais si ie luy dois, ie ne laisseray pas de luy rendre, sans regarder à son incapacité. Car ie ne puis obliger sinon celuy qui reçoit, si ie rends, ie ne fais que m'acquitter. Oüy, mais il ne se pourra servir de ce que ie luy auray rendu. C'est à luy d'y penser. Il en sera coupable, & non pas moy.

XIX. Vous me direz que rendre, est bailler à quelqu'un qui reçoit. Et quoy? si vous deniez du vin à quelqu'un, & qu'il vous l'eust fait verser dans vn sac ou vn crible, le luy penseriez-vous avoir rendu? ou bien le luy voudriez-vous rendre d'une façon, qu'en le luy rendant il fust perdu pour vous & pour luy. Rendre, c'est avec-

DES BIENFAITS. 343

que le gré de celuy à qui vous devez luy rebail-
 luer ce qu'il vous a presté. Je ne suis obli-
 gé à autre chose. De le faire iouir de ce
 qu'il aura receu de moy, c'est vn soin qui
 passe déjà plus auant. Je luy dois tenir pa-
 role, mais ie ne suis pas son tuteur. Qu'il
 conserue s'il veut ce que ie luy rends ? ie luy
 veux rendre ce que ie luy dois. Je rendray
 à mon creancier l'argent qu'il m'aura pre-
 sté, sans m'informer s'il le va tout aussi-tost
 employer en patisserie. S'il veut que ie le
 baille à quelque garce, ie le veux bien aussi.
 S'il me dit que ie le mette dans sa poche, en-
 cores qu'elle soit percée, ie l'y mettray, par-
 ce que ie n'ay qu'à le rendre, & non pas à le
 garder quād ie l'auray rendu. Je suis obligé
 de conseruer vn plaisir que i'ay receu, si ie
 l'ay rendu, mon obligation ne va point plus
 auant. C'est assez qu'il ne se perde point
 tandis qu'il est chez moy. Mais au demeu-
 rant, si celuy qui me l'a fait me le redeman-
 de, il faut que ie luy rende, quand il luy
 deuroit tomber des mains en le receuant. Je
 le rendray à l'homme de bien, quand il en
 sera temps, au meschant, quand il me le
 demandera. Ouy, mais vous ne luy pou-
 uez pas rendre la chose en l'estat que vous
 l'avez prise ; car vous l'avez prise d'vn
 sage, & vous la rendez à vn fol. Non fais ;
 ie la luy rends telle qu'à cette heure il la
 peut receuoir. S'il y a du manquement,

il en est accusable, & non pas moy. Je luy rendray ce qu'il m'a baillé. S'il redeuient sage, ie luy rendray tel que ie l'ay receu, tandis qu'il est vicieux, ie le luy rendray tel qu'il est capable de le receuoir. Mais que sera-ce si le changement est si grand, qu'il ne soit pas seulement deuenu vicieux, mais inhumain & sauuage, comme vn Apollodorus, ou comme vn Phalaris? luy rendrez-vous en tel estat le plaisir que vous aurez receu? C'est chose impossible en nature, qu'une alteration si notable en vn homme sage. Et quelqu'un de tres-homme de bien est deuenu tres-meschant, il n'est pas possible qu'en ce qu'il est à cette heure, il ne demeure quelque impression de ce qu'il fut par le passé. La vertu ne desempare iamais tellement vne ame, qu'elle n'y laisse des charecteres que nulle mutation, tant soit-elle grande, n'ait iamais la force d'effacer. Quoy qu'une beste sauuage nourrie parmy nous, regaigne les bois, elle ne despoüille iamais toute la douceur qu'elle a prise en nostre conuersation, & demeure aussi differente des autres qui n'ont iamais senty la main de l'homme, comme de celles qui nous sont priuées & domestiques naturellement. Il n'est pas possible que celuy qui a eu quelque trait de preud'homme puisse deuenir meschant en perfection. C'est vne teinture qui ne prend ia-

DES BIENFAITS. 343

mais si bien vne autre couleur, que toujours elle ne retienne quelque apparence de celle qu'elle auoit premierement. Puis après ie vous demande si c'est vne cruauté qui particulièrement demeure cachée dans l'ame, ou qui rompe toute closture, & se manifeste en la ruine du general. Car puis que vous m'avez allegué Apollodorus & Phalaris, si le meschant interieurement est de leur naturel, pourquoy ne luy rendray- ie le bien qu'il m'aura fait, à fin qu'une fois pour toutes ie m'en dégage, & que iamais plus ie ne me rembarque avecque luy ? Mais si publiquement il se réjouit & se plaist de sang humain, s'il ne distingue point les âges en l'exercice de ses cruantez insatiables, si nulle sorte de supplice ne le satisfait, sinon la colere, mais vne audité naturelle est cause de sa furie, si aux yeux des peres il met le glauiue en la gorge des enfans, si non content d'une mort simple, il y adioust des gesnes & des tortures extraordinaires, s'il ne bruste pas, mais rostit, ne fait autre mestier que de tuer & tousiours degoutte de quelque sang épandu nouvellement, quand ie ne luy rendray point vn plaisir qu'il m'aura fait, ne le quitteray- ie pas à vn bon marché ? Tout ce qui me pouuoit conuier à la reuence, c'est la consideration de la société des hommes ; mais puis que luy- mesme la decoupe

& la démembre de cette façon , quelle obligation me peut-il rester qui m'attache de formais avecque luy. Si quelqu'un fait la guerre à mon país , tout ce qu'il a fait pour moy n'a plus de merite, la reconnoissance deuiet crime de felonnie. S'il laisse mon país en repos , mais trauaille le sien, si pour estre éloigné de la Prouince d'où ie suis , il ne la trouble point , mais fait tousiours quelque tumulte & quelque remuement en la sienne ; cette mauuaise inclination fera que me separant de sa compagnie, ie me resoudray sinon de le haïr , pour le moins de luy vouloir du mal, & ne douteray point que l'affection generale de tout le genre humain ensemble ne me soit plus considerable, que ce que ie dois à l'amitié particuliere d'un homme seul.

XX. Mais encores que cela soit , & que depuis le temps que par la licence qu'il print de faire toutes choses defenduës, il ne demeura rien qui ne fust permis en son endroit , & que ie sois libre de viure avecque luy comme il me plaira , si est-ce que i'y apporteray cette obseruance , que si ie luy suis bon à quelque chose , qui ne donne appuy ny main-forte à ses mauuaises intentions, mais qui se puisse faire sans preiudice du public , ie ne craindray point en cette occasion indifferente de luy rendre, si ie puis , le plaisir que i'en ay receu. S'il a quelque petit

DES BIENFAITS. 347

enfant qui cōure fortune, ie seray bien aise de luy pouuoir sauuer la vie. Car en cela quelle incommodité receuront les miserables, qui iournellement sont trauaillez par sa cruauté ? Ie ne luy bailleray point de quoy payer des gardes. S'il veut bastir, ie lui fourniray du marbre, s'il aime les beaux habits, ie luy en feray venir, parce que ce sont des vanitez qui ne peuuent faire mal à personne ; pour des soldats, & pour des armes, c'est chose qu'il n'aura point de moy. S'il me demande des Comediens ou des femmes, ie seray bien aise de luy bailler quelque chose qui l'appriuoise, & qui peut-estre soit instrument de l'adoucir. S'il veut des gondoles, des vaisseaux à chambre ou quelques autres telles fantaisies de grands, qui lassez des passe-temps de la terre, veulēt que l'eau leur en fournisse, ie ne feray point difficulté de luy en bailler, mais non pas des galeres & des vaisseaux de guerre qu'il puisse employer à l'establissement de son iniuste domination. Si ie le vois malade sans apparēce de guerison, tout d'vne main ie me reuencheray de ce que ie luy dois, & m'obligeray tout le monde, pource qu'aux gens de son humeur, le remede est la fin de sa vie, & n'est rien si bon que la mort à ceux que la continuation de mal faire a mis hors de toute esperance d'amendement. Mais il n'est gueres de méchanceté si deses-

perée que celle dequoy nous parlons, & quand il s'en trouue, c'est vn prodige non moins expiable qu'une ouuerture de la terre, ou que des flammes sorties de dessous les abysses de la mer. Et pource reculons nous-en, & parlons des choses qui nous sont detestables, mais au deça de l'horreur. Quant à cet autre qui n'est que vulgairement meschant, que ie puis rencontrer par tout, & à qui chacun en particulier craint d'auoir à faire, il n'y a point de doute que ie ne luy doie rendre ce qu'il aura fait pour moy. Je ne veux pas faire mon profit de ses vices. Que ce qui n'est point à moy s'en retourne à son maistre, bon ou mauuais, il ne m'en chaut. Puis que ie prés garde de si prés à rendre, que ferois- ie s'il estoit question de donner? Je me souuiens icy d'un conte qu'il faut que ie fasse.

XXI. Vn Philosophe Pythagorique auoit pris de meschans souliers à credit chez vn cordonnier. Au bout de quelques iours reuenant pour le payer, apres auoir longtemps heurté à la boutique qui estoit fermée, quelqu'un luy dit, Que gagnez-vous? Le cordonnier que vous demandez est mort & enterré. Mais peut-estre que ce qui nous afflige, pour l'opinion que nous auons que nos amis morts sont perdus pour nous à iamais, ne vous semble rien à vous autres qui tenez qu'ils doiuent re-

DES BIENFAITS. 349

venir au monde ; rencontrant sur ce pauvre homme qui estoit Pythagorique Notre Philosophe remporte son argent, prenant plaisir à le faire sonner en sa main. Mais depuis blasmant en soy cette volonté secrette qu'il auoit eue de ne payer point, & reconnoissant que ce peu de profit luy auoit donné quelque plaisir, il retourne à la mesme boutique, resolu que le cordonnier n'estoit point mort pour luy, & qu'il falloit payer ce qu'il deuoit, & par entre-deux ais de qui la iointure s'étoit laschée, laissa tomber son argent dans sa boutique, à fin de s'accoustumer par cette punition à ne vouloir rien auoir du bien d'autrui.

XXII. Cherchez à qui rendre ce que vous deuez. Si personne ne vous le demande, faites-en de vous-mesme la sommation. Qu'il soit homme de bien ou meschant, ce n'est pas à vous de vous en informer. Rendez-luy, & vous accusez. Ne scauez-vous pas comme vos offices sont diuisez. Sa charge est d'oublier, & la vostre de vous souuenir. Ce n'est pas que quand ie dis qu'il faut qu'il oublie, ie luy vueille faire perdre la memoire, & principalement d'une chose si loüable comme est vn bien-fait. Il est des choses que nous commandons de faire au delà de leur mesure, à fin que justement on

les fasse comme nous les voulons auoit. Quand ie dis qu'on ne se doit point souuenir de ce qu'on a donné, i'entens qu'on ne s'en doit point vanter, ny le publier, ny s'en preualoir en façon quelconque, au desauantage de celuy qui l'a receu. Car il en est qui s'ils ont fait quelque plaisir, ils ne se trouueront en compagnie où ils n'en fassent le conte. Ils le diront deuant d'isner, ils ne s'en tairont pas quand ils seront saouls. Ils en importuneront ceux qu'ils ne connoissent point, & entre leurs amis le feront passer pour vn secret. Afin de couper chemin à cette memoire ainsi excessiue & importune en reproches, en commandant d'oublier, qui est plus qu'on ne peut faire, nous conseillons ce qu'on doit faire, qui est de n'en parler point.

XXIII. Quand nous doutons qu'une chose ne soit pas faite comme nous la desirons, il faut que le commandement passe outre les bornes, à fin que l'obeïssance aille iusques où elle doit aller. On ne se sert des hyperboles que pour amener par le mensonge à la verité. C'est pourquoy quād Virgile a dit,

Plus que la neige blancs, & plus prompts que le vent,

il a dit plus que ce qui pouuoit estre, à fin de faire croire tout ce qui se pouuoit. Et ce-luy qui a dit,

DES BIENFAITS. 151

Roide comme un torrent , ferme comme un rocher ,

a bien pensé qu'on ne se persuaderoit pas qu'il y eust homme au monde immobile comme vn rocher. L'hyperbole a tousjours plus de hardiesse que d'esperance, mais pour faire croire ce qui est croyable, elle afferme ce qui passe au delà de toute credulité. Quand nous disons que celuy qui a fait vn plaisir, l'oublie, nous voulons dire qu'il fasse comme s'il l'auoit oublié. Que la memoire en disparoisse, & ne se renouelle plus. Quand nous disons qu'il ne faut point repeter vn plaisir qu'on a fait, nous n'en condamnons pas toute repetition, car assez souuent les méchans ont besoin d'estre pressez de rendre, & les gens de bien d'en estre aduertis. Et quoy donc ? si i'ay fait plaisir à quelqu'un, & qu'il se presente vne occasion où il ait moyen de me le rendre, s'il ne la voit point, feray-je difficulté de la luy monstrier ? luy celeray-je mes necessitez, afin que sous ce pretexte faussement il puisse dire qu'il ne les a point sceuës, ou qu'à bon escient il ait sujet de se plaindre, que ie ne luy ay fait connoistre le moyen qu'il auoit de me secourir ? Il faut quelquefois luy en faire couler quelque ressouuenance, mais discrete, qui l'aduertisse, & ne l'adjourne pas.

XXIV. Socrates dit vn iour tout haut en la presence de ses amis, l'aurois vn manteau, si i'auois de l'argent. Il ne demanda rien à personne, mais il les aduertit tous, & lors il y eut de la presse à qui luy en baille-roit. Pourquoi non? Combien estoit-ce peu de chose que ce que Socrates receuoit? Comme les pouuoit-il toucher plus doucement, que de leur dire, l'aurois vn manteau, si i'auois de l'argent. Apres cela, qui-conque se hasta le plus, il tarda trop; il auoit déjà failly à Socrates. Ce que nous defendons de redemander, c'est pour faire la leçon à ceux qui exigent avecque trop de rigueur. Nous ne voulons pas qu'il ne se fasse iamais, mais qu'il se fasse peu.

XXV. Aristippus ayant vn iour pris plaisir à sentir quelque parfum, Mal aduienne, dit-il, à ces effeminez, qui ont dif-famé vne chose si belle. Il faut dire comme luy, Mal aduienne à ces meschans & im-portuns quadruplateurs de bienfaits, qui sont cause qu'on a honte de faire vn aduer-tissement si bon & si necessaire entre les amis. Pour moy, ie feray ce que le droit d'amitié me permet, & ne me soucieray point de redemander vn plaisir à ceux à qui ie ne ferois point difficulté de le de-mander, & qui seront si aises de me le pou-voir rendre, qu'ils tiendront pour vne se-conde obligation, la liberté que i'auray

DES BIENFAITS. 353

prise de les aduertir. On ne m'orra iamais faire cette plainte,

* * *

I'y trouue plus de reproches que d'aduertissement. C'est nous faire haïr les bienfais, & non seulement nous oster la hôte de l'ingratitude, mais quelquefois donner occasion d'y prendre plaisir. Il suffit de dire avec vn langage qui ne soit ny haut ny recherché,

* * *

afin que lors il ait sujet de respondre, Pourquoi ne m'auriez-vous fait plaisir. I'estois pauure, miserable, chassé de mon pais, qui ne scauois où m'adresser, vous m'avez fait cet honneur de m'ouürir vostre maison.

XXVI. Mais vous me direz que si i'y vois ainsi couuertement, il pourra dissimuler, & ce pourra faire aussi qu'il ne s'en souuiendra du tout plus. Qu'est-il de faire? Vous me faites vne question certainement qui merite bien d'estre disputée, & où il sera temps de faire la fin de nostre discours, En quelle façon il faut supporter les ingrats. Paisiblement, doucement, & genereusement. Que iamais discourtoisie, oubliance ny ingratitude ne vous offensent en sorte, que tousiours ce ne vous soit plaisir d'auoir donné. Quelque iniure que vous receuiez, gardez qu'il ne vous échappe de dire, ie voudrois n'en auoir rien fait. Aimez mesmes l'infelicité de vostre bienfait.

Le moyen qu'il s'en repente toute sa vie, c'est que vous ne vous en repentiez du tout point. Ne vous en offenez point, comme si c'estoit quelque chose de nouveau. Si cela ne fust aduenu, vous auriez sujet de vous ébahir. L'un craint la peine, l'autre les frais, & l'autre le peril. L'un est diuertty par vne vilaine honte qu'il a, que le rendre ne luy soit vne confession d'auoir receu, l'autre ne sçait pas son deuoir, l'autre est paresseux, & l'autre a des occupations qui luy tiennent l'esprit ailleurs. Consideroz comme l'immense auidité des hommes a tousiours la bouche ouuerte, & ne se lasse iamais de demander. Vous ne vous étonnerez point que personne ne rende, quand vous ne verrez personne qui ne pense auoir trop peu receu. Qui verrez-vous d'entr'eux qui ait l'ame si solide & si ferme, qu'un bien-fait puisse estre seurement entre ses mains? L'un enrage après les femmes, l'autre veut tousiours auoir le ventre à la table, l'autre se consume d'une auarice qu'il est impossible d'assouuir, l'autre a l'enuie qui le traueille, & l'autre qui ne s' imagine que la grandeur & la vanité, entre dans les épées nuës des premiers, & plus plein d'ambition que de courage s'abandonne à toutes sortes de perils. Adioustez-y que les vieillards perdent les mouuemens de l'esprit comme du corps, & les

DES BIENFAITS. 355

ieunes au contraire , portez par les inquietudes coustumieres à leur âge, ont dans l'ame vn tumulte perpetuel. Adjoustez - y encor vn amour aveugle de soy-mesme, & vne gloire fondée sur des choses contemptibles, vne coutumace bandée à mal faire, vne legereté sans arrest, vne temerité precipitée, vne frayeur qui ne donne iamais de conseil fidelle, vn labyrinthe d'erreurs où s'égare nostre vie, vne audace aux ames les plus lasches, vne discorde entre les meilleurs amis, & cette maladie vniuerselle de courre après les incertitudes, & s'ennuyer mesmes de ce qui est si grand, que deuant que nous l'eussions, nous n'esperions pas que iamais il nous fust possible de l'auoir.

XXVII. Pensez-vous trouuer parmy des passions pleines de trouble & de tempeste vne chose si calme & si tranquille comme la foy? Vous ne sçauriez voir nostre vie mieux representée, qu'au sac d'vne ville, où toute honte perduë & tout respect mis sous les pieds, pour oser, il suffit qu'on puisse, & n'est rien de plus magnanime que de confondre toutes choses, & ne laisser rien qui n'ait quelque atteinte de violence & de fureur. Le fer & le feu reluisent de toutes parts. Les crimes ne reconnoissent point les loix, & la religion mesme, qui parmy les plus tranchantes épées des ennemis a

toujours esté la sauue-garde des supplians
 n'arreste point les outrages des victorieux,
 L'vn pille la maison d'vn particulier, l'autre
 ouure les coffres d'vne recepte; l'vn en-
 tre dans vn lieu profane, l'autre dans vn
 temple, l'vn rompt vne chose, l'autre passe
 par-dessus vne autre; & si la place est trop
 estroite, il met par terre ce qui l'empesche,
 avec autant de plaisir comme s'il faisoit
 quelquebutin. L'vn dérobe & ne tuë point,
 l'autre porte les habillemens sanglans de
 quelqu'vn qu'il vient de massacrer, & n'y
 en a pas vn en tout ce desordre, qui n'ait en
 la main quelque chose du bien d'autruy.
 D'où vient donc qu'en cette auidité si na-
 turelle à toute la race des hommes, vous
 vous souuenez si peu de la condition com-
 mune, qu'entre tant de gens qui emportent,
 vous en cherchez vn qui vueille rapporter?
 Si vous vous faschez qu'il soit des ingrats,
 faschez-vous qu'il soit des luxurieux, des
 auares, des impudiques, des malades diffor-
 mes, & des vieillards qui n'ayent point
 de couleur. Le vous accorde bien que c'est
 vn mal insupportable, qui des-vnit la socie-
 té des hommes, & dissipe la concorde, où
 consiste le seul appuy de nostre imbecillité.
 Mais quel remede, si ceux qui le blasment,
 ne l'éuitent point?

XXVIII. Pensez en vous-mesmes si
 vous auez reconnu tous ceux qui vous ont

DES BIENFAITS. 357

obligé, si iamais bienfait s'est perdu chez vous, & s'il vous souuient de tout ce qu'on a fait pour vous. Vous trouuerez que vous n'auiez pas quinze ans, que tous les plaisirs qu'on vous auoit fait en enfance, ne fussent éuanouys, & que mal-aisément il vous peut ressouuenir à cette heure de ceux qu'en vostre ieunesse vous auez receus. Nous en auons perdu les vns, nous en auons ietté les autres. Il y en a qui peu à peu se sont disparus de deuant nous, & d'autres qui nous ont fait mal au cœur, & que nous auons mis à part, de peur de les regarder. Pour excuse de cette infirmité, ie vous diray premierement que nostre memoire est foible, & ne suffit pas à si grand nombre de choses. Comme il y en entre vne, il faut que l'autre sorte, & que ce qui est vieil fasse place au dernier venu. De-là vient que nous ne faisons pas grand conte de nostre nourrice, parce que le temps qui s'est passé depuis, a porté trop loin de nostre veuë ce qu'elle auoit fait pour nous. De-là vient le peu de reuerence que nous portons à nos precepteurs. De-là vient qu'en la brigue que vous faites pour estre Consul ou Pontife, il ne vous souuient plus de celuy qui vous donna sa voix pour estre Questeur. Fouillez-vous bien, & peut-estre trouuerez-vous en vostre poche le vice dont vous vous plaignez. Vous estes iniuste, de vous

aigrir contre vne offense publique, & mal-
 auisé, de rechercher vn crime où vous auez
 part. Voulez-vous auoir grace ? faites-la,
 vostre patience donnera sujet à l'ingrat de
 s'amender ; & quand cela ne seroit pas, vos
 reproches ne pourroient de rien seruir qu'à
 l'empirer. Ne luy endurez point le front.
 S'il a encoires quelque respect, ne soyez
 point cause qu'il n'en ait plus. Quelquefois
 vne injure trop haut prononcée, a fait im-
 pudent celuy qui ne l'estoit point. Personne
 ne se soucie d'estre ce qu'on sçait bien qu'il
 est, voulez-vous oster la honte à vn hom-
 me ? faites qu'il se trouue conuaincu.

XXIX. I'ay perdu le bien que i'auois
 fait. Et quoy ? disons-nous auoir perdu ce
 que nous auons porté sur l'autel ? vn plaisir
 est au nombre des choses sacrées. S'il
 est mal rendu, pour le moins il a esté bien-
 fait. Celuy qui l'a receu n'est pas tel que
 nous nous l'estions promis. Soyons tou-
 jours d'une sorte, & nous gardons de le
 ressembler. La perte que nous plaignons à
 cette heure, est faite il y a long-temps.
 Quand nous publions vn ingrat, nous
 auons part à sa honte, parce que la plainte
 d'un plaisir perdu, montre qu'il n'a pas
 esté fait comme il deuoit. Defendons le
 mieux que nous pourrons sa cause en no-
 stre conscience, Peut-estre qu'il ne s'est pû

DES BIENFAITS. 359

reuencher, peut-estre qu'il n'a sceu, peut-estre qu'il le fera. On a veu de mauuais payeurs à qui la sagesse & la patience du creancier, a donné moyen d'acquiter leurs dettes, pour les auoir attendus & supportez. Il nous en faut faire de mesme, & donner quelque nourriture à vne foy qui n'a gueres de vigueur.

XXX. l'ay perdu le bien que i'auois fait. Pauvre homme, vous ne sçauetz pas bien le temps de vostre perte. Vous l'avez perdu voirement, mais ce fut quand vous le fistes, à cette heure vous vous en estes apperceu. La moderation n'est pas quelquefois inutile à recouurer des choses qu'on pensoit auoir perduës. Les blessures de l'ame, aussi bien que celles du corps, se veulent manier tout bellement. Ce qu'il y a moyen de démesler quand on a patience, se rompt bien souuent quand on s'opiniastre de le tirer. Quel besoin auez-vous de l'iniurier, & de vous plaindre & crier après luy. Pourquoi le desobligez-vous par vostre importunité? S'il est ingrat, il ne vous doit déjà plus rien. Quelle raison auez-vous de dépiter vn homme que vous auez obligé, pour donner à sa faute vn pretexte par la vostre, & vous acquerir au lieu d'vn amy douteux, vn indubitable ennemy? Ne pensez-vous pas qu'on demande, que

veut dire qu'un homme qui vous auoit tant d'obligation, n'ait pû supporter de vous. Sans doute on y soupçonnera tousiours quelque chose; & s'il ne vous en demeure point de tache, pour le moins auiez-vous esté souillé. Et puis c'est la coustume de ceux qui mesdisent, de ne se contenter pas de quelque calomnie legere, parce qu'ils se persuadent que l'importance de la chose doie donner à leur mensonge quelque ressemblance de verité.

XXXI. Combien prendriez-vous bien un meilleur chemin, de conseruer avecque luy cette apparence d'amitié, voire l'amitié mesme, s'il est en quelque volonté de s'amarmander. Il n'y a point de meschant homme, qu'une opiniastre bonté ne vainque, ny d'esprit si reuesche, & si declaré contre les choses aimables, qui ne soit contraint d'aimer les gens de bien. Aussi quand il ne leur deuroit autre chose, il a cette obligation à leur facilité, qu'il peut estre ingrat sans en estre recherché. Voicy donc ce qu'il faut que vous pensiez. J'ay fait un plaisir qu'on ne m'a point reconnu. Que dois-je faire? Les Dieux vous monstrent le chemin, suiuez-les. Ils commencent à faire du bien à ceux qui l'ignorent, & le continuent à ceux qui le mesconnoissent. Faites-en de mesme. L'un leur reproche la nonchalance, l'autre l'iniustice, l'autre les iette hors
du

DES BIENFAITS. 361

du monde, & se les represente en quelque coin destituez de toutes choses, sans pouuoir, sans connoissance, sans lumiere & sans occupation. L'autre sçait bien que c'est au Soleil que nous deuons les interualles du iour & de la nuit, que c'est luy qui par la dissipation des tenebres nous garantit d'une eternelle obscurité, qui tempere les saisons, nourrit les corps, fait germer les semences, & meurir les fruits, & cependant il dit que c'est quelque pierre, ou quelque globe de feux fortuitement assemblez, & aime mieux luy donner tout autre nom, que de l'appeller Dieu. Toutesfois comme les bons peres qui se rient quand ils sont injuriez de leurs enfans, les Dieux ne cessent de multiplier leurs biens sur ceux mesmes qui n'accordent pas qu'ils les tiennent de leur main, & d'une continuation tousiours égale font leur distribution à tous les peuples du monde, comme n'ayans ce pouuoir immense à autre fin que pour l'employer à faire bien. Ils enuoient les pluyes en leur saison pour arrouser la terre, donnent du mouuement à la mer par le moyen des vents, marquent les temps par la course des astres, amolissent les hyuers & les estez avec vne plus douce respiration, & par vne bonté qui ne s'altère iamais, supportent l'inclination malheureuse que nous auons à les offenser. Con-

362 SENEQ. DES BIENS

formons-nous à cet exemple. Donnons, quoy que nous ayons donné beaucoup de choses qui ne nous ayent pas bien succédé. Donnons à d'autres, & à ceux mesmes qui nous ont déjà trompez. Si nostre maison tombe, nous ne laissons pas d'en refaire vne autre. Si le feu l'a consumée, la place est encores tiede que déjà nous y mettons de nouveaux fondemens, & bien souuent reestablissons les villes aux mesmes lieux où l'abyssme les a deuorées; tant nous auons le courage opiniastre aux bonnes esperances. Il ne se feroit rien sur la mer ny sur la terre, si on ne tentoit vne seconde fois ce qui à la premiere n'a pas bien réussi.

XXXII. C'est vn ingrat. Il se fait l'injure, & non à moy. Quand ie luy ay fait plaisir, i'ay fait ce que ie deuois. Pour cela ie ne donneray pas moins, mais ie prendray mieux garde comme ie donneray. Vn autre me rendra ce que cettuy-cy m'a fait perdre. Au contraire ie continueray de donner encore à luy-mesme, & comme vn bon laboureur vaincray par la culture l'infertilité du terroir. Mon bienfait est perdu pour moy, & luy pour tout le monde. Ce n'est pas vn acte genereux que donner & perdre, oüy bien perdre & donner.

Fin des Bienfaits de Senèque.



Privilege du Roy.

DO V I S par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, ou leurs Lieutenans, & tous autres Iuges & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien-ame Antoine de Sommauille, Marchand Libraire à Paris, nous a fait remonstrer, qu'il desireroit faire imprimer & mettre en lumiere, *Le Traitté des Bienfaits de Seneque, de la version de François de Malherbe, Gentil-homme ordinaire de nostre Chambre*; lequel il a recouuert augmenté de quelques Chapitres non encor imprimez: Mais craignant que quelqu'un ne luy fist con-

trefaire ledit Liure, il nous a requis luy octroyer nos Lettres à ce necessaires ; **A C E S C A V S E S**, desirant fauorablement traiter ledit exposant, Nous luy auons permis & permettons d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure par tels Imprimeurs que bon luy semblera, & iceluy vendre & exposer en vente durant le temps de cinq ans, pendant lesquels nous auons fait & faisons tres-expresses inhibitions & defenses à tous autres Libraires & Imprimeurs, de le faire imprimer, vendre ny debiter, sur peine de confiscation des exemplaires, & de trois mil liures d'amende, applicable vn tiers à nous, vn tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à l'exposant, despens, dommages & interests. Et afin qu'ils n'en pretendent cause d'ignorance, nous voulons qu'en mettant à la fin des exemplaires, autant des presentes, elles soient tenuës pour signifiées: **A la charge** toutesfois de mettre deux exem-

plaires dudit Liure dans nostre Biblio-
theque publique, & vn autre en celle
de nostre tres-cher & feal le Sieur Se-
guier, Cheualier & Chancelier de
France, à peine de nullité des presen-
tes : Car tel est nostre plaisir, nonob-
stant clameur de Haro, chartre Nor-
mande, & Lettres à ce contraires.
DONNE' à Paris le vingtième iour
d'Auril, l'an de grace mil six cens tren-
te-neuf, & de nostre regne le vingt-
neufième. Par le Roy en son Conseil.
Signé, MONCEAUX, & scellé.



*Acheué d'imprimer pour la premiere
fois le 30. May 1639.*

Les exemplaires ont esté fournis sui-
uant le Priuilege.